This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MAY 29 1923

VINGT-ET-UNIÈME VOLUME. JANVIER-AVRIL 1922-1923

# LE BIBLIOGRAPHE MODERNE

## Courrier international des Archives et des Bibliothèques

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

M. HENRI STEIN

SOMMAIRE DES NUMÉROS 121-122. — JANVIER-AVRIL 1922-1923

1. **Les papeteries de Castres à la fin du XVIII^e siècle**, par M. Henri Stein.
2. **Dom Calmet et La Galaizière**, par M. Émile Duvernoy, archiviste de Meurthe-et-Moselle.
3. **Une des sources de l'histoire de la Fronde parisienne ; le « Journal du Parlement »**, par M. Paul-M. Bondois, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.
4. **L'archiviste J.-B. Berger, membre du Bureau du triage des titres** (1728-1813), par M. Henri Stein.
5. **Chronique des Archives** (France et Étranger).
6. **Chronique des Bibliothèques** (France et Étranger).
7. **Chronique bibliographique** (France et Étranger).
8. **Comptes rendus et livres nouveaux.** (*Voir le détail au verso.*)

PARIS

AUGUSTE PICARD

LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, rue Bonaparte, 82

1923

Digitized by Google

## OUVRAGES ANALYSÉS

**Dans les comptes rendus de la présente livraison :**

CH. SCHMIDT : *Les sources de l'histoire des territoires rhénans de 1792 à 1814 dans les archives rhénanes et à Paris.*

*Bibliothèque du Musée Calvet d'Avignon; Catalogue des ouvrages concernant Avignon et le Vaucluse.*

J. WALTER : *Ville de Sélestat; Catalogue général de la bibliothèque municipale;* I.

D. DE AREITIO : *Biblioteca de la E. Diputacion de Vizcaya* (Seccion Vascongada).

*Uppsala Universitets Biblioteks Minneskrift 1621-1921.*

R. BALLESTER : *Bibliografia de la Historia de España.*

J.-B. MARTIN : *Bibliographie lyonnaise;* I.

L. NIELSEN : *Dansk Bibliografi 1482-1550.*

P. BERGMANS : *Les imprimeurs belges à l'étranger.*

---


# LE BIBLIOGRAPHE MODERNE

**paraît depuis 1897**

*(Archives, Bibliothèques, Bibliothéconomie, Bibliographie théorique et pratique, Histoire de l'imprimerie, du livre et du papier)*

**ABONNEMENT ANNUEL (France et Étranger). . . 15 fr.**

*Prière d'adresser toutes communications à* **M. Henri STEIN,**
*38, rue Gay-Lussac, à PARIS (Ve)*


Digitized by Google

LE

# BIBLIOGRAPHE MODERNE

COURRIER INTERNATIONAL

DES ARCHIVES ET DES BIBLIOTHÈQUES

Digitized by Google

Digitized by Google

LE

# BIBLIOGRAPHE MODERNE

COURRIER INTERNATIONAL

## DES ARCHIVES ET DES BIBLIOTHÈQUES

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

M. HENRI STEIN

21e VOLUME. — 1922-1923

PARIS

AUGUSTE PICARD

LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, rue Bonaparte, 82

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

# PAPETERIES DE CASTRES

## A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE

D'après une statistique de l'année 1786, la province de Languedoc comptait alors un certain nombre de papeteries installées dans les localités suivantes : à Annonay, 3 (exploitées par Montgolfier aîné, Johannot, veuve A. Montgolfier); à Vals, 1 (Crozier); à Uzès, 1 (Gentil); à Saint-Laurent, 1 (Philis); à Brissac près Ganges, 1 (Gout); au Vigan, 1 (Chorion); à Lodève, 1 (Rouquet); à Bédarieux, 2 (Faugère); à Clairac près Bédarieux, 1 (Combereuret); à Plaisance près Saint-Gervais, 1 (Pique); à Saint-Denis près Carcassonne [1], 1 (veuve Polère); à Roquerlan près Mazamet [2], à La Galaube [3] près Carcassonne, 2 (Gaillardon); à Castres, 4 (Brieu, Galibert [4], veuve Brière, Grasset); La Caze et environs de Castres, 2 (Brieu fils, Baffet); à Anduze, 1; à Mazamet, 3 (Valade, La Capelle, Guibal) [5]. Indépendam-

1. Le baron Trouvé (*Description générale et statistique du département de l'Aude*, Paris, 1818, p. 632-633) signale dans les communes de Brousses, Saint-Denis et Villalier huit fabriques de papier et de carton, presque entièrement concentrées dans les mains de la famille Polère, et situées sur les rivières d'Orbiel, de Durre et de Linon. Pascal Polère, venu d'Aubagne en Provence, avait créé la papeterie de Brousses vers 1698, et celle de La Galaube en 1709.

2. En 1728, cette fabrique de papier ne fonctionnait pas (*Archives départ. de l'Hérault*, C 2670).

3. Elle est indiquée au-dessus de Lacombe sur la *Carte des rivières, ruisseaux et rigolles qui fournissent l'eau du canal de communication des mers en Languedoc*, dressée en 1771; elle figure sous le nom de La Combe sur la *Carte du diocèse de Carcassonne* du XVIIIe siècle.

4. Pour M. de Falguerolles, propriétaire, au moulin de Burlats; et pour son propre compte à Castres. Cf. *Archives départementales du Tarn*, B 393.

5. *Archives départementales de l'Hérault*, C 2680. — Il y avait eu à Mazamet jusqu'à six moulins à papier (*Ibid.*, C 2670).

Digitized by Google

ment des célèbres établissements d'Annonay, la ville de Castres était donc le centre le plus important de toute la province.

Le travail des différentes papeteries castraises n'était pas très intensif; la plupart ne possédaient qu'une seule cuve, et le rendement annuel variait de 1500 à 2000 rames, si l'on s'en rapporte aux déclarations des fabricants eux-mêmes, que le subdélégué local de l'intendant de Languedoc, Sers, ne juge pas d'ailleurs tout à fait sincères :

Castres, le 5 juillet 1788.

Monseigneur,

J'ay l'honneur de vous envoyer cy joint les échantillons des papiers qui se fabriquent dans les moulins de mon département que vous m'avés demandé par la lettre dont vous m'avez honoré le 24 mars dernier. Ces moulins à papier sont celluy du sieur Brieu père, à Castres, où il n'y a qu'une cuve et un cylaindre; celluy du sieur Galibert à Castres, où il n'y a également qu'une cuve et un cylaindre; celluy du sieur Baffet à Castres, où il n'y a qu'une cuve; celluy du sieur Brieu fils, à La Caze épiscopalle [1], où il n'y a qu'une cuve; celluy du sieur Grasset à Salvatges, où il n'y a qu'une cuve et un cylaindre; et celluy du sieur Galibert à Burlats, où il n'y a qu'une cuve.

Ces différents papetiers m'ont dit qu'ils fabriquoient chaqu'un dans leur papeterie environ 1500 rames de papier, mais je suis persuadé qu'ils ne sont pas exacts dans leur déclaration, et qu'ils en fabriquent beaucoup plus.

Il y a encore une papeterie à Plaisance, dans la communauté de Saint-Gervaix, dont le fabriquant s'appelle J. Pique; il n'a qu'une cuve, il m'a dit qu'il y fabriquoit environ huit rames de papier par jour, ce qui faisoit plus de 2000 rames de papier dans le courant de l'année.

Il y a encore une mauvaise papeterie dans la communauté de Raissac de Jeaunes, sur les limitrophes du diocèze de Castres et de celluy d'Alby; il n'y a à cette papeterie qu'une cuve, mais je ne vous envoye pas des échantillons de papier qui s'y fabrique, parce que le fabriquant ou le propriétaire du moulin, qui est M. de Raissac, n'a pas daigné me remettre les dits échantillons, ny me faire aucune réponse sur les questions que je luy ai fait de votre part.

SERS [2].

Brieu père occupait six ouvriers, Baffet quatre, Grasset six, Galibert treize, Brieu fils six, sans compter les apprentis;

1. Ainsi appelé parce que La Caze appartenait depuis longtemps à l'évêché.
2. *Archives départementales de l'Hérault*, C 2680.

Digitized by Google

chacun de ces ouvriers ne touchait que 19 à 21 livres de salaire régulier par mois, auxquelles venait s'ajouter une somme journalière pour tout travail supplémentaire. Sachant que les ouvriers papetiers de Courtalin [1] touchaient des gages supérieurs aux leurs (10 écus par mois et une somme journalière plus forte), ceux de Castres accrurent leurs prétentions et exigèrent d'être payés au même taux que leurs camarades briards. Ayant formé, au mépris des règlements, une association secrète, ils se mirent en grève au cours de l'année 1786 et abandonnèrent le travail. D'où protestation des patrons.

Ont comparu les sieurs Antoine Brieu, fabriquant de papier au moulin de Belespère, le sieur Jean Baffet, fabriquant de papier au moulin de Cayrolle, le sieur Jean Grasset, fabriquant de papier au moulin de Salvatges, le sieur Louis Galiber, fabriquant de papier au moulin de Burlats et à celluy d'Auque, et le sieur J. Brieu fils, fabriquant au moulin de La Caze épiscopalle, habitants dans le Consulat de Castres et de Burlats [2], qui nous ont dit qu'au mépris des dispositions de l'arrêt du Conseil d'État du Roy du 27e jour de janvier 1739, dont l'exécution a été de plus fort ordonnée par arrêt du Conseil d'État du 24 juin 1772, et au mépris encore des dispositions de l'arrêt du Conseil d'État du Roy du 26 février 1777, touts leurs garçons papetiers ont formé entr'eux une association pour faire cause commune, et qu'ils ont fait des règlements entr'eux dont ils maintiennent l'observation par des amandes qu'ils prononçent et qui sont toujours payées par la crainte d'une cessation de travail, que cette espèce de police séditieuse, introduitte par quelque ouvrier mutin et entreprenant, vient d'être portée à son comble puisque, à raison de certaines prétentions relatives à une augmentation de salaire, qui, bien loin d'avoir lieu dans ce moment où les denrées de première nécessité sont à bas prix, devroit être diminué, leur ayant été augmenté par notre médiation, il y a environ dix ans que les denrées étoint à un prix exorbitant, les dits garçons sans en prévenir les comparants, ainsi qu'ils y étoint obligés par l'article 48 du dit arrêt de Conseil du 27e janvier 1739, ont entièrement abandonné toutes leurs fabriques depuis ce matin, tandis que les matières étoint prettes

1. Arr. de Coulommiers (Seine-et-Marne). Voir le *Bibliographe moderne*, année 1899, p. 206.

2. Sur ces différents moulins à papier, situés sur la Durenque, voir *Archives départementales du Tarn*, C 1158 et A 61. Le moulin de Cayrol était tenu à bail du chapitre de Saint-Benoît de Castres (*Archives communales de Castres*, CC 29). On conserve une enquête faite en 1765 sur l'état du moulin de Burlats (*Archives départementales du Tarn*, B 197).

Digitized by Google

à être employées, et ont prononcé une amande de soixante livres contre chaqu'un des garçons ou ouvriers qui continueroint de travailler aux dites fabriques, et qu'ils se sont même jactés d'avoir écrit aux garçons et ouvriers des autres fabriques des autres diocèzes et provinces de ne venir travailler qu'autant qu'on leur augmenteroit leur salaire, ce qui porte le plus grand préjudice aux comparants, puisque cette caballe, si on n'en arrêtoit promptement les effets, entraineroit la ruine totale de leurs manufactures ou fabriques.

Et d'autant que par le dit article 48 du dit arrêt du 27e janvier 1739, il est fait defences aux compagnons et ouvriers de quitter leurs maîtres qu'ils ne les ayent avertis six semaines auparavent, que par le dit arrêt du 26 février 1777 il est deffendu à touts ouvriers de former aucunne association, d'exercer aucunne espèce de police entr'eux, et à chaqu'un des dits ouvriers et à touts en général de s'immisser directement ny indirectement dans les discutions qui pourroint survenir entre les maitres des dites manufactures et les ouvriers qui y sont attachés, de s'assembler à cet effet, de détourner les dits ouvriers, soit de vive voix, soit par écrit, du travail dont ils sont chargés, de les condamner à des amandes, le tout sous peine d'emprisonnement, même sous plus grande peine s'il y échoit, et ordonné à touts maîtres de manufactures de papier qui auront connoissance d'association entre les ouvriers et ceux de quelqu'autre manufacture des complots formés pour faire cause commune ou d'amandes prononcées par les dits ouvriers, sous quelque prétexte que ce puisse être, d'en donner avis sur le champ aux officiers de maréchaussée le plus prochain des lieux, lesquels s'assureront des contrevenants, et les conduiront en prison pour y demeurer jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné ; que par l'arrêt du Conseil du 24 juin 1772, le Roy a évoqué à son Conseil et renvoyé par devant Messieurs les Intendants, chacun en droit soy, dans leur généralité, la connoissance de ces sortes de contravention, avec deffenses de se pourvoir ailleurs que par devant Messieurs les Intendants; les dits sieurs comparants requièrent qu'il nous plaise leur donner acte de leur comparution et de leur plainte, à l'effet de se pourvoir par devant Mgr L'intendant de cette province pour qu'il soit par ce magistrat prononcé telles peines qu'il appartiendra contre les contrevenants, qui sont, savoir ceux du sieur Brieu le père, le nommé Jean Cambonnet, le nommé Prades, le nommé Jean Vincent, le nommé Jean Balut, le nommé Jacques Naturel, le nommé François Naturel; ceux du sieur Baffet, le nommé Joseph Curé, le nommé Jean Cayre, le nommé Jacques Guilhot, le nommé Gascou ; ceux du sieur Grasset, le nommé Jean Fau père, le nommé Jean Fau fils, le nommé Jean-Pierre Fau fils, le nommé Jean Poudac, le nommé Jean Gary, le nommé Jean Poursines; ceux du sieur Galiber, le nommé Antoine Beteille, le nommé Tourrangeau, le nommé Antoine Baffet, le nommé Sanscartier, le

Digitized by Google

nommé Augustin Gaujac, le nommé Azema, le nommé Labrette, le nommé Potdevin, le nommé Cambonnet, le nommé Gary père, le nommé Jean-Pierre Combes, et les deux Paysau frères; ceux du sieur Brieu fils, le nommé Victor, le nommé Antoine Baffet, Jean Baffet, Sirven, Baffet père, Baptiste, et qui sont au nombre en totalité de trente-cinq ouvriers, sans compter les apprentifs, requérant en outre les dits comparants qu'il nous plaise les authoriser de requérir le sieur Nauthon, brigadier de la maréchaussée de cette ville, en exécution du dit arrêt du Conseil du 26 février 1777, arrêter les susdits garçons et ouvriers, et de les conduire aux prisons de cette ville, pour y demeurer jusques à ce qu'il en soit autrement ordonné par Mgr l'Intendant; et ont signé : Brieu, Jean Baffet, Grasset, Galiber, Brieu fils.

Nous dit subdélégué, faisant droit sur les réquisitions des dits sieurs comparants, avons donné acte de leur comparution et de leur plainte pour leur valoir et servir ainsi qu'il appartiendra, comme aussi déclarons n'entendre empêcher qu'ils requièrent le dit sieur Nauthon d'arrêter et conduire en prison les principaux contrevenants pour y demeurer jusques à ce qu'il en soit autrement ordonné par Mgr l'Intendant, et nous, avons signés et fait contre-signer notre greffier. SERS.

Et à l'instant ont comparu une troupe de jeunes gens qui ont dit être garçons papetiers, lesquels nous ont dit que le salaire que leur payent les fabriquants de papier n'est pas suffisant pour leur nourriture et entretien, qu'ils en ont prévenu ce matin les sieurs Brieu père et fils, le sieur Grasset, le sieur Galiber, et le sieur Baffet, leurs maitres, et que sur leur refus ils ont quitté et cessé leur travail, et qu'ils ont recours à nous comme subdélégué de Mgr l'Intendant pour qu'il nous plaise faire augmenter leur salaire.

Sur quoy ayant représenté aux dits garçons que leurs maitres venoint de porter leur plainte contr'eux, à raison de ce qu'ils avoint abandonné leurs fabriques, et qu'ils avoient complotté ensemble de ne plus travailler à leurs fabriques qu'autant que les maitres leur augmenteroint leur salaire, sous peine de soixante livres d'amande contre chacun des garçons qui contreviendroint, les dits garçons nous ont répondu que ces faits de plainte étoint vray, mais puisque les dits maitres vouloint faire exécuter les réglements de 1739 et autres, eux garçons étoint fondés à réclamer l'exécution des règlements rendus pour Courtalin, d'après lesquels on donne aux ouvriers dix écus de gage par mois, un sol par porche après la journée faitte, tandis que leurs maitres ne leur donnent par mois que dix neuf à vingt une livre de gages et huit deniers par porche après la journée faitte, requérant de plus, fort de notre justice, qu'il nous plaise obliger les dits maitres à leur faire l'augmentation de onze à neuf livres par mois de gages, et la porter à trente livres par mois comme à Courtalin, et une augmentation

Digitized by Google

de quatre deniers par porche et la porter à un sol ; et ont signé ceux qui savent : Jean Fau, Jean Cambonnet, Victor-Denis Girolle, Roger Cambonnet, Jean Baffet, Pierre Fau.

Sur quoy les dits Baffet, Brieu, Galiber, et Grasset qui étoint encore devant nous, et qui ont entendu les réquisitions des dits garçons, ont dit que le salaire de leurs ouvriers est suffisant, et qu'ils ne veulent point leur augmenter leur salaire, attendu le bon marché des denrées, ajoutant que quand leur salaire n'auroit pas été suffisant, ils n'auroint pas dû former la caballe qu'ils ont faitte, et que s'ils avoint crû pouvoir gagner plus ailleurs, ils n'auroint eu qu'à s'en aller en se conformant au réglement de 1739, attendu que les dits garçons viennent de déclarer que puisque les maîtres ne veulent pas augmenter leur salaire, ils reviendront travailler ceux qu'ils voudront, et que sur cella le nommé Pierre Beteille a dit hautement et distinctement que ceux qui travailleroint en payeroint bien la fautte, les dits maîtres nous en ont requis acte, et ont signé : Galiber, J. Baffet, Brieu et Brieu fils [1].

Et de tout ce dessus nous dit subdélégué avons donné acte aux susdites parties pour se pourvoir par devant Mgr l'Intendant, ainsi qu'ils aviseront, et nous avons signé et fait contresigner notre greffier. SERS.

Fait grave : le travail avait été abandonné brusquement, alors que les matières étaient prêtes à être employées; et une amende de 60 livres serait prononcée par les grévistes contre tout garçon ou ouvrier qui continuerait à travailler aux fabriques.

Des conflits de même ordre avaient déjà éclaté parfois dans les papeteries. On cite celui d'Ambert, en 1688, où était réclamé un droit d'apprentissage, celui de Thiers, en 1727, celui de Rives, en 1776, où la fabrique de Montgolfier fut mise en interdit, celui de Courtalin, en 1777, où de graves désordres provoquèrent un arrêt du Conseil d'État, celui de Troyes enfin, en 1783, où des mesures sévères durent être prises pour arrêter le désordre [2]. Partout les compagnons papetiers se déclaraient solidaires les uns des autres.

1. Les papetiers Brieu et Galibert avaient obtenu chacun des États de Languedoc une subvention de 1500 livres, en 1783, pour les améliorations qu'ils avaient apportées dans leur industrie (*Archives départementales du Tarn*, C 151).

2. Voir, entre autres, Rouchon, *Les grèves des ouvriers papetiers de Thiers*, dans la *Revue d'Auvergne* (1885); — X. Roux, *Les papetiers du Dauphiné* (Grenoble, 1890); — C.-M. Briquet, *Associations et grèves des ouvriers papetiers en France*, dans la *Revue internationale de sociologie* (1897).

Digitized by Google

La grève de Castres rebondit du fait qu'un des ouvriers papetiers voulut s'obstiner à travailler malgré l'interdit lancé par les camarades; et il fallut l'intervention des autorités pour calmer les esprits surexcités, comme on peut l'inférer de la lettre suivante du subdélégué Sers à l'Intendant.

Castres, le 23 août 1786.

Monseigneur,

Le nommé Antoine Carrol, garçon papetier, chez le sieur Brieu le père, fabriquant de papier de cette ville, est venu, vendredy 18 de ce mois, se plaindre contre les autres garçons papetiers du dit sieur Brieu, ainsi que contre les garçons papetiers du sieur Galiber et du sieur Baffet, autres fabriquants de papier de cette ville, de ce que au mépris des dispositions de l'arrêt du Conseil du 26 février 1777, les dits garçons voulant exercer une police qui leur est interditte, l'ont condamné au payement d'une amande qu'il ne veut ny ne peut payer, parce que, sortant de l'hôpital où il a resté longtemps malade, il n'a pas le sol, et qu'ils se sont associés et ont cabalé pour l'empêcher de travailler, jusqu'à ce qu'il ait payé la dite amande; j'ay cru devoir envoyer chercher les plus principaux auteurs de cette cabale, qu'il m'a dit être le nommé Cambonnet fils, garçon chez le dit sieur Brieu, le nommé Jacques Guilhot, garçon chez le sieur Baffet, et le nommé Manuet, garçon chez le sieur Galiber.

Ces trois garçons sont venus le landemain samedy au soir, et après leur avoir fait connoître la plainte, et leur avoir représenté leurs torts, puisqu'ils contrevenoint aux règlements qui leur deffendoit de former des associations, d'exercer aucune espèce de police entr'eux, de condamner à des amandes, etc. sous peine de prison, même de plus grandes peines, ces trois garçons m'ont répondu, d'un ton impertinant, qu'il falloit que le dit Carrol payat l'amande, et qu'ils l'empêcheroint de travailler, que s'il falloit aller en prison ils y iroint, à quoy ayant ajouté une foule de propos indécents, et qui annonçoint l'indocilité, je les ay fait mettre en prison jusqu'au lendemain dimanche 20e du courant, et imaginant que cette petite leçon les rammeneroint à leur devoir, je leur ay fait de nouvelles représentations en les renvoyant à leur travail, et il m'avoit paru qu'ils étoint disposés à laisser travailler tranquillement le dit Carrol; mais point du tout. Le lundy 21, les garçons papetiers me depêchèrent le nommé Jacques Aussenac, autre garçon papetier de chez le dit sieur Brieu, pour savoir si je n'avois pas authorisé les dits garçons à faire payer l'amande par le dit Carrol. Je luy répondis que je n'avois pas pu le faire et que je ne pouvois que les exhorter à se conformer aux règlements, puisque l'exécution vous en étoit confiée, et qu'ayant l'honneur d'être votre subdélégué, j'y devois tenir la main,

Digitized by Google

que s'ils ne s'y conformoint pas, ils seroint punis, parce que je serois forcé de vous rendre compte de leur inconduite ; il m'a répondu avec assés d'insolence, et m'a dit que le dit Carrol payeroit l'amande, ou qu'ils l'empêcheroint de travailler dans quelle fabrique qu'il se présente. Je l'ay renvoyé en luy disant que j'aurois l'honneur de vous rendre compte de cella. Et enfin hyer, mardy 22 de ce mois, le sieur Brieu, fabriquant de papier, est venu se plaindre de la caballe des garçons au sujet du dit Carrol, attendu qu'il a été obligé de congédier le dit Carrol, qui est d'ailleurs bon ouvrier et bon sujet, parce qu'aucun des garçons n'a voulu travailler à sa fabrique qu'autant que le dit Carrol n'y seroit pas employé, sous prétexte qu'il n'avoit pas payé l'amande qu'ils luy ont infligée ; en conséquence, et comme c'est un abus intolérable proscrit par le dit arrêt du Conseil, le dit sieur Brieu venoit me requérir d'y remédier ; mais, vu la mutinerie de ces garçons, j'ay cru ne devoir faire aucune démarche sans prendre vos ordres, parce que toute représentation à cet égard sera sans succès. Ce n'est qu'autant qu'on punira sévèrement, au moins ces quatre garçons, c'est-à-dire, Cambonnet, Guilhot, Manuet et Aussenac, qu'on pourra se flater de vaincre l'opiniatreté ou l'indocilité des autres garçons ; je ne fairay que ce que vous voudrés bien me prescrire là-dessus [1].

Trois ans après, nouvelle cabale des ouvriers de Brieu, dirigée cette fois par des ouvriers papetiers étrangers à la localité, dont deux d'Angoulême, et par un soldat du régiment de Médoc, Julien Rocher, qui tous avaient été antérieurement occupés dans les papeteries castraises ; des injures on en vint aux menaces, et l'intervention de la force armée fut nécessaire :

L'an 1789 et le 24e jour du mois de mars, à sept heures du soir, dans le petit consistoire de l'hôtel de ville de Castres, Nous Louis-Charles Adal de Pujol, chevalier, premier consul, maire de la ville de Castres ; Jean-Baptiste Azais, second consul, lieutenant de maire, et Jean-Antoine Auger, quatrième consul, lieutenants généraux de police de la ville et consulat du dit Castres, étant en tournée dans la ville pour veiller à l'exécution des ordonnances de police, nous aurions été joints par un homme à nous envoyé de la part du sieur Brieu, fabricant de papier, demeurant au moulin de la Caze, distant de cette ville d'un petit quart de lieue, qui nous a remis de la part du dit sieur Brieu un petit buletin contenant qu'il étoit assassiné chez luy par un garçon passant, et nous demandoit main forte ; en conséquence nous avons de suitte fait prier M. le commandant du régiment de dragons du roy en

1. *Archives départementales de l'Hérault*, C 2680.

Digitized by Google

quartier en cette ville d'envoyer au susdit moulin de la Caze un brigadier avec quatre dragons pour y maintenir le bon ordre et arrêter les coupables, et les conduire dans les prisons du présent hôtel de ville; après quoy avons continué notre tournée. Environ demy heure après avons rencontré le dit sieur Brieu sur nos pas, qui nous a dit qu'il avoit fait arrêter au moyen de la main forte de la maréchaussée deux garçons papetiers étrangers qui avoint mis le trouble dans sa fabrique, et les avoit fait conduire dans les dittes prisons; quoy entendu, avons dit au sieur Brieu de se rendre au quartier pour éviter que la main forte du brigadier et des quatre dragons qui étoint déjà commandés se rendissent au dit moulin s'ils n'étoint deja partis, et de se rendre ensuitte au présent hôtel de ville à l'effet de nous porter sa plainte aux formes de droit.

Le dit sieur Brieu, après avoir contremandé le détachement qui devoit être envoyé à son moulin, a comparu à la présente heure devant nous dits maire, lieutenant de maire et consul, et nous a dit que, vers les trois heures cet après midy, il étoit arrivé à son moulin quatre garçons papetiers étrangers, dont deux d'Angoulême, et un autre du lieu de Brousse près Carcassonne, qui avoint travaillé chez le sieur Galiber, fabricant de papier de cette ville, et le quatrième est un soldat semestrier du régiment de Médoc qui avoit travaillé chez la veuve Brieu, mère du comparent; à l'arrivée de ces quatre garçons ceux qui travailloint à la fabrique du dit moulin de la Caze ont demandé au comparent s'il vouloit les faire souper, alors le comparent leur a répondu qu'il leur faisoit faire collation, en conséquence il leur a fourny ce qui leur étoit nécessaire pour cela. Mais, avant de faire collation, ces quatre garçons étrangers se sont mis à la place des ouvriers de sa fabrique pour travailler à leur place, comme c'est d'usage; parmi eux le soldat semestrier qui avoit la place à ouvrer à commencé un porche, mais, ayant gâté ce qu'il avoit fait, un des garçons d'Angoulême a pris sa place, et ayant également gâté l'ouvrage, le dit sieur Brieu comparent a dit en particulier à ce garçon d'Angoulême, pour ne point luy donner de mortification, que ce porche étant gâté il le fairoit refondre, ce qu'ayant été convenu par le dit garçon, ils se sont mis à faire collation, et le comparent s'est retiré. Un instant après, l'un de ces garçons d'Angoulême a fait appeller le comparent par un apprentif pour qu'il redescendit à l'attellier; le comparent s'y étant rendu pour voir ce qu'on luy demandoit, l'un des dits garçons étrangers d'Angoulême n'a pris la parolle que pour luy dire des sottises et l'a injurié, l'autre garçon d'Angoulême a égallement injurié le comparent. Alors le dit sieur comparent leur a dit que, s'ils étoint venus chés luy pour l'injurier, ils n'avoint qu'à se retirer. Mais ceux cy ayant répondu au comparent qu'ils vouloint rester, son épouze a paru et leur a également dit de se retirer, alors l'un des dits garçons a donné une secousse à l'épouze du

Digitized by Google

comparent, et celluy cy ayant voulu leur en imposer, l'un des dits garçons d'Angoulême continuant ses propos injurieux, il a ajouté la menace en présentant à la figure du comparent un pistolet qu'il a mis à la main. C'est pour lors et dans ce moment de crise que le dit sieur comparent nous a adressé le buletin cy dessus mentionné, et après l'avoir envoyé, l'un de ses garçons nommé Jean-Pierre nous a fait finir la dispute, et les susdits quatre garçons se sont retirés, crainte d'être arrêtés par la garde qu'il avoit envoyé chercher. Mais le dit sieur comparent ayant pris le devant par un chemin oposé à celluy qu'avoint pris les dits garçons et étant arrivé plutôt qu'eux en ville, il a averty la brigade de maréchaussée de ce qu'il venoit de se passer, et a été avec elle les attendre sur la route où les dits garçons devoint passer, et où il est parvenu à faire arrêter ceux d'Angoulême coupables envers luy et son épouze des injures et menaces, lesdits garçons d'Angoulême conduits dans les prisons du dit hôtel de ville, le nommé Michel Teron, garçon papetier, qui étoit avec eux au dit moulin de la Caze, cy dessus désigné pour garçon étranger, résidant à Brousse près Carcassonne, a comparu devant nous et nous a fait la remise du pistolet non chargé avec lequel l'un desdits garçons d'Angoulême avoit menacé le sieur Brieu, et qui avoit été remis au dit Teron par le dit garçon d'Angoulême, que le dit Teron nous a dit s'apeller Durandeau, pour qu'il le portât à une maison étrangère, afin que si on venoit à le fouiller, on ne le trouvât point sur luy; ajoutant le dit sieur Brieu que le dit Michel Teron, Pierre Salvetat, charpentier, et les ouvriers de sa fabrique sont témoins de la vérité des faits cy dessus comme s'étant passés en leur présence, et requiert acte de sa plainte, et à ce qu'il nous plaise confirmer l'arrestation des dits garçons d'Angoulême; ce que nous avons fait; et de tout ce dessus avons dressé notre présent procès-verbal pour être envoyé à Monseigneur l'intendant et être par ce magistrat statué sur la plainte du dit sieur Brieu ce qu'il appartiendra. Et nous avons signé avec le dit sieur Brieu et notre greffier.

AZAIS, lieutenant de maire; Louis-Charles DE PUJOL, consul, maire;
AUGER. consul; Brieu;
Bonet, greffier [1].

A la suite de ces faits répréhensibles, l'intendant de Languedoc Ballainvilliers jugea à propos [2] de promulguer une ordonnance contre les insurgés, datée du 2 avril 1789, et dont voici la teneur :

1. *Archives départementales de l'Hérault*, C 2681.

2. Le 29 mars, l'évêque de Castres avait cru bon d'écrire une lettre de recommandation en faveur de Brieu, « honnête homme qui mérite protection » et qu'il faut croire sur parole.

Digitized by Google

Supplient humblement les sieurs Brieu, fabricant de papier au moulin de la Caze [1]; Galibert, fabricant de papier de la ville de Castres, et Grasset, fabricant de papier, du lieu de Salvages, vous remontrent qu'ils ont été obligés de vous présenter requête à raison du trouble dans leur fabrique et des excès que se sont permis les nommés Durandau frères, et Théron, garçons de la fabrique du dit sieur Galibert, établie à Burlats, et le nommé Rocher, soldat du semestre, garçon de la fabrique de la demoiselle veuve Brieu, trouble et désordre à raison desquels les deux premiers ont été arrêtés et constitués prisonniers, d'autorité des consuls de la ville de Castres, sur la plainte des suppliants ; et le dit Rocher, en vertu d'un ordre donné par votre subdélégué, informé pareillement des voies de fait dont ces garçons s'étoient rendus coupables.

Dans la requête que les suppliants vous ont présentée à ce sujet, ils ont conclu à ce qu'il vous plaise infliger aux dits Durandau, Rocher et Théron telles peines que votre sagesse vous dictera, afin que les suppliants ne soient point à l'avenir exposés à être insultés par leurs garçons et à voir chaumer leurs fabriques par les associations qu'ils font entr'eux, et par les défenses et amendes qu'ils s'ingèrent de prononcer.

Vous n'avez pas encore, Monseigneur, prononcé sur cette requête. Mais sur la connoissance que les garçons papetiers ont eu de l'arrestation des dits Durandau et Rocher, faite sur la plainte des suppliants, les dits garçons, excités par le nommé Baptiste, dit le Quercy, et par le dit Rocher, ont fait défenses à ceux de la fabrique des suppliants de continuer à y travailler, notamment à ceux du sieur Brieu, qui, étant revenus à son attelier, ont été détournés de leurs travaux par des nouvelles défenses, ou plutôt par des menaces que les autres garçons, et principalement les dits Baptiste et Rocher, se sont permis contr'eux, la fabrique du dit sieur Brieu se trouvant aussi totalement abandonnée, ainsi qu'il résulte du certificat des maires et consuls de la ville de Castres, qui sera annexé à la présente requête.

Et comme les entreprises des garçons papetiers, l'interruption du travail qu'ils se sont permis, et les défenses faites par les uns à l'égard des autres sont contraires à la police des papetiers, aux règlemens qui doivent y être observés, et aux divers arrêts du Conseil rendus pour leur exécution, notamment à celui du 26 février 1777, qui, tous, vous attribuent expressément la connoissance des contestations qui peuvent s'élever en cette matière; c'est pourquoi les suppliants ont recours à vous.

A ces causes, vû l'arrêt du Conseil en forme de règlement du 27 janvier 1739, et ceux rendus les 24 juin 1772 et 26 février 1777; ensemble, le certificat des maires et consuls de la ville de Castres, du 29 mars

1. Les Brieu y furent papetiers de père en fils; en 1692 c'était Antoine Brieu; un peu plus tard Jean Brieu, qui testa en 1729 (*Archives départementales du Tarn*, B 152; et *Archives communales de Castres*, CC 32).

Digitized by Google

1789; et attendu ce qui en résulte, il vous plaira, Monseigneur, sans préjudice de la plainte portée par les suppliants contre les dits Durandau, Rocher et Théron, sur laquelle vous voudrez bien, Monseigneur, statuer ainsi que de raison, ordonner en l'état que les garçons des fabriques des suppliants seront tenus de se rendre par le jour chacun à leur attelier, pour y reprendre et continuer les ouvrages dont ils sont chargés, avec défenses de les quitter; et à toutes personnes, notamment au dit Baptiste, dit le Quercy, de les en détourner, soit de vive voix, soit par écrit, directement ou indirectement, à peine de prison, même de cent livres d'amende contre chacun des contrevenants, payables par corps, même d'être punis exemplairement, si le cas y échoit; comme aussi, faire défenses à tous garçons passans de se mêler d'aucune sorte de travail dans les atteliers et fabriques, sans la permission expresse du maître, à peine contre les dits garçons passans qui auroient travaillé sans la permission du maître, et contre les garçons de la fabrique qui les y auroient invités, ou qui l'auroient souffert, d'être en perte de la façon de l'ouvrage; ordonner en outre l'exécution de l'arrêt du Conseil du 26 février 1777; et, en conséquence, faire défenses aux garçons papetiers de former aucunes associations, d'exercer aucune espèce de police entr'eux, de s'assembler à cet effet, de s'immiscer directement ni indirectement dans les discussions qui peuvent survenir entre les maîtres et les ouvriers; d'interdire le travail dans aucune fabrique; d'en débaucher les ouvriers, ou de les détourner de leurs travaux; de prononcer des amendes, ou d'exiger paiement de celles qu'ils pourroient prétendre avoir été prononcées dans d'autres fabriques, et de rien faire qui puisse préjudicier aux manufactures, à peine d'emprisonnement, même d'être punis exemplairement, si le cas y échoit. Et pour assurer l'exécution des dispositions ci dessus, nécessaires pour la bonne police, faire défenses aux maîtres des fabriques de permettre ou de tolérer aucune association entre les garçons, et qu'ils prononcent des amendes les uns contre les autres, ou qu'ils les fassent payer, à peine contre les maîtres d'être condamnés eux même en trois cents livres d'amende au profit de l'hôpital diocésain, payable par corps; ordonner enfin que l'ordonnance qui interviendra sera exécutée par provision, et non obstant toutes oppositions et appellations quelconques, et sans y déférer, et fairez justice.

Vu la présente requête des sieurs Brieu, fabricant de papier au moulin de la Caze; Galibert, fabricant de papier de la ville de Castres et Grasset, fabricant de papier au lieu de Salvages; l'arrêt de règlement du 27 janvier 1739, autre arrêt du 24 juin 1772, qui nous attribue la connoissance des faits dont il s'agit; autre arrêt du 24 juin 1772, qui nous attribue la connoissance des faits dont il s'agit; autre arrêt du 24 juin 1772, qui nous attribue la connoissance des faits dont il s'agit; autre arrêt

Digitized by Google

du 26 février 1777 ; le certificat des maire et consuls de la dite ville, du 29 mars dernier, l'ordonnance par nous rendue le premier de ce mois, sur la plainte des dits fabricans de papier, et autres pièces ; nous, sans préjudice de l'ordonnance par nous rendue le premier de ce mois, sur la plainte portée par les suppliants contre les sieurs Durandau frères, Rocher et Théron ; ordonnons que les garçons des fabriques des suppliants seront tenus de se rendre, par le jour de la signification de la présente ordonnance, chacun à leur attelier, pour y reprendre et continuer les ouvrages dont ils se sont chargés, avec défenses de les quitter ; et à toutes personnes, notamment au dit Baptiste, dit le Quercy, de les en détourner, soit de vive voix, soit par écrit, directement ou indirectement, à peine de prison, même de cent livres d'amende contre le dit Baptiste, dit Quercy, ou autres ouvriers, payable par corps, même de plus grande peine s'il y échoit ; comme aussi faisons défenses à tous garçons passans de se mêler d'aucune sorte de travail dans les atteliers et fabriques des suppliants, sans la permission expresse du maître, à peine contre les dits garçons passans qui auroient travaillé sans la permission du maître, et contre les garçons de la fabrique qui les y auroient invités, d'être en perte de la façon de l'ouvrage ; ordonnons en outre que les dits arrêts de règlement seront exécutés selon leur forme et teneur, notamment les articles XLVIII et XLIX de celui du 27 janvier 1739 ; en conséquence faisons défenses aux garçons papetiers de former aucunes associations, d'exercer aucune espèce de police entr'eux, de s'assembler à cet effet, de s'immiscer, directement ni indirectement, dans les discussions qui peuvent survenir entre les maîtres et les ouvriers, d'interdire le travail dans aucune fabrique ; d'en débaucher les ouvriers ou de les détourner de leur travail ; de prononcer des amendes ou d'exiger paiement de celles qu'ils pourroient prétendre avoir été prononcées dans d'autres fabriques, et de rien faire qui puisse préjudicier aux dites fabriques, à peine de prison, et de plus grande peine s'il y échoit ; faisons pareillement défenses aux maîtres des dites fabriques de permettre ou de tolérer aucune association entre les dits garçons, et qu'ils prononcent des amendes les uns contre les autres, ou qu'ils les fassent payer, à peine contre les maîtres de trois cents livres d'amende, applicable moitié au profit de Sa Majesté. et l'autre moitié au profit de l'hôpital diocésain, payable par corps. Ordonnons enfin que la présente ordonnance sera exécutée par provision, et nonobstant toutes oppositions et appellations quelconques et sans y préjudicier ; permettons aux suppliants de faire imprimer la présente ordonnance, jusques au nombre de cinquante exemplaires.

Fait à Montpellier, le 2 avril 1789.

BALLAINVILLIERS [1].

1. Imprimé (*Archives départementales de l'Hérault*, C 2681).



Digitized by Google

Les ouvriers papetiers ne se tinrent pas pour battus. Déclarant se baser sur les termes mêmes de l'ordonnance précédente, ils attaquèrent les patrons et invoquèrent des griefs dont la lettre suivante nous fera connaître la valeur :

Castres, le 29 may 1789.

Monseigneur,

Depuis la lettre que j'ay eu l'honneur de vous écrire le 16 de ce mois, relativement aux difficultés qu'a éprouvé votre ordonnance du 5 de ce mois, de la part de la veuve Brieu, du sieur Baffet, fabriquants de papier, et des garçons papetiers; quatre garçons papetiers, savoir Bethècles dit Mauvet, garçon chez le sieur Baffet, Cambonnet ainé, garçon chez le sieur Galiber à Burlats, Jean Fau ainé, garçon chez le sieur Grasset à Salvatges, et un garçon chez la veuve Brieu que l'on croit être le nommé Patraquet, dit la Médaille, sont venus chez moy vendredy dernier 22 du courant, au nom de touts les garçons papetiers, me dire que s'ils étoint obligés de se conformer à votre ordonnance, en exécution des règlements, ils vouloint, à leur tour, que les maitres fabriquants se conformassent aux mêmes règlements; je leur répondis que c'étoit juste et qu'ils n'avoint qu'à se plaindre si les maitres y contrevenoint.

Alors ils me dirent que suivant les règlements la journée des ouvriers était fixée à tant de rames ou porches, et qu'ils n'en vouloint pas faire davantage; que le prix de la journée étant réglé entr'eux à tant par mois et ne pouvant vivre qu'au moyen des avantages, c'est-à-dire au moyen des porches qu'ils faisoint au-dessus de la journée, ils vouloint qu'on leur augmentât le prix de la journée, snr le pied qu'elle est payée à Courtalin, que d'ailleurs les règlements fixoint la grandeur du papier et des formes avec lesquelles on le fait, et que les fabriquants employant des formes dont la grandeur est plus considérable que celle fixée par le réglement, qui est à ce que je crois de 1732, ils ne vouloint travailler qu'avec des formes de la dimension prescritte par ce réglement.

Je vis bien que leur réclamation n'étoit qu'une pure récrimination; et je leur fis mes observations qui avoint pour objet de leur faire voir que les règlements, quant à ce qui concerne la fabrication, ne devoint pas être exécutés, d'aprés la liberté accordée par le roy, aux fabriquants en général et au commerce ; que le fabriquant doit plustot suivre le gout du consommateur, que le règlement.

Que quant à la journée des ouvriers, l'esprit du règlement étoit que les garçons employassent leur temps à perfectionner leur ouvrage et qu'ils ne devoint pas imaginer d'avoir exécuté le règlement, lorsqu'ils auroint fait le nombre des porches prescrit par le règlement, à midy;

Digitized by Google

que j'étois persuadé (et je le savois des maitres avec lesquels cette question avoit été agittée d'autres fois) que les maitres se conformeroint à cella, qu'ils n'exigeroint pas un plus grand nombre de porches par jour, s'ils employoint leur journée à la perfection de leur travail, et qu'ils refissent le papier qui seroit deffectueux.

Quant au prix de la journée, que je ne croyois pas que vous puissiés en fixer le prix sur le taux de celluy de Courtalin, parce que le prix ou salaire des ouvriers est réglé, en général, suivant les usages des lieux et les circonstances locales qui ont pour base le prix des denrées, qu'à Courtalin le prix du pain étant, par supposition, de quatre sols la livre et à Castres de trois sols, il étoit tout simple que le salaire des ouvriers à Courtalin fut un quart plus considérable qu'à Castres.

Qu'au surplus, le salaire des ouvriers est et doit être réglé de gré à gré, entre le maître et l'ouvrier, que si l'ouvrier ne croyoit pas gagner assés, il étoit le maître d'aller aillieurs, voir s'il fait meilleur vivre; qu'au demeurant leur prétention au sujet du salaire étoit injuste, parce qu'ils prétendent qu'un mauvais ouvrier soit payé sur le même pied qu'un bon ouvrier; car la saine raison dicte que chaque ouvrier doit être payé suivant son habileté, et conséquemment que chaque ouvrier devoit faire son prix.

Ces gens-là, qui n'ont pas l'ombre de la raison, persistèrent; et je leur dis qu'ils n'avoint qu'à s'adresser à vous, par requête; que vous y statueriés ce que votre sagesse vous suggéreroit. Ils me prièrent de leur faire la requête; je leur répondis que ma place ne me le permettoit pas, et sur ce qu'ils me représentèrent qu'aucun avocat n'avoit voulu leur prêter son ministère, je leur dis que j'en inviterois un qui ne me refuseroit pas de les écouter et de les servir. En effet je priay M. Derrouch, avocat et procureur de cette ville, qui offrit son ministère, et qui prit jour avec eux, au dimanche 24 de ce mois; ils se proposoint de luy faire faire la requête et de se détacher un d'eux pour aller vous la présenter; je croyois cella fait, mais ayant envoyé hyer chez le sieur Derrouch pour savoir et prendre connoissance de la minutte de la requête, s'il l'avoit gardée, il m'a fait répondre que ces garçons avoint été chez luy, mais qu'ils étoint si derraisonnables et l'ennuyèrent si fort qu'il ne put y tenir, et les renvoya sans rien faire.

Le nombre des ouvriers qui sont dans les papeteries de Castres ou environs est de 34 ouvriers. J'ay eu l'honneur de vous en envoyer l'état nominatif.

Les dits garçons témoignent toujours de l'obstination à ne pas exécuter votre ordonnance; je m'explique: certains garçons témoignent cette obstination, d'autres désirent que l'ordonnance soit exécutée; mais ceux-cy, craignant d'être amandés par les premiers, sont forcés de cacher leurs désirs et d'avoir l'air de ne pas vouloir s'y conformer, de sorte qu'à proprement parler ils témoignent la même obstination. Il

Digitized by Google

est vray qu'ils ne disent pas aujourd'huy aussi topiquement qu'ils ne veulent pas exécuter l'ordonnance, mais ils ne forment leur dite récrimination que parce qu'ils imaginent, par là, forcer les maîtres à ne pas tenir la main à l'exécution de la dite ordonnance.

Les dits ouvriers forment encore et plus que jamais cause commune, tous ceux du sieur Baffet et de la veuve Brieu, que ceux des autres fabriquants; je m'explique encore là-dessus : ceux du sieur Brieu, à la Caze, ne font pas cause commune, mais ils sont forcés de la faire, par la crainte qu'ils ont d'être amandés par les autres garçons; ces garçons ont plus fait, c'est qu'ils se sont concertés avec les garçons papetiers de Mazamet, diocèze de Lavaur, tellement que, par une convention, une association qui est bien repréhensible, ils se sont mis à six semaines, et ont forcé les garçons du sieur Brieu de s'y mettre aussi.

Voicy ce que c'est : les règlements pour ce qui concerne la police et la discipline entre les ouvriers et leurs maîtres, veulent qu'un garçon ne puisse quitter l'atelier de son maître qu'après l'en avoir prévenu six semaines à l'avance, afin que le maître ait le temps de se procurer un autre ouvrier pour le remplacer; et vice-versa, un maître ne peut renvoyer un ouvrier qu'après l'avoir aussi prévenu six semaines à l'avance, afin que l'ouvrier puisse trouver à se placer ailleurs; par une association qui n'est que l'effet de l'insubordination et de la révolte, quoique couverte des voiles des règlements, ils ont touts convenus de quitter et faire quitter touts les atteliers des fabriques de Castres et environs, et même de celle du sieur Guibbal [1], de Mazamet, de manière qu'ayant prévenu leurs maitres six semaines à l'avance, ils imaginent d'être à l'abri de punition, quoiqu'ils quittent touts à la fois; et l'on soubçonne qu'il y a de l'intelligence avec le sieur Baffet et la veuve Brieu, qui malgré cela conserveront leurs ouvriers, après que les autres ouvriers auront quitté chez les autres maitres; car on soubçonne fort que ces ouvriers ne se sont obstinés que parce qu'ils ont été favorisés par le dit sieur Baffet; cella est si vray que l'on vient de m'asseurer qu'un ouvrier du sieur Brieu luy avoit dit que les garçons du sieur Baffet et de la veuve Brieu ne s'étoint pas mis à six semaines, disant que, puisque leurs maitres se moquoint de l'ordonnance, ils suivroint toujours les mêmes usages.

Vous sentés quel désordre cella va être à l'expiration des six semaines, et combien il importe de faire un exemple qui punisse les méchants et protège les bons qui se laissent contraindre par la timidité.

De sorte que je crois qu'il y a lieu, sous votre bon plaisir, de rendre promptement l'ordonnance que j'ay eu l'honneur de vous proposer, et même, vu les circonstances, d'emprisonner de plus les quatre ouvriers

1. En 1739, Raymond Fau était fermier du moulin « nouvellement construit à Castres par le sieur Guibbal » (*Archives de Castres*, HH 6).

Digitized by Google

qui sont venus vendredi 22; ils sont sans doute ceux qui tiennent le haut bout de l'association des dits ouvriers; il paroitroit égallement à propos de deffendre aux dits ouvriers de quitter leurs atteliers, même à l'expiration des six semaines qu'ils ont donné.

Vous n'avez à craindre aucune fermentation de la part des autres ouvriers de toute espèce. Ils n'ont aucune police entr'eux, ils ne font pas corps, et n'ont en quelque sorte aucune relation avec les garçons papetiers. D'ailleurs les garçons papetiers ne se réclameroint pas d'eux, ls se croyent d'une autre classe différente et plus distinguée.

Au surplus, n'ayant pas de troupe à Castres, vous pourriez engager M. le comte de Perrigord de donner ses ordres à la brigade de Saint-Pons, de venir donner main forte à celle de Castres pour arretter et conduire en prison les six garçons qui méritent d'y être mis.

SERS.

Il est superflu d'insister sur l'intérêt de ce document, tant au point de vue social qu'au point de vue plus particulier de l'histoire des papeteries de Castres. Il est probable d'ailleurs que l'affaire n'eut pas de suite et que les troupes du comte de Périgord n'eurent pas à intervenir, puisque le dossier que nous venons d'utiliser s'arrête là.

HENRI STEIN.

Digitized by Google

# DOM CALMET ET LA GALAIZIÈRE

On sait assez communément les difficultés qu'eut avec la censure le savant bénédictin, dom Augustin Calmet, lorsqu'il publia la première, puis la seconde édition de son *Histoire de Lorraine* ; il dut apporter à sa rédaction de nombreux changements pour obtenir la permission d'imprimer, et l'affaire fut assez importante pour mériter d'être retracée dans plusieurs notices spéciales [1].

Il ne faudrait pas croire que les rapports de dom Calmet avec le pouvoir aient tenu uniquement dans ces tracasseries. Il en reçut aussi des encouragements et un appui. C'est que, pieux autant que savant, le bénédictin de Saint-Vanne était très pacifique, très conciliant, qu'il avait de l'éloignement pour toute polémique, même sur des matières d'érudition, et se prêtait assez docilement aux corrections et suppressions qu'on lui demandait. Et le pouvoir lui savait gré de ne pas se montrer intransigeant.

Déjà, par lettres patentes du 7 mars 1726, le duc Léopold concède à dom Calmet, alors prieur de Lay-Saint-Christophe, le droit de pêche dans la Meurthe, depuis les grands moulins de Nancy jusqu'au gué de Champigneules [2], à charge de payer 200 livres par an au fermier du domaine; il veut par là, dit-il, lui donner des marques de sa bienveillance et de son estime,

1. Noël, *Notice sur les histoires de Lorraine de dom Calmet*, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de Lorraine*, n° 1. Nancy, 1838, in-8. — Beaupré, *Dom Calmet aux prises avec la censure*, dans le *Journal de la Soc. d'archéol. lorr.*, 1866, p. 6-28. — Voir aussi les mss. 767 de la bibliothèque de la ville de Nancy et 229 de la bibliothèque de la Société d'archéologie lorraine. — La bibliothèque de la ville de Nancy possède (n° 360 du *Catalogue du fonds lorrain*) un exemplaire non cartonné de la première édition qui permet de se rendre compte de l'étendue des modifications imposées.

2. Cela fait environ six kilomètres de rivière.

Digitized by Google

reconnaître son mérite personnel et la profonde érudition qui l'a mis au nombre des plus savants hommes du temps [1]. A cette date, Calmet n'avait encore publié que des commentaires sur la Bible, fort remarqués du reste, mais depuis 1713 il travaillait à son *Histoire de Lorraine*, et depuis 1723 il était officiellement chargé par Léopold d'écrire cet ouvrage dont la première édition, achevée en 1727, fut imprimée en 1728 et ne put être mise en vente qu'en septembre 1729, par suite de l'intervention de la censure [2].

Quand il fut question de donner une nouvelle édition de cet ouvrage, la situation de la Lorraine était tout autre : aux ducs descendants directs de Gérard d'Alsace avait succédé un étranger, le Polonais Stanislas, sous le nom duquel un intendant français, Chaumont de La Galaizière, gouverna les deux duchés pendant une trentaine d'années, avec une autorité presque absolue et dans l'intérêt exclusif de la France. Il semblerait que, ni le nouveau prince, ni son chancelier (titre dont était revêtu La Galaizière) ne devaient s'intéresser à une entreprise de nature à rappeler les temps où la Lorraine était indépendante et à raviver les regrets de beaucoup de Lorrains. Il n'en fut rien : Stanislas était pénétré de respect pour tous les travaux de l'esprit et fort désireux d'ailleurs d'augmenter sa gloire par la protection qu'il accordait aux hommes de talent; il témoigna les plus grands égards à dom Calmet, le reçut à sa table et le dispensa des règles du cérémonial [3]. On a même assuré, mais sans en donner la preuve, qu'il conseilla au bénédictin d'écrire la seconde édition de son *Histoire de Lorraine* [4].

La Galaizière ne resta pas en arrière, donna même à l'auteur un concours pécuniaire très précieux, bien qu'indirect, en provoquant les souscriptions des villes à cet ouvrage. Voici le texte

1. L'original de ces lettres patentes est aux Archives de Meurthe-et-Moselle, H 190; elles sont imprimées par dom Fangé dans sa *Vie de dom Augustin Calmet* (Senones, 1762), p. 438.

2. Aug. Digot, *Notice sur dom Calmet*, dans les *Mém. de la Soc. d'archéol. lorr.*, 1860, p. 31, 53-58.

3. Dom Fangé, *op. cit.*, p. 298-299.

4. Noël, *op. cit.*, p. 11.

Digitized by Google

de la lettre qu'il écrivit à la petite ville de Vézelise [1] en 1745, année où parurent les tomes I et II de la seconde édition; les autres volumes de cette édition, qui en compte sept, se suivront assez irrégulièrement jusqu'en 1757.

Lunéville, ce 30 novembre 1745.

Messieurs les officiers de l'Hôtel de ville de Vézelise.

J'ai cru, Messieurs, que ce seroit vous faire plaisir et aux habitans un peu considérables de votre ville que de leur procurer la nouvelle *Histoire de Lorraine* qui s'imprime actuellement chés Leseure, imprimeur du roy à Nancy.

Je vous autorise donc à prendre sur vos deniers communs le prix d'une souscription de ce livre qui restera déposé à votre Hôtel de ville et ne pourra servir qu'à votre usage, ou des personnes de considération auxquelles il sera sûr de le confier.

Je suis, Messieurs, votre très affectionné serviteur.

LA GALAISIÈRE [2].

Venant du tout-puissant chancelier qui, en huit ans d'administration, avait déjà eu le temps de façonner les communes lorraines à une stricte obéissance, cette autorisation équivalait à un conseil, voire à un ordre. Vézelise le comprit ainsi et, dans le compte de cette ville pour 1747, au chapitre de la dépense extrordinaire, on lit :

Fait dépense le comptable de la somme de 100 l. 15 s., délivrée au sieur Leseure, imprimeur du roy à Nancy, par le sieur Durup, ancien receveur de l'Hôtel de ville, pour le prix de l'*Histoire de Lorraine* à luy payé par ordre de Mgr le chancelier, suivant sa quittance du 12 décembre 1746.

Cette mention a l'utilité de nous faire connaître le prix de vente de ces sept grands et gros volumes in-folio, ornés de cartes, de plans et de gravures, et de nous faire mesurer la progression des prix du papier imprimé entre 1747, où le papier était excellent, et 1922, où il l'est moins.

E. DUVERNOY.

1. Vézelize, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nancy.
2. Archives municipales de Vézelise, II 1.

Digitized by Google

# UNE DES SOURCES

DE

# L'HISTOIRE DE LA FRONDE PARISIENNE

## LE « JOURNAL DU PARLEMENT »

---

Un des documents les plus intéressants pour l'étude de la Fronde, à Paris, est le *Journal du Parlement*, publication demi-officielle, qui fut donnée en plusieurs fois de 1648 à 1652, par les libraires Alliot et Langlois. M. H. Courteault a insisté sur cette collection dans l'excellente préface qu'il a donnée à sa publication d'*Un journal inédit du Parlement de Paris, pendant la Fronde*, où il étudie les différentes sources qui permettent de tracer le récit des événements pendant toute la crise [1].

Un magistrat de la Cour ou un greffier prenait des notes au cours des séances et rédigeait ensuite un procès-verbal assez exact, mais de tendance frondeuse, qu'il remettait aux éditeurs. Ce document imprimé contient donc une analyse de presque toutes les séances du 13 mai 1648 au 22 octobre 1652, avec documents annexes : arrêts, déclarations royales, etc. Comme le dit justement M. Courteault, ce résumé est assez sec [2]; le rédacteur s'efforce de paraître impartial et ne signale qu'à peine les scandales trop fréquents, qui troublaient ces assemblées. Ce document, qui a été utilisé par tous les historiens, doit donc être employé avec précaution. En tout cas, il est intéressant et forme un utile complément des registres du

1. Extrait de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France* (1916). Paris, 1917, in-8.

2. *Id.*, p. 11.

Digitized by Google

*Conseil secret.* Cette publication obtint d'ailleurs un grand succès.

Le *Journal* comprend huit parties, publiées et republiées à part [1]. Ce sont :

I. Journal contenant tout ce qui s'est fait et passé en la cour de Parlement, toutes les chambres assemblées, sur le sujet des affaires du temps présent. Paris, G. Alliot et J. Langlois, 1648, in-4 ; — Paris, G. Alliot, 1649, in-4. Bibl. nat., Lb 37/4 et 4A.

II. Journal contenant tout ce qui s'est passé aux assemblées des compagnies souveraines de la Cour du Parlement de Paris, en l'année 1648. Paris, G. Alliot, 1649, in-4. Lb 37/5.

III. Suite du journal contenant tout ce qui s'est fait et passé en la Cour du Parlement de Paris, toutes les chambres assemblées, sur le sujet des affaires du temps présent. Paris, G. Alliot, 1649, in-4. Lb 37/6 et 6A.

IV. Journal de ce qui s'est fait ès assemblées du Parlement, depuis le commencement de janvier 1649, ensemble, par additions, ce qui s'est passé de plus mémorable tant en la ville de Paris qu'ailleurs. Paris, J. Langlois, 1649, in-4. Lb 37/7.

V. Journal contenant ce qui s'est fait et passé en la Cour de Parlement de Paris, toutes les Chambres assemblées et ès autres lieux, sur le sujet des affaires du temps présent, ès années 1648 et 1649. Paris, G. Alliot et J. Langlois, 1649, in-4. Lb 37/8 et 8A.

Réimprimé à Rouen, impr. du Roi, 1689, in-4 (Lb 37/8B) ; — à Paris, G. Alliot, 1652, in-4 (Lb 37/8C). — Autres réimpressions (Lb 37 8D et E).

Enfin, M. Colombel et J. Bouillerot l'ont republié en 1649 sous ce titre : Nouveau journal, contenant tout ce qui s'est fait et passé aux assemblées des compagnies souveraines du Parlement de Paris, ès années 1648 et 1649, jusques à présent, revu, corrigé et augmenté. Lb 37/12.

VI. Suite du vrai journal des assemblées du Parlement, conte-

1. Dans tout cet exposé, nous suivons pas à pas les excellentes pages consacrées par M. Courteault au « Journal du Parlement ».

Digitized by Google

nant ce qui s'y est fait depuis la Saint-Martin mil six cens quarante neuf jusques à Pâques 1651. Paris, G. Alliot et J. Langlois, 1651, in-4. Lb 37/9.

VII. Le journal ou l'histoire du temps présent, contenant toutes les déclarations du roi, vérifiées en Parlement, et tous les arrêts rendus depuis le mois d'avril 1651 jusques à juin 1652. Paris, G. Alliot et J. Langlois, 1652, in-4. Lb 37/10.

VIII. Suite et conclusion du journal, finissant les assemblées de Paris. S. l., 1652, in-4. Lb 37/11.

« Il était dans l'intention des libraires, dit M. Courteault [1], de poursuivre la publication au delà du 22 octobre 1652. » L'exemplaire du dernier volume, s'arrêtant à cette date, que possède la Bibliothèque, contient le titre suivant : « Relation contenant la suite et conclusion de tout ce qui s'est passé au Parlement, depuis Pâques 1652 jusqu'à janvier 1653. Paris, G. Alliot et J. Langlois, 1653 (in-4). » Le volume annoncé n'a pas paru sous cette forme, mais rien que dans sa première partie, qui constitue le 8e fascicule, signalé plus haut.

Cependant, l'exemplaire conservé à la Bibliothèque de la Cour de Cassation [2] et qui réunit en un seul volume la série complète du journal [3], comprend une double série de folios manuscrits, dont la seconde complète, en partie, la lacune signalée par M. Courteault.

On y trouve :

1° En tête de l'ouvrage, 30 feuillets d'une main du XVIIe siècle, à l'écriture soignée, serrée et lisible. Ce sont les procès-verbaux des séances, depuis le jeudi 9 janvier 1648 jusqu'à celle du 13 juin de la même année. Au folio 1, se lit le titre général, de la même main : « Journal du Parlement, depuis le 9 janvier 1648 jusqu'au 19 novembre 1657. » A partir du folio 18 v°, la copie fait double emploi avec l'imprimé, mais les procès-verbaux

1. *Op. cit.*, p. 12.

2. Cote : 4237. Nous en devons la communication au bibliothécaire de la Cour, notre ami et confrère M. Fr. Gebelin, à qui nous adressons ici tous nos remerciements.

3. Fascicules nos 5 (éd. de 1652), 6 (en deux parties), 7 et 8 (avec le titre général de 1653).

Digitized by Google

y sont plus développés. On y trouve des résumés des séances [1] du 9 janvier (f. 1), du 11 (f. 1 v°), du * 15 (f. 2 v°), du 17 (f. 5), du 20 (f. 5 v°), du 21 (f. 6), du 1er février (f. 6 v°), des 3, 5 et 14 (f. 7 v°), des 15 et 17 (f. 8), du * 18 (f. 8 v°), des 2 et 3 mars (f. 11 v°), du * 6 (f. 12), du 7 (f. 14), des 13 et 14 (f. 14 v°), du 16 (f. 15), du 17 (f. 16 v°), du 18 (f. 17), du 26 (f. 17 v°), des 3 et 7 avril (f. 18), des 4 et 5 mai (f. 18 v°), du 6 (f. 19), du 8 (f. 19 v°), du 13 (f. 20), des 23 et 25 (f. 21), du 28 (f. 21 v°), du * 8 juin (f. 22 v°), et enfin du * 13 (f. 25 v°).

2° 17 feuillets, de la même main, sont reliés à la fin de l'ouvrage et continuent les procès-verbaux en général très résumés des séances suivantes :

— 1652. 27 novembre, 4, 7, 14, 18 décembre (f. 1); — * 31 décembre (f. 1 v°).

— 1653. 10 et 31 janvier (f. 2 v°); — 22 janvier (f. 3); — 23, 29 et 31 janvier (f. 3 v°); — 4 et 19 février (f. 3 v°); — 21 février, 5 et 17 mars (f. 4); — 5 avril (f. 4 v°); — 30 avril, 5 et 10 mai (f. 5); — 16 et 20 mai (f. 6); — 18 juillet, 3 septembre, 2 octobre et 26 novembre (f. 6 v°); — 29 novembre, 10, 12, 19 et 22 décembre (f. 7).

— 1654. 14 janvier (f. 7 v°); — 19 janvier (f. 8); — 20, 21, 26 et 27 mars (f. 8 v°); — 28 mars et 21 avril (f. 9); — 8 et 22 mai, 17 juin et * 31 juillet (f. 9 v°); — 19 décembre (f. 11).

— 1655. 16. 22 et 23 janvier (f. 11); — 17 février et 5 mars (f. 11 v°); — 19 et 20 mars (f. 12); — 23 mars, 7 et 29 avril (f. 13); — 22, 29, 10 avril, 5 et 28 mai (f. 14 v°); — 22 juin et 29 décembre (f. 15).

— 1656. 11 et 14 janvier (f. 15); — 12, 19, 21, 22 et 24 janvier (f. 15 v°); — 29 janvier, 26 février et 10 avril (f. 16); — 1er septembre (f. 16 v°).

— 1657. 20 janvier, 18 avril, 8 mai (f. 16 v°); — 19 novembre (f. 17).

Ces notes ne sont certainement pas la préparation du travail de publication de la suite du *Journal*. Ce sont des additions très rapides, faites par quelque parlementaire pour compléter

1. Les procès-verbaux marqués d'une * sont particulièrement développés.

Digitized by Google

son exemplaire d'après des résumés succincts des procès-verbaux empruntés aux registres des archives du Parlement. Elles méritent cependant d'être signalées; en effet, elles peuvent fournir quelques renseignements, et l'exemplaire ainsi complété de la bibliothèque de la Cour de cassation a l'avantage de grouper en un seul volume de format commode des renseignements qui s'étendent, ainsi que l'affirme le titre général manuscrit, du 9 janvier 1648 au 19 novembre 1657.

P.-M. Bondois.

---

Digitized by Google

# L'ARCHIVISTE J.-B. BERGER

## MEMBRE DU BUREAU DU TRIAGE DES TITRES

Une des plus curieuses figures d'archiviste de l'époque révolutionnaire est certes celle de l'abbé J.-B. Berger, que quelques documents nous apprennent à connaître.

On sait qu'un décret du 7 messidor an II avait créé une commission chargée du triage des titres de la République, et que cette commission de neuf membres, nommés pour six mois, fonctionna à Paris sous le titre d'Agence temporaire des titres, puis fut reconstituée le 5 floréal an IV sous le nom de Bureau du triage des titres, subordonné à l'archiviste de la République, Camus [1].

Parmi les membres de ce Bureau on cite Dom Lièble, ancien bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés, Fr. Bouyn, ancien garde des archives du Louvre, M. Reboul, archiviste du collège Louis-le-Grand, J.-B. Ponsar, ancien archiviste de l'archevêché de Paris, J. Blondel, avocat, et l'abbé J.-B. Berger. Ce dernier, né en 1728, avait remplacé Bouyn, démissionnaire, le 1er nivôse an III, après avoir été pendant quelques mois employé par ce même bureau en qualité de « déchiffreur ». On lui avait donc reconnu des qualités particulières de paléographe exercé. Il avait obscurément travaillé, avant la Révolution, pour divers historiens, à la Sainte-Chapelle et à la Chambre des Comptes, et classé les archives du comte d'Artois [2].

1. Voir Bordier, *Les archives de la France* (Paris, 1854, in-8) ; — J. Viard, *Les opérations du Bureau du triage*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLVII (1896).

2. Nous ne connaissons aucun ouvrage de lui, mais seulement un projet qui ne reçut qu'un commencement d'exécution : *Prospectus de l'histoire de la noblesse d'Auvergne* (Paris, Lottin, 1767 ; in-4).

Digitized by Google

La mission confiée à ce Bureau consistait à distinguer, dans la masse des documents provenant des établissements supprimés et des administrations disparues, les papiers utiles, qui seraient réservés aux Archives nationales, les papiers inutiles (par exemple les titres féodaux), et les papiers à conserver pour l'histoire des sciences et des arts, qui devaient être versés à la Bibliothèque nationale.

Le travail que l'on demandait à ces archivistes était immense, et bien entendu les six mois prévus furent largement dépassés. Ce n'est pas ici le lieu de juger l'œuvre accomplie, qui fut parfois néfaste et contraire à l'intérêt historique ; on ne saurait d'ailleurs incriminer les employés qui avaient à obéir, non à discuter les ordres reçus. Mais on trouvera sans doute quelque intérêt à parcourir les projets de travaux que présenta Berger à Camus et sa notice sur le Trésor des chartes, à lire son mémoire sur les archives de la République. Quelles que soient les idées que l'on professe aujourd'hui en matière d'archives, on verra quelles sont celles dont Berger se faisait alors le champion ; et, en matière d'inventaires, on le jugera par cette note signée de lui :

Suivant le plan proposé par le citoyen Camus, garde des archives nationalles, on ne fera pas d'inventaires ; ils seront remplacés par des tables où l'on suivra scrupuleusement l'ordre chronologique et sur lesquelles on portera les noms de matières, de familles et de localités.

Si au premier abord ce plan ne paraît pas aussi utile que des inventaires, en l'examinant de près on verra qu'il abrège le tems des recherches et qu'il ôte à une curiosité souvent oiseuse et indiscrète tous les moyens de se satisfaire. Dattes, matières, noms de familles et de localités, rien n'est confondu ; tout est distinct et séparé, et tout se réunit pour indiquer les pièces que l'on veut grouper.

Pour tirer de ce plan tout l'avantage qu'on se propose, il faut que les préposés à son exécution y portent la plus grande attention ; une erreur seroit irréparable ; ne s'en étant pas apperçu, on ne penseroit jamais à la réparer.

Le Bureau du triage des titres fut supprimé par un arrêté des consuls du 21 janvier 1801. Avant que cette suppression fût décidée, Berger, dans son *Mémoire sur les archives de la République*, avait essayé de montrer la nécessité de cette institution,

Digitized by Google

mais en vain. Il continua d'occuper aux Archives de la République, puis de l'Empire, des fonctions assez analogues à celles qui lui avaient été dévolues antérieurement. Mais, lorsqu'en brumaire an IX il sollicita la place de garde du Trésor des Chartes, il s'attira cette réponse peu bienveillante de Camus, qui l'avait sous ses ordres : « Il n'y a pas de place de garde du Trésor des Chartes ; il n'y a pas lieu de la créer ; Berger est excellent pour travailler en sous-ordre, non comme chef. »

Berger était alors fort âgé. Il mourut dans sa maison de la rue Cassette le 2 novembre 1813 ; sa veuve — car l'ancien abbé, à la faveur des idées nouvelles, s'était marié — en fit part à l'administration qui le comptait toujours parmi ses fonctionnaires. Mais dès 1809 sa santé et ses infirmités lui avaient interdit tout travail, et, par un contrat en bonne et due forme ratifié par le garde des archives impériales Daunou, il avait alors abandonné 600 livres sur son traitement (de 3000 livres) à son collègue de Vitry, qui avait consenti à le remplacer [1].

HENRI STEIN.

## I.

*Projet d'un travail pour mettre en ordre la prodigieuse quantité de chartes et de bulles, de titres et de manuscrits qui sont disséminés dans les Salles du Louvre.*

Le citoyen Berger, membre du bureau du triage des titres,
le soumet aux lumières du ministre de l'intérieur
et à la sagesse de son conseil.

I. — On fera la collection des pièces ci-dessus énoncées. Cette collection faite, on triera les chartes et on les classera par ordre de dattes ; on noticera chaque pièce et on portera à chaque règne celles qui lui appartiennent. — On suivra le même mode pour les diplômes et pour les chartes des princes et des ci-devant grands vassaux de la couronne ; on placera celles-ci à leurs anciennes possessions connues jadis sous les noms de duché et de comté. — Les bulles des papes seront classées dans l'ordre chronologique ; on distinguera celles des papes qui ont siégé à Avignon de celles des papes qui ont siégé à Rome, et celles-ci de celles des antipapes. — Les titres indiqueront, en les lisant, la place qu'ils doivent occuper. — Les manuscrits seront classés selon l'ordre

1. *Archives nationales*, D I, n° 511.

Digitized by Google

des matières, soit qu'ils appartiennent à l'histoire de la nation en général, soit à celle des ci-devant princes, soit à celle de grands personnages, soit à celles des anciennes et nouvelles corporations.

II. — Tout étant distribué et classé dans l'ordre convenable, on s'assurera de l'autenticité des chartes en examinant scrupuleusement leur forme et leur contexture et les caractères dont elles sont revêtues ; on les comparera avec des chartes du même tems et on distinguera les coppies et les vidiums de celles qui sont originales. — On prendra les mêmes précautions pour s'assurer de l'autenticité des bulles, brefs et rescrits des papes et des grands maîtres de l'ordre de Malthe et de l'ordre Teutonique. On remarquera sur toutes celles où les papes ont le plus manifesté leurs fausses prétentions. — Les titres ne demandent pas moins d'attention ; on sait qu'il s'en trouve de faux, surtout dans les chartriers des moines ou dans leurs cartulaires (le citoyen Berger en a plus d'une preuve). Du tems de Bernard, abbé de Clairvaux, les Bénédictins de Saint Vallery, département de la Somme, furent cités comme faussaires du tems du pape Eugène III ; on en trouve parmi les titres de la ci-devant abbaye de Saint-Gildas, département de l'Indre, sécularisée dans le XVII^e siècle ; on en trouve dans les cartulaires du chapitre de Brioude et des moines de Soucillanges. D'autres, ouvrage d'une plume habile et longtems exercée, dormoient dans la poussière ; ils étaient destinés pour établir une origine que de grandes familles vouloient usurper. Le citoyen Berger a vu les moyens employés, il a vu les planches et les épreuves.

III. — Tout ce qu'on vient de dire n'est qu'un préliminaire. Il est un travail plus important encore, c'est celui qui analyse et qui fait connoître tout ce que les chartes et les titres contiennent d'intéressant et d'utile pour l'histoire, les sciences et les arts. Ce travail consiste à faire l'extrait raisonné de chaque pièce. Si c'est une charte, l'extrait doit contenir : 1° le nom du prince ; 2° l'objet dont il dispose ; 3° le nom de celui ou de ceux qu'il en gratifie ; 4° les obligations qu'il impose si c'est à titre onéreux ; 5° la datte de cette charte ; 6° la forme et son caractère et les formalités dont elle est revêtue, c'est-à-dire annoncer si elle est scellée et comment, ou si les sceaux sont perdus, sans oublier les noms des signataires. Cet extrait sera attaché à sa charte et y restera jusqu'au tems qu'on procédera à l'inventaire. — On suivra la même forme pour les chartes de fondations d'églises et de monastères, pour celles portant privilèges et franchises, coutumes et usages. — L'extrait des chartes portant réunion des grands fiefs, on annoncera comment elle s'est opérée, si c'est par confiscation ou par acquisition ou à titre volontaire (telle la réunion du Dauphiné à la couronne) ou à titre de succession. — Celles des princes étant placées dans l'ordre de leurs possessions, on en fera l'extrait dans la même forme ; on fera connoître leurs prétentions sur des états étrangers, telles celles de Louis duc d'Orléans



Digitized by Google

sur le Milanais par Valentine Visconti sa femme, telles celles des ci-devant princes de Condé sur le royaume de Naples, etc. — L'extrait des titres n'est pas moins intéressant pour l'histoire, surtout ceux des XIIIe, XIVe et XVe siècles; on y trouve mille faits passés sous les règnes des rois Jean, Charles V, Charles VI et Charles VII, temps malheureux où la France éprouva les suites funestes des batailles de Poitiers et d'Azincourt. — Les ordres de Malthe, de Saint-Lazare et de Saint-Antoine fournissent nombre de faits intéressans; et les anciennes corporations, riches en monumens, ont laissés nombre de manuscrits propres à faire connoître des faits ignorés ou à rectifier des erreurs glissées dans notre histoire, ou à confirmer des faits déjà connus.

IV. — Tous les extraits étant faits, on en fera l'inventaire qui sera distribué par règnes, par provinces, par ordre de matières et dans l'ordre chronologique; on y ajoutera une table qui facilitera la recherche des pièces qu'on voudra consulter.

*Observation.* — En examinant cet ordre de travail, on concevra aisément son utilité : on sentira combien il deviendra instructif et intéressant, et l'on jugera que c'est un travail pénible et rebutant, un travail qui demande une grande familiarité avec les anciennes écritures; à chaque instant on trouve des diamans brutes qu'il faut polir et dont il faut faire sortir des traits de lumière jusqu'alors ignorés. — La collection des cartulaires est bien plus facile. Pour les classer il suffit de les ranger par ordre de corporation. Ces monumens ne remontent pas au-delà des XIIIe et XIIe siècles; ce sont des registres où l'on a transcrit quelques chartes et des dons de piété et d'humanité. Rien ne garantit leur autenticité : ce sont des enfans anonymes qu'on ne peut sagement avouer qu'après des comparaisons de tems et de localités, de noms et de propriétés. Trop de confiance et de bonne foi conduiroient à bien des erreurs. Les plumes étoient intéressées; elles écrivoient sans témoins et sans contradicteurs. — Les chartes remontent aux IXe, VIIIe et VIe siècles; elles portent avec elles des caractères qui prouvent leur autenticité. S'il s'en trouve de fausses, l'expérience acquise par un long travail sait les distinguer.

Le citoyen Le Breton, qui est un de mes amis, m'a prévenu par la demande qu'il a faite; mais l'afinité qui règne entre les chartes, les titres et les cartulaires demande que ces deux collections marchent ensemble et soient portées dans le même emplacement; elles formeront le dépôt le plus riche et le plus beau de l'Europe; mais une seule personne ne suffit pas pour remplir ces deux objets.

Le citoyen Berger.

Digitized by Google

## II.

Paris, ce 1er messidor an 6 de la République française.

Au citoyen Camus,
archiviste de la République.

Citoyen,

J'ai retrouvé, après bien des recherches, un extrait de l'inventaire du Trésor des chartes fait par Godefroy et Dupuy. En le parcourant, l'on juge bien mieux de la richesse de ces anciens dépôts que par le travail qu'on nous a envoié. Celui-ci n'a rien d'intéressant que par le discours du citoyen Villiers ; car, au fond, c'est un simple rapprochement de registres mêlés et confondus; c'est un placement de layettes et de titres dont on ignore le contenu. Les inventaires en main, ce travail n'étoit pas difficile : je m'en suis assez occupé pour en juger. C'est un nouvel inventaire qui en fera connaître la richesse; on verra tout ce qu'il contient d'utile pour le domaine, pour l'histoire, les sciences et les arts; on sera confirmé dans l'opinion que les savants ont de ce dépôt. Je sais qu'il renferme beaucoup de choses inutiles, telles des lettres de noblesse et d'abolition, des provisions de charges et d'offices, etc. Vous prononcerez sur ce qui est susceptible d'être supprimé.

En 1766 et 1767, travaillant à l'histoire de France avec Villaret, continuateur de Velly, j'eus occasion de lire et faire des extraits de chartes et de titres déposés à la Sainte Chapelle et à la Chambre des comptes. Comme j'avois pour cette partie un goût que j'ai conservé, Villaret me donna cet extrait de l'inventaire des chartes. J'en ai tiré un grand avantage, soit dans la recherche des chartes et des titres servant à l'histoire et à la connoissance du droit public, dont j'étais chargé par le Ministère, soit pour mettre en ordre les archives du ci-devant comte d'Artois où je travaillai depuis la formation de son apanage jusqu'à la Révolution. Je voudrais, pour ma satisfaction, qu'on eût conservé l'ordre que j'y avois établi et le grand nombre d'extraits et de copies de chartes et de titres écrits de ma main. Vous verriez ma manière de procéder dans un travail qui demande beaucoup d'ordre et des connaissances.

Si une copie de cet extrait vous est agréable, je me ferai un plaisir et un devoir de vous la procurer; elle sera une marque de ma déférence pour vous et de mon attachement à la chose publique.

Salut et respect.

Le citoyen Berger,
membre du Bureau du triage des titres.

*P.-S.* Il seroit intéressant de savoir ce que sont devenus les titres et

Digitized by Google

les copies de chartes qui étoient chez le citoyen Moreau, historiographe, place Vendôme. Durant ma mission, je lui en remis un grand nombre. Les Bénédictins chargés de la même partie contribuèrent encore plus à enrichir son cabinet. Cet écrivain a imprimé plusieurs volumes de discours sur l'histoire de France. Ils n'ont pas eu un grand succès. Vendu à la Cour, la vérité n'étoit pas toujours au bout de sa plume [1].

III.

Paris, ce 29 ventôse an 9 de la République.

Berger, ex-membre du Bureau du triage des titres,
au citoyen Camus, garde des archives nationalles.

Citoyen,

Voici un apperçu de l'état du Trésor des Chartes avant et après la Révolution. Il en est qui se flatent de connoitre parfaitement les richesses de ce dépôt; j'en ai prouvé l'impossibilité; j'ai examiné les diférens travaux qu'on y a faits et j'ai remarqué que cette apparence d'ordre ne présente que des numéros et des étiquetes sans signalement certain. Savoir que dans 84 portefeuilles il y a 233 registres, que dans tel carton sont des titres qui concernent le Languedoc, etc., c'est être savant à peu de frais. Les inventaires imparfaits et sans ordre ne donnent pas de grandes connoissances. Pour le bien de la chose, j'estime qu'il est de votre zèle, qui s'étend à tous, d'en faire dresser un inventaire général. Ce sera un nouveau droit à la reconnoissance des gens de lettres.

J'ai joint mes idées sur un plan de travail; vous en verrés plusieurs sur les Archives nationalles. S'ils ne sont point agréés, c'est au moins une preuve de mon zèle et de ma déférence.

Salut et respect.

Le citoyen Berger [2].

IV.

*Mémoire sur les archives de la République*

Instrumenta chartarum prædiorum possessiones firmant quove jure teneantur judicant. (Du Cange, *Gloss.*)

Jamais la nation française n'eut autant d'intérêt de réunir et de classer dans un ordre méthodique les titres qui justifient la propriété de ses domaines et lui en assurent la jouissance. La suppression du

1. *Archives nationales*, AB V$^{D}$ 1.
2. *Archives nationales*, AB V$^{a}$.

Digitized by Google

clergé séculier et régulier, la fin honteuse de grands coupables et l'émigration de ci-devant princes et nobles ont réuni par le fait au domaine nationnal des possessions et des biens immenses. De là, quelle prodigieuse quantité de titres dispersés et répandus dans les différens chartriers de la République, qu'il importe de réunir. Les uns sont encombrés, mêlés et confondus; les autres sont ensevelis dans la poussière ou pourrissent dans l'humidité; d'autres sont rongés par les souris et les vers; d'autres enfin ont été enlevés par des mains infidèles, ou déchirés ou brûlés par des citoyens intéressés à anéantir des tributs onéreux et prescriptibles.

Quand Philippe Auguste marchoit pour quelque expédition, on voituroit à sa suite les archives de la couronne. Batu par les Anglais en 1194 entre Blois et Fréteval, il perdit ce dépôt précieux et la perte fut irréparable. Tout ce qu'on put recueillir ne remplacera jamais les anciennes chartes ni tant de pièces originales si intéressantes pour l'histoire et pour la connoissance du droit public. Ses successeurs ne suivirent point son exemple. La nation doit inférer de là combien il lui importe de connoitre les titres qu'elle possède et de recouvrer ceux qui sont adirés.

Dans plus de 400 dépôts existant dans Paris et dont on a encore examiné qu'une partie, que de pièces superflues et inutiles ! que de vieux comptes de recettes et de dépenses ! que de procédures anciennes où l'on ne voit que requêtes, salvations, contredits, inventaires et coppies informes ! que de provisions de charges et d'offices ! que de quittances sans valeur ! que de titres qui ne servent qu'à rappeller l'injustice et la dureté de la cour et l'avidité des traitans ! que de lettres ministérielles ! quel amas de correspondances dont l'objet sera toujours éloigné, etc.

Dans les archives de la République on ne doit trouver que les titres qui établissent ses droits et qui constatent ses propriétés et assurent celles des citoyens. Tout ce qui tient à l'histoire, aux sciences et aux arts et à l'ordre judiciaire doit faire classe à part et être placé dans le même dépôt pour n'en former qu'un avec celui des titres.

Par la réunion et l'examen des titres, la nation connoitra parfaitement ses droits; elle verra ce qu'elle possède; elle saura quelles sont les portions de domaine éclypsées ou par des aliénations sous faculté de rachat, ou par des contrats de vente pure et simple; elle verra les dons qu'elle peut annuller, les concessions et les échanges qu'elle peut révoquer; elle distinguera ce qui a été usurpé de ce qui est possédé à titre légitime; elle fera revivre des droits ignorés et imprescriptibles. Survient-il un procès? lui fait-on quelque demande insidieuse? Dans l'instant elle trouvera ses moyens de défenses.

Pour remplir cet objet important, la Convention nomma neuf citoyens aussi distingués par leurs talens et l'étendue de leurs connoissances

Digitized by Google

que par leur zèle et leur amour pour le bien public. Ceux-ci se sont associés des citoyens capables de les seconder dans une carrière pénible et rebutante. Ils ont déjà fait le départ des plus grands dépôts de Paris, et que n'auroient-ils pas fait sans les antraves de l'intrigue et de l'ambition ?

Le triage et l'arrangement des titres de la République présentent une opération pénible et laborieuse et qui demande du tems. Qu'importe ? Elle est nécessaire et utile; elle n'est point à charge à la Nation. L'abbandonner seroit un mal réel et peut-être sans remède.

Primo, cette opération est nécessaire; on l'a rendue indispensable; en la commençant on s'est imposé la loi de la pousser à sa fin; on l'a rendue plus urgente encore. Jamais on n'abbandonne les réparations d'une maison qu'on a prise en sous-œuvre.

Dans les archives il ne faut point de confusion. Chaque titre doit être mis à sa place; chacun doit être classé à côté des droits qu'il justifie. Dans les archives, il faut un ordre clair et méthodique. Qu'on divise par grands fiefs et par terres ci-devant titrées ou par départements et districts, l'ordre veut qu'on sépare le domaine fieffé du domaine non fieffé; les rentes en argent des rentes en denrées; les bois et les moulins; les domaines engagés et les domaines aliénés à perpétuité; les contrats d'acquisitions, les rentes et les échanges; les baux et les accensemens; les adjudications et les arrentemens; les biens réunis au domaine par confirmation et les biens réunis à titre d'aubaine et de déshérence; les rentes foncières et constituées; les terres vagues et en non-valeur.

Après ces divisions et sous-divisions, il faut donner à chacune une place qu'elle ne perde jamais. Tous les titres qui lui appartiennent doivent la suivre et être placés de manière qu'au besoin on puisse la trouver sans d'autre peine que celle d'ouvrir une liasse ou un carton; s'il s'en trouve qui établissent un double ou triple droit, on en fera mention dans l'inventaire pour n'être pas inquiet sur leur conservation.

Après cette grande opération, on dressera les inventaires par ordre de matières et de chronologie, et chaque inventaire sera placé à côté de sa division ou sous-division. Ces inventaires doivent contenir le sommaire et la substance de chaque titre, c'est-à-dire les noms, qualités et domicilles des contractans, l'objet du contrat et les obligations qu'ils s'imposent, les dattes précises et les noms des notaires, scellés ou non scellés, originaux ou collationnés, sur papier ou parchemin, etc.

Tel est l'aperçu des travaux de l'Agence. Cette opération est-elle nécessaire et indispensable ? Sera-t-elle utile ? On peut en juger.

Secundo, cette opération n'est point à la charge à la Nation : 1° L'établissement de l'Agence a entrainé la suppression d'un nombre prodi-

Digitized by Google

gieux de gardiens et d'archivistes qui, salariés par la République, occasionnoient des frais immenses et favorisoient pour la pluspart ce vandalisme affreux qui dans tous les dépôts a fait des ravages irréparables. 2° Le produit de la prodigieuse quantité de papiers inutils et de rebut, tant en parchemins qu'en papiers, que l'agence a livrés en vertu d'ordres et de ceux qu'elle livrera dans le cours de ses opérations seroit seul capable de fournir aux frais, car il n'est point d'administrations où les employés soient plus mal traités, et ils font un travail qui demande des connoissances de plus d'un genre et qui sont le fruit du tems et de l'application. D'ailleurs ils usent plus de linges et de vêtemens, toujours dans la poussière et ne respirent qu'une... qui altère la vue, fatigue l'odorat et nuit à la poitrine.

D'ailleurs, que d'avantages pour l'histoire ! que de faits ignorés vont enrichir la littérature ! La pluspart des historiens ont écrit sur la foi de ceux qui avoient écrit avant eux; ils ont fait les mêmes fautes, les mêmes erreurs, et la vérité est encore derrière le rideau. Le voile sera levé; elle paroitra avec ses charmes; la basse flaterie fuira devant et gettera son opprobre sur ces plumes viles et vénales qui ont rendu plus méprisables encore ceux qu'ils se sont efforcés de célébrer.

Quel plus bel établissement que celui qu'offrira le dépôt général des archives de la République ! Placées dans le même local et sous le même toit, elles présenteront dans un ordre imposant tout ce qui tient à la propriété, à l'ordre judiciaire et à la partie mixte ; c'est alors qu'on pourra donner le nom de « trésor » au plus beau chartrier de l'univers. Ces trois dépôts réunis, la dépense sera diminuée, un seul dépositaire suffira.

Tertio, supprimer l'Agence seroit un mal réel; il régnoit dans les dépôts une espèce d'ordre qu'on s'est vu obligé de changer pour séparer ce qui est utile de ce qui n'étoit qu'embarrassant ; ce premier départ n'est point encore dans l'ordre qui lui convient; il faut un examen préalable et scrupuleux de ce qu'on a anéanti provisoirement et de ce qu'on a jugé digne d'être conservé; de manière que, pour bien connoitre la beauté de cette opération, il faut la pousser à sa fin.

Si on l'abbandonne, on sera obligé d'établir des dépositaires, des archivistes, et quels sont les citoyens sages et instruits qui voudront s'en charger ? On trouvera des brouillons, des ignorans qui porteront partout le désordre et la confusion. Alors le mal sera plus grand que le remède, et la Nation aura à se repentir d'avoir renoncé à une opération dont la dépense n'est qu'un point dans celle des finances.

Le citoyen Berger,
employé à l'agence des titres [1].

1. *Archives nationales*, AB V^a 4.

Digitized by Google

# CHRONIQUE DES ARCHIVES

**Allemagne.** — Le *Handbuch der Urkundenlehre* de H. Bresslau a paru en 2e édition, t. II, 1 (Leipzig, Veit, 1915; in-8 de 392 p.); un chapitre, le 5e, est consacré aux archives et à l'archivistique.

— L'histoire et l'état actuel des archives de Hanovre ont été exposées par O. Jürgensen dans les *Hannoversche Geschichtsblaetter*, XIX (1916), pp. 321-405.

— On trouvera dans les *Veröffentlichungen der Gesellschaft für fränkische Geschichte*, 5e série, t. I (1914), un inventaire des archives des paroisses catholiques du diocèse de Würzburg, par A. Amrhein, — et t. II (1918), un inventaire de celles d'Eichstätt, par F.-X. Buchner.

— En 1919 a paru le fasc. 12 des *Würtembergische Archivinventare*, comprenant les archives de Riedlingen.

— Le Bayerisches Hauptstaatsarchiv, créé en 1921, comprend désormais la totalité des trois grands dépôts d'archives qui existaient précédemment à Munich, savoir le Geheimes Staatsarchiv dans la Maxburgstrasse, le Geheimes Hausarchiv de la Residenz, et le Kreisarchiv de la Himbselstrasse.

— Le manuscrit 46 des Archives de l'État à Wetzlar a été reconnu par W. Smidt pour être un fragment d'un ancien manuscrit des « Viri illustres » d'Isidore de Séville (*Neues Archiv für ältere deutsche Geschichtskunde*, 1922, t. XLIV, pp. 125-135).

**Autriche.** — Les différents dépôts d'archives de Vienne doivent être réunis en un seul groupement, et un premier pas a été déjà fait dans ce sens par la réunion des archives de la famille impériale de Habsbourg-Lorraine aux anciennes archives centrales de l'État (cf. Aug. Jaksch, *Der erste Plan zur Gründung eines österreichischen Staatsarchivs in Wien* (*Mitteil. des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, 1920, p. 629; et *Das Haus, Hof-und Staatsarchiv in Wien* (Wien, august 1920; in-16 de 10 p.).

— O. H. Stowasser a étudié les archives des anciens ducs d'Autriche dans les *Mitteilungen des deutsch-österreichischen Archivrates*, t. III (1919).

Digitized by Google

**Belgique.** — On apprend que quelques débris des archives de la ville de Dixmude ont pu être retrouvés, le *Keurboek van der stede van Dixmude* (1482-1568), le *Register van der Draperie* (XVI^e s.), et le compte communal de l'année 1521, restitué par un professeur de l'université de Leide qui le tenait d'un soldat bavarois. La série des comptes remontait à 1380; du premier, perdu. existait à Bruxelles une copie faite jadis par l'ancien échevin Feys, qui va être prochainement publiée par les soins de M. Ernest Hosten.

— Une utile contribution à la connaissance des archives privées est due à M. Em. Dony, de qui le *Bulletin de la Commission roy. d'histoire*, t. LXXXVI (1922), pp. 11-162, imprime une intéressante communication : Les archives du château de Chimay; Recueil d'analyses, textes et extraits.

**Espagne.** — Dans un savant article de Dom Anselm M. Albareda sur « l'arxiu antic de Montserrat » (*Analecta Montserratensia*, t. III, 1919), on trouvera un essai de reconstitution des anciennes archives du célèbre monastère catalan, où sont passés aussi en revue les manuscrits et documents d'origine diverse qui y furent déposés (missels, bibles, calendriers, livres de miracles, légendaires, obituaires et martyrologes. etc.).

— M. Jean Régné continue dans la *Revue des Études juives*, 1921, t. LXXIII, pp. 195-209, le catalogue des actes pour servir à l'histoire des Juifs de la couronne d'Aragon sous Jaime II (1291-1327), d'après les archives de Barcelone.

**France.** — Les Archives nationales ont fait paraître un nouveau volume d'inventaire, dû à Henri Furgeot ; *Actes du Parlement de Paris*; 2^e série, *Jugés*, t. I [de 1328 à 1342] (Paris, Plon, 1920 ; in-4 de IV-IV-467 p.).

— C'est d'après des documents inédits du même dépôt que se poursuit la publication de M. Ernest d'Hauterive : *La police secrète du Premier Empire ; Bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'Empereur*, III [1806-1807] (Paris, Perrin, 1922; in-8 de 599 p.).

— La Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française vient de s'enrichir d'un très important volume de MM. Hubert et Georges Bourgin sur *L'industrie sidérurgique en France au début de la Révolution* (Paris, impr. nationale, 1920 ; in-8 de XXV-561 p. et cartes). C'est un dépouillement complet à ce point de vue, département par département, de la série F^12 des Archives nationales, avec renvoi à d'autres fonds nationaux et départementaux, ayant comme charte initiale l'enquête organisée en 1788 par le Bureau du commerce sur les usines et manufactures à feu (forges, hauts-fourneaux, fonderies, tréfileries, quincailleries, manufactures d'armes, etc.), et comme

Digitized by Google

point d'arrivée la grande enquête de 1811. C'est toute l'histoire d'une grande industrie avant la période de révolution qui s'est développée avec le concours des grands établissements financiers. Pour chaque établissement, une notice donne l'historique, la consistance, la production, le régime (nom du propriétaire et exploitant), la main d'œuvre, la technique et parfois les prix.

— Sont extraites des Archives des colonies les *Instructions générales données de 1763 à 1870 aux gouverneurs et ordonnateurs des établissements français en Afrique occidentale*, I (1763-1831), par Chr. Schefer (Paris, Champion, 1921 ; in-8 de XXXII-459 p.).

BOUCHES-DU-RHÔNE. — L'Agence nationale d'Afrique a été créée par l'arrêté du Comité de salut public du 19 pluviôse an II (8 février 1794) en vue de remplacer la Compagnie royale d'Afrique qui assurait pour la plus large part les subsistances dans le Midi. L'Agence nationale continua en Barbarie les traditions de la politique de l'ancien régime, elle survécut pour cette raison aux institutions politiques de la Terreur et dura jusque sous le Consulat. Les archives de l'Agence ont été versées en 1807 et 1808 en même temps que les papiers de la Compagnie royale aux archives de la Chambre de commerce de Marseille. Menacées de destruction, en partie insérées dans les archives de la Chambre, en partie laissées à l'abandon et détruites, ces archives, quoique aujourd'hui très réduites et incomplètes, forment encore un fonds de 21 registres plus les dossiers. M. P. Masson en a tiré la matière d'un mémoire sur l'Agence nationale d'Afrique, qui forme la 2e partie du t. XI des *Annales de la Faculté des lettres d'Aix*, années 1917-1918. A. V.

CANTAL. — Déjà signalées par Marcellin Boudet dans le *Bulletin hist. et scient. de l'Auvergne*, 1914, pp. 40-43, les archives du château de Parentignat ont été sommairement inventoriées dans l'ouvrage du marquis de Lastic : *Chronique de la maison de Lastic* (Montpellier, impr. Firmin et Montane, 1919-1921, 3 vol. in-8), tome I, pp. 14-18.

CALVADOS. — Dons, achats et réintégrations : Comptes du domaine de la vicomté d'Auge, pour les années 1461-1471 ; Journal des recettes et dépenses du trésor de l'église Saint-Pierre de Caen pour 1788-1792 ; Censier et aveux de la seigneurie de Coquainvilliers (XVe s.) ; Documents et papiers de famille divers, provenant des cabinets Travers, Le Révérend du Mesnil et Le Courtj ; Chartrier de Longueville (près d'Isigny, XVe-XVIIIe s.).

CHER. — Les archives départementales ne se sont guère enrichies que de titres concernant la seigneurie de Biou (XVIIe s.), les domaines de Saint-Laurent et Vignoux-sur-Barangeon (XVIIe-XVIIIe s.). Le classement de la série G est terminé ; le répertoire numérique de la série H

Digitized by Google

se poursuit. On travaille à la table alphabétique des trois premiers volumes de l'Inventaire sommaire imprimé.

FINISTÈRE. — Accroissement du dépôt de Quimper : 6 registres de correspondances du district de Brest avec les municipalités ; registres de délibérations et de comptes de deux paroisses de Morlaix.

HÉRAULT. — Les archives départementales ont acquis un fonds de 28 sacs de papiers judiciaires, 200 volumes de minutes de notaires, et environ 500 parchemins relatifs au Gévaudan, qui faisaient partie de la succession de l'abbé Pourcher. Elles ont reçu en don, entre autres, de M. Louis Maury, des dossiers provenant d'un cabinet d'affaires de Pézenas, et de M. J. Fabas la copie faite au XVIIIe siècle du cartulaire du chapitre cathédral d'Agde ; elles ont reçu de la direction de l'enregistrement de Montpellier 20 registres et 40 paquets de documents concernant les biens des émigrés, des communes et des hospices ; — et en dépôt un certain nombre d'archives communales dont les plus importantes sont Aniane, Gignac et Saint-Jean-de-Fos, ainsi que les minutes anciennes des notaires Calvet (de Saint-Martin-de-Londres), Escoffier (de Marsillargues) et Maurin (de Gignac). — Le service des douanes de Cette a fait également un versement notable.

— A signaler les recherches de M. H. de Ferrouil de Montgaillard, *Anciens registres de l'état civil de Villeneuve-lès-Béziers ; Notices sur les familles et les personnes importantes* (Toulouse, Mollat, 1921 ; in-8 de 183 p.).

INDRE. — M. Jacques de Font-Réaulx a publié dans le *Bulletin philologique et historique du Comité*, 1919 (et à part : 1921, in-8 de 39 p.) le catalogue des lettres apostoliques conservées aux archives départementales de l'Indre, postérieures à 1198 (les précédentes étant indiquées dans les publications de Hubert et de Wiederhold).

LOIR-ET-CHER. — L'intérêt des documents conservés dans la série V (cultes) des archives départementales est une fois de plus mis en lumière par M. l'abbé Chesneau dans les articles qu'il a consacrés aux *dissidents vendômois de la Petite Église* (*Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, t. LVIII à LX, 1919-1921). A. V.

LOIRET. — Sont menés de front les inventaires des séries C (archives départementales), et GG (archives communales d'Orléans), l'inventaire des cartes et plans, ainsi que le *Catalogue sommaire de la bibliothèque des Archives départementales*, dont le 2e fascicule a paru (Orléans, 1921, in-4). — La sous-préfecture de Pithiviers a versé des registres d'arrêtés et de correspondance du sous-préfet pour les années 1806-1887, ainsi que deux registres de délibérations de l'administration municipale du canton de Boiscommun et du canton de Chilleurs-aux-Bois (an VII-an VIII). — La cour d'appel d'Orléans s'est dessaisie de ses

Digitized by Google

archives anciennes, entre autres du fonds très important de la Haute Cour nationale qui siégea à Orléans en 1791-92.

LOT-ET-GARONNE. — Mlle Sellier de Lample a fait don aux archives d'Agen de 28 liasses ou registres intéressant la seigneurie de Plèneselve (1209-1780); un notaire a remis un volume de minutes de Me Benech, notaire à Agen en 1679. Le minutier Cazaubon, précédemment déposé par Me de Lataulade, a été mis en ordre et aménagé. — L'archiviste se lamente sur la situation de plus en plus attristante des archives communales, où chaque année sont constatées de nouvelles lacunes, même dans les séries de délibérations et dans les registres d'état-civil; à Tournon-d'Agenais, par contre, règne un ordre réconfortant. L'incendie récent de la mairie d'Aiguillon a fait disparaître les archives révolutionnaires de cet important chef-lieu de canton.

MANCHE. — Le 4e fascicule du *Cartulaire de Jersey, Guernesey et des autres îles normandes*, composé à l'aide des documents des archives départementales de la Manche, a paru (Jersey, 1921, in-8, pp. 243-306).

MORBIHAN. — Les papiers du greffe de Pontivy ont été versés au dépôt départemental.

PAS-DE-CALAIS. — M. C. Enlart a offert aux archives municipales de Montreuil-sur-Mer quelques documents ayant jadis appartenu à ces archives, notamment les comptes des argentiers pour les années 1538 à 1552.

SAÔNE-ET-LOIRE. — Parmi les dons, achats et récupérations dont a bénéficié le dépôt de Mâcon, citons le fonds d'archives du prieuré du Val-Saint-Benoît, à Épinac (500 pièces dont 150 remontent aux XIIIe et XIVe siècles), et une nouvelle série de documents, conservés jusqu'ici par un particulier, et provenant du château de la Marche (complément d'un fonds important).

SOMME. — Accroissements des archives départementales : fonds de l'Académie d'Amiens (depuis 1820), du bailliage de la seigneurie de Villers-Bocage, et du bureau d'enregistrement de la ville d'Amiens; documents sur Chuignolles; 30 registres de municipalités de cantons (retrouvés à la sous-préfecture de Doullens), papiers de la gestion de l'office des sucres et du bureau des réfugiés (période contemporaine). — L'archiviste a acquis la certitude qu'un second cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux a existé (du XIVe siècle, 282 ff. contenant des documents depuis 1073).

INDE. — Grâce à l'impulsion de M. Alf. Martineau, on a publié à Pondichéry, en 2 vol. in-8 (1917-1919) le *Résumé des actes de l'état-civil de Pondichéry* pour les années 1676-1769. — A leur tour les registres paroissiaux de Chandernagor depuis 1690 ont fait l'objet d'une publica-

Digitized by Google

tion similaire dans la *Revue historique de l'Inde française*, t. III (1919), pp. 97-166, et IV (1920), pp. 93-114.

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE. — M. Claude Faure, ancien archiviste du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, a donné dans une récente brochure : *Les archives du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française* (Paris, Émile Larose, 1922; in-8 de IV-59 p.) un aperçu très clair et très complet des documents qui ont été réunis, par arrêté du 1er juillet 1913, à Dakar. Le cadre de classement, dû à l'initiative de M. Faure, comprend d'une part les documents antérieurs à 1809 (peu importants; les archives antérieures à 1809 ont été emportées en France), et d'autre part les documents postérieurs à 1816, dont l'avenir est aujourd'hui assuré.

ALGÉRIE. — Des archives du Gouvernement général est tiré le tome III de la *Correspondance du duc de Ravigo, commandant en chef le corps d'occupation d'Afrique* (1831-1833), publiée par G. Esquer (Alger, Carbonnel, 1921; in-8 de 646 p.).

TUNISIE. — La *Revue Tunisienne*, en 1918, a publié un article de M. Gandolphe sur les registres de l'église Sainte-Croix de Tunis depuis 1756.

**Grande-Bretagne.** — Un important et satisfaisant manuel général des archives communales, locales et ecclésiastiques anglaises est bien celui de M. Hubert Hall, *Repertory of British Archives*; I (England), publié par le Royal historical Society (London, 1920, in-8 de LIII-266 p.).

— Le Record Office a repris la série de ses publications d'inventaires et de répertoires. Ont paru en 1920-1922 : *Calendar of Close Rolls of Richard II*, t. II (1381-1385); — *Year Books of Edward II*, t. XIV, 1 (1312-1313), par P. Vinogradoff et L. Ehrlich, et t. XVIII (1315), par W. C. Bolland (London, Selden Society); — *Calendar of Fine Rolls of Edward III*, t. VI (1347-1356); — *Letters and Papers, foreign and domestic, of Henry VIII*, t. I, edit. revised by R. H. Brodie (London, 1920); — *Calendar of State Papers; Domestic* (sept. 1680-dec. 1681), edit. by F. H. Blackburne Daniell (London, 1921; in-8 de IX-805 p.); — *Correspondence of Sir Edward Nicholas, Secretary of State*, t. IV (1657-1660), edit. by Sir George F. Warner (London, Royal Historical Society, 1921; in-16 de XXIX-283 p.); — *Acts of the Privy Council of England, 1613-1614*, par E. G. Atkinson (London, 1922; in-8 de X-741 p.).

— Le rév. H.-E. Salter a donné deux volumes des *Mediæval archives of the University of Oxford* (Oxford, Historical Society, 1920-1921; in-8 de IX-381 et XIX-385 p.).

— Les cités provinciales de la Grande-Bretagne rivalisent d'ardeur à faire connaître les documents anciens de leurs archives; nous mentionnerons parmi les recueils plus récemment parus : *The Records of*

Digitized by Google

*Dover; The Charters, Record Books and papers of the Corporation*, edit. by J. B. Jones (Dover, 1921; in-8 de IV-210 p.); — *Court Rolls of the Borough of Colchester*, t. I (1310-1352), by I.-H. Jeayes (Colchester, 1921; in-8 de XXXIII-242 p.); — *The City of Sheffield; Descriptive Catalogue of charters... at the Public Reference Library*, by T. W. Hall (Sheffield, 1920; in-8 de XV-279 p.); — *Letters of the fifteenth and sixteenth Centuries from the Archives of Southampton*, edit. by R. C. Anderson (Southampton, 1921; in-8 de XVI-80 p.). — Citons d'autre part le *Catalogue of the seals of the treasury of the Dean and Chapter of Durham*, by C. H. Hunter Blair (Durham, 1921; in-8 de LXXXIII-645 p. et 81 pl.).

**Italie.** — Dans la collection du « Master of Rolls » vient de paraître le tome XXIII, correspondant aux années 1632 à 1636, du *Calendar of State Papers and manuscripts relating to English affairs existing in the archives and collections of Venice and in other libraries in Northern Italy*, edit. by Allen B. Hinds (London, 1922; in-8 de LII-743 p.).

D'autre part, M. A. Twemlow a publié un *Calendar of entries of the papal registers relating te Great Britain and Ireland; Papal letters*, XI (1455-1464), d'après les archives du Vatican (London, 1920; in-8 de XXXI-907 p.).

— Dans les *Atti della R. Accademia di Torino*, t. LIII (1918), A. Luzio a étudié les ressources que peut fournir l'Archivio Gonzaga (de Modène) pour l'histoire d'Angleterre.

**Suisse.** — M. Emil Dürr a tiré des archives de Bâle la matière d'un important recueil de textes pour servir à l'histoire de la Réforme; *Aktensammlung zur Geschichte der Basler Reformation in den Jahren 1519 bis Anfang 1534*, t. I (Basel, 1921; in-4 de XXIV-553 p.).

Digitized by Google

# CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

Un Congrès des Bibliothécaires et des Bibliophiles se tiendra à Paris au printemps de l'année 1923. Il est organisé par l'Association des bibliothécaires français, et s'occupera non seulement de tous les intérêts professionnels des bibliothécaires, mais de toutes les questions de coopération scientifique qui peuvent être discutées entre les nations. Trois sections sont d'ores et déjà prévues : 1° Bibliothèques et bibliothécaires ; 2° Utilisation des bibliothèques et diffusion du livre ; 3° Histoire et art du livre. La cotisation des adhérents est fixée à 25 francs (trésorier : M. l'abbé Marcel Langlois, 150, boulevard Montparnasse, à Paris).

**Allemagne.** — La bibliothèque de la cathédrale de Breslau à la fin du moyen âge a fait l'objet d'une étude de M. Fliegel dans la *Zeitschrift des Vereins für Geschichte Schlesiens*, t. LIII (1919), pp. 84-133 ; — cf. P. Lehmann, dans la *Zeitschrift des Deutschen Vereins für Buchwesen und Schrifttum*, III (1920), p. 39.

— Une importante contribution à l'histoire de la bibliothèque du monastère de Corvey a été donnée par le même P. Lehmann dans les *Abhandlungen der Münchener Akad. der Wissenschaften*, t. XXX (1919), in-4 de 83 p. ; l'auteur a tenté de la reconstituer et a recherché en de nombreux dépôts les manuscrits qui en firent partie ; il a en même temps trouvé un nouveau poème du moine Agius à la bibliothèque de Bâle.

— Dans les *Beitraege zur Geschichte Dortmunds*, t. XXVI (1919), pp. 96-118, Luise von Winterfeld étudie un manuscrit du « Speculum humanæ salvationis » de la bibliothèque de Darmstadt (n° 2505) qui appartient au XIVe siècle.

— L'évangéliaire de Prüm conservé à la Bibliothèque nationale de Berlin (ms. lat. theol. fol. 733) a été consciencieusement étudié par H. Degering dans la Festschrift für A. von Harnack : *Fünfzehn Jahre königliche und Staatsbibliothek* (Berlin, 1921, in-4) ; ce ne serait pas un présent de l'empereur Lothaire (en 852), mais une œuvre de l'école de Tours de la première moitié du IXe siècle ; par contre Degering combat

Digitized by Google

les conclusions de Léopold Delisle sur l'école calligraphique de Tours (cf. *Neues Archiv*, 1922, pp. 135-137).

— Les notes liturgiques du ms. 134 de la bibliothèque de Trèves ont fait l'objet d'observations de Dom de Bruyne dans la *Revue bénédictine*, 1921, pp. 46-52.

— Un manuscrit de Cologne a servi à l'édition de *Morant und Galie*, par E. Kalisch (Bonn, Schrœder, 1921; in-8 de XIX-167 p.).

**Arménie.** — Un manuscrit du Xe siècle conservé à Etchmiazdin a été reproduit par les soins de M. F. Macler : *L'Évangile arménien;* Édition phototypique du ms. n° 229 de la bibliothèque d'Etchmiazdin (Paris, Geuthner, 1920; in-4 de 27 p. et 266 pl.).

— Le catalogue des manuscrits arméniens de l'institut Sanassarian à Erzeroum a paru, par les soins du P. J. Kosian, dans la revue arménienne de Vienne *Handès Amsoreay*, t. XXXV (1921), pp. 173-181, 580-584.

**Belgique.** — Un manuscrit du XVe siècle conservé à Tournai, le « Miroir des Hystoires du Monde », a été décrit avec soin par M. E.-J. Soil de Moriamé dans le *Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique*, 1921, pp. 7-21.

— Sous la direction très avisée de son bibliothécaire en chef M. Paul Bergmans, la bibliothèque de l'Université de Gand a repris la publication de son bulletin des *Nouvelles acquisitions* qui forme un fascicule annuel, bien nourri; elle vient de publier également la 3e édition de son *Catalogue des périodiques* (Gand, 1922; in-8 de IV-103 p.), préparé par M. Goffin, et qui marque une augmentation très sensible sur la précédente édition de 1909.

**Danemark.** — Les manuscrits italiens de la bibliothèque de Copenhague ont été décrits par M. P. Högberg dans les *Études italiennes*, tome II (1920), pp. 85-96 et 154-171; les manuscrits espagnols, par le même, dans la *Revue hispanique* (1919).

**Égypte.** — Au R. P. Hippolyte Delehaye nous sommes redevables du catalogue des manuscrits hagiographiques grecs possédés par la bibliothèque du patriarchat d'Alexandrie au Caire (*Analecta Bollandiana*, XXXIX, 1921, pp. 345-357).

**Espagne.** — M. F. Macler consacre une série d'articles de la *Revue des Études arméniennes*, tome I (1921), pp. 237-272 et 411-417, à la description de manuscrits arméniens ou relatifs aux Arméniens qu'il a vus dans quelques bibliothèques d'Espagne, de Portugal et du sud-est de la France.

— L'activité bibliographique de l'Institut d'Estudis Catalans ne se dément pas, bien au contraire. Le *Buttleti de la Biblioteca de Cata-*

Digitized by Google

*lunya* en est une preuve. S'il a débuté en 1914 par un fascicule modeste, il s'est depuis augmenté dans de notables proportions, et aujourd'hui se présente sous la forme d'importants volumes. Le tome IV, correspondant à l'année 1917 (Barcelona, 1917, in-4), compte 228 + 54 p. (avec pl.), et l'on y trouvera : une importante étude paléographique de P. Pujol y Tubau sur un codex de l'Apocalypse de Beatus conservé à la cathédrale d'Urgel (écriture visigothique, fac-similés); une contribution de Ramón d'Alós à la bibliographie du P. Jaume Caresmar [Prémontré, né en 1717]; des notes inédites d'archives, par J. Mas, sur les anciens typographes établis en Catalogne (1513-1732); la description de quelques manuscrits [ecclésiastiques] conservés à l'église de Morella, par Manuel Beti; de précieux documents d'archives exhumés par A. Duran y Sanpere sur Bernat Martorell, peintre et enlumineur de livres au xv^e siècle (avec 4 pl.); la suite du catalogue des manuscrits appartenant à la Biblioteca de Catalunya, par J. Massó Torrents et J. Rubió Balaguer; la notice d'un manuscrit des poésies de Joan Pujol [Bibl. Mazarine à Paris], par J. Massó Torrents; plusieurs inventaires de livres du xv^e siècle, tirés par A. Duran y Sanpere des archives municipales de Cervera [Cerbère]; quelques nouveaux documents d'archives sur des copistes et imprimeurs de Valence, par J. Sanchis Sivera; le catalogue des plus récentes acquisitions de livres et de manuscrits. — Le tome V, correspondant aux années 1918-1919 (Barcelona, 1920, in-4) compte 309 p., et l'on y trouvera : Les gravures dans les éditions barcelonaises de Pere Malo (+ 1590) et de son fils Paul, par L. C. Viada y Lluch; le P. Jaume Custurer [de Majorque] et le catalogue des œuvres de Ramon Lull, par le p. J.-M. March; Trois impressions liturgiques de Saragosse inconnues, par J. Rubió; Publications périodiques barcelonaises écrites en catalan, entre 1879 et 1898, par P. de Givanel; Les archives du chapitre de Tortosa, par R. d'Alos; La bibliothèque du chapitre de Tortosa, par J. Rubió; Documents du xv^e siècle concernant les communautés des Juifs catalans, par A. Duran y Sanpere; Le manuscrit des Homélies de saint Grégoire, de la cathédrale de Barcelone, par P. Pujol i Tubau [en onciales]; Un manuscrit du « Pugio fidei » de Ramon Marti à la bibliothèque provinciale de Tarragona, par le p. J.-M. March; La carte nautique de Gabriel de Vallseca [de Majorque]; Une boutique de libraire relieur à Palma en 1593, par J. Llabrés i Bernal; Contrat de copie et vente de livres du xiv^e siècle, par P. Pujol; Anciens inventaires de livres extraits des archives de la cathédrale d'Urgel, par le même; et la continuation des articles du précédent volume sur J. Caresmar et sur les manuscrits appartenant à la Biblioteca de Catalunya. Ajoutons que le volume, orné de nombreuses figures, de planches et de fac-similés, se complète par une chronique assez abondante qui reflète tout le mouvement bibliographique catalan, et par un index très copieux.



Digitized by Google

**États-Unis.** — Dans une publication importante sur *L'Architecture aux États-Unis*, de M. J. Gréber (Paris, 1920; 2 vol. in-4 avec 140 pl. et 479 fig.), un chapitre (le IXe) est consacré aux bibliothèques et aux musées. Les architectes européens feront bien de le lire et de le méditer.

**France.** — On devra lire les remarques généralement fort justes qu'a inspirées à MM. G. Fleury et Godefroy la situation des bibliothèques universitaires françaises (*Revue internationale de l'enseignement*, 1920, pp. 212-220); ces auteurs, qui réclament une nouvelle organisation, déplorent à la fois l'insuffisance des crédits, la création d'inutiles commissions, le peu d'entente qui existe avec les bibliothèques municipales, et la présence d'employés mutilés, impropres par conséquent à la besogne qui leur incombe.

— A signaler une édition, par E. A. Lowe, du manuscrit latin 13246 de la Bibliothèque nationale : *The Bobbio Missal; a Gallican Mass-Book* (London, Bradshaw Society, 1920; in-8 de XI-198 p.).

— Dom A. Wilmart étudie, d'autre part, le palimpseste (ff. 296-300) du même missel de Bobbio dans la *Revue bénédictine*, 1921, pp. 1-18.

— A la bibliothèque municipale de Douai on conserve des documents intéressant la mission de M. de Saizieu à Tunis dans les années 1762-1779; ils ont été mis en valeur par M. le col. G. Hannezo (*Revue Tunisienne*, 1921, pp. 80, 143 et 217).

— Les manuscrits hagiographiques de la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier sont décrits et catalogués dans les *Analecta Bollandiana*, t. XXXIV (1921), pp. 229-305, par le R. P. Henri Moretus.

— Une notice historique (1791-1897) sur la bibliothèque municipale d'Agen, par V. Calvet, a paru dans la *Revue de l'Agenais*, 1916, pp. 137-151 et 224-240.

— De M. Vittorio Rossi est à signaler l'érudit travail inséré dans les « Memorie della R. Accademia dei Lincei, Scienze morale », 5e série, t. XVI, 5 (Roma, 1920, in-4 de 40 p.), sur le manuscrit latin 8568 de la Bibliothèque nationale et le texte des « Lettres familières » de Pétrarque.

— En attendant la restauration complète de la bibliothèque de la ville de Reims, partiellement détruite par les obus allemands le 3 mai 1917, et l'édification d'un nouveau bâtiment dont la première pierre a été récemment posée, M. Henri Loriquet, conservateur de la bibliothèque, a voulu en célébrer la réouverture en exposant à la curiosité du public, pendant les mois d'août et de septembre 1921, les principales richesses du dépôt (livres, manuscrits, reliures, gravures) parmi celles qui ont été sauvées du désastre. Un article du Dr Gosset, publié dans l'*Indépendant Rémois*, et à part sous le titre de : *Musée des Beaux-arts de la ville de Reims*; *Manuscrits, livres, reliures; Exposition temporaire* (in-16 de 24 p.), a fait ressortir tout l'intérêt de cette méritoire exhibition.

Digitized by Google

— A M. l'abbé Joseph Sautel revient le mérite d'avoir imprimé pour la première fois un *Catalogue descriptif et imprimé des manuscrits liturgiques de l'église d'Apt* (Carpentras, impr. Batailler, 1921; in-8 de XII-59 p. et 4 pl.), précédé d'une intéressante étude historique et hagiographique de ces manuscrits, dont les plus anciens remontent au XIe siècle, et dont quelques-uns sont d'excellents spécimens de la paléographie provençale. On y rencontre aussi des registres de comptes et revenus, de fondations et d'insinuations de l'église d'Apt (XIVe-XVIIe siècles).

— La relation de la défense de Gênes en avril 1814, écrite par le capitaine Jacquey, a été imprimée par M. Edmond Poupé dans le t. XXXIII du *Bulletin de la Soc. d'études de Draguignan* (1921), d'après le ms. 92 de la bibliothèque de Draguignan.

ALGÉRIE. — Les registres de solde des janissaires, conservés à la Bibliothèque nationale d'Alger, ont fait l'objet d'une importante étude que publie la *Revue africaine*, 1920, pp. 19-46 et 212-260, sous la signature de M. J. Dény.

**Grande-Bretagne**. — Dans l'*English historical Review*, t. XXXVI (1921), pp. 393-419 et 553-570, M. Idris Bell a donné l'indication des bulles de papes originales, dont beaucoup sont inconnues de Jaffé-Lœwenfeld, et qu'il a retrouvées dans les manuscrits du British Museum; elles sont au nombre de 236; la plus ancienne est de l'année 1096, la plus récente de 1480.

— Une Bible enluminée en 1476 par Joseph Ibn Hayyim, dite Bible de Kennicott, appartient à la Bodléienne d'Oxford, et passe pour un chef-d'œuvre; elle a fait l'objet d'une description de R. Vishnitzer dans la *Revue des Études juives*, 1921, tome LXXIII, pp. 161-172 (avec fig.). Le même érudit a montré, dans un article de la *Jewish Quarterly Review*, l'influence exercée par les manuscrits scientifiques (lapidaires, bestiaires, etc.) ornés sur l'enluminure juive du moyen âge.

— Le manuscrit additional 39574 du British Museum a fait l'objet d'une publication que les philologues apprécieront : *The Wheatley manuscript; a collection of middle english Verse and Prose*, edit. by Mabel Day (London, Early English Text Society, 1922; in-8 de XXII-125 p.).

— L'administration de la grande bibliothèque nationale anglaise poursuit la publication des reproductions des plus beaux ou des plus intéressants manuscrits à miniatures : *Schools of Illumination; Repr. from mss. in the British Museum*; Part. III (English), *1300 to 1350* (London, in-4 de 9 p. et 15 pl.).

— La riche bibliothèque du duc de Northumberland, à Alnwick Castle, est explorée avec succès. Qu'on en juge par : *A Catalogue of miniatures, the property of H. G. the Duke of Northumberland*, by

Digitized by Google

J. J. Foster (London, 1921 ; in-8 de XXIV-48 p. et 18 pl.). — Précédemment avait paru : *The Sherbone Missal; Reproductions of full pages and details of ornament from the missal executed between the years 1396 and 1407 for Sherbone Abbey Church*, by J.-A. Herbert (Oxford, Roxburghe Club, 1920; in-8 de 34 p. et 31 pl.).

— L'œuvre de l'*Historical manuscripts Commission* se poursuit de son côté; deux nouveaux volumes ont paru : *Calendar of the mss. of the Marquess of Ormonde preserved at Kilkenny Castle*, VIII (London, 1921; in-8 de IV-460 p.); et *Report of the manuscripts of Allan George Finch, Burley on the Hill*, II (London, 1922; in-8 de XXII-636 p.).

— Le 12 décembre 1920, un incendie criminel a détruit la Free Public Library de Cork, ville d'Irlande comptant 90000 habitants. Manuscrits, incunables, rares ouvrages imprimés en Irlande entre autres ont disparu. Le bibliothécaire James Wilkinson et le Comité ont fait un appel pressant de livres pour reconstituer partiellement leur bibliothèque.

— Pour commémorer le 25e anniversaire de la fondation de la branche gréco-romaine de l'*Egypt Exploration Society*, on a fait au début de l'année 1922 une exposition spéciale, au British Museum, de papyri provenant de Behnesâ (Oxyrhynchus) et de Fayum-el-Kibeh ; le catalogue en a été publié par H.-I. Bell. En même temps paraissait le tome XV des *Oxyrhynchus Papyri* (London, 1922; in-4 de 250 p.).

**Italie.** — Le P. S. Tosti continue dans l'*Archivum franciscanum historicum*, 1920, pp. 586-601, et 1921, pp. 243-258, la description des manuscrits franciscains de la Biblioteca Riccardiana à Florence.

— La bibliothèque du Vatican est entrée en possession de la « Bibliotheca Rossiana », constituée entre 1838 et 1854, transférée en 1855 au collège des Jésuites de Lainz (Autriche), et restée dans ce pays depuis lors ; elle comprend 1195 manuscrits et 2500 incunables; les manuscrits grecs ont été décrits en 1906 dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, les manuscrits médicaux en 1908 dans les *Sitzungsberichte der Akad. Wien*, et M. K. Tietze a étudié de son côté les manuscrits à miniatures.

— Par MM. Alfr. Cauchie et A. Van Hove ont été réunis les *Documents concernant la principauté de Liége (1230-1532), spécialement au début du XVIe siècle, extraits des papiers du cardinal Jérôme Aléandre* (ms. latin 3881 du Vatican et ms. 954 de l'Université de Bologne), tome II (Bruxelles, 1920; in-8 de IV-408 p.).

— A l'occasion des fêtes consacrées à Dante, deux reproductions de manuscrits ont été publiées, l'une par la maison Hoepli : *Il codice trivulziano 1080 della Divina Commedia*, riprodotto in eliocromia (Milano, 1921 ; in-4 de 9 p. et 218 pl.); — l'autre par la maison Olschki : *La Divina Commedia ; Fac-simile del codice landiano* [1336], con prefazione di A. Balsamo et G. Bertoni (Firenze, 1921 ; in-fol. de 28 p. et 220 pl.).

Digitized by Google

— M. Ern. Perels attire l'attention, dans le *Neues Archiv für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. XLIII (1921), pp. 605-609, sur la résurrection de quelques manuscrits disparus de la Biblioteca Vellicelliana.

— Le roi d'Italie a inauguré, au mois d'avril 1922, le « Museo del libro e della miniatura », organisé à Florence par les soins de M. G. Biagi à la Bibliothèque Laurentienne. L'histoire de celle-ci a été retracée dans le *Marzocco* par le distingué érudit, qui rappelle que, créée il y a 504 ans, elle est ouverte au public depuis 351 ans. Il a paru un catalogue de l'exposition par les soins de Filoppo Rossi : *Mostra storica della legatura artistica in palazzo Pitti ; Catalogo* (Firenze, tip. Vallecchi, 1922; in-16 de 256 p. et 24 pl.).

**Pays-Bas.** — Nous sommes un peu en retard pour annoncer l'apparition d'un *Gids voor de Bibliotheek van Amsterdam* (Amsterdam, 1919; in-8 de XXXII-18 + 46 + 72 + 26 + 21 + 4 + 4 + 7 p. avec fig. et pl.), qui renferme, outre une notice du conservateur M. Burger sur l'histoire, les bâtiments et les catalogues, une description très précise des manuscrits (au nombre de 68), des incunables (au nombre de 119), des éditions néerlandaises antérieures à 1540, de la collection Vondel, de la collection Rosenthal, et de tout ce qui constitue la richesse de ce dépôt. Si l'on joint à ce « Guide » les catalogues généraux et spéciaux (droit, médecine, etc.), le catalogue annuel des nouvelles acquisitions (depuis 1878), le catalogue des périodiques, celui des autographes de la collection Diederichs, et ceux des diverses institutions dont les livres sont également conservés à la bibliothèque d'Amsterdam (Séminaire luthérien, Église réformée, Société de géographie, Société des beaux-arts, Société de pharmacie, Société pédagogique, etc.), tous parus depuis cinquante ans, on aura une idée excellente de l'activité qui règne dans ce grand établissement et des services que le public de tout rang et de tout ordre peut en attendre.

**Suisse.** — Un essai de reconstitution de la bibliothèque de l'ancien couvent des Dominicains de Bâle a été tenté par Ph. Schmidt dans la *Basler Zeitschrift für Geschichte*, XVIII (1920), pp. 160-254.

— Un catalogue de la bibliothèque de la cathédrale de Coire en 1457 a été publié par Paul Lehmann dans les *Sitzungsberichte der Münchener Akad. der Wissenschaften*, 1920, n° 4.

— Le sacramentaire de Gélase en traduction alamanique, possédé par la bibliothèque de Saint-Gall (ms. 348), a été édité par le p. K. Mohrberg dans les *Liturgiegeschichtliche Quellen* (Münster, 1918).

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

**Bibliographie de l'histoire d'Allemagne.** — Tout le monde de l'érudition connaît la collection des *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft* fondée autrefois par Jastrow et poursuivie avec le plus grand zèle, grâce à de nombreux collaborateurs, jusqu'en 1914. La guerre mondiale a suspendu la série de ces volumes, comme de beaucoup d'autres publications. Pour combler cette lacune, MM. V. Loewe et M. Stimming ont entrepris une nouvelle série intitulée *Jahresberichte der deutschen Geschichte*, dont le tome Ier (Breslau, Priebatsch, 1920; in-8 de VIII-124 p.) se réfère aux publications de l'année 1918; et le tome II (Breslau, 1921; in-8 de 100 p.) aux publications de l'année 1919. Comme l'indique leur titre, ces volumes se contentent modestement de cataloguer les seuls travaux relatifs à l'histoire d'Allemagne, alors que les anciens « Jahresberichte » avaient la prétention de comprendre l'histoire mondiale. En outre, c'est une simple nomenclature, raisonnée, mais non critique, où l'on a adopté le classement du Dahlmann-Waitz.

**Bibliographie de l'histoire de France.** — Dans le même ordre d'idées va être créé en France, grâce au concours de la Confédération des Sociétés scientifiques françaises, et par les soins de MM. Pierre Caron et Henri Stein, un *Répertoire bibliographique de l'histoire de France* qui paraîtra en un volume bisannuel, sur le modèle de l'ancien « Répertoire de l'histoire moderne et contemporaine », mais s'étendant des temps anciens à 1914. Le premier volume, sous presse, est destiné à faire connaître la production historique de la France et de l'étranger (livres et périodiques) sur l'histoire de France pendant les années 1920 et 1921.

**Bibliographie de l'histoire d'Italie.** — La mort d'Am. Crivellucci a suspendu la publication du précieux *Annuario bibliografico della storia d'Italia*, fondé en 1902. On a quelque espoir de voir un éditeur romain reprendre cet utile instrument de travail. En attendant, on doit se contenter des renseignements bibliographiques et critiques que l'on peut

Digitized by Google

puiser dans la *Rivista di storia d'Italia*, sous la direction éclairée du prof. Rinaudo.

**Histoire du moyen âge.** — M. K. Hampe a consacré un fascicule (VIII) des *Wissenschaftliche Forschungsgeschichte* (Gotha, Perthes, 1922; in-8 de VIII-150 p.) à une étude critique des publications sur l'histoire du moyen-âge parues dans les années 1914-1919.

**Bibliographie de l'histoire tchèque.** — Le Club historique de Prague a fait paraître (Prague, 1922; in-8 de 250 p.) une bibliographie raisonnée des travaux relatifs à l'histoire tchèque parus pendant les années 1915-1919, sous la signature de Jos. Kazimour; c'est un extrait du t. XXVII de la revue *Česky časopis historicky*.

**Bibliographie pharmaceutique.** — Sous le titre de *Terapeutica* paraît depuis août 1920 un organe périodique dont le sous-titre indique suffisamment le programme : *Bollettino bibliografico internazionale di farmacologia clinica*, sous la direction du prof. G.-M. Piccinini (Bologna, Istituto chimico opoterapico, in-8).

**Bibliographie de l'archéologie préhistorique anglaise.** — On la trouve, annuelle, par les soins de T. Sheppard, dans le *Report of British Association*; pour l'année 1920, dans le vol. portant la date de 1921, pp. 499-549.

**Bibliographie américaniste.** — M. P. Rivet a dressé une bibliographie américaniste pour les années 1914-1919 (63 p. in-8) dans le *Journal des Américanistes*, nouv. série, t. XI, daté de 1919.

**Bibliographie de l'Indianisme.** — Une excellente bibliographie sommaire de l'Indianisme a paru, par les soins de M. P. Masson-Oursel, dans la revue *Isis* (Bruxelles, Weissenbruch, 1920), vol. III, n° 2, pp. 171-218. — La littérature bouddhique n'a pas été traitée dans cette publication, car elle a fait l'objet d'une bibliographie non moins recommandable dans la *Buddhistische Litteratur* de Winternitz [Geschichte der indischen Litteratur, II, 1] (Leipzig, 1913).

**Le centenaire de la presse lettone.** — A l'occasion du centenaire de la presse nationale, la Société lettone des gens de lettres a organisé, en mars 1922, dans les locaux du Musée municipal de Riga, une exposition rétrospective de la presse où figuraient de remarquables collections de journaux, de revues et d'éditions rares en langue lettone, généralement peu connues hors du pays. Tous les quotidiens et périodiques lettons se sont entendus pour publier en commun un

Digitized by Google

fascicule spécial qui contient un aperçu rétrospectif des cent années écoulées depuis la création (janvier 1822) du premier journal letton, *Latveesu Avizes*, à Mitau, où paraissait déjà, depuis 1797, une revue lettone sous la direction de Stobbe.

**Bibliographie sociologique.** — *Le guide de l'étudiant en sociologie*, par C. Bouglé et M. Déat (Paris, Garnier, 1921; in-18 de 67 p.) est la première publication du « Centre de Documentation sociale », organisé, grâce à la générosité d'un philanthrope, à l'École Normale supérieure; il constitue un bon instrument de travail élémentaire. Il comporte : 1° une bibliographie sommaire de la sociologie, divisée en cinq parties (générale; domestique et politique; juridique et morale; religieuse; économique); 2° une liste de revues et périodiques de langue française; 3° une liste des principaux centres de documentation sociale à Paris. Il y a forcément des lacunes, que les auteurs justifieraient sans doute au besoin, dans ces diverses listes; le choix est, en effet, en général, très soigneusement fait, et ce *Guide* rendra, sans nul doute, de grands services aux étudiants, et à bien d'autres encore. — G. Bourgin.

**Géographie de la Pologne.** — Dès l'apparition de son tome I, la revue polonaise de géographie, *Przeglad geograficzny* (Varsovie, 1918), a joint à chacun de ses volumes un fascicule à part consacré à la bibliographie courante de la matière.

**Bibliographie polonaise de la guerre.** — Mme Rosa Bailly a dressé le bilan des ouvrages sur la Pologne, parus en langue française de 1914 à 1919, dans *La Pologne politique, économique, littéraire et artistique* (octobre et novembre 1920); cette bibliographie par noms d'auteurs ne comprend pas les dépouillements des revues, ce qui est réellement fâcheux et aurait certes accru l'intérêt qui ressort de son travail, les périodiques ayant joué un rôle considérable en cette matière. Dans le numéro de décembre 1920, le même auteur a joint une bibliographie similaire pour les ouvrages parus en langue anglaise et en langue italienne dans la même période de la guerre.

**Bibliographie liturgique.** — La bibliographie des publications des années 1914-1921 sur la liturgie est répertoriée dans le fasc. I du *Jahrbuch für Liturgiewissenschaft* (Münster, 1921).

**Helps for students of history.** — Aux premiers fascicules de cette collection, dont nous avons donné la liste précédemment (t. XX, pp. 216-218), viennent s'ajouter : G. F. Hill, *Coins and medals*; — H. S. Kingsford, *Seals*; — A. A. Tilley, *The French wars of religion*; — H. G. Aldis, *The University Library Cambridge*.

Digitized by Google

**Bibliographie de la langue d'oc.** — Depuis le mois de juin 1921, le *Bulletin of the New York Public Library* publie mensuellement, par les soins de D. C. Haskell, le dépouillement des périodiques reçus par cette bibliothèque (et des nouvelles acquisitions) au point de vue de la littérature méridionale de la France et de la langue d'oc, ainsi que de l'histoire des régions situées au sud de la ligne Genève-Lyon-La Rochelle ; les meations ainsi recueillies sont classées suivant l'ordre alphabétique des localités.

**L'outillage bibliographique de la Belgique.** — Une communication de M. Eug. Bacha à la Société des bibliophiles de Belgique en 1916 se terminait par cette conclusion, que tout était à faire dans le domaine bibliographique en Belgique. Conclusion inattendue, certes. Dans une lecture faite à la Société des bibliophiles belges (Mons) en 1920, et imprimée sous ce titre : *L'outillage bibliographique de la Belgique* (Mons, Léon Dequesne, 1920 ; in-8 de 78 p.), M. Léon Losseau a relevé le gant. Passant en revue les affirmations de M. Bacha, il n'a pas de peine à démontrer tout ce qu'elles ont d'arbitraire et d'injustifié, et, preuves à l'appui, il donne dans de longues notes infrapaginales l'indication méthodique et précise de tous les travaux bibliographiques publiés en Belgique au cours du XIXe siècle et au début du XXe. Sa brochure est donc un répertoire précieux en même temps qu'une heureuse pensée de réhabilitation.

**Bibliographie tchéco-slovaque.** — L'Institut bibliographique tchéco-slovaque établi près la Bibliothèque de l'Université de Prague publie tous les jeudis un *Bibliograficky Katalog*, méthodique, qui renseigne fort bien sur toute la production du pays. — D'autre part, depuis 1920, paraît à Prague un journal mensuel, *Naše Kniha* (Notre livre), qui joint à quelques renseignements bibliographiques une liste complète de la production littéraire de la Tchéco-Slovaquie ; la première année ont été enregistrés 3572 ouvrages (dont beaucoup d'ailleurs de minime importance) et 577 œuvres musicales. — La bibliothèque nationale de Prague a fait paraître un catalogue des revues et journaux qu'elle reçoit (et pour lesquels aucun dépôt légal n'est prévu) ; le nombre, en 1920, en a été de 2423, dont 1684 en langue tchéco-slovaque.

**Bibliographie croate.** — Une revue mensuelle de bibliographie critique pour toutes les publications et éditions croates a commencé de paraître en 1921 ; l'éditeur est Vl. Prestinic, à Zagreb (Ilica, 30).

**Bibliographie polonaise.** — La revue bibliographique polonaise *Ksiazka*, à Cracovié, après une assez longue interruption, a reparu en

Digitized by Google

1922; mensuelle, elle comprend une partie critique (60 p.) et une partie énumérative (36 p.).

**Bibliographie russe.** — La liste des publications de langue russe, imprimées tant en Russie qu'à l'étranger, se trouve dans le bulletin trimestriel de N. Lunacharsky, *Pechat i revolutiutziia* (Moscou); chaque livraison comprend 240 pages in-8.

— D'autre part l'énumération des 3300 livres et brochures dont l'importation et la vente sont interdits en Russie a fait l'objet d'un volume de V. M. Anderson, *Volnaia russkaia pechat v rossisskoi publichnoi biblioteke* (Petrograd, 1920; in-8 de XXII-330 p.).

**Bibliographie flamande.** — Depuis janvier 1922 se publie sur fiches préparées à Oisterwijk (Pays-Bas) une *Algemeene nederlandsche Bibliographie*, destinée à faire connaître tous les ouvrages publiés dans les Pays-Bas, les Flandres et l'Afrique du Sud en langue néerlandaise (au nombre de 5000 environ par an). Chaque abonné peut les classer à son gré (prix annuel : 30 fl.).

**Bibliographie hongroise.** — Dans une nouvelle revue de langue allemande fondée à Berlin en 1921 et dirigée par Robert Gragger, *Ungarische Jahrbücher*, on trouvera, à la fin de chaque fascicule, l'indication des nouveaux ouvrages publiés en Hongrie sur la politique, les sciences sociales, la philosophie, la littérature, l'histoire, la géographie humaine, etc., ainsi qu'un bon dépouillement systématique des principales revues hongroises.

**Bibliographie de l'est européen.** — A Breslau a été créé, sous les auspices de l'*Ost-Europa Institut* (fondé en 1918), un nouvel organe bibliographique annuel, dont le titre suffit à indiquer la nature et l'objet : *Osteuropäische Bibliographie für das Jahr 1920* (Leipzig, Teubner, 1921; in-8 de VII-51 p.). On y trouve répertoriés pour chaque domaine scientifique les ouvrages nouveaux relatifs à l'est de l'Europe, et classés par pays : Russie, Ukraine, Finlande, Pays Baltiques, Pologne, Tchéco-Slovaquie, États balkaniques.

**En l'honneur de Plantin.** — Le Musée du Livre (Bruxelles) a édité un recueil de *Sept études publiées à l'occasion du 4e centenaire du célèbre imprimeur anversois Christophe Plantin* (1921; in-4 de 126 p. et fig.). On y remarque : L'édition plantinienne des « Annales » de Baronius, par le R. P. Henri Moretus; Plantin relieur, par G. Rudbeck; Visite de Marie de Médicis à l'imprimerie Plantin-Moretus, par M. de Backer; Les artistes collaborateurs de Plantin, par A. J. Delen.

— Signalons aussi l'écho des fêtes d'Anvers : *Fêtes données en 1920 à*

Digitized by Google

*Anvers et à Tours à l'occasion du 4e centenaire de la naissance de Christophe Plantin ; Discours et séances* (Anvers, Buschmann, 1920 ; in-4 de 92 p. et pl.).

**Anciennes papeteries.** — M. Justin de Pas signale (*Bulletin de la Soc. des antiquaires de la Morinie*, n° 258, 1921, pp. 617-619) un texte de l'année 1473 qui permet d'affirmer l'existence d'une fabrique de papier en la paroisse de Hallines, dans la vallée de l'Aa, non loin de Saint-Omer ; il en sortait, d'après une seconde mention en 1569, du « papier gris médiocre ».

**La fin du papier à la forme.** — C'est aux moulins de Valeyre, près d'Ambert (Puy-de-Dôme), que M. Marius Audin est allé rendre visite au dernier représentant de la fabrication du papier à la forme, le sieur Joubert : minuscule industrie qui ne tardera pas à disparaître et qu'il était curieux de décrire avec toute la science d'un spécialiste ; c'est ce qu'il a fait dans le fascicule 4 de ses *Causeries typographiques* (Lyon, impr. Audin, 1921 ; in-4 de 15 p. et 8 pl.). En une longue journée, on fabrique au « moulin Joubert » cinq ou six rames à peine de pur chiffon, sur lequel d'ailleurs a été imprimée cette brochure — véritable curiosité — et dont le filigrane est le mot même « pur chiffon ». Notez que, à tort et à raison, Ambert passe pour être le centre des plus anciens établissements papetiers de France au XIIIe siècle, et vous jugerez de l'intérêt qu'il y avait à fixer le souvenir du dernier survivant par la plume et par la photographie.

**Les « caractères de civilité » de Granjon.** — Tous les amateurs de livres anciens connaissent les matrices de caractères d'imprimerie dits de civilité, fondus à Lyon par Robert Granjon en 1556 et employés dans ses éditions dès l'année suivante. La divulgation de ces charmants caractères dans les Pays-Bas comme en France fut grande, et Christophe Plantin lui en commanda, qu'on peut voir aujourd'hui encore dans la célèbre maison d'Anvers. Sur les relations du fondeur et du typographe, on lira avec fruit la brochure de MM. Maurits Sabbe et Marius Audin : *Les caractères de civilité de Robert Granjon et les imprimeurs flamands* (Lyon, impr. Audin, 1921 ; in-4 de 24 p. et fig. ; extr. de la *Revue du Lyonnais*).

**Catalogues d'anciennes bibliothèques.** — M. Paul Lehmann, après Gottlieb, s'applique à rechercher tous les anciens catalogues de bibliothèques allemandes du moyen-âge. Après avoir consacré un premier volume à celles des évêchés de Constance et de Coire [1], il a retrouvé un

1. *Mittelalterliche Bibliothekskataloge*, I (Die Bistümer Konstanz und Chur). München, Beck, 1918 ; in-8 de XVII-599 p. et carte. [Publication de l'Académie des sciences de Bavière.]

Digitized by Google

inventaire de la bibliothèque du chapitre de Coire, qu'il a publié dans les *Sitzungsberichte der Akad. der Wissenschaften in München*, sous le titre : *Ein Bücherverzeichnis der Dombibliothek von Chur aus dem Jahre 1457* (München, Franz, 1920; in-8 de 22 p.).

— Le même érudit a condensé en quelques pages de l'*Historische Vierteljahrschrift*, t. XIX (1920), pp. 237-246, à propos des collections et dons de livres de Charlemagne, des observations et des critiques à l'article de Dom Leclercq sur le même sujet dans le *Dictionnaire d'archéologie religieuse*, t. XXV, pp. 698 à 703.

— Dans la *Revue des études juives*, 1921, tome LXXII, pp. 163-183, Jacob Mann publie des listes de livres provenant de la Gueniza (collection Taylor-Schlechter à Cambridge), et insiste sur l'importance des catalogues de livres anciens pour l'histoire de la littérature hébraïque du moyen âge, en ajoutant quelques données nouvelles à l'énumération faite jadis par S. Poznanski (*Zeitschrift für hebräische Bibliographie*, XII, 1908).

**Publications de la « Bibliographical Society ».** — Sous le titre de « Supplément » aux *Transactions of the Bibliographical Society*, ont été imprimées naguère deux brochures dont les titres sont : *List of manuscripts formerly owned by Dr John Dee*, avec préface et annotations de M. J. James (London, 1921; in-16 de 40 p.); et *The Spanish books in the Library of Samuel Pepys*, by S. Gasclee (London, 1921; in-16 de 49 p.).

**Imprimerie politique de la Suisse italienne.** — Dans un très curieux ouvrage de *Gli esuli italiani nella Svizzera* (Milano, R. Caddeo, 1921; in-18 de XVI-175 p.), M. R. Manzoni fournit des renseignements fort intéressants sur les origines de la « Tipografia della Svizzera italiana », d'où, sous des dates et des indications d'origine souvent imaginaire, sont sorties tant d'œuvres essentielles pour la formation des idées politiques italiennes et le développement du *Risorgimento*. Possédée par le patriote Giacomo Ciani, dirigée par le philosophe Passerini, cette imprimerie a, dans l'histoire de la pensée démocratique italienne et internationale, autant d'importance que celle de Capologo. — Georges BOURGIN.

**Histoire de l'Imprimerie.** — Les impressions hébraïques de Moravie, et celles de Homburg (Hesse) et de Rödelheim au XVIIIe siècle ont été cataloguées en 1918 dans la *Zeitschrift für hebräische Bibliographie*.

— M. K. Haebler a terminé par un volume de supplément son répertoire bibliographique : *Typen-repertorium der Wiegendrucke*, IV (Leipzig, Harrassowitz, 1922; in-8 de XII-196 p. et pl.).

— Une contribution à l'histoire de l'imprimerie à Moulins nous est

Digitized by Google

apportée par M. Claude Mosnier : *Notice sur le premier livre imprimé à Moulins en 1607, suivie de quelques mots sur l'Édition de la coutume du Bourbonnais de 1638* (Paris, impr. Gomel-Pottier, 1921; in-8 de 13 p.). Ce volume de 1607, ignoré jusqu'ici, et vraisemblablement le premier livre sorti des presses de Pierre Vernoy à Moulins, est « Le Coustumier du pays et duché de Bourbonnois ».

**Questions techniques de typographie.** — Le *Bulletin officiel de l'Union syndicale des maîtres imprimeurs* a inséré en avril 1922 un article réclamant la simplification de certains usages dans les règles habituelles de la typographie, et notamment celles-ci, répétées par les livres techniques :

1°) Lorsque le guillemet s'ouvre après un signe de ponctuation quelconque, le signe de ponctuation qui doit clore la citation se met intérieurement avant le guillemet final;

2°) Dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsque le guillemet qui ouvre n'est pas précédé d'un signe de ponctuation, ce qui a lieu dans le discours indirect ou lorsque la phrase est incomplète, le signe de ponctuation qui la termine se rejette après le guillemet.

3°) Si le ou les mots compris entre parenthèses interrompent ou modifient la phrase qui les précèdent, on rejette la ponctuation après la deuxième parenthèse;

4°) Lorsque la phrase est terminée, la ponctuation se met devant la parenthèse, à moins que les mots entre parenthèses ne soient que la mention complémentaire d'une indication contenue dans le texte.

L'auteur de l'article estime qu'il serait beaucoup plus simple d'adopter une règle unique, conforme à l'esthétique et au bon sens. Je lui répondrai que la réalisation de son désir aboutirait au contraire à un non-sens, et que les manuels incriminés ont au contraire le bon droit pour eux. Il n'y a là ni fantaisie, ni chinoiserie, mais une règle de logique contre laquelle il serait inopportun de s'insurger.

**Publications de la Library of Congress.** — Ont paru : *Select list of references on economic reconstruction*, by H. B. Meyer (Washington, 1919; in-8 de 47 p.); — *List of references on the Monroe doctrine*, by H. B. Meyer (W., 1919; in-8 de 122 p.); — *List of references on Shipping and Shipbuilding*, by H. B. Meyer (W., 1919; in-8 de 303 p.); — *List of references on the treaty-making power*, by H. B. Meyer (W., 1920; in-8 de 219 p.); — *A list of American doctoral dissertations printed in 1917*, by K. Jacobs (W., 1921; in-8 de 294 p.); — *A list of American doctoral dissertations printed in 1919*, by M. W. Mac Nair (W., 1921; in-8 de 167 p.); — et le tome IV de *A List of geographical Atlases in the Library of Congress*, by Ph. Lee Phillips (W., 1920; in-8 de CLXIV-639 p.).

---

Digitized by Google

# COMPTES RENDUS & LIVRES NOUVEAUX

## REVUES SPÉCIALES

1. — Revue des Bibliothèques (1921; janv.-déc.) : Ed. Rahir, La bibliothèque James de Rothschild et son catalogue; — Ph. Lauer, Pièces concernant la bibliothèque du roi du xv^e au xviii^e siècle; — J. Nève, Les éditions gothiques des sermons de Michel Menot; — L. Barrau-Dihigo, Note sur le Codex de Meye; — Ch. Beaulieux, Catalogue des livres du xvi^e siècle (1501-1550) de la bibliothèque de l'Université de Paris [suite]; — M. Esposito, Inventaire des anciens manuscrits français des bibliothèques de Dublin; — A. Sauer, Vie d'Édouard Sauer, archiviste du département de la Moselle (1819-1913); — E. Wickersheimer, Catalogue des livres légués par Jean Protzer à l'hôpital du Saint-Esprit de Nördlingen (1528).

— Revue des Bibliothèques (1922; janv.-juin) : Henri Lemaitre, La nouvelle loi belge sur les bibliothèques publiques; — Ph. Renouard, Imprimeurs parisiens de 1470 à la fin du xvi^e siècle; Supplément; — M. Cauchie, Le poète Jean Dupin, émule et continuateur de Loret; — R. Doré, Bibliographie des « Livres jaunes » à la date du 1^er janvier 1922; — E. Jovy, Le testament d'un médecin connu et apprécié de Pascal (Antoine Menjot).

2. — Magyar Könyvszemle (1920-21) : P. Gulyas, La bibliothéconomie des communistes; — Ed. Hoffmann, Le livre d'heures de Lodovico Gonzaga au Musée des arts appliqués; — E. Sági, Bibliographie des dictionnaires et des grammaires hongrois; — L. Gopcsa, La littérature sténographique hongroise de 1800 à 1920.

3. — Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos (1921) : E. Pacheco y de Leiva, Grave error politico de Carlos I haciendo la boda de Felipe II con doña Maria reina de Inglaterra; — A. Gonzalez Palencia, Fragmentos de l'Archivo particular de Antonio Pérez, secretario de Felipe II [suite]; — Guia historica y descriptiva de los Archivos, Bibliotecas y Museos arqueológicos de España [suite]; — A. Garcia Rives, clases sociales en León y Castilla, siglos x-xiii [fin]; — C. Viñas Mey, Una pagina para la historia del helenismo en España; — V. Castañeda,

Digitized by Google

Relaciones geográficas, topográficas y históricas del Reino de Valencia [suite]; — Catálogo de sellos españoles de la Edad media del Archivo histórico nacional [suite]; — E. Egea Abelenda, Sobre « la Galatea » de Miguel de Cervantes; — M. Alcocer, Criptografia española.

4. — Het Boek (okt.-dec. 1921) : E. Bendikson, De Huntington-Library en een nederlandsch-engelsch nieuwsbericht van 1591; — J. Hintzen, Handschrift 252 der Utrechtsche Universiteits-bibliotheek (Nicolaus de Lyra); — P. Hagen, Ein bisher unbekannter Niederländischer Wiegendruck [Lubecker Stadtbibliothek]; — E. Kronenberg, Frans Sonderdanck, drukker te Delft en te Leiden in de 16e eeuw; — C. P. Burger, Een bundel nieuwjaarsdichten van de gereformeerde school te Antwerpen; — M. Sabbe, In-en uitvoerrechten op boeken en papier gedurende de 17e en 18e eeuw in Zuid-Nederland; — C. P. Burger, De opleiding van wetenschappelijke Bibliotheek-ambtenaren; — D. De Kok, De zegen van S. Clara in het Oud-Nederlandsch; — A. van Schelver, Werken van Marten Micron; — C. Burger, Een anti-Roomsch Pamflet van 1564; — E. Wiersum, Een zeldzome Rotterdamsche druk; — B. J. Stokvis, Supplement Bibliographie van Deyssel.

5. — Nordisk Tidskrift för Bok-och Biblioteksväsen (1921, n° 1) : I. Collijn, Det äldsta svenska politiska trycket (1503); — L. Nielsen, Danmarks äldste trykte Lovsamlinger; — P. Hierta, Den äldsta svenska almanackan för ar 1585; — (nos 2-3) : G. Rudbeck, Några äldre svenska bokägaremärken; — L. Samzelius, Kronologisk gruppuppställning i våra offentliga bibliotek; — S. Larsen, Om konserveringen af Haandskrifter og Arkivalia i Kjœbenhavns Universitetsbibliotek og Arkiv; — I. Collijn, Catechesis graeca christianorum (Stockholm 1584); den antagligen äldsta i Sverige tryckta grekiska boken; — O. Granberg, Huru det såg ut i Kungl. Biblioteket två år före Stockholm slotts brand; — E. Joergensen, Friederich Lindenbrogs Forhold til en Gruppe Haandskrifter i det Kgl. Bibliotek; — (n° 4) : L. Nielsen, Tycho Brahes Bogtrykkeri paa Hveen; — A. Grape, Om Schefferi Sciagraphia juris naturæ; — J. M. Hulth, Upsala Universitets historia [300 årsjubileum]; — J. Samzelius, Nordisk bibliografisk litteratur under år 1919.

6. — Zentralblatt für Bibliothekswesen (1920) : G. Leyh, Die Gesetze der Universitätsbibliothek zu Göttingen (1761); — A. Schulze, Zur Frage der deutschen Nationalbibliothek; — G. Weil, Die orientalische Abteilung der preussischen Staatsbibliothek; — H. Praesent, Die Kartensammlung der deutschen Bücherei und ihr systematischer Katalog; — F. Herrmann, Verkauf von Handschriften aus Arnsberg nach Maulbronn im Jahre 1439; — J. Husung, Zum Philobiblon des Richard de Bury; — E. P. Goldschmidt, Eine Handschrift von Wenzeslaus

Digitized by Google

Brack; — K. von Stockmayer, Die Zukunft der deutschen Kriegssammlungen; — R. Sillib, David Hoeschels Beziehungen zur Heidelbérger Palatina; — L. Pfandl, Der Lastanosa-Katalog; — M. Perlbach, Eine historisch-politische Zeitschrift vor 200 Jahren (1711).

— ZENTRALBLATT FÜR BIBLIOTHEKSWESEN (1921) : G. H. Müller, Die Einheit des bibliothekarischen Berufs; — K. Schottenloher, Beitraege zur Bücherkunde der Reformationszeit [G. J. Lobmeyer von Würzburg]; — A. Predeek, Zur Organisation des wissenschaftlichen Dienstes an den preussischen Bibliotheken; — G. Abb, Die Lehniner Handschriften der Staatsbibliothek zu Berlin; — O. Clemen, Autographen aus der Reformationszeit in Kestnermuseum in Hannover; — H. Schleimer, Zu Mathaeus Cerdonis de Windischgraetz; — A. Meyer, Probleme des Realkatalogs; — G. Prausnitz, Eine Bilderhandschrift des XIII Jahrhunderts in Univ.-Bibliothek Breslau [Apokalypse]; — O. Clemen, Handschriften und Bücher aus dem Besitze K. von Barths in der Zwickauer Ratschulbibibliothek; — J. Rest, Zur Technik des Leihverkehrs zwischen den deutschen Bibliotheken.

— ZENTRALBLATT FÜR BIBLIOTHEKWSESEN (1922) : T. Schnurre, Ludwig Uhland und die Bibliotheken; — J. Rest, Die aelteste Geschichte der Freiburger Universitätsbibliothek; — E. Anemüller, Der Brand der Lippischen Landesbibliothek in Detmold; — O. Clemen, Versteckte mittelalterliche Literatur; — Zobel von Zabeltitz, Studie zu einem kirchlichen Kalenderblatt des Bistums Meissen (1505); — E. Crous, Gesamtverzeichnis der Wiegendrucke; — W. Polthier, Die Odebrechtsche Familienbibliothek auf der Univ.-Bibliothek zu Greifswald; — K. Preisendanz, Zur Richenthalhandschrift; — J. Joachim, Eccardus Albertus; — H. Menhardt, Die Handschriftensammlung des bischöflichen Bibliothek in Klagenfurt; — H. Husung, Eine neue Philobiblon-Ausgabe [v. Axel Nelson]; — H. Füchsel, Entwurf einer Verwaltungsordnung für deutsche Universitätsbibliotheken; — M. Burger, Die Pflichstücke nach dem neuen österreichischen Pressgesetz; — O. Clemen, Handschriftliche Einträge in Bücher der Zwickauer Ratsschulbibliothek; — G. Zedler, Ein kritischer Vergleich der preussischen und bayrischen Ordnungsregeln für den alphabetischen Verfasser-Katalog; — G. Abb, Die ehemalige Franziskanerbibliothek in Brandenburg; — C. Kaulfuss-Diesch, Maupertuisiana.

Digitized by Google

# COMPTES RENDUS

**Les sources de l'histoire des territoires rhénans de 1792 à 1814 dans les archives rhénanes et à Paris**, par Charles Schmidt, avec la collaboration de J. Estienne, J. de Font-Réaulx, J. de Pange, A. Pfeiffer, G. Ritter. Paris, Rieder, 1921; in-8 de [IV-]II-323 p. et carte.

Comme l'écrit M. Ch.-V. Langlois dans la préface de ce livre, « les circonstances ont donné récemment à la période française de l'histoire des territoires rhénans, de 1792 à 1814, un intérêt imprévu; or les sources de cette histoire sont, en grande partie, dans les archives locales de ces pays et à Paris ». C'est ce qui a décidé le gouvernement français à désigner, presque aussitôt après l'armistice, des archivistes capables d'explorer avec fruit ce nouveau champ de recherches. La mission confiée à M. Charles Schmidt, — le meilleur choix à tous égards que l'on pût faire, — et à ses collaborateurs devait comprendre les dépôts de Coblence, de Trèves, de Düsseldorf, de Mayence[1], de Darmstadt, de Wiesbaden et de Spire. Il a assumé la tâche de coordonner les travaux d'inventaire sommaire accomplis dans ces différents centres, de faire un travail analogue pour les fonds des Archives nationales et des autres dépôts d'archives parisiens, enfin de résumer en une introduction très nourrie l'histoire des transformations successives de l'administration des territoires qui ont formé pendant quelques années les quatre départements rhénans de la Sarre, de Mont-Tonnerre, de Rhin-et-Moselle et de la Roër.

Si les archivistes allemands avaient déjà fait connaître par différentes publications, non homogènes d'ailleurs, l'ensemble des fonds dont ils ont la garde, — par exemple Ausfeld pour Coblence, Ilgen pour Düsseldorf, Pfeiffer pour Spire, — ils ne s'étaient généralement pas attachés à étudier plus particulièrement les papiers du régime français, et les avaient toujours traités accessoirement. C'est donc, sauf exception, un instrument de travail entièrement nouveau qui nous est offert et qui facilitera beaucoup les recherches. Bien entendu, ces inventaires suivent l'ordre de classement établi et leurs auteurs se sont contentés de signaler les déficits constatés au cours de leurs investigations. Ils n'ont eu qu'à se louer d'ailleurs de l'accueil qui leur a été fait partout, et des facilités qui leur ont été octroyées pour l'accomplissement de leur tâche. H. S.

1. M. J. Estienne a déjà publié un volume de textes réunis pendant son séjour à Mayence : *Lettres de la municipalité de Mayence aux commissaires du gouvernement dans les nouveaux départements de la rive gauche du Rhin*, germinal an VI à thermidor an VIII (Paris, Rieder, 1920; in-8 de XXIV-154 p.).



Digitized by Google

**Bibliothèque du Musée Calvet d'Avignon ; catalogue des ouvrages concernant Avignon et le département de Vaucluse** (fonds Requien, Massilian, Moutte, Chambaud et divers). Tome Ier. Avignon, Seguin, 1912-1921 ; in-8 de XVI p. et 1110 col.

Aux collections locales dont il existe des catalogues imprimés, il conviendra désormais d'ajouter celle de la bibliothèque du Musée Calvet à Avignon. Cette collection a été presque entièrement constituée par des libéralités particulières, celles d'Esprit Requien (1788-1851), du chanoine Massilian (1721, † ap. 1800), de Victor Chambaud († 1849); elle est aussi riche pour la période ancienne que pour la partie révolutionnaire ; elle a été poursuivie de nos jours par des apports successifs et forme un ensemble de première importance.

Imprimé avant 1914 (sauf la table), le présent catalogue ne comprend naturellement aucun ouvrage postérieur à 1912. Il se présente avec un classement alphabétique des noms d'auteurs et des anonymes et comprend environ 5000 livres ou brochures. Dans un second volume apparaitront les actes et documents administratifs, publications périodiques et de collectivité, factums et pièces judiciaires, etc. La cote de chaque ouvrage (plusieurs sont en double ou multiple exemplaire) est soigneusement indiquée. Une table générale par noms de localités et par matières facilite singulièrement les recherches.

Commencé par M. Labande, le travail a été mené à bonne fin par M. J. Girard, son successeur à la direction de la bibliothèque du Musée Calvet, avec la collaboration de ses auxiliaires MM. Lucien Gap et Louis Binon. Dans la mesure où chacun d'eux y a participé, il a droit à nos meilleures félicitations. C'est un excellent et précieux instrument de travail. H. S.

---

**Ville de Sélestat ; Catalogue général de la Bibliothèque municipale ;** 1re série (Les livres imprimés). 1re partie : Les Alsatiques, par J. Walter. Colmar, Soc. d'édit. Alsatia, 1920; in-8 de x-329 p.

Il convient de féliciter le Conseil municipal de Sélestat d'avoir voté en 1919 l'impression du catalogue de sa belle bibliothèque, et le zélé bibliothécaire-archiviste d'avoir mené à bonne fin la première partie de son travail. Le premier volume a réservé tout l'honneur aux Alsatiques et il faut l'approuver. Si Mulhouse et Strasbourg l'ont déjà précédé dans cette voie, la collection de Sélestat, due en grande partie à la générosité d'Antoine Dorlan, méritait elle aussi d'être connue, car elle est considérable. De plus on doit remercier M. l'abbé Jos. Walter d'avoir songé (ce qui a été tenté déjà ailleurs) à comprendre dans son catalogue d'alsatiques les principaux travaux d'histoire locale publiés dans les revues alsaciennes, anciennes et modernes, de langue française et de langue allemande : ces travaux y sont placés à leur rang, dans le cha-

Digitized by Google

pitre dont ils traitent, au même titre que les livres ou brochures. Le classement est très rationnel; il manque assurément un index alphabétique des noms d'auteurs, qui permettrait de retrouver au plus vite tout ce que la bibliothèque de Sélestat compte de travaux signés par un Mossmann, un Hanauer, un Ingold, un Pfister; mais sans doute M. l'abbé Walter se réserve de le donner lors de l'achèvement du catalogue, qui, selon ses prévisions, aura de notables proportions. Nous ne pouvons que joindre nos encouragements à nos remerciements.

H. S.

---

**Biblioteca de la Exema. Diputación de Vizcaya**; Ensayo de un Catálogo de la Sección Vascongada, por Dario de Arreitio. Autores. Bilbao, J.-J. Rochelt, 1919; in-4 de 455 p.

La section « basque » de la Bibliothèque de la Diputación de Vizcaya, à Bilbao, a pour origine la donation faite par les héritiers de D. Fidel de Sagarminaga d'une riche collection de livres. Elle comprend l'histoire locale et la biographie des personnages qui ont honoré le pays.

Non content de collectionner, l'excellent bibliothécaire D. Dario de Areitio a voulu faire connaître au public les richesses de son dépôt et il a entrepris d'en imprimer le catalogue. C'est un ensemble de près de 2000 volumes et brochures, classés par ordre alphabétique d'auteurs, qui forme ce premier volume, digne d'être placé sur les rayons des bibliothèques de travail à côté de la « Bibliographie de la langue basque » de Julien Vinson, du « Catálogo de obras euskaras » de G. de Sorarrain, et de la « Biblioteca del Bascófilo » d'Allende Salazar. Ce n'est pas à dire que la collection de Bilbao contienne toute la production littéraire basque, — je crois notamment que certains livres souvent réédités n'apparaissent pas dans leur ensemble et que les œuvres publiées en France en langue basque sont loin d'y être au complet, — mais j'y ai reconnu, en feuilletant ce catalogue, beaucoup de livres rares (voir les mots *Fueros*, *Ordenanzas*, *Quaderno*, etc.), de nombreuses publications officielles, et les noms d'auteurs basques réputés tels que B. de Echave, C. de Echegaray, P. de Egaña, Espinosa y Malo, S. de Goicoechea, P. de Gorosabel, G. de Henao, Firmin Herran, Iturriza y Zabala, E. Jaime de Labayru, M. de Larramendi, J. J. de Landazuri y Romarate, J. H. de Ozaeta y Gallaiztegui, L. de Salazar y Castro, Antonio de Trueba, pour n'en citer que quelques-uns.

H. S.

---

**Uppsala Universitets Biblioteks Minnesskrift 1621-1921**; med Bidrag av Bibliotekets Forna och nuvarande Tjänstemän. Uppsala, Almquist och Wiksell, 1921; in-8 de x-622 p. et fig.

Remarquable et luxueuse publication, destinée à commémorer le troisième centenaire de la fondation de la bibliothèque de l'Université

Digitized by Google

d'Upsal. Nous donnons ci-après la liste des plus importants articles dont elle est formée :

1° Biographies des directeurs de la bibliothèque depuis Laurent Tolfstad, le premier, jusqu'au vénérable Claes Annerstedt, auteur de l'article, et à son successeur actuel J. M. Hulth (la plupart sont accompagnées de portraits) ;

2° Catalogue descriptif des manuscrits allemands du moyen-âge de la bibliothèque, par Erik Rooth (pp. 40-96) ;

3° Notice très approfondie sur Paul Grijs, premier imprimeur d'Upsal (1510-1519), par Isak Collijn (avec nombreux fac-similés et description des impressions connues);

4° Étude littéraire sur le « Gensvar » de Peder Swart (1558), qui est une sérieuse contribution à la littérature politique suédoise du XVIe siècle, par Axel Nelson;

5° Description d'un livre unique néerlandais de la bibliothèque, appartenant au temps de la Réformation aux Pays-Ras (*Antechrist*), sans doute sorti des presses de Paffraet à Deventer, et ayant appartenu au collège des Jésuites de Riga, par Elof Colliander (avec fac-similés);

6° Recherches sur un amateur de livres suédois du temps des Vasa, Hogenskild Bielke et sa bibliothèque, par O. Walde (pp. 193-267);

7° Étude sur une édition rarissime, peut-être unique, du Roman de la Rose (Paris, G. Eustace, v. 1500), existant à la bibliothèque d'Upsal, par Paul Högberg (article en français, avec observations intéressantes sur la carrière de Guillaume Eustace, et un essai de liste chronologique de ses publications et de celles de son contemporain Nicolas Desprez);

8° Les recueils manuscrits de Sophie-Éléonore Rosenhane appartenant à la même bibliothèque, par Eugène Lewenhaupt;

9° Les écrits de Georg Stiernhielm et sa place dans la littérature suédoise, par Harald J. Heyman;

10° Questions de préséance à l'Université d'Upsal, par Aksel Andersson;

11° Les ex-libris de la bibliothèque d'Upsal, par Gustaf Rudbeck;

12° Les collections de Björkholm (archives de la maison de Döbeln) à la bibliothèque d'Upsal, par Ernest von Döbeln;

13° Notice sur un manuscrit original de Linné, par J.-M. Hulth;

14° Les relations d'échanges à la bibliothèque d'Upsal, par Samuel E. Bring;

15° Un bienfaiteur de la bibliothèque d'Upsal au XVIIIe siècle [J. H. Lidén], par H. Lundgren;

16° Recherches sur l'histoire des collections de manuscrits scandinaves de la même bibliothèque, par Sven Agren;

17° Étude bibliographique sur les papiers et les travaux de Jonas Hallenberg, par A. B. Carlsson;

18° Les cartes étrangères à la bibliothèque d'Upsal, par N.-E. Taube;

Digitized by Google

19° La littérature islandaise à la bibliothèque d'Upsal, par A.-H. Uggla (bibliographie remontant à 1540 et s'arrêtant à 1749, avec fac-similés);

20° La collection de dessins de l'Université d'Upsal, par Gunmar Ekholm (avec fig.);

21° Les collections de journaux étrangers de la bibliothèque d'Upsal, par Jonas L. Samzelius;

22° Bibliographie des thèses soutenues depuis 1890 [avec supplément à Josephson pour la période antérieure], par C.-W. Stjernberg.

Bel et brillant ensemble, dû à la collaboration de tous les fonctionnaires de la bibliothèque d'Upsal et de quelques autres qui se sont joints à eux en vue de cette commémoration. L'effort a été productif et le résultat acquis est tout à l'honneur de la célèbre Université. Le volume s'ouvre par une fort belle reproduction d'un portrait de Gustave-Adolphe, peinture d'un maître hollandais qui appartient à l'Université. H. S.

---

**Bibliografía de la Historia de España**; Catálogo metódico y cronológico de las fuentes y obras principales relativas a la Historia de España desde los origenes hasta nuestros dias, por Rafael Ballester. Barcelona, Sociedad general de publicaciones, 1921; in-8 de xvi-299 p. — Prix : 7 pes. 50.

En 1919 D. Benito Sánchez Alonso a publié un important volume : *Fuentes de la Historia Española* (in-8 de xxiv-448 p.), qui peut dans une certaine mesure être comparé aux travaux français de Molinier-Hauser-André [1]. Aujourd'hui, voici une autre publication consacrée à la bibliographie de l'histoire d'Espagne, et dont le plan est très voisin du Monod et du Pirenne (elle est dédiée à ce dernier). Ce sont donc deux œuvres qui se complètent sans se concurrencer, et toutes deux de valeur. Après avoir longtemps attendu, on est abondamment renseigné désormais sur la littérature historique rétrospective de la grande nation qui a joué un rôle capital dans l'histoire du monde. Souhaitons que le volume de M. le professeur Ballester ait, à l'étranger comme dans son propre pays, le succès qu'il mérite. Il est clair, bien disposé, assez correctement imprimé sur bon papier, muni d'un satisfaisant index, pratique et facile à consulter ; et l'auteur est très maître de son sujet.

Voici, d'après la table des matières, ses principales divisions : 1re partie : Collections et ouvrages généraux (Sciences auxiliaires ; Sources ; Histoires générales de seconde main, par régions, puis par matières, y compris l'histoire littéraire, le droit et l'histoire de l'art ; Publications périodiques, générales puis régionales). 2e partie : Histoires par époques [2].

1. Il compte 6783 numéros, avec tables très détaillées. Les omissions y sont assez rares.

2. Dans cette 2e partie, lorsque M. Ballester s'est rencontré avec M. Sanchez Alonso, il s'est sagement contenté de renvoyer à la publication de ce der-

Digitized by Google

Pour un certain nombre d'ouvrages, M. Ballester ne s'est pas contenté d'en transcrire les titres ; il a cru bon de donner quelques détails sur leur composition, ou de fournir un supplément d'information dont on lui saura gré. Bien que l'on y puisse relever quelques travaux qui pouvaient être mentionnés, je dois reconnaître que la bibliographie française lui est très familière, et il me répondra sans doute que devant se borner à un choix, il a dû, à son grand regret, se résigner à se voir reprocher certaines omissions. On les lui pardonnera aisément. Mais, puisque sa bibliographie comporte 1400 articles numérotés, pourquoi l'index renvoie-t-il aux pages et non à ces numéros ? H. S.

---

**Bibliographie lyonnaise ; ouvrage comprenant : 1°) un Répertoire alphabétique des Lyonnais dignes de mémoire ; Biographie et bibliographie des personnages appartenant aux provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bresse et au département du Rhône ; 2°) une Bibliographie géographique des localités de cette région. Tome 1er (A-Bia), par l'abbé Jean-Baptiste Martin. Lyon, chez l'auteur, rue Saint-Jean, 30 [Mâcon, impr. Protat], 1922 ; in-8 de xiv-353 p. avec une carte.**

Ce long titre nous dispense d'exposer quelle a été la pensée de l'auteur en composant cet ouvrage. Il a fallu le zèle et la persévérance de M. l'abbé Martin, qui nous a habitués à de grandes initiatives et ne recule devant aucune difficulté, pour entreprendre une bibliographie de cette nature, qui laisse bien loin derrière elle les travaux de ses prédécesseurs, entre autres celui de Péricaud et Bréghot du Lut, paru en 1839. M. l'abbé Martin n'a négligé aucun auteur contemporain, même vivant en 1921. Et aux écrivains ou personnages lyonnais qu'il a jugés dignes de figurer dans son dictionnaire, il a ajouté les auteurs nés en dehors de la province mais qui y ont fait un séjour plus ou moins prolongé, même ceux, en petit nombre, qui, sans y avoir séjourné, ont écrit sur quelque matière d'histoire lyonnaise. Enfin, l'auteur a pris pour limite de ses recherches l'ancien *pagus major lugdunensis* pour la partie antérieure à la Révolution, et les limites même du département du Rhône pour la période moderne. Les notices sont aussi sobres que possible : une fonction ou une qualité, une ou deux dates, et c'est tout. Malgré tout, le premier volume n'englobe que la lettre A et la moitié de la lettre B.

Pour simplifier et gagner de la place, un chiffre (en caractère gras) représente le périodique ou l'ouvrage fréquemment cité auquel il est renvoyé : ainsi **93** indique la *Revue du Lyonnais*, **567** le *Lyon médical*, **146** la Biographie Michaud, **254** le répertoire de Hain, etc. Évidemment, cela oblige le lecteur peu familiarisé avec ces renvois à recourir

**nier : c'est le cas, par exemple, pour toute la période moderne et contemporaine de l'histoire d'Espagne.**

Digitized by Google

chaque fois au tableau de concordance que l'auteur a dressé en tête de son volume, mais on ne pourra lui en vouloir. Par contre, on lui saura un gré infini d'avoir pris la peine d'établir dès le premier volume de sa publication un volumineux index (8000 articles disposés sur 3 colonnes) qui comprend les noms et les principales matières en mots-types qui méritaient d'être relevés.

Je n'ai rien dit encore des bibliographies proprement dites. Songerai-je à les critiquer ? Ce serait outrecuidance de ma part de chercher à prendre en défaut M. l'abbé Martin, qui sait travailler, qui a donné des preuves évidentes de son érudition et qui connait trop bien Lyon et sa région pour qu'on ose lui reprocher telle omission insignifiante qu'un critique méticuleux aurait la velléité de lui signaler.

H. S.

---

**Dansk Bibliografi** 1482-1550, med saerligt Hensyn til dansk Bogtrykker-Kunsts Historie, af Lauritz Nielsen. Kjöbenhavn, Gyldendal, 1919; in-4° de [VI-] LVIII-248 p. avec 5 pl. et fig.

Depuis les recherches, d'ailleurs fort estimables, de Chr. Bruun sur les débuts de la typographie en Danemark, aucun ouvrage d'ensemble n'avait été consacré à cette matière. Des travaux de détail, comme ceux de H. O. Lange (sur le prototypographe Joh. Snell), de I. Collijn et de M. L. Nielsen lui-même avaient bien apporté quelques données nouvelles ; mais il était réservé à M. Nielsen de réunir les éléments complets d'une bibliographie générale des ouvrages en langue danoise, ou sortis de presses danoises ou d'auteurs danois, depuis l'origine (1482) jusqu'au milieu du XVIe siècle. Ainsi il ne s'en est pas tenu aux limites actuelles du royaume de Danemark, mais s'est appliqué à retrouver ces productions dans les officines de Lubeck, de Rostock, de Malmö, et de différentes villes étrangères comme Magdeburg, Wittenberg (brochures sur la Réforme), Zwickau, Leipzig, Hambourg. Nüremberg, Cologne, Bâle, Gouda, Leide, Anvers et Paris.

La plupart des impressions citées sont des livres liturgiques, religieux et moraux. On peut citer cependant quelques ouvrages histoririques (même contemporains des événements), de rares textes littéraires (Térence, Flore et Blancaflor) et juridiques.

Les descriptions sont excellentes et complètes ; elles sont suivies de l'indication de tous les exemplaires connus et du dépôt où ils se trouvent, de la notice dont ils ont été antérieurement l'objet. Parmi les planches, citons la reproduction d'une page des deux plus anciens volumes décrits : premier livre imprimé à Odense, premier livre imprimé à Copenhague. De nombreux fac-similés reproduisent les différents types de matériel et les ornements employés par les typographes dont il est question. Une préface étendue résume tout ce que l'on sait de ces typographes et de leur activité pendant la période indi-

Digitized by Google

quée. Présenté avec un certain luxe, l'ouvrage a conquis les suffrages des critiques les plus difficiles à contenter. H. S.

---

**Les imprimeurs belges à l'étranger**, par PAUL BERGMANS. Bruxelles, Société des Bibliophiles et iconophiles de Belgique, 1922; in-4 de 189 p. avec carte et fig.

Ce livre est une réédition luxueuse et considérablement augmentée d'un travail du même auteur paru en 1897, sous le même titre. Des recherches nouvelles, des renseignements recueillis par les Renouard, les Lepreux, les Gordon Duff, les Haebler, les Sanchez, les Serrano y Morales, M. Paul Bergmans a tiré d'abondantes additions qui font de cette réédition un ouvrage entièrement nouveau et bien au point. L'érudit conservateur de la bibliothèque de l'Université de Gand a dressé une liste géographique raisonnée des imprimeurs et libraires belges établis à l'étranger depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, en résumant tout ce que l'on sait de leur vie et de leur activité professionnelle. La carte jointe montre cette expansion se développant dans tous les Pays-Bas et dans l'ouest de l'Allemagne (Lubeck, Hambourg, Munster, Wesel, Cologne, Francfort, Nuremberg), à Malmö (Suède), en Angleterre, en France, en Espagne et à Lisbonne, dans toute l'Italie et jusqu'à Messine, à Bâle et à Genève, à Vienne et à Pottendorff (Autriche). Des points d'interrogation demeurent encore, et des problèmes restent à étudier. Souhaitons à M. Paul Bergmans de trouver l'occasion de les élucider ultérieurement et rendons-lui grâces du travail accompli. H. S.

---

## LIVRES NOUVEAUX

### *Archives.*

Studi sugli archivi delle prefetture e delle sottoprefetture, con appendice sull' ordinamento dell' archivio e del protocollo per gli uffici di pubblica sicurezza, per i comuni e per l'amministrazione carceraria, per T. Romani. Roma, tip. delle Mantellate, 1921; in-8 de 245 p. (20 l.)

AIX-EN-PROVENCE. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790; Bouches-du-Rhône; Archives civiles, série B, t. III (Fonds du Parlement de Provence, Lettres royaux, 1366-1660). Marseille, Barlatier, 1919; in-4 de XXXII-381 p.

ALBI. — Archives départementales du Tarn; Répertoire numérique de la série Q, par Charles Portal. Albi, Nouguiès, 1919; in-4 de IV-48 p.

ALENÇON. — Archives départementales de l'Orne; Répertoire numé-

Digitized by Google

rique de la série U (Justice), par R. Jouanne et A.-L. Gueutier. Alençon, Laverdure, 1919; in-4 de 7 p.

AMIENS. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790; Somme. Tome I, 2e édit. Archives civiles, série B, par Georges Durand. Amiens, impr. du Progrès de la Somme, 1920; in-4 de VI-443 p.

ANGOULÊME. — Archives départementales de la Charente; Répertoire numérique des minutes notariales (série E), par J. de La Martinière et L. Imbert. Angoulême, impr. ouvrière, s. d.; in-4 de IV-LXIV-36 p.

— Archives départementales de la Charente; Répertoire numérique de la série Q (Domaines nationaux), par L. Imbert. Angoulême, impr. Olivier, s. d.; in-4 de 43 p.

AURIOL. — Département des Bouches-du-Rhône; Inventaire sommaire des archives communales d'Auriol antérieures à 1790, par Maurice Rimbault. Marseille, imp. Burotto et Sauvon, 1921; in-4 de XIV p. et 584 col.

AVIGNON. — Inventaire sommaire des archives départementales de Vaucluse; Série G, tome I (archevêché d'Avignon), par Léon Duhamel. Avignon, Seguin, 1914; in-4 de VI-277 p.

BANDOL. — Département du Var; commune de Bandol. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790, par Joseph Giraud. Draguignan, impr. Olivier-Joulain, 1919; in-4 de IV-243 p.

BESANÇON. — Département du Doubs; Inventaire sommaire des archives départementales. Période révolutionnaire (1789-1800); tome I, par Maurice Pigallet. Besançon, impr. Jacques et Demontrond, 1921; in-4 de VII-231 p.

— Archives du département du Doubs postérieures à 1800. Répertoires numériques; série M (Personnel et administration générale); série N (administration et comptabilité départementale), par Maurice Pigallet. Besançon, impr. Jacques et Demontrond, 1921; in-4 de L-52 p.

BOURGES. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790; Cher, série E supplément, tome II, par Alfred Gandilhon. Bourges, impr. Tardy-Pigelet, 1919; in-4 de XVIII p. et 358 col.

BRUYÈRES. — Département des Vosges; ville de Bruyères. Inventaire-sommaire des archives de l'hôpital Saint-Jean, par André Philippe. Épinal, impr. des Vosges, 1920; in-4 de VI-14 p.

EICHSTÄTT. — Archivinventare des katholischen Pfarreien in der Diözese Eichstätt, von F. X. Buchner. München, Duncker und Humblot, 1918; in-8 de XXXV-942 p. (48 mk.)

Digitized by Google

ÉPINAL. — Département des Vosges; Inventaire des sceaux de la série G (Clergé séculier) des Archives départementales, par André Philippe. Épinal, impr. des Vosges, 1919; in-4 de IV-10 et 101 p. (pl.).

GRENOBLE. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790; Isère. Série B, tome IV, par Auguste Prudhomme. Grenoble, Allier, 1919; in-4 de VI-441 p.

GUÉRET. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790; Creuse. Série H, tome I, par Fr. Autorde. Guéret, impr. centrale, 1919; in-4 de IV-XXIV-481 p.

HELCHTEREN. — Helchteren; Notice, inventaire et extraits des archives locales, par Jean Gessler. Tongres, impr. Collée, 1920; in-8 de 51 p. (2 fr.)

HESSEN. — Inventare der nichtstaatlichen Archive im Freistaat Hessen. I. Inventare der evangelischen Pfarrarchive in Freistaat Hessen, von Fr. Herrmann. Darmstadt, Haus-und Staatsarchiv, 1920; in-8 de XXXIII-1232 p. (24 mk.)

KJŒBENHAVN. — Meddelelser fra det danske Rigsarkiv. I, 9-13. Kjœbenhavn, Reitzel, 1921; in-8, pp. 333 à 520.

LIÉGE. — Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Sainte-Croix à Liège, par Édouard Poncelet. II. Bruxelles, Imbreghts, 1922; in-8 de 552 p. (15 fr.)

— Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Saint-Jean-l'Évangéliste à Liége, par Léon Lahaye. I. Bruxelles, Imbreghts, 1922; in-8 de CXIX-450 p. (15 fr.)

LONDON. — Calendar of the Close rolls preserved in the Public Record Office; Richard II (1381-1385). London, 1920; in-8 de 911 p.

MARSEILLE. — Archives départementales des Bouches-du-Rhône; Répertoire numérique de la série G (Chapitre métropolitain d'Aix, 3e partie), par Emmanuel de Grasset. Marseille, impr. Aschero-Vial, 1921; in-4 de VII-168 p.

METZ. — Archives départementales de la Moselle; Répertoire numérique de la série N (administration et comptabilité départementale), par Paul d'Arbois de Jubainville. Metz, impr. Le Messin, 1920; in-4 de 7 p.

— Archives départementales de la Moselle; Fonds de la présidence de Lorraine (1870-1918); Répertoire numérique de la section A, par Paul d'Arbois de Jubainville. Metz, impr. Le Messin, 1920; in-4 de 7 p.

MILANO. — Inventari e regesti del r. Archivio di Stato in Milano; Gli atti cancellereschi viscontei. I. Milano, tip. s. Giuseppe, 1920; in-4 de XIV-248 p. (30 l.)

Digitized by Google

MONTAUBAN. — Archives de Tarn-et-Garonne; Répertoire provisoire des titres des communautés d'habitants dans la série E, par Robert Latouche. Montauban, Forestié, 1920; in-8 de II-29 p.

MOULINS. — Archives départementales de l'Allier; Répertoire numérique, série K. Moulins, impr. du Progrès de l'Allier, 1920; in-4 de 7 p.

— Archives départementales de l'Allier; Répertoire numérique de la série L (période révolutionnaire), par Pierre Flament et Max Fazy. Moulins, impr. du Progrès de l'Allier, 1919; in-4 de 22 p.

NAPOLI. — Catalogo dei libri, registri e scritture esistenti nella sezione antica o prima serie dell' Archivio municipale di Napoli (1387-1806), per R. Parisi. III, 2. Napoli, tip. Giannini, 1920; in-8 de XVI-608 p.

NEVERS. — Département de la Nièvre; Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Série E supplément (arrt de Château-Chinon), par H. de Flamare et Paul Destray. Nevers, impr. Fortin, 1919; in-4 de VIII-401 p.

— Archives départementales de la Nièvre antérieures à 1790; Répertoire numérique de la sous-série 2 C (administration des domaines), par Paul Destray. Nevers, impr. Fortin, 1920; in-4 de 31 p.

ORANGE. — Inventaire sommaire des archives municipales de la ville d'Orange; I (séries AA-CC), par L. Duhamel. Orange, impr. Martin-Peyre, 1917; in-4 de VIII-465 p.

ORLÉANS. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790; Loiret. Série D, par Jacques Soyer. Orléans, impr. Pigelet, 1917; in-4 de IV-VIII-260 p.

— Ville d'Orléans; Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790, par Camille Bloch et Jacques Soyer. II, 1. Orléans, 1920; in-4 de 232 p.

POITIERS. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790; Vienne. Série E supplément, tome I (arrt de Poitiers), par Émile Bricauld de Verneuil. Poitiers, impr. Texier, 1921; in-4 de VIII-347 p.

PROVINS. — Archives départementales de Seine-et-Marne; Répertoire numérique de la série H supplément : Anciennes archives de l'hospice de Provins (Grand Hôtel-Dieu). Melun, impr. administrative, 1921; in-4 de 11 p.

QUIMPER. — Archives départementales du Finistère; Répertoire numérique de la série G (clergé séculier antérieur à 1790), par Henri Waquet. Quimper, impr. Jaouen, 1920; in-4 de IV-IV-101 p.

ROMA. — L'archivio storico del comune di Roma, per Luigi Guasco. Roma, tip. Cuggiani, 1919; in-8 de 108 p.

Digitized by Google

SACRAMENTO. — Guide to the county archives of California, by O. C. Coy. Sacramento, California historical Commission, 1921; in-8 de 622 p.

SAINT-AMAND-MONTROND. — Département du Cher; Archives communales et hospitalières de la ville de Saint-Amand-Montrond; Répertoire numérique, par Henri Mallard et Émile Pivoteau. Saint-Amand, impr. Bussière, 1915; in-4 de VIII-47 p.

SAINT-LO. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790; Manche. Série H (Clergé régulier); IV, 1, par Paul Le Cacheux. Saint-Lô, impr. Barbaroux, 1914; in-4 de VI-66 p.

— Archives départementales de la Manche; Période révolutionnaire. Répertoire numérique de la série L, par Paul Le Cacheux. Saint-Lô, impr. Barbaroux, 1920; in-4 de XCII-92 p.

SÉVILLE. — Catálogo de legajos del Archivo general de Indias; Secciones I y II (Patronato y Contaduria del Consejo de Indias), par Pedro Torres Lanzas. Sevilla, tip. Zarzuela, 1919; in-4 de 203 p. (4 pes.)

— Catalogue of materials in the Archivo General de Indias for the history of the Pacific Coast and the American Southwest, by Ch. E. Chapman. Berkeley, 1919; in-8 de 775 p.

WIEN. — Regesten aus dem Zentralarchive des deutschen Ritterordens zu Wien, von V. Schindler. Wien, Gerold, 1921; in-4 de 170 p. (50 mk.)

*Bibliographie.*

RELIGIONS. — Religionsgeschichtliche Bibliographie, von Carl Clemen. V-VI (Die Literatur der Jahre 1918-1919). Berlin, Teubner, 1920; in-8 de IV-40 p. (aus *Archiv für Religionswissenschaft*.)

— Bibliografia della storia della riforma religiosa in Italia; contributo alla storiografia religiosa italiana, dal P. Chiminelli. Roma, edit. Bilychnis, 1921; in-16 de VIII-301 p.

LITURGIE. — Essai d'une bibliographie d'offices particuliers au diocèse de Rouen, par Édouard Pelay. Rouen, impr. Lainé, 1922; in-16 de X-123 p.

— Bibliographie liturgique de l'ordre du Carmel, par l'abbé J.-B. Martin. Tamines, Duculot-Roulin, 1920; in-8 de 71 p. (extr. des *Études carmélitaines*.)

JURISPRUDENCE. — Verzekeringsbibliografie 1910-1920; Nederlandsche Bibliografie van privaatrechtelijke en sociale verzekering en aanverwante vakken, door M. van Haaften en W. G. H. vander Zweep. Amsterdam, W. ten Have, 1922; in-8 de VIII-94 p.

— Bibliographie des Presswesens, insbesondere des Pressrechts, in

Digitized by Google

deutscher und ausländischer Literatur, von G. M. Potulicki. Berlin, Heymann, 1920; in-8 de 16 p.

INDUSTRIE. — Bibliographie des travaux relatifs à l'histoire de l'industrie drapière verviétoise, par Ém. Fairon (*L'Ingénieur textile*, 15 janvier 1922, pp. 826-837).

— Coal, by J. H. Ronaldson. London, Murray, 1920; in-8 de x-166 p. et cartes.

Bibliographie sommaire de la question du charbon (pp. 160-166).

— Bibliography of the economics of textiles and clothing. Washington, State College Library, 1918; in-8 de 44 p.

BOTANIQUE. — Essai de bibliographie botanique marocaine, par E. Gattefossé et E. Jahandier (*Bulletin de la Société des sciences naturelles du Maroc*, nos 3-4, 1922, p. 71-88).

MATHÉMATIQUES. — Bibliographie des séries trigonométriques, par Maurice Lecat. Bruxelles, Lebègue, 1921; in-8 de 169 p.

AGRICULTURE. — The economic history of China, by Mabel P. Lee. New York, Longmans and Green, 1921; in-8 de 461 p.

La bibliographie occupe 10 pages.

— The principles of rural credits, as applied in Europe and as suggested for America, by J. S. Morman. New York, Macmillan, 1915; in-8 de XVIII-296 p.

Contient 7 pages de bibliographie.

— Appunti per un elenco di pubblicazioni riguardanti l'industria apistica. Ancona, tip. Nacci, 1921; in-8 de 37 p.

MÉDECINE. — Geographia medica; Primo saggio nella letteratura medica italiana, par Dr C. Muzio. Milano, Hoepli, 1922; in-24 de XIX-1212 p. et 56 pl.

— Bibliográfia medical de Catalunya; Inventari primer. Barcelona, 1918; in-4 de XXXII-478 p. et 8 pl.

— Sul trattamento dell'epilepsia postraumatica, dal Dr C. Gamberini. Bologna, Cappelli, 1921; in-8 de 122 p. et fig.

— Chirurgia del cavo peritoneale, del Dr Amorosi. P. Palermo, tip. Boccone del povero, 1921; in-8 de 290 p. et pl.

Avec bibliographie du sujet.

SCIENCES SOCIALES. — Les populations de la ville et de la campagne dijonnaises au XVIIe siècle; Bibliographie critique, par Gaston Roupnel. Paris, Leroux, 1922; in-8 de 86 p.

— A history of political teories from Rousseau to Spencer, by W. A. Dunning. New York, Macmillan, 1921; in-8 de IX-446 p.

Contient 11 pages de bibliographie.

Digitized by Google

— United States Library of Congress; List of references on the Monroe Doctrine. Washington, Government Printing Office, 1919; in-8 de 122 p.

— Introduction à l'étude du Bolchevisme, par Claude Palabaud. Villefranche-sur-Rhône, Réveil du Beaujolais, 1921 ; in-8 de 74 p.

Bibliographie (50 nos).

— Les conditions du travail dans la Russie des soviets; Questionnaire méthodique et bibliographique. Paris, Berger-Levrault, 1920; in-8 de 316-CXLIV p.

— Répertoire bibliographique sur la question de la natalité [par Jean Masure]. Bruxelles, Office de publicité, 1922; in-8 de 20 p.

— Répertoire bibliographique sur la question de la puériculture [par Jean Masure]. Bruxelles, Office de publicité, 1922; in-8 de 22 p.

— Bibliographie des principaux ouvrages anglais sur la criminalité infantile (*Bulletin of the Russel Sage foundation Library*, New York, 1920, fasc. 42).

— Bibliography of industrial efficiency and factory menagement, by H. G. T. Cannons. London, Routledge, 1920; in-8 de 167 p.

Traite de l'organisation des établissements industriels, des salaires, du taylorisme.

— Bibliographie de la question de la nationalisation des mines en Grande-Bretagne (*Bulletin of the British Library of political Science*, janv. 1913 et février 1920).

— The international protection of labor, by B. E. Lowe. London, Macmillan, 1922; in-16 de XLIII-439 p. (13 sh. 6.)

Contient 54 pages de bibliographie.

— The negro question of the French Revolution, by Ch. O Hardy. Menasha, Banta, 1919; in-8 de 91 p. ($ 5.)

Avec une courte bibliographie.

— Selected articles on the negro problem, by Julia E. Johnsen. New York, Wilson, 1921; in-8 de XXXV-370 p. ($ 9.)

Bibliographie de 23 pages.

— Negro migration during the war, by E. J. Scott. Washington, Carnegie Endowment, 1920; in-8 de V-189 p.

Avec 8 pages de bibliographie.

— Répertoire bibliographique sur la question des anormaux, par Jean Masure. Bruxelles, Office de Publicité, 1922; in-8 de 29 ff.

— Répertoire bibliographique sur la question des infirmières, par Jean Masure. Bruxelles, Office de Publicité, 1921; in-8 de 12 ff.

GÉOLOGIE. — Géologie de la Corse, par D. Hollande (*Bulletin de la Soc. des sciences naturelles de la Corse*, XXXV, 1915; in-8 de 466 p.)

A la fin, littérature du sujet (339 nos).

Digitized by Google

— Bibliographie géologique du bassin du Congo, par J. Cornet. Liége, Vaillant-Carmanne, 1916; in-8 de 81 p. [Annales de la Société géologique de Belgique.]

— Bibliografia geológica y minera de la Republica Mexicana, por R. Aguilar y Santillan. Mexico, 1918; in-4 de 97 p.

— Bibliographia agrogeologica; Essay of a systematic bibliography of agrogeology, by Ad. Wulff. Wageningen, Veenman, 1921; in-8 de IV-285 p.

CLIMATOLOGIE. — Bibliography of the climate of South America, by Margaret M. Welch. Washington, Monthly weather Review, 1921; in-4 de 42 p.

— Literature concerning supposed recurrent irregularities in the annual march of temperature, by C. Fitzburgh Talman (Monthly weather Review, 1919, pp. 555-565).

Donne la liste des travaux parus de 1820 à 1917.

CHIMIE. — Bibliographie des principales questions sur l'aluminium, par Léon Guillet (*Bulletin de la Soc. d'encouragement pour l'industrie nationale*, CXXXIII, 1921, pp. 1017-1033).

PHYSIQUE. — Die Röntgen-Litteratur; IV (1914-1917), bearb. von Herm. Gocht. Stuttgart, Enke, 1921; in-4 de XX-680 p.

PHILOLOGIE. — Pour étudier les patois méridionaux; Notice bibliographique, par Joseph Anglade. Paris, de Boccard, 1922; in-8 de 35 p.

— Bibliografia de la lengua valenciana, o sea Catálogo razonado por orden alfabético de autores de cuantos libros, folletos, obras dramáticas, periódicos, coloquios, coplas, chistes, discursos, romances, alocuciones, etc., escritos en lengua valenciana y bilingüe, han visto la luz pública, desde el establecimiento de la imprenta en España, hasta nuestros dias, por José Ribelles Comin. Madrid, impr. de la Revista de Archivos, 1920; in-4 de 676 p. et fig. (15 pes.)

— Bibliographies of lesser North American linguistic families, by N. Toomey. Saint-Louis, Hervas laboratories, 1917; in-8 de 20 p.

— Essai sur l'histoire du vers français, par Hugo Thieme. Paris, Champion, 1916; in-8 de XII-432 p.

Bibliographie chronologique commentée.

— Guide bibliografiche : Lingua e lettere latine, per V. Ussani. Roma, tip. l'Universelle, 1921; in-16 de 94 p.

LITTÉRATURE. — English-german literary influences; Bibliography and Survey, by Lawrence M. Price. I (Bibliography). Berkeley, University of California, 1919; in-8 de 111 p.

— I traduttori di Dante; contributo ad una bibliografia delle tradu-

Digitized by Google

zioni dantesche, per Bart. Bottazzi. Reggio-Emilia, Bonvicini, 1922; in-8 de 16 p.

— Bibliografia foscoliana, contenente la descrizione di tutte le opere di Ugo Foscolo e delle traduzioni delle stesse opere, la rassegna cronologica degli studi riguardanti il Foscolo, per Aug. Ottolini. Firenze, Battistelli, 1919; in-16 de IX-396 p.

— Bibliographie critique de l'abbé Raynal, par Anatole Feugère. Angoulême, impr. ouvrière, 1922; in-8 de 99 p.

— Bibliotheca Schlemihliana; ein Verzeichnis der Ausgaben und Uebersetzungen des Peter Schlemihl, von Ph. Rath. Berlin, Breslauer, 1919; in-8 de 96 p. et fig.

— Jahresberichte für neuere deutsche Literaturgeschichte, XXVI (1915), 1 (Bibliographie, von O. Arnstein). Berlin, Behr, 1919; in-8 de XXX-148 p.

ARCHÉOLOGIE. — Répertoire bibliographique des travaux archéologiques (époques préhistorique, protohistorique, gallo-romaine, mérovingienne et carolingienne) publiés sur le département de la Loire-Inférieure de 1795 à 1920, par A.-L. Harmois. Nantes, Société archéologique, 1921; in-8 de 182 p.

ART. — L'art russe des origines à Pierre le Grand, par Louis Réau. Paris, Laurens, 1921; in-8 de XI-387 p. et 104 pl.

Contient la bibliographie de l'art russe ancien.

PHILOSOPHIE. — Para a historia da philosophia em Portugal; Subsidio bibliográfico. Porto, empr. typ., 1922; in-folio de 36 p.

— Bibliographies critiques de la simulation, du sommeil, des rêves et de la psycho-analyse, par E. Stern, H. Keller et J. H. Schulz (*Zeitschrift für angewandte Psychologie*, XV-XVI, 1919-1920).

— Bibliographie thomiste, par le P. Mandonnet et le P. J. Destrez. Lille, Desclée et De Brouwer, 1921; in-8 de XXI-116 p.

ETHNOLOGIE. — The passing of the great race or the racial basis of european history, by Madison Grant. 4th edic. New York, Scribner, 1922; in-8 de XXXIII-476 p.

Contient 25 pages de bibliographie.

ETHNOGRAPHIE. — Contribution à la bibliographie ethnographique chinoise, par Henri Cordier (*Revue d'ethnographie et des traditions populaires*, 1920, pp. 295-305, et 1921, pp. 56-61).

— Bibliographic notes on Quirigua (Guatemala), by Marshall H. Saville. New York, Museum of Indian Heye Foundation, 1919; in-8, 22 p.; — Bibliographic notes on Uxmal (Yucatan), by Marshall H. Saville. New York, 1921; in-8, p. 55 à 132. [Indian notes and monographs, VI, 1, et VIII, 2].

Digitized by Google

GÉOGRAPHIE. — Bibliographie critique de l'histoire des routes des Alpes occidentales sous l'État de Piémont-Savoie (XVIIe-XVIIIe siècles) et à l'époque napoléonienne (1796-1815), par Marcel Blanchard. Grenoble, impr. Allier, 1920; in-8 de 120 p.

— Pfälzische Bibliographie; IV (Die landeskundliche Literatur des Rheinpfalz von 1908-1918), von D. Hæberle. II. Dürkheim, Rheinberger, 1919; in-8 de VII-245 p.

— Bibliographie zur Ortsnamenkunde der Ostalpenlaender, von Georg Büchner. München, Wolf, 1919; in-8 de 47 p.

— Stewart's Handbook of the Pacific Islands, by Percy S. Allen. Sydney, Mac Carron and Stewart, 1922; in-8 de XXXII-566 p. et carte.

Contient 47 pages de bibliographie.

— Landeskunde von Russisch Turkestan, von F. Machatschek. Stuttgart, Engelhorn, 1921; in-8 de XIII-349 p. et pl.

Bibliographie aux pages 317-334.

— British North Borneo, by Owen Rutter. London, Constable, 1922; in-8 de XVI-404 p. et pl.

Contient une partie bibliographique étendue.

— Bibliographia geographica Brasileira, por Rod. Garcia (*Revista do Instituto historico é geographico Brasileiro*, LXXXV, 1919, pp. 5-105).

— Biblioteca geográfica Cubana, por Carlos M. Trelles. Matanzas, Oliver, 1920; in-4 de IV-340 p. et 36 pl.

PRÉHISTOIRE. — Prehistory; a study of early cultures in Europe and the mediterranean basin, by M. C. Burkitt. Cambridge, University Press, 1921; in-8 de XX-439 p. et 47 pl.

Contient une bibliographie de 11 pages.

HISTOIRE. — Magyars et pangermanistes, par S. Osusky. Paris, Bossard, 1918; in-16.

Avec une bibliographie allemande du « Mitteleuropa ».

— The age of the Reformation, by Pr. Smith. New York, Holt, 1921; in-8 de XIII-861 p.

Avec 66 pages de bibliographie.

— Skrifter till Sveriges historia, tryckta före 1600, af G. Rudbeck. Uppsala, Almquist och Wiksell, 1919; in-8 de XVI-95-272 p.

— Bibliographie der sächsischen Geschichte; I, 2, von Rud. Bemmann. Leipzig, Teubner, 1921; in-8 de XVIII-614 p.

— Histoire de l'Asie, par René Grousset. Paris, Crès, 1922; 3 vol. in-8.

Notices bibliographiques à chacun des tomes, qui comprennent : 1° l'Orient; 2°) l'Inde et la Chine; 3°) l'Empire mongol et le Japon.

FOLKLORE. — Volkskundliche Bibliographie für das Jahr 1917, von E. Hoffmann-Krayer. Strassburg, Strassburger Druckerei, 1919; in-8



Digitized by Google

de XV-108 p.; — für das Jahr 1918. Berlin, Reimer, 1920; in-8 de XVII-126 p.

HIPPOLOGIE. — Libros, escritos o tratados de equitación, jineta, brida, albeiteria, etc. Indice de Bibliográfia hipica española y portuguesa, catalogada alfabéticamente por orden de autores y per orden de titulos de los obras, por el Marqués de La Torrecilla. Madrid, Rivadeneyra, 1916-1921; in-folio de V-441 p.

MUSIQUE. — Handbuch der musikalischen Literatur; XV (1914-1918), von Fr. Hofmeister. Leipzig, Hofmeister, 1920; in-8 de 448 p.

— Verzeichnis der im Jahre 1917 erschienenen Musikalien, auch musikalischen Schriften und Abbildungen. LXVI. Leipzig, Hofmeister, 1918; in-8 de II-198 p.; — Verzeichnis im der Jahre 1918... LXVII. Leipzig, Hofmeister, 1919; in-8 de II-197 p.

— Das Violoncello und seine Literatur, von M. Vadding und Max Merseburger. Leipzig, Merseburger, 1919; in-8 de 172 p. et fig.

GUERRE MONDIALE. — Die deustche Kriegslyrik 1914-1918; eine kritische Bibliographie, von Jul. Bab. Stettin, Norddeutscher Verlag, 1920; in-8 de 180 p.

BIBLIOGRAPHIE. — Die wissenschaftliche Vereine und Gesellschaften Deutschlands im XIX Jahrhundert; Bibliographie ihrer Veröffentlichungen, von Joh. Müller. II (bis 1914). Berlin, Behrend, 1917; in-8 de XXXII-1422 p. (120 mk.)

— Verzeichnis wissenschaftlichen Einrichtungen, Zeitschriften und Bibliographien dar ibero-americanischen Kulturwelt; Lista de instituciones cientificas, revistas y bibliografias pertenecientes á los paises ibero-americanos, von Otto Quelle. Stuttgart, Deutsche Verlagsanstalt, 1916; in-8 de XVI-67 p. (3 mk. 50.).

— Bibliography of american newspapers 1690-1820; part X (North Carolina), by Clarence S. Brigham (*Proceedings of the American antiquarian Society*, vol. XXVIII, part. 2, pp. 291-322).

— Catalogue des thèses et écrits académiques. XXXVI-XXXVII (1920-1921). Paris, Leroux, 1921-1922; in-8 de 347 p.

— Publications of the members of the University of Chicago (1902-1916); a bibliography, by G. J. Laing. Chicago, The University, 1917; in-8 de X-518 p. ($ 1.50).

— Yale University graduate School; Doctors of philosophy of Yale University, with the titles of their dissertations (1861-1915). New Haven, Yale University, 1916; in-8 de 210 p.

— Autograph prices current; a complet alphabetical and chronological record of all autograph letters, documents and manuscripts sold in auction in London, by E. H. Courville. I (aug. 1914-july 1916). London,

Digitized by Google

Courville, 1916; in-8 de 205 p. (25 sh.); — II (aug. 1916-july 1917). London, 1917; in-8 de 259 p. (25 sh.); — III (aug. 1916-july 1918); in-8 de 296 p. (25 sh.).

— American book prices current; a record of books, manuscrits and autographs sold at auction in New-York, Boston and Philadelphia from sept. 1913 to sept. 1914, with the prices realized. New York, Dodd, 1914; in-8 de XIX-838 p. ($ 10.); — from sept. 1914 to sept. 1915, by V. H. Paltsits. New York, Dodd, 1916; in-8 de XVII-923 p. ($ 10.); — from sept. 1915 to sept. 1916, by V. H. Paltsits. New York, Dodd, 1917; in-8 de XVII-1072 p. ($ 10.); — from sept. 1914 to sept. 1917, by V. H. Paltsits. New York, Dodd, 1917; in-8 de XVII-1080 p. ($ 10.); — from sept. 1917 to sept. 1918, by V. H. Paltsits. New York, Dutton, 1919; in-8 de XVI-954 p. ($ 15.).

*Index de périodiques.*

*Entscheidungen des Reichsgerichts in Zivilsachen;* Generalregister zu 91-100 Bd., bearbeitet von H. Cornelius. Berlin, 1921; in-8 de XXII-502 p. (40 mk.)

Tables générales alphabétique et bibliographique des matières contenues dans les tomes XXVI à XLVI de la *Revue de droit international et de législation comparée* (1894-1914), par Léon Devogel. Bruxelles, Weissenboruch, 1918; in-8 de VIII-244 p. (10 fr.)

Table décennale de la *Revue pratique du notariat belge* (1905-1914). Bruxelles, Van Oest, 1914; in-8 de 206 p.

Table des publications de la *Société d'anthropologie de Bruxelles* (1883-1914), par J. Vannérus. Bruxelles, Van Oest, 1917; in-8 de 94 p.

Table des tomes I-XX (1894-1913) de l'*Intermédiaire des mathématiciens*. Paris, Gauthier-Villars, 1916; in-8 de 282 p.

Tables du *Bulletin de l'Association des ingénieurs électriciens Montefiore* (1889-1913), par Arth. Sadzot. Bruxelles, Van Oest, 1915; in-8 de 29 p.

*Chemisches Centralblatt;* General-Register 4 über die Jahrg. 1912-1916, bearb. von I. Bloch. Berlin, Verlag-Chemie, 1921; in-8 de VI-2016 p. (800 mk.).

Verhandelingen en Bijdragen uitgegeven in de werken der *Koninklijke Akademie van wetenschappen te Amsterdam;* Afdeeling Letterkunde. Naam-en zaakregister tot juni 1920, met Register der van 1859-1920 verschenen levensberichten. Amsterdam, J. Müller, 1921; in-8 de 104 p.

*Berichte der deutschen chemischen Gesellschaft;* Autoren General-Register über die Jahrg. 41-50 (1901-1917), von R. Stelzner. Berlin, Friedlaender, 1920; in-8 de 146 p.

Digitized by Google

*Zeitschrift der physikalischen und chemischen Unterricht;* General-register für Jahrg 21 bis 30 (1908-1917), von O. Ohmann. Berlin, Springer, 1920; in-8 de 73 p. (10 mk.)

*Mitteilungen aus den Grenzbieten der Medizin und Chirurgie;* Gesamtregister zu Bdn. 16-30, von Dr Ad. Schneider. Jena, Fischer, 1919; in-8 de 70 p. (5 mk.)

*Deutsche Zeitschrift für Chirurgie;* General-Register für die Bde 151-160. Leipzig, Vogel, 1921; in 8 de 51 p. (15 mk.)

*Zeitschrift für Psychologie und Physiologie der Sinnes-organe;* Register zu Bdn. 51-75, von Hans Henning. Leipzig, Barth, 1918; in-8 de IV-236 p. (20 mk.)

*Allgemeine Zeitschrift für Psychiatrie und psychischgerichtliche Medizin;* Register für Bd. 61-70. Berlin, Springer, 1921; in-8 de 300 p. (50 mk.)

*Quarterly Journal of Medicine;* Index to vol. I-XII (1907-1919), by H. M. Barlow. London, Milford, 1921; in-4. (44 sh.)

Tables des *Annales de biologie lacustre*, t. I-X (1906-1921), par J. A. Lestage. Bruxelles, Van Oest, 1922; in-8 de 17 p. (2 fr.)

Table des *Archives de biologie* (1880-1914), par Louis Verlaine. Bruxelles, Van Oest, 1915; in-8 de 40 p.

*Archiv für Buchgewerbe;* Gesamt-Inhaltsverzeichnis der ersten fünfzig Bände 1864-1913. Leipzig, Deutscher Buckgewerbeverein, 1919; in-4 de 44 p. (8 mk.)

*Archiv für das Studium der neuer Sprachen und Literaturen;* Bd. 131-140. Register, zusammengestellt von Fr. Fiedler. Braunschweig, Westermann, 1921; in-8 de 24 p. (10 mk.)

Register op de *Verhandelingen van het Bataviaasch Genootschap*, LVI-LXI (1907-1919); en het *Tijdschrift voor Indische taal-, land- en volkenkunde*, LI-LVIII (1909-1919). 's Gravenhage, Nijhoff, 1921; in-8 de VI-81-14 p. (1 g. 80.)

Première table décennale analytique et alphabétique des *Annales révolutionnaires* (1908-1918), par Maurice Dommanget. Paris, Alcan, 1919; in-8 de 111 p. (12 fr.)

Liste des travaux publiés dans les *Mémoires de la Société historique du Cher*, 2e partie (1900-1916), dans le tome XXX de la 4e série (1917), pp. 171-179.

Table générale récapitulative des travaux et mémoires de la *Société d'émulation du Jura* depuis sa fondation (1818-1917), par Maurice Perrod. Lons-le-Saunier, impr. Declume, 1918; in-8 de 131 p.

*Bulletin du musée historique de Mulhouse;* Table générale des matières des quarante premiers bulletins (1876-1920), dans le tome XL (1920), pp. 141-167.

Digitized by Google

Indici dell' *Archivio per l'Alto Adige*, vol. I-XII (1906-1917). Roma, tip. Camera dei Deputati, 1919; in-8 de 102 p.

General index to papers and annual reports of the *American historial Association* (1884-1918), by David Maydole Matteson. Washington, Government Printing Office, 1918; in-8.

*Jahrbuch des deutschen archæologischen Instituts;* Register zu Bd. XXI-XXX (1906-1915), bearbeitet von L. Malten. Berlin, Reimer, 1921; in-4 de III-352 p. (80 mk.)

*Mitteilungen des deutschen archæologischen Instituts* (Rom). XXXI (Register zu Bd. I-XXX). Rom, Regenberg, 1920; in-8 de 296 p. (12 mk.)

Index to *St-Nicholas;* vol. I-XLV (1873-1918), comp. by Anna Lorraine Guthrie. New York, Wilson, 1920; in-8 de 479 p. (§ 12.)

Bibliographie des articles d'histoire locale publiés dans l'*Almanach Annuaire de l'Eure* depuis son origine (1843), par Jean Hubert (*Recueil de la Société de l'Eure*, 7e sér., t. VII, 1919, pp. 115-139).

Tables générales des *Almanachs-annuaires limousins* (Haute-Vienne, 1859-1914; Creuse, 1881-1914; Corrèze, 1882-1914), par Paul Ducourtieux. Limoges, Ducourtieux, 1921; in-8 de 63 p.

Supplément à la Table générale [parue en 1913] des *Annuaires du Doubs*, par A. Kirchner, dans l'Annuaire de 1921, pp. 245-253 [index des noms de lieu, des notices biographiques, des cartes et plans].

Inventaire des notices historiques et archéologiques publiées dans la *Semaine religieuse du diocèse de Mende* de 1873 à 1906, dans le *Bulletin de la Société de la Lozère*, Chroniques et mélanges, t. II, pp. 41-49.

Catalogue des publications de la *Société des sciences historiques et naturelles de la Corse* de 1881 à 1914, par A. Ambrosi, dans le *Bulletin de la Société*, t. XXXIV (1914), pp. 1-59.

Indice geográfico de las publicaciones del *Instituto Geólogico* (1873-1919). Madrid, 1919; in-8 de 160 et 64 p.

Table des *Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles* (1879-1914), par Georges Willame. Bruxelles, Van Oest, 1916; in-8 de 14 p.

Table du Bulletin et du Compte rendu des actes de la *Société royale belge de géographie* (1902-1914), par J. Tiberghien. Bruxelles, Van Oest, 1917; in-8 de 60 p.

Repertorio de publicaciones y tareas de la *Real Sociedad geográfica* 1911-1920, par R. Beltrán y Rozpide. Madrid, 1921; in-8 de 100 p.

*Revista Coloniale;* Indici della Rivista dal maggio 1906 al dicembre 1929, vol. I-XV. Roma, 1921; in-8 de VII-182 p.

*Revue des Deux-Mondes;* Table, 6e période (1911 au 1er janvier 1921), Paris, Revue des Deux-Mondes, 1921; in-8 de XXXII-161 p. (6 fr.)

Digitized by Google

*Economic Journal;* Index to vol. XXI-XXX (1911-1920). London, Macmillan, 1922; in-8 de 70 p.

Tables générales de l'*Année épigraphique*, 3e série (1911-1920). Paris, Leroux, 1922; in-8 de 75 p.

*Bibliothèques.*

ABERYTSWILL. — National Library of Wales; Catalogue of manuscripts. I. Additional manuscripts in the collections of Sir John Williams, by J. Humphreys Davies. Aberytswill, National Library, 1922; in-8 de 395 p. (15 sh.)]

AMSTERDAM. — Catalogus der bibliotheek van de Vereeniging ter bevordering van de belangen des boekhandels te Amsterdam. I. 's Gravenhage, Nijhoff, 1921; in-8 de XVI-484 p. (8 g.)

ANVERS. — Bibliothèque principale de la ville d'Anvers; Liste systématique des accroissements pendant les années 1915-1916. I (A.-E). Antwerpen, Secelle, 1920; in-8 de 510 p.; — pendant les années 1917-1918. I (A.-D.); 1921; in-8 de 441 p.

BALE. — Katalog der Militärbibliothek in Basel; Nachtrag II (1912-1919). Basel, Werner, 1920; in-8 de VIII-104 p.

— Katalog der Bibliothek des Basler-Kunstvereins, von R. Riggenbach. Basel, Werner-Riehon, 1922; in-8 de XXII-138 p.

BAMBERG. — Die Bamberger Apokalypse; eine Reichenauer Bilderhandschrift von Jahre 1000, von H. Wœlfflin. München, Franz, 1918; in-4 de 20 p. et 53 pl.

BERLIN. — Mitteilungen aus der kgl. Bibliothek. IV. Kurzes Verzeichnis der romanischen Handschriften. Berlin, Weidmann, 1918; in-8 de IV-141 p. (10 mk.)

— Die Handschriften-Verzeichnisse der preussischen Staatsbibliothek zu Berlin. XIV. Verzeichnis der lateinischen Handschriften; 3 (Die Görreshandschriften), von Fr. Schillmann. Berlin, Behrendt, 1919; in-8 de VII-262 p. (30 mk.)

— Mitteilungen aus der kgl. Bibliothek. Neue Erwerbuugen der Handschriftenabteilung; II (Die Schenkung Sir Max Waechters). Berlin, Weidmann, 1917; in-8 de V-164 p. et fig. (10 mk.)

— Katalog der Berliner Stadtbibliothek; XVI, Nachtræge zu Abt-2 (Erdkunde). Berlin, Weber, 1919; in-8 de XI-282 p. (2 mk. 50.)

BIRMINGHAM. — Birmingham Public Libraries; Catalogue of the war poetry Collection. Birmingham, Public Libraries, 1921; in-8 de 67 p.

BOLOGNE. — Indice dei codici e manoscritti danteschi conservati nella biblioteca comunale dell' Archiginnasio, per Alb. Sorbelli. Bologna, Zanichelli, 1921; in-8 de 18 p.

Digitized by Google

BONN. — Geschichte der Bonner Universitätsbibliothek (1818-1901), von Wilh. Erman. Halle, Karras, 1919; in-8 de XII-299 p. (40 mk.)

BRUGES. — Catalogue des manuscrits mathématiques et astronomiques de la bibliothèque de Bruges, par A. De Poorter et M. Alliaume. Bruges, de Plancke, 1922; in-8 de 50 p.

BRUXELLES. — Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique; X, par J. Van den Gheyn, Eug. Bacha et Émile Wagemans. Renaix, Leherte-Courtin, 1919; in-8 de XI-335 p. (15 fr.)

— Ministère des Colonies; Catalogue de la bibliothèque (1914-1921), suivi d'un appendice bibliographique sur la colonisation en général, par Th. Simar. Bruxelles, Vromant, 1922; in-8 de 186 p.

— Ex-libris de manuscrits conservés au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique, par Fr. Lyna. Bruxelles, Van Oest, 1921; in-8 de 44 p. (5 fr.)

— Catalogue onomastique des accroissements de la bibliothèque de l'Académie royale de Belgique (Beaux-arts, 1890-1914), par F. Leuridant et J. Perrée. Bruxelles, Hayez, 1919; in-8 de VIII-56 p.

CAMBRIDGE. — Early printed books in the Library of Corpus Christi College, by S. Gaselee. Cambridge, University Press, 1921; in-4 de 38 p. (2 sh. 6.)

— The Samuel Butler collection at St. John's College (Cambridge); a catalogue ad commentary, by H. F. Jones and A. T. Bartholomew. London, Heffer, 1921; in-8 de 68 p. (7 sh. 50.)

COIRE. — Katalog der Kantonsbibliothek von Graubunden: Allgemeiner Teil, Suppl. 1 (Zuwachs von 1888-1921). Chur, Sprecher, 1921; in-8 de VI-763 p.

DANZIG. — Die Handschriften der Kirchenbibliothek von St. Marien in Danzig, von Otto Günther. Danzig, Kafemann, 1921; in-8 de VIII-671 p. et 9 pl. (120 mk.)

DUBLIN. — Catalogue of the irish manuscripts in the Library of Trinity College, Dublin, by T. K. Abbott and E. W. Gwyn. London, Longmans, 1922; in-16 de 465 p. (21 sh.)

ERFURT. — Die Handschriften des Benediktinerklosters S. Petri in Erfurt; ein bibliotheksgeschichtlicher Rekonstruktionsversuch, von Jos. Theele. Leipzig, Harrassowitz, 1920; in-8 de XI-220 p. et 2 pl. (32 mk.)

FAENZA. — Indice degli incunabili della Biblioteca comunale di Faenza, par S. Fiorentini. Faenza, tip. Montanari, 1921; in-8 de 15 p.

— Indice delle edizioni cinquecentine (1501-1550) della Biblioteca

Digitized by Google

comunale di Faenza, per P. Zama. Faenza, tip. Montanari, 1921; in-8 de 110 p.

FIRENZE. — Breve notizia di codici attinenti a Dante, che si conservano nella biblioteca Ricasoli Firidolfi in Firenze, per G. Vandelli. Firenze, tip. Arte della Stampa, 1921; in-8 de 31 p.

FRANKFURT AM MAIN. — Katalog der ständischer Ausstellung (Stadtbibliothek Frankfurt am Main): Handschriften, Einbände, Formschnitte und Kupferstiche des XV Jahrhunderts, Druckwerke und Einblattdrucke des XVI bis XX Jahrhundert. Frankfurt, Baer, 1920; in-8 de x-94 p. et 12 pl. (10 mk.)

FRIBOURG. — Catalogue des incunables de la bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, par Wilh. Jos. Meyer. Fribourg, Fragnière, 1917 [1920]; in-8 de IV-191 p. et pl. (15 fr.)

GAND. — Bibliothèque de l'Université de Gand; Nouvelles acquisitions (année 1920). Gand, Van Dosselaere, 1921; in-8 de 41 p.

HAMBOURG. — Katalog der deutschen Seewarte zu Hamburg; Nachtrag 4. Hamburg, Friederichsen, 1921; in-8 de VI-124 p.

HARTFORD. — Select list of manuscripts in the Connecticut State Library. Hartford, State Library, 1920; in-8 de 32 p.

KARLSRUHE. — Die Handschriften der grossh. badischen Hof-und Landesbibliothek in Karlsruhe. Die Reichenauer Handschriften beschrieben; III, 2 (Zeugnisse zur Bibliotheksgeschichte, von Alfr. Holder und K. Preisendanz. Leipzig, Teubner, 1918; in-8 de IX-269 p. et 8 pl. (12 mk.)

LA HAYE. — Catalogus van de pamflettenverzameling berustende in de koninklijke bibliotheek; IX (alph. register), door W. P. C. Knuttel. 's Gravenhage, Nijhoff, 1920; in-8 de XIV-148 p. (4 g.)

— Museum Meermanno-Westreenianum. Catalogus van de incunabelen. II (Nederland, België, Deutschland, Duitsch-Zwitserland, Oostenrijk). s' Gravenhage, Algemeene Landsdrukkerij, 1920; in-8 de XII-500 p.

LEICESTER. — The old Town Hall Library of Leicester; a catalogue, by Cecil Deedes. Leicester, Town Clerk, 1920; in-8 de 252 p. (5 sh.)

LEIDE. — Catalogus der Maleische en Minangkabausche handschriften in de Leidsche Universiteitsbibliotheek; Supplement, door P. S. van Ronkel. Leiden, Brill, 1921; in-8 de XXIV-316 p. (9 g.)

*Le Gérant*, C. BAUDIN.

BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUES ET DEMONTROND.

Digitized by Google

75

DEC 3 1924

VINGT ET UNIÈME VOLUME. MAI-OCTOBRE 1922-1923

# LE BIBLIOGRAPHE MODERNE

## Courrier international des Archives et des Bibliothèques

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

M. HENRI STEIN

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

SOMMAIRE DES NUMEROS 123-125. — MAI-OCTOBRE 1922-1923

1. **Les diverses éditions des Lettres, Mémoires et Négociations de M. le comte d'Estrades** et la propagande anti-française dans la première moitié du XVIII^e siècle, par M. A. DE SAINT-LÉGER, professeur à l'Université de Lille.
2. **Les Archives de la Légion d'honneur**, par M. JOSEPH DURIEUX, chef de bureau à la Grande Chancellerie.
3. **Bibliographie des écrits de Frédéric Amouretti**, par M. P.-F. FOURNIER, archiviste de la Haute-Loire.
4. **Chronique des Archives** (France et Étranger).
5. **Chronique des Bibliothèques** (France et Étranger).
6. **Chronique bibliographique** (France et Étranger).
7. **Comptes rendus et livres nouveaux.** (*Voir le détail au verso.*)

PARIS

AUGUSTE PICARD

LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, rue Bonaparte, 82

1923

Digitized by Google

## OUVRAGES ANALYSÉS

**Dans les comptes rendus de la présente livraison :**

H. JENKINSON : *A Manual of Archive Administration.*

E. DE MARGERIE : *Bibliographie du Jura français et suisse.*

EM. BOURGEOIS et L. ANDRÉ : *Les sources de l'histoire de France ;* XVII^e siècle, 3^e partie.

*Bibliographie alsacienne*, t. I (1918-1921).

V. FRIS : *Bibliographie de l'histoire de Gand depuis l'an 1500 jusqu'en 1850.*

J. DÉSORMAUX : *Bibliographie méthodique des parlers de Savoie.*

FR. LACHÈVRE : *Bibliographie des Recueils collectifs de poésies du XVI^e siècle.*

L. AUVRAY et R. POUPARDIN : *Catalogue des manuscrits de la collection Baluze.*

J. DUBOIS et CH. APPUHN : *Catalogue méthodique du fonds allemand de la Bibliothèque et Musée de la Guerre.*

CH. MORTET : *Les origines et les débuts de l'Imprimerie.*

---


# LE BIBLIOGRAPHE MODERNE

**paraît depuis 1897**

*(Archives, Bibliothèques, Bibliothéconomie, Bibliographie théorique et pratique, Histoire de l'imprimerie, du livre et du papier)*

**ABONNEMENT ANNUEL (France et Étranger). . . 15 fr.**

*Prière d'adresser toutes communications à* **M. Henri STEIN,**
*38, rue Gay-Lussac, à PARIS (V^e)*


Digitized by Google

# LES DIVERSES ÉDITIONS

DES

# LETTRES, MÉMOIRES ET NÉGOCIATIONS

## DE M. LE COMTE D'ESTRADES

ET

## La propagande anti-française dans la première moitié du XVIII^e siècle

---

La Hollande a été, après la guerre de 1672-1678 et surtout après la révocation de l'Édit de Nantes, le grand centre de la propagande anti-française. Entre ce pays protestant et libéral et la France de Louis XIV, catholique et intolérante, il y avait une opposition fondamentale, qu'avait exaspérée un état de guerre presque permanent. Personne n'ignore que nombre d'écrits périodiques français de toute nature, gazettes, mercures, pamphlets, et que bien des livres, qui n'auraient pu paraître dans le royaume, sortirent des presses hollandaises ; mais il ne semble pas qu'on ait déjà remarqué que la haine de la France n'a pas été complètement étrangère à la publication de certaines éditions de documents historiques. Ce fut, par exemple, le cas pour les volumes intitulés *Lettres, Mémoires et Négociations de M. le comte d'Estrades*.

D'Estrades avait à plusieurs reprises joué un rôle important en Hollande. Né à Agen en 1607, le futur maréchal, après avoir fait ses premières armes comme volontaire en Piémont, prit du service, vers 1633, dans un des régiments français à la solde des



Digitized by Google

États-Généraux des Provinces-Unies. Désigné par Richelieu pour remplir, aux lieu et place de Charnacé, tué au siège de Bréda, les fonctions d'attaché militaire auprès du prince d'Orange, Frédéric-Henri, il eut à débattre chaque année, depuis 1638 jusqu'en 1646, la question des subsides français et les conditions d'entrée en campagne des deux armées alliées. Sans avoir d'autre titre que celui d'officier français au service des États-Généraux, il exerça en Hollande plus d'influence que l'ambassadeur de France lui-même.

Après une année passée en Italie, en qualité de gouverneur des Présides de Toscane, d'Estrades reçut, en 1648, une nouvelle mission en Hollande. Le prince Guillaume II venait de succéder à son père Frédéric-Henri. D'Estrades devait s'entendre avec le nouveau stathouder pour déterminer les Hollandais à continuer la guerre contre l'Espagne. Il ne réussit pas, et les États-Généraux signèrent leur paix séparée. Toutefois il resta en rapports suivis avec le prince et fut sur le point de le décider à reprendre la lutte contre les Espagnols. L'affaire était en bonne voie, lorsque le prince vint subitement à mourir (novembre 1650). D'Estrades était, à cette époque, gouverneur de Dunkerque.

Après la perte de cette place, qui se rendit aux Espagnols le 16 septembre 1652, il fut employé par Mazarin à pacifier la Guyenne et Bordeaux, dont il fut nommé maire perpétuel. Il servit ensuite à l'armée de Catalogne, puis à l'armée d'Italie.

A la mort de Mazarin, Louis XIV l'envoya comme ambassadeur extraordinaire auprès de Charles II Stuart (1661-1662). Un conflit de préséance avec l'ambassadeur d'Espagne à Londres, le baron de Watteville, attira sur lui l'attention générale. En 1662, il négocia avec le ministre anglais Clarendon l'achat de Dunkerque à Charles II.

Ambassadeur en Hollande en 1663, il noua d'excellentes relations avec le Grand-Pensionnaire Jean de Witt, pendant cette période si critique pour l'amitié franco-hollandaise. Il ne fit pas toujours preuve de clairvoyance et d'habileté. Rappelé en 1668 pour n'avoir pas su renseigner Louis XIV sur la formation de la Triple Alliance, il rejoignit Dunkerque, dont le gou-

Digitized by Google

vernement lui avait été donné de nouveau, dès le rachat de cette place.

En 1671, il prit part à la campagne de Hollande. Gouverneur de Wesel en 1672 et de Maestricht en 1673, il fut compris, en 1675, dans la promotion des sept maréchaux, que l'on dénomma « la monnaie de M. de Turenne ».

En 1676, il fut désigné comme ambassadeur plénipotentiaire au congrès de Nimègue, conjointement avec Colbert de Croissy et le comte d'Avaux. Après la signature de la paix de 1678, il rentra en France. Il avait alors 72 ans, sa carrière militaire et diplomatique était terminée. Il mourut à Paris le 26 février 1686. Il avait alors la charge de gouverneur du duc de Chartres, depuis duc d'Orléans et régent du royaume. Cet homme dont la vie avait été si remplie avait voulu jouer son rôle jusqu'au bout !

Ces brèves indications biographiques expliquent l'intérêt que devait présenter, en particulier pour les Hollandais, la publication de la correspondance de Godefroy d'Estrades.

Cette publication ne se fit pas en une fois, mais par fragments.

En 1709 parurent un certain nombre de pièces sous le titre suivant : *Lettres, Mémoires et Négociations de Monsieur le comte d'Estrades, ambassadeur de S. M. T. C. auprès de leurs H. P. Messeigneurs les Etats-Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas, 1663-1668.* A Bruxelles, Henry-le-Jeune; 5 vol. in-12.

En 1710, Adrian Moetjens publia une autre série de documents sous ce titre : *Lettres et Négociations de MM. le maréchal d'Estrades, Colbert, marquis de Croissy, et comte d'Avaux, ambassadeurs plénipotentiaires du roi de France à la paix de Nimègue, 1676-1677.* La Haye, Adrian Moetjens, 1710 ; 3 vol. in-12.

En 1718 sont imprimées les *Ambassades et Négociations de M. le comte d'Estrades en Italie, en Angleterre et en Hollande* [1], *depuis l'année 1637 jusqu'en l'année 1662.* A Amsterdam, chez J. F. Bernard, 1718 ; 2 tomes en 1 vol. in-12.

1. Après l'Avertissement du libraire et l'Éloge du comte d'Estrades, on lit comme titre à la page 1 : *Nouvelles lettres de M. le comte d'Estrades, conte-*

Digitized by Google

En 1719, les documents publiés en 1709 et en 1718 furent réunis en 6 vol. in-12 sous le titre suivant : *Lettres, Mémoires et Négociations de M. le comte d'Estrades, ambassadeur de S. M. Très-Chrétienne en Italie, en Angleterre et en Hollande, depuis l'année 1637 jusqu'à l'année 1668 inclusivement.* Dans lesquelles sont compris l'Achat de Dunkerque fait en l'an 1662 et plusieurs autres pièces curieuses, divisées en six volumes. — Au-dessous du titre de chaque volume se trouve l'indication : A la Haye, chez Abraham de Hondt, 1719.

En 1743, enfin, les parties parues en 1719 et en 1710 furent réunies dans la publication qui a pour titre : *Lettres, Mémoires et Négociations de Monsieur le Comte d'Estrades, tant en qualité d'Ambassadeur de S. M. T. C. en Italie, en Angleterre et en Hollande, que comme Ambassadeur plénipotentiaire à la paix de Nimègue, conjointement avec Messieurs Colbert et comte d'Avaux, avec les réponses du Roi et du Secrétaire d'Etat.* Ouvrage où sont compris l'Achat de Dunkerque et plusieurs autres choses très-intéressantes. Nouvelle édition, dans laquelle on a rétabli tout ce qui avait été supprimé dans les précédentes. A Londres, chez J. Nourse, proche Temple-Bar, 1743 ; 9 vol. in-12.

Le tableau suivant permettra de se rendre compte des relations qui existent entre les éditions successives qui viennent d'être énumérées, et de constater que la correspondance publiée embrasse, à quelques années près, toute la carrière diplomatique de Godefroy d'Estrades.

Edition de 1709..... — 1663 à 1668.
— de 1718. — 1637 à 1662.
— de 1719. — 1637 ——— à ——— 1668.
— de 1710..... — 1676 à 1677.
— de 1743. — 1637 ——— à ——— 1677.

Une traduction en néerlandais faite sur l'édition de 1743, — la plus complète — parut en 1758-1759 : *Brieven, Memorien en Negociatien zo in de hoedamgheid van Ambassadeur v. d. Koning van Vrankrijk in Italie, Engeland en Holland, als van Ambass.*

*nant ses ambassades et négotiations en Angleterre et en Hollande depuis l'année 1637 jusqu'en l'année 1662.*

Digitized by Google

*op. de vredehandeling te Nimegen, met Colbert en d'Avaux; met de antwoorden v. d. Koning...* Utrecht, H. en J. Besseling, 1755-1759; 9 vol. in-8.

On avait déjà traduit en anglais les volumes publiés par Moetjens, et cela dès leur apparition : *The secret letters and negociations of the Mareschal d'Estrades, Monsieur Colbert and the count d'Avaux, the French King's Plenipotentiary-Ambassadors in the treaty of Nimeguen.* London, 1710 ; 1 vol. in-12.

Tous ces volumes, sauf ce dernier, sortent des presses hollandaises. Les volumes de 1709 portent — il est vrai — l'indication : à Bruxelles, Henry-le-Jeune, et ceux de 1743 : à Londres, chez J. Nourse ; mais il ne se trouvait pas à Bruxelles d'imprimeur du nom d'Henri le Jeune ; et, quant à Nourse, c'était un libraire de Londres qui avait pour spécialité, semble-t-il, de vendre des livres français édités en Hollande [1]. En réalité, ces volumes ont été, les uns et les autres, imprimés à La Haye, les premiers par Abraham de Hondt [2], ceux de 1743 par son fils Pierre de Hondt.

Si l'on peut déterminer avec précision les imprimeurs-éditeurs, on est, par contre, mal renseigné sur la façon dont ils se sont procuré les documents en question.

Peu importe au public, écrit l'éditeur de 1709, d'apprendre par quel moyen ces mémoires me sont tombés entre les mains. « C'est assez qu'il sçache qu'ils ont été fidèlement copiez sur les originaux, et que, de ma part, je me suis fait une espèce de religion de n'y pas changer la moindre chose. »

Les critiques ne se firent pas attendre, L'année 1709 ne s'était pas écoulée que parut une brochure [3] intitulée *Remarques géné-*

1. Cf. Nichols, *Literary anecdotes of the 18th century* (1812), t. III, p. 732-733.

2. Pour les volumes de 1709, Cf. l'Avertissement à l'édition de 1743. Pour cette dernière édition, elle a été faite par Pierre de Hondt, qui imprima aussi le *Dictionnaire historique* de Prosper Marchand ; La Haye, 1758, in-fol., 2 tomes en 1 vol. Cf. cet ouvrage, à l'article « d'Estrades ».

3. Plaquette de 76 p. in-12 (Paris, 1709). Un exemplaire qui se trouve au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, fonds Clairambault, ms. 580, porte cette note de la main de Clairambault : « par M. de la Roque, secrétaire du Conseil de dedans pendant la Régence. Il est mort dans les Quinze-Vingts à Paris ».

Digitized by Google

*rales sur un livre qui a pour titre : Lettres, Mémoires et Négociations de M. le comte d'Estrades*... Cette brochure est anonyme, mais on est d'accord pour l'attribuer à Daniel de Larroque [1], qui était alors « employé dans un des bureaux de M. de Torcy, comme interprète de l'anglais et du hollandais ». Ce serait donc comme une réponse quasi-officielle. L'éditeur y est pris très vivement à partie.

« Il a rêvé, dans l'ardeur de sa fièvre, qu'il avait vu les véritables *originaux* des dépêches de M. d'Estrades, qu'il les avait fidèlement copiés, qu'il est entré dans un cabinet jusqu'alors impénétrable... L'enchantement n'en est pas difficile à dissiper. Il suffit d'en raconter l'histoire pour le faire cesser. »

« Lors de l'ambassade de M. le comte d'Estrades en Hollande, feu..., homme d'esprit, laborieux et connu par de bons ouvrages qu'il aurait pu rendre meilleurs, était comme le commis du grand pensionnaire de Hollande, fort avant dans sa confiance, et de plus attaché à la France par des bienfaits. Comme il pensait toujours à se confirmer la qualité d'auteur et à devenir l'historiographe de la province de Hollande, qui l'honora depuis de ce titre, il ne négligeait rien de ce qui pouvait l'aider en ce dessein. Le poste qu'il occupait y était très propre, parce que tous les Mémoires délivrez à M. de Wit passaient incontinent entre les mains de..., qui quelquefois n'en tirait que la substance et quelquefois les transcrivait tout entiers pour son usage. »

« Et comme c'est la coutume en Hollande de traiter par écrit quand les affaires sont de quelque importance, afin que les députés des villes qui composent les États puissent délivrer à

1. Il était fils du ministre protestant Mathieu de Larroque. Prosper Marchand, dans son *Dictionnaire historique*, t. II, p. 10, dit de lui qu'il était « connu dans la République des Lettres par quelques traductions d'écrits du docteur Burnet contre Varillas, mais encore plus par la *Préface* du libelle satirique qui fit pendre son imprimeur et son relieur en 1693, pendant que par le crédit des Jésuites et en vertu de sa prétendue conversion au Papisme il en fut quitte pour quelque temps de prison. Peu après, il fut employé dans un des bureaux de M. de Torcy comme interprète de l'Anglais et du Hollandais... ». Il est l'auteur de *La Vie de François Eudes de Mézeray, historiographe de France*, parue sans nom d'auteur en 1726 à Amsterdam, chez Pierre Brunel, 111 pages in-12.

Digitized by Google

leurs commettans l'acte ou le Mémoire qui devient le sujet d'une délibération générale, il est aisé de juger combien ces sortes de pièces se multiplient dans le cours d'une longue négociation et la facilité qu'a un curieux à les rassembler. »

« Il faut ajouter à cela que les intérêts de la France et des Provinces Unies étant devenus communs en plusieurs choses par la garantie où le Roy entra en faveur des Etats contre leurs ennemis, il ne se passait presque aucun jour que l'ambassadeur de S. M. et le Grand-pensionnaire ne conférassent ensemble, et que le premier ne laissât à l'autre ou un Mémoire public ou quelque fragment de lettre qui put être communiqué aux députés des affaires secrètes. »

« C'était là le sujet d'une abondante récolte pour un homme que rien ne détournait de la faire. Feu... la fit, en effet, si ample que rien n'échappa à sa vigilance, surtout ce qui avait été communiqué ou aux Etats en corps ou à M. de Wit en qualité de secrétaire d'Etat des Sept Provinces ; et s'il ne rassembla que ce qu'on voit dans l'édition de Bruxelles, la seule prudence de M. d'Estrades en est cause. Sage et discret ministre d'un grand prince, il ne disait que ce qu'il fallait dire, il n'écrivait que ce qui devait être sçu, des uns plus tôt, des autres plus tard, selon la nature des conseils, persuadé que des intérêts communs entre deux nations confédérées n'empêchent pas qu'un chacun n'ait des veues qui luy sont propres, et qui doivent toujours être des mystères pour l'autre. »

Celui qui avait entrepris ce recueil est mort sans en avoir fait usage, excepté en ce qui concerne quelques pièces relatives au Cérémonial.

« Son fils, moins éclairé en toutes manières, regarda comme un thrésor des choses de si peu de valeur, et s'en fit même en quelque façon un bien de patrimoine, auquel il résolut de ne toucher qu'à l'extrémité. Elle est venue apparemment. On s'est adressé au libraire et on lui a confié d'où partait ce dépôt. Le nom de... luy a semblé d'un bon augure, mais celuy de M. d'Estrades l'a décidé tout d'un coup. On est convenu du prix, et aussi du lieu qu'on supposerait être celuy où l'impression a été faite. Et afin de mieux garder la vraysemblance et de persuader

Digitized by Google

que l'auteur n'a point présidé à cette édition, on y a laissé les fautes les plus rares qu'on ait encore veus dans un Errata. »

« Il ne manquait à un si parfait ouvrage qu'une préface qui en découvrit tout le mérite, et on l'a faite de manière à ne rien laisser désirer, sinon l'exécution de ce qu'elle promet... »

La citation est longue, mais elle est intéressante. D'après Daniel de Larroque, ce serait Abraham de Wicquefort [1], qu'il désigne assez clairement, qui aurait rassemblé les documents en question, et ce serait son fils qui aurait vendu le recueil au libraire.

Il est vrai que l'abbé Lenglet du Fresnoy, dans sa *Méthode pour étudier l'histoire* [2], et le P. Lelong, dans sa *Bibliothèque historique*, sont d'un autre avis. Ils attribuent la publication à un prêtre apostat, nommé Jean Aymon, qui aurait volé les documents dans la Bibliothèque du Roi, « où on avait eu la bonté de le laisser entrer ». Mais, dans l'avertissement placé en tête de l'édition de 1743, Prosper Marchand s'élève avec raison contre cette assertion, et avance qu'ils sortaient « du cabinet d'une personne de distinction dont les livres furent vendus publiquement à La Haye peu avant la publication de cette édition ». S'agit-il de Wicquefort? c'est probable, mais nous ne pouvons pas l'affirmer.

Il est certain que l'éditeur a eu entre les mains, non des originaux, mais des copies, et, qui plus est, des copies incomplètes. La lettre du 11 janvier 1663 débute par ces mots : « Il me **reste** à parler... »; celle du 25 janvier 1663 par ceux-ci : « **Il** a été bien aise d'apprendre... »; celle du 1er février 1663 commence ainsi : « J'ai sçu **de plus** que **cet** envoyé ne s'est pas arrêté... »

Tout cela avait déjà frappé les contemporains. Dans une lettre écrite par une personne « connue dans la République des Lettres » et insérée dans les *Remarques* de D. de Larroque, se trouve ce passage : « Pour ce qui regarde les dépêches rappor-

1. Le nom, laissé en blanc dans la brochure, est écrit à la main sur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, ms. Clairambault 580.

2. Édition de 1729, t. IV, p. 460-461. — Pour le P. Lelong, voir le n° 30979 de l'édition de Fevret de Fontette.

Digitized by Google

tées dans les Mémoires imprimez, il n'y en a pas trente d'entières; toutes les autres sont tronquées et défigurées par des fautes tant du copiste que de l'imprimeur. Il y en a de mutilées dès le commencement, d'autres au milieu ou aux derniers articles et communément partout. » Dans un article des *Nouvelles de la République des Lettres* [1], qu'il dirigeait, Jacques Bernard remarque qu'il y a « plusieurs lettres auxquelles on ne trouve point de réponses et des réponses à des lettres qu'on ne trouve point ».

Ainsi, les volumes parus en 1709 ne contiennent qu'un « ramas informe et sans liaison » de pièces, provenant de copies incomplètes, prises très probablement par Abraham de Wicquefort quand il était au service du Grand Pensionnaire Jean De Witt.

Les volumes publiés en 1710 ont une origine à peu près semblable. Adrien Moetjens, imprimeur et libraire, avait déjà donné sept volumes d'Actes et Mémoires sur les négociations de Nimègue. Il recherchait tout ce qui s'y rapportait. Il fut heureux de trouver une partie de la correspondance des plénipotentiaires français, qu'il s'empressa de publier. « Le reste me manque, dit-il dans son Avis au lecteur, c'est-à-dire l'année 1678 et le commencement de 1679. Si ce morceau est entre les mains de quelques personnes et qu'elles veuillent bien le donner au public par mon moyen, elles me trouveront toujours prêt à exécuter leurs bonnes intentions... »

En ce qui concerne les documents publiés en 1718, on serait tenté de les attribuer à un habile faussaire, puisque, comme l'a démontré I. Goll [2], la première partie du volume renferme nombre de pièces apocryphes ou falsifiées. Mais nous touchons ici à la question d'authenticité qui mérite une étude spéciale que nous donnerons prochainement [3]. Contentons-nous pour le moment

1. Tome XXXIV (janvier 1710), p. 66 et suiv. Ce journal, qui paraissait à Amsterdam, était alors dirigé par Jacques Bernard, réfugié français, mort à Leyde le 27 avril 1718.

2. I. Goll, *Recherches critiques sur l'authenticité des « Ambassades et négociations de M. le comte d'Estrades »*, dans la *Revue historique*, t. III et IV (1877).

3. En tête d'une édition de la correspondance authentique de Godefroy

Digitized by Google

d'indiquer que les lettres publiées en 1718 paraissent provenir des papiers mêmes du maréchal d'Estrades.

Quoi qu'il en soit de l'origine et de la valeur de ces documents, il est certain que les diverses éditions eurent beaucoup de succès. Les préoccupations du moment n'y furent pas étrangères, comme on s'en rend compte par la lecture des « Avis » ou « Avertissement », placés en tête de chacun de ces ouvrages.

L'avis de 1709 est conçu en ces termes : « Le Cabinet de France a passé jusqu'ici pour impénétrable... Le secret y a toujours été si bien observé que l'on n'en a presque jamais rien sçu que ce que le Roi ne s'est pas soucié d'en cacher. Ici on le verra entièrement ouvert... » Et plus loin : « On ne croyait pas en France, lorsque toutes ces lettres s'escrivoient, qu'elles seroient un jour rendues publiques : si on l'avoit prévu, on s'y seroit aparemment expliqué en d'autres termes, surtout en quelques endroits... »

N'oublions pas que cela est écrit au moment où Louis XIV, vaincu par la coalition dans la guerre de la Succession d'Espagne, s'efforçait de diviser les Alliés pour obtenir la paix. N'y avait-il pas un enseignement à tirer de la divulgation des « secrets » de la diplomatie française ? Maintenant que l'on connaissait son action en Hollande, de 1663 à 1668, pouvait-on encore avoir confiance dans les promesses de Louis XIV ? Un réfugié français, professeur à l'Université de Leyde, Jacques Bernard, écrivait les lignes suivantes [1] : « ... Quelque imparfait que soit cet ouvrage, il ne laissera pas d'être recherché par l'importance des matières dont il parle. On y verra surtout que chez certains princes [lisez : Louis XIV] et chez leurs ministres, la probité n'est pas une vertu qu'on respecte beaucoup, quoi qu'on en affecte les dehors le plus qu'on peut. On reconnaîtra aussi que quelques précautions qu'on prenne dans un traité, quoiqu'on

d'Estrades, que je prépare en collaboration avec le Dr L. Lemaire. Ce dernier a déjà démontré, dans un article paru dans le t. XIX du bulletin de l'*Union Foulconnier* (Dunkerque, 1922), que les lettres des Ambassades du 5 février 1652 et du 2 mars de la même année sont apocryphes et ont été fabriquées par d'Estrades dans un but déterminé.

1. Cf. la note 1 de la page précédente, p. 15.

Digitized by Google

entasse termes sur termes, un souverain trouvera toujours des raisons pour en éviter l'observation, quand ses intérêts l'exigeront... ».

Mais, dans ses *Remarques*, Daniel de Larroque avait répondu par avance : Si on n'a publié ces « Mémoires » que « pour obscurcir la gloire de la France, on n'a pas réussi. La France y apparaît triomphante de ses ennemis, fidèle à ses alliés souvent ingrats... ; l'Angleterre présente l'aspect d'un État divisé et mal gouverné, et, en ce qui concerne la Hollande, le tableau n'en est pas brillant. Ainsi « l'auteur veut insulter la France, et cet outrage retombe sur la Hollande ».

Ces réflexions assez justes n'arrêtèrent pas les ennemis de la France, qui continuèrent leur campagne en se servant des lettres publiées. Un Anglais écrivit, en 1712, *The secret history of Europe* [1], et cette brochure parut l'année suivante en français sous le titre : de Histoire secrète des intrigues de la France [2]. L'auteur voulait, nous dit l'éditeur de 1743, « ouvrir les yeux à sa patrie qui, en 1712, conduite par des ministres, ou très faibles, ou très corrompus, ou très peu éclairez, se disposoit à sacrifier lâchement son honneur et son bonheur à la France, sous le spécieux prétexte qu'un prince déjà fort vieux et qui venoit d'essuyer un grand nombre de terribles revers, ne pouvoit plus désormais songer qu'à finir ses jours en repos, et seroit à l'avenir, tant par nécessité que par reconnoissance, le meilleur ami de la Grande Bretagne ». Pour parvenir à ses fins, il rappela à ses compatriotes, écrit [3] l'éditeur de 1743, « le souvenir de la conduite que Louis XIV avoit tenue avec les Provinces-Unies, dans le temps même qu'il leur faisoit le plus de caresses et leur marquoit le plus d'amitié... ».

1. *The secret History of Europe, showing that the late Greatness of the French Power was never so much owing to the number or goodness of their troops and the conduct of their ministry at home as to the treachery and corruption of the ministers abroad.* London, 1712, in-8.

2. *Histoire secrète des intrigues de la France en diverses cours de l'Europe, où l'on voit que l'accroissement du pouvoir de cette couronne est dû au succès de ses intrigues plutôt qu'à ses propres forces et à l'habileté de ses ministres...* Londres, 1713, 3 parties, in-8°.

3. Avertissement de l'édition de 1743, p. IX.

Digitized by Google

En 1718, la situation internationale était bien changée. Depuis les traités d'Utrecht, la France n'inspirait plus de craintes sérieuses à l'Europe. Mais la politique suivie par Dubois inquiétait certains Hollandais, qui étaient hostiles à une alliance avec la France. La publication des volumes de 1718 fait peut-être partie des moyens employés pour agir sur l'opinion publique [1]. Toujours est-il que l'éditeur Jean-Frédéric Bernard ne manqua pas d'attirer l'attention du lecteur sur une « quantité de choses nouvelles et intéressantes et une infinité de particularitez curieuses qui avoient échappé à nos historiens... » et notamment sur une « lettre fort curieuse que le comte d'Estrades écrivit à Louis XIV, en 1672, pour le féliciter sur les conquêtes qu'il avoit faites en Hollande, et pour lui communiquer les moyens de se rendre entièrement maître des Provinces-Unies. Le conseil qu'il y donne de s'emparer de Muyden, où sont les écluses, eut, si on l'avoit suivi, procuré au Roi la conquête de la province de Hollande, mais on ne s'en avisa que lorsqu'il n'en fut plus temps, parce que le prince d'Orange y mit garnison ». Cette lettre est authentique; seulement l'original, qui se trouve aux archives des Affaires étrangères, ne contient pas le passage en question [2], qui est une interpolation.

1. Il se peut aussi que le parti d'opposition qui s'agitait en France n'ait pas été étranger à l'affaire. Notons que le petit-fils du maréchal, Louis-Godefroy d'Estrades, était lié avec le duc et la duchesse du Maine. Il avait accompagné leur fils aîné, le prince de Dombes, à l'armée du prince Eugène de Savoie, et c'est dans cette campagne contre les Turcs qu'il avait été mortellement blessé au siège de Belgrade (août 1717). Ne serait-ce pas dans les papiers du maréchal que Louis-Godefroy détenait que l'on trouva, à sa mort, les lettres en question? Comme elles paraissaient de nature à contrecarrer la politique du gouvernement de la Régence, on les fit imprimer en Hollande. Ce point est à éclaircir. En tout cas, il est intéressant de constater que les *Mémoires de Trévoux* (mars 1720, t. LVIII, p. 423-448), qui étaient publiés sous la protection du duc du Maine, donnèrent un compte rendu fort élogieux des « Ambassades », en même temps qu'une apologie du maréchal d'Estrades. L'article n'a pas moins de 25 pages.

2. *Arch. des Affaires Étrangères*, Correspond. politique, Hollande, t. 92, fol. 140. Notons en passant que Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. IV, p. 13-14, a imprimé le passage qui ne se trouve pas dans l'original. Voir dans la *Revue du Nord*, 1923, t. IX, p. 49, notre article : *Un épisode de la guerre de Hollande; Les écluses de Muiden*.

Digitized by Google

Pour ce qui en est de l'édition de 1719, qui contient les documents publiés en 1709 et ceux publiés en 1718, elle est dédiée à Mgr Georges Guillaume baron de Hohendorff[1], colonel de cuirassiers au service de S. M. impériale et catholique, gouverneur de la ville et citadelle de Courtrai, commandant des gardes à cheval de Son Altesse sérénissime le prince Eugène de Savoye, gouverneur des Pays-Bas. Dans son « Avis » le libraire répète ce qu'avaient dit ses prédécesseurs au sujet de l'interêt de la correspondance publiée.

L'édition de 1743 est due à Prosper Marchand. En tête du premier volume, il donna un long extrait de l'Histoire secrète des intrigues de la France, que nous avons résumé plus haut, et cela établit nettement son dessein. Il publia en outre dans la *Bibliothèque britannique*[2] un article, qui fut reproduit dans son dictionnaire[3], pour montrer l'intérêt tout actuel, pourrait-on dire, de la correspondance de Godefroy d'Estrades au moment où vient de commencer la guerre de la succession d'Autriche. « Jamais livre, écrit-il, ne fut réimprimé plus à propos que celui-là, vu la ressemblance remarquable et peut-être même trop effective des tems et des faits dont il parle avec ceux que nous voyons et dans lesquels nous vivons aujourd'hui. En effet, la liberté de l'Europe entière exposée à de nouveaux et violens

1. Le baron de Hohendorff fut désigné pour le gouvernement de la citadelle de Courtrai, par patentes datées de Bruxelles, le 23 avril 1718, expédiées au nom du prince Eugène de Savoie (*Arch. gén. du royaume, à Bruxelles*, Papiers d'État et de l'Audience, reg. 1012, fol. 14). Il mourut au bout de quelques mois (mai 1719), et le commandement de la citadelle de Courtrai fut donné, le 31 octobre 1719, à Jacques Devenisch (*Ibid.*, fol. 90). Renseignements aimablement communiqués par M. J. Cuvelier, archiviste général du royaume. — Hohendorff avait la passion des livres. En 1720, A. de Hondt imprima le catalogue de la bibliothèque de feu M. G. G., baron de Hohendorff.

2. *Bibliothèque britannique*, t. XX, part. 1, p. 169-203. Cette publication, dirigée par Desmaizeaux, Bernard et autres, paraissait à La Haye, et forme 25 vol. in-12 (1733-1747).

3. *Dictionnaire historique ou Mémoires critiques et littéraires concernant la vie et les ouvrages de divers personnages distingués, particulièrement dans la République des lettres*, par Prosper Marchand. La Haye, chez Pierre de Hondt, 1758; 2 t. en 1 vol. in-folio. Marchand, calviniste français réfugié en Hollande, y mourut le 14 juin 1756. L'ouvrage fut publié par son ami J. N. S. A[llamand], de Lausanne, professeur à l'Université de Leyde.

Digitized by Google

efforts; toute l'Allemagne en combustion par des intrigues artificieuses et par des hostilités prétendues pacifiques; les Pays-Bas autrichiens avidement convoitez depuis plus de 200 ans, visiblement menacés d'une invasion prochaine; leurs plus proches voisins fortement sollicitez de rester mollement dans une inaction nuisible ou dangereuse et amusez par les promesses les plus séduisantes et les plus illusoires ou allarmez par les menaces les plus industrieusement emploiées; l'or et l'argent fréquemment répandus partout avec profusion et pour gagner et entretenir de nouvelles créatures, la division et la mésintelligence adroitement introduites et fomentées dans la plupart des États et même de nos Parlements et notre ministère; les engagements les plus contradictoires conclus et signez en même temps et presque à la même heure, et les traités les plus solennels violez et foulez aux pieds de la manière du monde la plus ouverte et la plus infidèle : tout cela et cent autres moïens, autant et plus dangereux encore... ne sont réellement et de fait que des répétitions odieuses, ou des copies malheureusement trop ressemblantes de ce dont on en reconnoit aujourd'hui que trop visiblement l'original dans les divers écrits du comte d'Estrades... On ne sçauroit trop recommander aux personnes encore assez sages pour aimer leur liberté et assez courageuses pour la défendre, de bien étudier dans ces utiles écrits les dangereux moïens, non seulement si artificieusement conseillés, mais même si violemment mis en usage, contre la liberté générale de toute l'Europe; et cela afin d'y apprendre de même, non seulement à s'en garder avec soin, mais même à les faire heureusement échouer. Rien n'est plus propre à bien remplir ce but salutaire que la lecture fréquente et réfléchie de cette *Clef de la politique française...* ».

Dans les comptes-rendus que donnèrent de cette édition la *Bibliothèque raisonnée* [1] et la *Nouvelle Bibliothèque ou Histoire littéraire* [2], les mêmes préoccupations se manifestent nette-

1. Nos de janvier-mars 1743, t. XXX, p. 443 et suiv.; et de juillet-septembre 1743, t. XXXI, p. 105 et suiv.
2. No d'octobre 1742, p. 274 et suiv.

Digitized by Google

ment. Dans le premier on fait un grand éloge de Stairs [1], qui n'a pas « rampé » comme Clarendon. Dans le second, l'auteur écrit : «... bien des gens trouvent, en gros, une affinité si marquée entre les affaires de ce temps là et celle du nôtre que, me mêlant aussi peu de politique que je le fais d'ordinaire, en mon particulier, je ne me dois pas donner le ridicule d'en entretenir le public. »

Quant à la traduction en néerlandais, elle parut en 1755-1759, c'est-à-dire à l'époque de la guerre de Sept ans. C'est là une coïncidence qui ne peut être fortuite. D'ailleurs nous savons qu'il y eut alors dans les Provinces-Unies une polémique au sujet des relations qu'avaient eues ensemble le comte d'Estrades et le Grand pensionnaire Jean de Witt [2].

Comme on le voit, à toutes les périodes de crises depuis 1709 jusqu'en 1759, on a puisé dans la correspondance de Godefroy d'Estrades tous les arguments que l'on pouvait trouver contre la politique de la France [3].

A. DE SAINT-LÉGER.

1. John Dalrymple, second comte de Stair (1673-1747), avait servi dans les armées de Guillaume III et de Marlborough. A l'avènement de Georges Ier, il avait été nommé ambassadeur à Paris à la place de Mathieu Prior, et il avait obtenu satisfaction pour l'Angleterre dans les négociations relatives au comblement du port de Dunkerque et du canal de Mardyck.

2. *Het karakter van den raadpensionaris Jan de Witt en zijne factie, beschreeven door den graaf d'Estrades, om te dienen tot ophelderinge der vaderlandsche historie voor de jaaren 1663-1672* ('s Gravenhage, P. van Os, 1757; in-8 de 144 p.); — *Het egt en war karakter van den heere raadspensionaris Johan de Wit, getrokken uit de brieven van den graave d'Estrades, en andere geschriften* (Amsterdam, 1757, in-8); — *Zedige beproeving van de voorgestelde karakters van den voorgestelde karakters van den raad-pensionaris Johan de Wit* (Amsterdam, 1757, in-8); — *Gepast Antwoord op de vrijmoedige aanmerkingen over de zeedige beproeving van Johan de Wit* (Utrecht, 1757, in-8).

3. Ajoutons que le Révérend Edw. Combe fit paraître à Londres, en 1728, un petit volume in-12 de 175 pages intitulé : *The Sale of Dunkirk to the late french King Lewis XIV in the year 1662, taken from the Letters, Memoirs... of Count d'Estrades*, et qu'en 1763 parut à Londres également un *Supplément aux lettres, mémoires et négociations de M. le comte d'Estrades, servant à l'éclaircissement de l'histoire de la République des Provinces Unies, pour les années 1674 et 1675*. A Londres, chez J. Nourse, proche Temple-Bar, 1763, in-8, 208 p. Ce Supplément est formé de lettres tirées du *Recueil de lettres pour servir d'éclaircissement à l'histoire militaire du règne de Louis XIV* [par le P. H. Griffet], A la Haye; et se trouve à Paris chez A. Boudet, 1760-1764, 8 vol. in-12.

Digitized by Google

LES

# ARCHIVES DE LA LÉGION D'HONNEUR

Les Archives de la Légion d'honneur ont été considérables par la qualité autant que par la masse des documents qui les composaient. Dès qu'il eut été nommé Grand Chancelier, le savant Lacépède s'ingénia à former une collection de *Notices historiques* sur les membres de la Légion d'honneur, comme le prouve cette lettre écrite par lui, en 1804, au Colonel d'un régiment d'infanterie légère :

Ma juste sollicitude pour tout ce qui constitue la gloire de la Légion d'honneur, me commande de peser tout ce que la modestie, cet ordinaire et noble partage des plus dignes guerriers, leur impose souvent de réticences sur leurs belles actions. Vous penserez, comme moi, que lorsqu'il s'agit d'honorer la mémoire d'un Légionnaire, il ne faut rien laisser à la disposition de l'oubli. Veuillez donc me seconder dans cette recherche honorable et me donner sur les vertus militaires et morales du chef de bataillon Aillot tous les renseignements qui pourraient ajouter, s'il était possible, à l'estime nationale dont Sa Majesté lui donne un témoignage si éclatant en le nommant membre de la Légion d'honneur.

En effet, aux termes de l'Arrêté du 13 messidor an X-2 juillet 1802 relatif à l'organisation de la Légion d'honneur, un des membres du Grand Conseil d'Administration était chargé de prononcer, dans la séance extraordinaire tenue au cours du semestre d'été, l'éloge en forme de notice historique des Légionnaires décédés pendant l'année (article 6); en outre, dans chaque chef-lieu de cohorte, on devait prononcer, lors de la séance extraordinaire annuelle, l'éloge en forme de notice his-

Digitized by Google

torique des Membres de la cohorte décédés pendant le courant de l'année (article 18).

Lacépède mandait, le 19 juin 1807, au Lieutenant-Colonel Vidal qu'aucun détail de ses services distingués n'était inconnu de la Grande Chancellerie : « Mais ce n'est (écrivait-il) ni dans les brevets, ni même dans les diplômes qui seront délivrés dans le temps, que les actions d'éclat et les services des Légionnaires sont rappelés; ils le sont, de la manière la plus honorable, dans nos matricules et le seront de même dans les Notices particulières qui seront publiées aux époques que Sa Majesté Impériale et Royale voudra bien déterminer. » Ainsi, les matricules de la Légion d'honneur et, d'autre part, des notices particulières enregistraient les actions et les services de chaque Légionnaire.

Sans aucun doute, les documents affluèrent. Un témoignage du législateur Girod-Chantrans nous apprend que la Grande Chancellerie avait rassemblé déjà, en 1807, une série importante de mémoires manuscrits. Voué de tout cœur à cette œuvre, Lacépède ne négligeait rien pour conserver avec soin, ainsi qu'il le disait en 1812, à propos du Chevalier Varin, tué en Espagne, tout ce qui pouvait perpétuer le souvenir des vertus et des actions d'éclat des Membres de la Légion d'honneur. Huit cent quatre-vingts cartons occupaient la salle des Archives qui était, paraît-il, d'un caractère noble mais simple en même temps.

La Restauration suivit l'exemple donné par l'Empire. Le successeur de Lacépède à la Chancellerie, l'archevêque-baron de Pradt, réclama à un régiment de ligne, le 2 juillet 1814, un mémoire détaillé des services, actions, campagnes et blessures du Chevalier Guinot « avant, depuis et pendant le cours de la Révolution, jusqu'au moment où le sort des combats termina sa destinée », et il spécifia que les services civils, « ses actes de dévouement étrangers au métier des armes », ne devraient pas être omis. Il ajouta :

J'ai l'honneur de vous inviter également, M. le Colonel, à vous occuper du même travail pour chacun des Chevaliers du régiment, décédés jusqu'à ce jour, en observant de faire rédiger un mémoire séparé pour chacun d'eux, afin d'en faciliter la classification dans les archives



Digitized by Google

de la Légion d'honneur auxquels ils sont destinés. Je vous invite aussi à m'envoyer, à l'avenir, un semblable travail à la mort de chaque officier ou soldat membre de la Légion d'honneur, et faisant partie du corps que vous commandez. Le nom d'aucun brave, quel que soit le rang qu'il occupe dans l'armée, ne doit rester dans l'oubli quand l'amour, l'honneur et la gloire de sa Patrie, inséparables de la cause de son Roi, furent le mobile de ses belles actions et de ses généreux dévouements. Je ne m'écarterai jamais de ce principe éternel d'équité; et c'est, je le pense, de ma part la plus noble manière de répondre à la confiance dont Sa Majesté a bien voulu m'honorer.

C'était, sous une forme adaptée à la Royauté, la réédition, très heureuse, du programme de 1804.

Le dépôt d'archives s'accrut encore sous Louis XVIII et Charles X, malgré leurs préférences pour les Ordres monarchiques ressuscités. En 1828, le nombre des cartons atteignait mille, le nombre des pièces n'était pas inférieur à deux cent mille. Ces chiffres augmentèrent sensiblement pendant la Monarchie de Juillet, la Seconde République et le Second Empire. En 1871, plus de cent cinquante cartons renfermaient la chronologie des décrets de nomination depuis l'origine de l'Ordre, cinquante-deux registres matricules in-folios mentionnaient les Légionnaires [1]. A l'armistice, l'Administration avait retrouvé, avec tous ses employés, ses papiers intacts [2]. Mais toutes ces richesses accumulées à l'ancien Hôtel de Salm allaient sombrer, hélas ! dans le criminel incendie qu'allumèrent, le 23 mai 1871, les bandes insurrectionnelles de la Commune de Paris et qui consuma, avec les Archives de la Légion d'honneur, tous les papiers qui concernaient la Médaille Militaire et les Médailles commémoratives de Crimée, de la Baltique, de Sainte-Hélène, d'Italie, de Chine et du Mexique. Le désastre fut complet : « Des innombrables et glorieux documents qui remplissaient l'édifice, il ne reste plus aujourd'hui les moindres vestiges, constatait à l'époque Louis Enault. Tout a été brûlé, brûlé sans relâche et sans bruit, — comme dans un étouffoir dont on au-

1. *La Légion d'honneur et la Commune*, par G. d'Heylli (pseudonyme d'Edmond Poinsot, chef de bureau à la Grande Chancellerie, 1833-1902).
2. *Paris et ses ruines en mai 1871*, par V. Fournel.

Digitized by Google

rait fermé la porte —; papiers et parchemins n'ont laissé qu'une poudre impalpable et légère. »

Par bonheur, une quantité assez notable de documents originaux avait échappé à cet auto-da-fé de papiers précieux, parce qu'ils avaient quitté, avant l'incendie, le Palais de la rue de Lille. En 1868, lorsque la Grande Chancellerie, obligée de s'agrandir en raison de l'extension des bureaux de l'Administration centrale, fit construire, sur les plans de Lejeune, un grand corps de bâtiment sur la rue de Solférino nouvellement ouverte, ils avaient été transportés à l'Hôtel des Invalides. La guerre de 1870 avait empêché de les aménager tous dans la construction neuve. Ils restèrent aux Invalides, évitèrent l'incendie des insurgés et ne rentrèrent qu'après la reconstruction totale du Palais. Leurs vicissitudes ne finirent point avec leur réintégration : ils demeurèrent exposés au pillage. Quelques-uns d'entre eux subirent des mutilations et lacérations. Les archives (on ne le sait que trop) n'ont pas joui, toujours, du respect auquel elles ont droit, et nous constatons avec regret que des hauts fonctionnaires d'autrefois en faisaient leur propriété personnelle. C'est ainsi qu'on voit figurer parfois, sur des catalogues de marchands, quelques autographes que des héritiers plus scrupuleux auraient dû restituer au Fonds normal d'où ils avaient été tirés.

Quoi qu'il en soit, la reconstitution des dossiers et matricules détruits par l'incendie s'imposa dès 1871. Il y avait des lacunes qu'il devenait nécessaire et urgent de combler pour les nominations dans l'Ordre, la discipline, les Maisons d'Éducation, les autorisations de décorations étrangères, etc. Comment allait-on s'y prendre ?

Le Ministère des Beaux-Arts, auquel la Grande Chancellerie se trouva rattachée pour ordre pendant plusieurs années, avait l'habitude de prendre copie de tous les décrets avant de les transmettre à la Légion d'honneur contresignés par le Ministre. Mais ces ampliations, versées aux Archives nationales, ne devaient revenir à la Grande Chancellerie qu'avec l'adhésion du Chef du Pouvoir exécutif. En effet, d'après un décret du 22 décembre 1855 (article 4), les documents déposés aux Archives

Digitized by Google

nationales ne pouvaient en être retirés, pour être placés dans un autre Département, qu'en vertu d'un décret rendu sur le rapport du Ministre. Un décret se trouva donc nécessaire pour effectuer ce dessaisissement. Toutefois, il importait que les Archives nationales, déjà gardiennes des papiers de l'ancien Ministère d'État, de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, eussent aussi en dépôt les documents se rapportant à la Grande Chancellerie jadis rattachée à ce Département, afin que les collections restassent complètes à l'Hôtel Soubise. C'eût été amoindrir un fonds intéressant conservé dans le lieu le plus approprié à sa conservation. On adopta ainsi un procédé qui n'était pas le simple retrait : on se borna à des communications autorisées par le Ministre de l'Instruction publique, et des copies furent levées des titres qui avaient trait à la Légion d'honneur.

Aux mêmes fins, le 30 décembre 1871, le Grand Chancelier envoya une circulaire aux Préfets de France et d'Algérie en leur recommandant d'apporter la plus grande célérité possible à l'exécution de son contenu :

Ce que j'attends de vous, leur écrivait le Général VINOY, est d'une importance que vous reconnaîtrez sans peine, si vous voulez bien arrêter votre pensée sur le but que je dois atteindre, et qui est l'objet de ma grande préoccupation. Refaire la matricule de la Légion d'honneur, sinon depuis son origine, du moins aussi loin que je pourrai remonter; réédifier le répertoire général alphabétique, les dossiers de tous les Légionnaires, la collection complète des décrets et ordonnances de nomination; exécuter les mêmes opérations pour les titulaires de la Médaille militaire et pour les décorés d'Ordres étrangers.

A ce point de vue complexe, j'ai fait établir des états individuels dont le simple examen vous indiquera suffisamment la destination. Envoyés par vos soins et recommandés aux maires de toutes les communes, ces états pourront être remplis, soit par les secrétaires des mairies, soit par les titulaires eux-mêmes, et, à défaut de ceux-là, par les instituteurs communaux.

Dans ces trois hypothèses, le visa des maires sera indispensable pour donner aux états individuels le caractère authentique qu'ils doivent avoir.

Les inscriptions devront être faites sur la production de pièces régulières telles que : brevets sur parchemin, titres de nomination, certificats d'inscription aux registres des traitements (pour les membres de l'Ordre ou les décorés de la Médaille militaire qui en jouissent).

Digitized by Google

Ces pièces seront immédiatement rendues à leurs détenteurs.

Après l'exécution des dispositions qui précèdent, il resterait une lacune dans la reconstitution des matricules, si je n'y comprenais l'inscription des titulaires décédés.

Les familles doivent tenir à honneur que leurs auteurs ou ascendants à un degré quelconque continuent à figurer parmi les membres de l'Ordre ou les décorés de la Médaille militaire et d'Ordres étrangers. J'ai donc pensé, Monsieur le Préfet, que les inscriptions des décédés de ces diverses catégories doivent être reçues au même titre et dans les mêmes conditions que pour les Légionnaires vivants, pourvu toutefois que le décès soit bien indiqué sur les états.

Telles sont les instructions que comporte la mission qui m'est dévolue, et sur lesquelles je ne saurais trop appeler votre bienveillante attention. Elles peuvent être propagées par l'insertion au Bulletin administratif et par la voie de la presse départementale. Elles seront, je n'en doute pas, comprises de toutes les personnes qu'elles concernent; les Légionnaires, les Médaillés, les décorés d'Ordres étrangers ont un intérêt direct à s'y soumettre ; par ce moyen, en effet, ils affirmeront les droits et prérogatives qu'ils tiennent de leur qualité et qu'ils ne pourraient invoquer efficacement si la Grande Chancellerie n'en constatait pas l'existence. Ils contribueront aussi à rendre plus facile la répression des abus qui se produiraient relativement au port de rubans, de décorations ou de médailles, la constatation de leurs droits par la Grande Chancellerie pouvant seule les empêcher d'être confondus avec tels ou tels individus qui se décoreraient illégalement.

De plus, comme l'action préfectorale restait limitée aux Légionnaires qui n'avaient plus aucune attache avec les départements ministériels, un appel fut adressé à tous les Ministres, aux questeurs de l'Assemblée nationale, aux chancelleries diplomatiques. Ces diverses prescriptions furent reproduites le 22 mars 1872, dans une circulaire du Ministre de la Justice aux procureurs généraux; elles s'appliquaient également aux décorés de la Médaille Militaire et aux titulaires d'Ordres étrangers. Les Médailles commémoratives des campagnes de guerre et les Médailles de sauvetage n'entraient pas dans le cadre adopté. Enfin, le Secrétaire général de la Grande Chancellerie s'adressa aux Légionnaires individuellement pour la reconstitution de leur dossier.

Rien ne fut négligé pour mener à bien une tâche aussi considérable. Les résultats furent, du reste, assez satisfaisants : une

Digitized by Google

grande quantité de bulletins ont été remplis sur le vu de pièces régulières. Mais il faut reconnaître que la reconstitution des archives de la Légion d'honneur ne pouvait être entière, et il est pénible de penser qu'un nombre incalculable de documents de la plus haute valeur reste à jamais disparu.

Archivistes. — Lorsque la Légion s'organisa, deux candidatures furent posées auprès du Premier Consul pour la nomination au grade d'archiviste. L'une émanait d'un ancien député à l'Assemblée législative, F. V. Mulot, qui formulait ainsi sa demande de l'emploi d'historiographe : « En exposant les motifs de sagesse et de politique qui vous ont fait créer la Légion d'Honneur, en racontant les faits qui en auront illustré les Membres, je me trouverais comme associé à leur gloire. »

L'autre candidature fut celle d'un ami des vieux papiers, le tribun Portiez (de l'Oise), l'un des rédacteurs de la loi de messidor an II sur l'organisation des archives, plus tard directeur de l'École de Droit, bien connu comme collectionneur, qui fit valoir pour la place d'archiviste de la Légion d'honneur une probité à toute épreuve, un zèle actif et un attachement sincère au Gouvernement.

En fait, les archives furent confiées à une division spéciale de la Grande Chancellerie, dont le chef, M. Joseph Lavallée, publia les Annales nécrologiques de la Légion d'honneur et plusieurs autres travaux du même genre.

Ont porté depuis 1867 le titre d'archiviste de la Grande Chancellerie MM. Bonal, Joissant, Jacob, Poncelet, Constant, Levasseur, J. Durieux (19 février 1902), Paul Feuillatre (1er janvier 1910) et G. Raymond, ces deux derniers morts au champ d'honneur. Depuis 1918, le service des archives est rattaché au Bureau du Secrétariat Général.

Nous donnons ci-apres un aperçu des documents que conserve la Grande Chancellerie :

Collection des décrets et ordonnances de nomination et de promotion dans la Légion d'honneur depuis 1803. — L'usage constant jusqu'en 1815 était de transmettre au Grand Chancelier des décrets originaux et non pas seulement des ampliations. A cette

Digitized by Google

époque, on perdit un grand nombre de décrets. Une ordonnance du 16 mars 1815 prescrivit la disposition suivante : « Ceux de nos sujets porteurs de lettres d'avis de nomination ou promotion dans la Légion d'honneur, de deux lettres d'avis ou brevets de nomination dans le même grade ou d'un brevet provisoire du Général Rapp (qui avait été autorisé, comme gouverneur de Dantzig, à faire un certain nombre de nominations et de promotions), devront se retirer par devant leur ministre respectif pour être par Nous statué sur les rapports qu'ils nous en feront. » Cette série de documents, détruite en 1871, a été reconstituée, mais elle n'est pas sans lacunes.

D'après l'ordonnance du 28 juillet 1815 et celle du 26 mars 1816 (article 40), les séries de numéros formées depuis la fondation de la Légion d'honneur étaient supprimées; une nouvelle et unique série de numéros devait être commencée, à laquelle seraient assujetties toutes les nominations faites depuis l'établissement de la Légion et toutes celles à faire dans la suite.

Dossiers individuels des membres de la Légion d'honneur par ordre alphabétique des noms et prénoms. — La collection reste incomplète, surtout pour les Légionnaires décédés pendant le Premier et le Second Empire; elle est complète depuis 1871.

Mémoires de propositions pour l'obtention d'armes d'honneur et nomination ou promotion aux grades de la Légion d'honneur sous le Consulat et le Premier Empire. — États collectifs classés par corps de troupe : Infanterie de ligne, Infanterie légère, Garde consulaire ou impériale, Artillerie, Génie, Cuirassiers, Dragons, Carabiniers, Hussards, Chasseurs, Gardes d'honneur, Marins, Régiments étrangers, Service de santé militaire, Administrations civiles.

Demandes de décorations. — 1802 à 1814.

Maisons d'éducation : Correspondance et comptabilité, dossiers individuels des dames et élèves (série incomplète).

Discipline de la Légion (série incomplète).

Comité de consultation sous le Premier Empire (lacunes).

Cohortes de la Légion d'honneur : État des biens territoriaux des seize cohortes, réparations, devis, affaires diverses.

Digitized by Google

Dossiers de secours aux veuves et orphelins (depuis 1871).

Personnel et matériel de la grande chancellerie.

Ordre militaire des trois toisons d'or (créé en 1809). Propositions et candidatures; projets de décoration.

Ordre impérial de la réunion (1811-1815) : nominations et dossiers (collection incomplète).

Médaille militaire créée en 1852 : nominations et dossiers (série depuis 1871).

Ordres étrangers conférés a des Français. — La collection des décrets d'autorisation et des dossiers n'est complète que depuis le 26 juillet 1871.

Pensions viagères accordées par la loi du 5 mai 1869 aux anciens militaires de la République et de l'Empire (pièces diverses).

Médaille de Sainte-Hélène. — Titulaires wurtembergeois.

On trouve d'autre part, aux Archives nationales, un certain nombre de papiers intéressant l'Ordre de la Légion d'honneur.

En voici l'état sommaire :

Serie F 1d III, 1 à 21, 296 à 299. Légion d'honneur (ministère de l'intérieur).

Série F 1d IV (ministère de l'intérieur; dossiers individuels).

Série F 12 (ministère du commerce, expositions, hygiène; dossiers individuels, 1830-1900).

Série F 17, anciens 69666 à 69678, 79984 à 80096, 86167 à 86282, 89362 à 89498, 89543 à 89592 (ministère de l'instruction publique).

Série F 19, 3185 à 3207 (ministère et direction des cultes, an XII-1901).

Série F 21, 489 (ministère des beaux-arts; artistes, 1841-1870).

Série F 70, 114 à 119 (ministère d'État, 1852-1870).

Série O 3, 812 à 842, 2248 (maison militaire du roi, 1814-1830).

Série AD vi 80. Armée, Légion d'honneur (1803-1815).

Série AF iv, registres 92, 313 à 314. Légion d'honneur (an XII-1813).

Série AF vi, registre 1231. Conseil de la Légion d'honneur (jusqu'à 1811).

Série AF iv, 1037 à 1039. Légion d'honneur (an X-1814).

Digitized by Google

Série AF IV, 1306 et 1313. Légion d'honneur (an XIII-1813).

Série BB[30], 587 à 608 (ministère de la justice, dossiers individuels, 1820-1879).

Série BB[30], 751 à 758. (Légion d'honneur, an XII-1873, et ministère d'État, 1852-1870).

Il subsiste donc aujourd'hui, malgré tout, quelques archives de la Légion d'honneur, tant à la Grande Chancellerie qu'au palais Soubise. Elles ne font pas double emploi avec celles du ministère de la guerre, par exemple, car celles-ci, restreintes à l'armée de terre, ne fournissent des mentions détaillées que pour les officiers. Quoique relativement peu connues, les archives de la Grande Chancellerie méritent d'être consultées pour l'histoire des campagnes militaires du Consulat et de l'Empire, les Historiques régimentaires (qui tous ou presque tous sont à refaire pour l'époque napoléonienne), la biographie des personnages et le passé des familles. Nous croyons rendre service aux travailleurs en signalant ces papiers à leur attention. Il ne serait pas juste qu'un si grand nombre d'actions importantes, de créations éminentes, de traits de bravoure, d'œuvres intéressantes qui constituent, en quelque sorte, le patrimoine moral du pays, restassent ignorées ou méconnues plus longtemps.

Joseph Durieux.

---

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

DES

# ÉCRITS DE FRÉDÉRIC AMOURETTI

Ce titre a besoin d'être expliqué. Quand un écrivain n'a laissé ni un livre ni une brochure, rien que des articles dans des publications périodiques et surtout dans des quotidiens (et c'est le cas d'Amouretti), il devient difficile, quelques années après sa mort, de retrouver ces articles. Dans la plupart des notices biographiques on ne trouve qu'une simple énumération des titres des principaux revues et journaux auxquels il a collaboré ; muni de ces renseignements sans précision, pour retrouver ces articles, il faut entreprendre des dépouillements longs et pénibles, d'autant plus que les journaux se présentent sous la forme de volumes de dimensions et de poids incommodes, ou de paquets non reliés, et que la disposition typographique en est le plus souvent serrée et confuse. Que faire pour faciliter ces recherches ? Une bibliographie complète, c'est-à-dire la liste de tous les articles, ne pourrait être publiée : l'étendue d'un tel travail serait hors de proportion avec l'utilité dont il serait. A défaut de cela, la liste des périodiques auxquels cet écrivain a collaboré, avec les dates précises du commencement et de la fin de sa collaboration, les pseudonymes dont il s'est servi et quelques autres renseignements, peut être un guide utile et propre à faciliter les recherches : c'est ce que j'appelle « bibliographie sommaire ».

Amouretti n'étant pas un personnage historique de premier plan et son nom même n'étant pas connu de tous, il ne sera pas

Digitized by Google

inutile de faire précéder cette « bibliographie sommaire » d'une très brève biographie, enrichie de notes bibliographiques [1].

*
* *

Joseph-François-Frédéric Amouretti [2], petit-fils d'un profes-

1. Ces notes, comme celles qui ont servi à établir la « bibliographie sommaire », ont été recueillies pour la plupart avant la guerre, au cours de recherches faites pour préparer une notice sur Amouretti, destinée au *Dictionnaire de biographie française* que préparait alors M. Ledos, et dont les circonstances ont malheureusement fait abandonner le projet. Depuis, elles ont été complétées au fur et à mesure des occasions. En somme, c'est une boîte de fiches que je vide ici à l'intention de l'historien qui entreprendrait la biographie d'Amouretti.

2. Notices sur Amouretti écrites de son vivant ou depuis sa mort par des auteurs ayant été en relations directes avec lui : Alcide Blavet (sous le pseudonyme Jan Soulèu), *li Troubaire, Frederi Amouretti*, dans la *Cigalo d'or*, 1er mai 1892. — Froment de Beaurepaire, *les Méridionaux décentralisateurs, Frédéric Amouretti*, dans le *National*, 9 avr. 1900 (renferme quelques erreurs de date). — Maurice Barrès, *le Deux novembre à la campagne*, dans le *Journal*, 6 nov. 1900 ; rééd. sous le titre *le Deux novembre en Lorraine*, dans *Amori et dolori sacrum* [1903], p. 287 ; extr. dans l'*Action française*, 1er sept. 1903, t. X, p. 376. — Charles Maurras, introduction à la réponse d'Amouretti à l'*Enquête sur la monarchie*, dans la *Gazette de France*, 8 nov. 1900 ; rééd. dans toutes les éd. de l'*Enquête*, entre autres dans celle de 1909, p. 389-393, avec, dans cette dernière, l'addition « *Après neuf ans* », p. 403 ; extr. dans l'*Action française*, 1er sept. 1903, t. X, p. 377-380. — Ch. Maurras, *Un disciple de Fustel, Frédéric Amouretti*, dans l'*Action française*, 1er mars 1905, t. XVII, p. 364-366. — Jacques Bainville, leçon d'ouverture d'un cours à l'Institut d'action française, dans la « chaire Frédéric Amouretti », le mardi 26 févr. 1907 [Cf. à ce sujet l'*Action française*, 15 févr. 1906, t. XXI, p. 305 ; 1er et 15 févr. 1907, t. XXV, p. 192, 330 ; 15 août 1907, t. XXVII, p. 253 ; Maurras dans la *Gazette de France*, 28 févr. 1907.], publ. dans la *Gazette de France*, 1er mars 1907. — Joseph Bérenger, *Charles Maurras et Frédéric Amouretti*, dans le *Nouvelliste de la Côte d'Azur*, 13-14 oct. 1910 ; rééd. en 1 broch. in-8°, 20 p., Cannes, bureaux de la section cannoise de la Ligue d'action française, 1913. — Louis Dimier, *Notre chaire Frédéric Amouretti*, dans l'*Action française*, 16 févr. 1915. — Marius André, *Guide psychologique du français à l'étranger*, 1917, p. 60-110. — Adrien Frissant, *Charles Maurras et l'amitié*, dans le *Feu*, d'Aix, 1er mai 1918, nouv. série, 12e année, n° 9, p. 143-144 ; rééd. dans *Charles Maurras, poèmes, portraits, jugements, opinions*, 1919, p. 109-116. — Louis Dimier, *Souvenirs d'action publique et d'université*, 1920, p. 228-229.

A ces notices il faut joindre des jugements brefs et des mentions, dont chacun pris isolément serait de peu d'intérêt, mais qui pourraient acquérir plus de valeur par l'utilisation qui en serait faite dans une biographie : André Buffet, dans Ch. Maurras, *Enquête sur la monarchie*, p. 50. — Gaston Jourdanne, *Hist. du félibrige*, 1897, p. 8, 131, 295. — Paul Mariéton, dans la

Digitized by Google

seur[1] et fils d'un médecin de la marine[2], naquit à Toulon le 18 juillet 1863, mais passa la plus grande partie de son enfance et de sa jeunesse à Cannes, pays de sa mère, et où son père

*Revue félibréenne*, 1892, t. VIII, p. 14. — Ch. Maurras, dans la *Revue hebdomadaire*, août 1892, 1re année, t. III, p. 464 (rééd. dans *Kiel et Tanger*, 1910, p. 332), la *Gazette de France*, 21 mars 1899, 16 juin 1901, le *Soleil*, 9 nov. 1900, l'*Action française*, revue, 1900, t. III, p. 864, et 1904, t. XV, p. 370, journal, 4 juin 1912 (rééd. dans l'*Etang de Berre*, p. 189), 15 déc. 1913, 27 juill. 1918, 5 avr., 12 juill. 1920, 17 sept. 1921. (De plus, deux livres de M. Maurras sont dédiés à Amouretti ou à sa mémoire : le *Chemin de Paradis*, 1894, et *Kiel et Tanger*, 1910.) — René de Saint-Pons, dans la *Plume*, 1891, 3e année, p. 226 (reproduit dans l'article d'Alcide Blavet à la *Cigalo d'or*, 1er mai 1892). — ***, *le Jeune félibrige*, dans la *Grande revue*, *Paris et Saint-Pétersbourg*, 1892, 5e année, t. III, p. 492. — Notice anonyme, dans le *Nouveau Larousse illustré... Supplément* [1906], p. 22.

Autres notices, dont les auteurs n'ont pas connu Amouretti directement : Charles Benoît, *Frédéric Amouretti félibre et fédéraliste*, dans la *Revue critique des idées et des livres*, 1912, t. XIX, p. 416-433. — Joseph d'Arbaud, dans le *Feu*, 1er mai 1918, p. 129 ; rééd. dans *Charles Maurras, poèmes, portraits, jugements, opinions*, 1919, p. 36. — Achille Ségard, *les Hommes d'action, Charles Maurras* [1919], p. 54-55.

Iconographie : *Revue encyclopédique*, publ. par la librairie Larousse, 1897, p. 654 ; — le *Panache*, 20 sept. 1903, 2e année, p. 285.

1. Joseph-Étienne, né à Toulon, le 5 mai 1796, d'Étienne et de Paule-Marie-Adamian, professeur au collège de Toulon à partir de 1826, maître de pension à Pignans (Var) de 1830 à 1835, puis à Toulon après 1835, mort à Toulon le 30 janvier 1854. Sa femme, Anne (ailleurs Marie)-Victoire-Thérèse Davet, lui survécut. (Communication de M. A.-Jacques Parès, archiviste de la ville de Toulon ; — Arch. nat., F17 1883 ; — *Almanach de l'université royale de France*, années 1830, p. 73 ; 1831, p. 75 ; 1835, p. 83 ; 1836, p. 30 ; 1848, p. 39 ; après 1848, cet almanach n'a plus paru et n'a pas été remplacé.)

2. Étienne-Henri, né à Toulon le 15 juillet 1828, entra à l'École de médecine navale, parcourut, de 1848 à 1869, les degrés de la hiérarchie dans le corps des officiers de santé de la marine jusqu'au grade de médecin principal, se fit recevoir docteur en médecine à la faculté de Montpellier le 23 mars 1870, avec une thèse sur l'*Histoire médicale de l'ipécacuanha*, se fit admettre à prendre sa retraite le 10 mai 1871 et s'établit à Cannes pour y exercer la médecine civile. Il avait épousé le 11 juillet 1859 une jeune fille de cette ville, Mlle Anne-Marie Guigon, fille de Florent-Frédéric, décédé, et de Magdelaine-Augustine Calvy. Il mourut à Cannes le 3 avril 1883. (*Bulletin officiel de la marine*, 1re année, t. I, p. 51 ; 4e année, t. II, p. 911 ; 13e année, t. II, p. 538 ; 17e année, t. II, p. 287 ; 22e année, t. II, p. 45 ; 24e année, t. I, p. 154. — *Courrier de Cannes*, 12 avr. 1883 : compte rendu des obsèques célébrées le 5 avril, avec le texte des discours de MM. Barthélemy, médecin en chef à Toulon, Serrailler, médecin à Cannes, et Léon Rigal. — Amouretti, *Pour un fait personnel*, dans la *Libre parole*, 24 avr. 1892. — Communication de M. Marie Bertrand, bibliothécaire et archiviste de la ville de Cannes.)

Digitized by Google

s'était établi après sa retraite. Il fit ses classes au collège Stanislas de Cannes [1] et, pour achever, passa quelques mois à celui de Paris (mai 1881-juillet 1882) [2].

En 1882, il fut reçu félibre mainteneur de la maintenance de Provence [3]. A partir de cette date, il ne manqua pas une seule occasion de prendre part aux manifestations de l'activité félibréenne [4].

1. Voir un article d'Amouretti dans l'*Observateur français*, 3 juill. 1894. — Voici deux dates comme points de repère : il était en huitième durant l'année scolaire 1871-1872 (d'après un palmarès du collège), et, en juillet 1879, il passa avec succès l'examen de la 1re partie du baccalauréat ès lettres (*Courrier de Cannes*, 27 juill. 1879).

2. *Annuaire du collége Stanislas* pour 1881-1882 et pour 1883.

3. *Lou Felibrige*, 1887-88, t. I, p. 15.

4. Il fut présent aux fêtes de la Sainte Estelle à Paris et à Sceaux, 24 mai-5 juin 1884 (Amouretti, *F. Mistral*, dans l'*Action française*, 1901, t. V, p. 21 et suiv. [C'est à Paris, à cette occasion, qu'Amouretti fit la connaissance de Mistral]), aux grands jeux floraux septennaires d'Hyères, 24-25 mai 1885 (*ibidem*), aux réunions des félibres de Languedoc à Cournonterral, 3 avril 1887, et à Montpellier, 30 mai 1887 (*lou Felibrige*, 1887-88, t. I, p. 9, 33-35), aux fêtes d'Aix en l'honneur de Paul Mariéton, 30 avril 1889 (*id.*, 1889-90, t. III, p. 23; *Revue félibréenne*, 1889, t. V, p. 167-169), à la Sainte Estelle de Montmajour, 30 mai 1889 (Amouretti, art. cité; *Revue félibréenne*, 1889, t. V, p. 129; *lou Felibrige*, 1889-90, t. III, p. 33; *Cigalo d'or*, 15 juin 1889), aux fêtes félibréennes de Paris et de Sceaux, 3-8 juillet 1889 (*Mois cigalier* 1889, p 56; *Viro-souleu*, 1889, p. 48 [C'est là qu'il fit la connaissance de M. Charles Maurras]).

Dès la fin de 1886, à l'occasion de la préparation des fêtes de la Sainte-Estelle, qui eurent lieu à Cannes le 27 et le 28 mars 1887, Amouretti et quelques amis s'occupaient de fonder à Cannes une école félibréenne, qui porta le nom d'École de Lérins. La première réunion officielle en fut tenue le 8 décembre 1887. Amouretti fit partie du premier bureau de l'école comme *sous-capiscol*, et, en 1889, il en fut secrétaire (*Revue félibréenne*, 1886, t. II, p. 378; 1888, t. IV, p. 59, 206-207, rééd. dans P. Mariéton, *la Terre provençale, journal de route*, 1890, p. 53-55; *lou Felibrige*, 1887-88, t. I, p. 28, 88, 137, 156, 169; *Réglement de l'École de Lérins*, Cannes, 1888 [cité par Gaston Jourdanne, *Hist. du félibrige*, 1897, p. 227 ; *lou Felibrige*, t. I, p. 140]).

Avant d'habiter Paris, Amouretti fut « membre correspondant » de la Société des félibres de Paris ; en 1890, il en devint « membre titulaire » et fit partie de la Cigale (*Viro-souleu*, 1889 et 1890, *Mois cigalier*, 1890, listes des membres de ces sociétés). En 1891, il fut secrétaire de la Société des félibres de Paris (*lou Felibrige*, 1890-91, t IV, p. 205; *Viro souleu*, févr 1891, p. 8) et comme tel répondit au discours de réception d'Eugène Lintilhac (*Mois cigalier*, mars 1891, p. 17; Lintilhac, *les Félibres*, 1895, p. 9). Le 22 février 1892, il lut devant les félibres de Paris assemblés et le *capoulié* la *Déclaration des jeunes félibres fédéralistes* (P.-F. Fournier, *la Déclaration des jeunes félibres fédé-*

Digitized by Google

Pour poursuivre ses études, Amouretti se fit inscrire à la faculté des lettres d'Aix. Il y fut reçu licencié d'histoire en 1886 [1]. Nommé à titre de suppléant professeur d'histoire au collège communal de Béziers, le 2 mars 1887, il y acheva l'année scolaire, mais à la rentrée d'octobre ne reprit pas sa classe [2]. Passant l'hiver 1887-1888 à Cannes, il se présenta alors à Fustel de Coulanges, qui y était venu pour rétablir sa santé [3].

Fustel de Coulanges lui fit obtenir une bourse d'agrégation auprès de la faculté des lettres de Lyon, à dater du 1er novembre 1888, bourse qui fut renouvelée l'année suivante. En août 1890, Amouretti fut « admissible aux épreuves orales » de l'agrégation d'histoire et de géographie ; mais il échoua aux épreuves finales [4].

Après cet échec, il paraît avoir été quelque temps indécis. Le professorat « n'était pas son élément ». Cependant, il hésitait à renoncer définitivement à cette carrière. Aussi fut-ce sans avoir pris encore de décision ferme qu'il partit pour Paris, vers la fin de 1890. Mais là, son humeur « vagabonde » l'emporta et il « opta en fin de compte pour le journalisme ». Sa collaboration régulière à des journaux commença au printemps de 1892. Il ne la cessa que lorsque la maladie l'y contraignit.

*ralistes et l'École parisienne du félibrige, 1892-1899*, dans la *Revue des études historiques*, 1922, t. LXXXVIII, p. 59-82. A la suite des incidents que souleva cette lecture, l'École parisienne du félibrige, indépendante de la Société des félibres de Paris, fut fondée en 1893 ; Amouretti en fut *cabiscol* de 1893 à 1895 (*ibidem*).

1. Son diplôme est daté du 27 novembre. — Sur son séjour à Aix, voir des articles d'Amouretti, *Observateur français*, 27 févr. 1893, *Soleil*, 11 déc. 1898, *Express du Midi*, 7 oct. 1901.

2. *Bulletin administratif du ministère de l'instruction publique*, t. XLI, p. 366 ; t. XLII, p. 988 (au commencement de la nouvelle année scolaire, un autre professeur fut nommé à sa place). — Voir un article d'Amouretti, *Observateur français*, 31 juill. 1894

3. Amouretti, *Fustel de Coulanges*, dans l'*Action française*, 1900, t. III, p. 733. (Voir un autre article d'Amouretti sur Fustel de Coulanges, *Observateur français*, 4 juill. 1893.) — Fustel de Coulanges arriva à Cannes dans la semaine qui précéda le jeudi 24 novembre 1887 et en partit dans celle qui précéda le 26 avril 1888 (*Indicateur de Cannes*, liste des étrangers, aux dates ci-dessus).

4. *Bulletin admin. du minist. de l'instruction publ.*, t. XLIV, p. 395 ; t. XLVI, p. 449 ; t. XLVIII, p. 183, 388.

Digitized by Google

A partir de 1898, un mal douloureux commença de miner ses forces, qui finit par le contraindre au repos. Il se retira à Cannes à l'automne de 1901. Mais ni le repos ni les soins ne purent rétablir sa santé. En dépit de périodes de rémission qui donnaient à sa famille et à ses amis l'illusion d'une amélioration, le mal suivait irrémédiablement son cours et n'épargnait pas les facultés intellectuelles. Amouretti finit par mourir à Marseille le 26 août 1903. Son corps fut ramené à Cannes, où la cérémonie des obsèques et l'enterrement eurent lieu le 29 août [1].

1. Maurras, compte rendu (avec des extraits ou mentions de lettres ou télégrammes de MM. Paul Bourget, Eugène de Lur-Saluces, de L'Église, Maurice Barrès, Léon de Montesquiou, de La Tour Du Pin, Lucien Moreau, Paul Mariéton, Charles Vincent, de Parseval), dans la *Gazette de France* et le *Réveil français*, 3 sept. 1903. Résumé de ce compte rendu dans le *Soleil*, 3 sept., le *Panache*, 20 sept., p. 285, l'*Action française*, 1er oct., t. XI, p. 74-80; fragments insérés par M. C. Maurras dans son *Étang de Berre*, p. 295, 296.

Autres comptes rendus : *Petit Niçois*, 30 août, *Littoral* et *Soleil du Midi*, 31 août, *Courrier de Cannes*, 31 août-1er sept.

Au cimetière, deux discours furent prononcés, un en français par M. Joseph Gubert (*Soleil du Midi*, 31 août 1903; *Littoral*, de Cannes, 1er sept.; *Courrier de Cannes*, 1er-2 sept.; extr. dans la *Gazette de France*, 3 sept., le *Soleil*, 3 sept., l'*Action française*, 1er oct., t. XI, p. 74), et l'autre en provençal par M. Marie Bertrand (*Tribune de Cannes*, 6 sept. 1903; *lou Felibrige*, 1903-04, t. XVII, p. 54; extr. avec traduction, par Ch. Maurras, dans la *Gazette de France*, 3 sept., le *Soleil*, 3 sept., l'*Action française*, 1er oct., t. XI, p. 76).

Articles nécrologiques : Ch. Maurras, *F. Amouretti*, dans la *Gazette de France* et le *Réveil français*, 27 août; rééd. en tout ou en partie dans l'art. de R. de Fréchencourt (*Soleil*, 27 août), dans l'*Express du Midi*, le *Ralliement*, de Montauban, et le *Soleil du Midi*, 28 août, l'*Éclair*, de Montpellier, et le *Littoral*, de Cannes, 29 août, le *Courrier de Cannes*, 29-30 août, l'*Action française*, 1er sept., t. X, p. 369, le *Panache*, 5 sept., 2e année, p. 269; rééd. (remaniée) par M. Maurras, *l'Étang de Berre*, 1915, p. 293-297. — Marie-Adrien-Raoul Pujol, dit Raoul de Fréchencourt, *Amouretti*, dans le *Soleil*, 27 août. — Baron Verly, notice dans *Gil Blas*, 27 août. — Notice anonyme dans la *Libre parole*, 27 août. — L. Nemours-Godré, *F. Amouretti*, dans la *Vérité française*, 28 août; extr. dans la *Gazette de France*, 3 sept. — Notice anonyme dans la *Tribune de Cannes*, 30 août. — Henri Vaugeois, *Amouretti*, dans le *Soleil*, 1er sept.; même article, avec un commencement et une fin différents, sous le titre *Amouretti et le nationalisme*, dans l'*Action française*, 1er sept., t. X, p. 373; extr. dans la *Gazette de France*, 3 sept. — Froment de Beaurepaire, *F. Amouretti*, dans le *Soir*, 9 sept.; extr. dans l'*Action régionaliste*, 1903, p. 254. — Maurice Barrès, *la Mort d'un ami*, dans le *Gaulois*, 13 sept.; extr. dans l'*Action française*, 1er oct., t. XI, p. 77. — Duc d'Orléans, lettre à Mme Amouretti, dans la *Gazette de France* et le *Réveil français*, 17 sept., l'*Action française*, 1er oct., t. XI, p. 80. — Ch. Maurras, *Notes de*

Digitized by Google

Comme journaliste, les questions de politique étrangère intéressèrent Amouretti de bonne heure. Elles tiennent la plus grande place dans son œuvre écrite. Mais les deux faits principaux qui sauveront sans doute de l'oubli sa mémoire sont d'avoir été un des auteurs de la *Déclaration des jeunes félibres fédéralistes*, dont l'action fut considérable sur les milieux félibréens et n'a pas fini de s'exercer, et d'avoir été lié avec plusieurs de ses contemporains qui tiennent une place importante dans le mouvement intellectuel de notre temps et qui lui reconnaissent une influence sur eux-mêmes, au premier rang desquels M. Maurice Barrès et surtout M. Charles Maurras, de qui il fut l'ami le plus cher et le « compagnon presque de tous les instants ».

*
* *

Amouretti a écrit dans divers revues et journaux de Paris et des provinces [1] de 1889 à 1901. On en trouvera ci-après l'énumération, du moins de ceux dont j'ai eu connaissance. Il n'est pas impossible qu'il ait publié quelques articles dont la trace n'aurait pas été retrouvée; mais assurément ce ne saurait être que peu de chose. Les fragments qui ont été réimprimés (et qu'on peut ainsi se procurer plus facilement peut-être que dans les collections des périodiques où ils ont paru pour la première fois) sont indiqués. Vers la fin de sa vie, Amouretti avait constitué un recueil d'environ 170 de ses articles, avec le projet de le publier. Il avait même pensé au titre qu'il y donnerait ; ce devait être : *Vers l'autorité* ou *Contre la démocratie*. M. Charles

*critique. I. Les espérances politiques*, dans la *Gazette de France*, 17 sept. ; rééd. (très remaniée et avec additions) dans *l'Étang de Berre*, 1915, p. 298-308. [Cf. au sujet de cette rééd. un article signé « le Vieil Aixois », dans le *Mémorial d'Aix*, 13 févr. 1916 (cité dans l'*Action française*, 6 mars 1916), et celui d'Édouard Chapuisat, dans le *Journal de Genève*, 21 nov. 1915 (extr. dans l'*Action française*, 22 nov.).]. — [Frédéric Mistral], *Mortuorum felibren*, dans l'*Armana prouvençau* pour 1904, p. 111. — Notice anonyme, dans la *Terro d'oc*, 1903, 10e année, p. 180. — Notice de la rédaction (sans doute écrite par Charles Brun) dans l'*Action régionaliste*, 1903, 2e année, p. 203.

1. D'après M. Gubert (discours aux obsèques d'Amouretti), Amouretti aurait collaboré à des journaux étrangers, et, d'après M. J. Bérenger (*Charles Maurras et Frédéric Amouretti*, p. 16), des articles d'Amouretti auraient été reproduits à l'étranger : rien de cela n'a pu être retrouvé.

Digitized by Google

Maurras a souvent annoncé le dessein de faire cette publication[1]. Elle est toujours en projet.

Avant d'énumérer les diverses collaborations d'Amouretti, il y a lieu de signaler en passant, comme ne se rattachant à aucune collaboration régulière, les quelques écrits suivants : la *Déclaration des jeunes félibres fédéralistes* rédigée par Amouretti et M. Charles Maurras[2], un petit nombre de lettres[3], un *brinde* à la Sainte Estelle de Carcassonne (1893)[4], et la réponse à l'*Enquête sur la monarchie* de M. Maurras[5].

*Premiers écrits et collaboration aux périodiques félibréens.* — Les plus anciens écrits d'Amouretti que j'aie retrouvés sont contemporains de son séjour à Lyon. En 1889, il donna deux comptes rendus[6] à la *Revue félibréenne* de Paul Mariéton.

Les années suivantes, il continua de collaborer aux périodiques félibréens, publia dans le *Viro-souleu*, organe de la Société des félibres de Paris, de novembre 1890 à janvier 1892, quelques comptes rendus[7] et deux poésies en provençal[8], dont

1. *Gazette de France*, 3 sept. 1903 ; *Action française*, revue, 1905, t. XVII, p. 364, 1919, t. IV, p. 96, journal, 5 sept. 1913; *Enquête sur la monarchie*, 1909, p. 403. Cf. Bérenger, *Charles Maurras et Frédéric Amouretti*, p. 20 ; J. Gubert, article du *Var* cité dans l'*Action française*, 1er févr. 1916.

Ce recueil appartient à M. Charles Maurras. La Nouvelle librairie nationale en a projeté la publication en 1908 ([R. de Marans], dans la *Revue critique des idées et des livres*, 25 janv. 1909, t. IV, p. 97). Cinq articles en ont été réédités dans la *Revue critique des idées et des livres* (alors publiée par cette librairie), en 1909 et 1910 (voir plus loin le chapitre relatif au *Soleil*).

2. Rééditée dans Maurras, *l'Étang de Berre*, p. 124. Voir Fournier, dans la *Revue des ét. histor.*, t. LXXXVIII, p. 64.

3. Sur une lettre d'Amouretti et de Maurras (11 mars 1894) rectifiant une assertion de Sextius Michel, et sur une autre d'Amouretti aux deux témoins qu'il avait envoyés à Eugène Ledrain. Voir Fournier, *ibid.*, p. 66, note 3. — Lettre d'Amouretti au conseil d'arrondissement d'Arles, le félicitant d'un vœu en faveur de l'enseignement du provençal dans les écoles (fragment dans Fournier, *ibid.*, p. 81).

4. *Cigalo d'or*, 15 mai-1er juin 1893 (rééd. dans Fournier, *ibid.*, p. 74).

5. Parue d'abord dans la *Gazette de France*, 8 nov. 1900 ; rééd. dans l'*Action française*, 1er sept. 1903, t. X, p. 380, et dans toutes les éditions de l'*Enquête* (dans celle de 1909, p. 394).

6. Des *Marseillais*, par Hor. Bertin, et de l'*Armana prouvençau* pour 1890 (extr. dans la *Rev. des études hist.*, t. LXXXVIII, p. 60) : t. V, p. 165, 218.

7. 1890, p. 93 ; 1891, p. 12, 80.

8. 1891, p. 78 ; 1892, p. 3.



Digitized by Google

l'une fut rééditée dans la *Cigalo d'or* [1] d'Albert Arnavielle, et donna deux articles à l'*Armana marsihès* [2] d'Auguste Marin.

Quand Amouretti et ses amis eurent fondé l'École parisienne du félibrige, ils publièrent un bulletin, la *Courrespoundenci de l'Escolo parisenco dou felibrige*. Le premier numéro fut celui du 3 juillet 1893 [3]. Seul il fut imprimé. Les suivants furent seulement polycopiés. Ce bulletin parut pendant un an ou deux [4]. En tête du premier numéro était un article-programme en provençal, *La Lucho nouvelo* [5], paru anonyme, mais rédigé en collaboration par Amouretti et Maurras.

L'*Annuaire de la presse* pour 1894 [6] fait mention d'Amouretti parmi les collaborateurs du *Cascavel*, qui parut à Alais de 1892 à 1894. Mais tout est anonyme ou signé de pseudonymes dans ce périodique, et aucune précision n'a été retrouvée sur la collaboration d'Amouretti.

La *Plume* n'était pas une revue félibréenne. Cependant Amouretti y ayant collaboré une seule fois, en 1891, dans un numéro spécial et consacré au félibrige, cela autorise à la classer ici. M. Charles Maurras fut le rédacteur en chef de ce numéro, avec l'aide d'Amouretti et de Joseph Mange pour secrétaires de rédaction. Il s'y trouve [7] une courte note d'Amouretti sur les félibres provençaux.

*Le Réveil de la Provence.* — C'était un petit journal hebdomadaire, paraissant le dimanche à Cannes [8], fondé par Amouretti et quelques amis, et dont le premier numéro fut celui du 5 janvier 1890 [9]; il paraissait encore en février 1891 [10], mais ne dura

1. N° du 15 avr. 1892.
2. Pour 1893, p. 62 ; pour 1894, p. 105.
3. C'est le seul numéro dont il y ait un exemplaire à la Bibl. nationale.
4. Communication de M. Ch. Maurras.
5. Trad. partielle dans la *Rev. des études hist.*, t. LXXXVIII, p. 78.
6. P. 375.
7. III° année, p. 220.

Il est à noter qu'il arriva à Amouretti d'assister aux soirées de la *Plume* : IV° année, 1892, p. 282.

8. 3, rue Sainte-Marguerite. Rédacteur en chef : Philippe Grangier. La Bibl. nat. n'en possède aucun numéro. Les arch. dép. des Alpes-Maritimes n° possèdent que les n°s 39, 40, 41 et 45 de la 1re année.
9. *Revue félibréenne*, 1890, t. VI, p. 63-64.
10. *Aioli*, n° 5, 17 févr. 1891.

Digitized by Google

pas au delà de cette année 1891. Bien qu'éloigné de Cannes alors, Amouretti y collabora régulièrement [1]. Les auteurs n'y signaient souvent pas de leurs noms : les articles politiques d'Amouretti y sont anonymes ou signés des initiales A. ou C. ; il y a aussi publié des « fantaisies méridionales » sous le pseudonyme de Jean Risoulet [2].

*Journaux politiques des provinces.* — Le *Soleil du Midi* paraissait à Marseille. Au moment de la mort d'Amouretti, la rédaction de ce journal rappela qu'il « fut pour notre journal un collaborateur trop rare, mais un ami précieux » [3]. Je n'ai rien retrouvé de cette collaboration.

Sa collaboration au *Courrier de Cannes* est mentionnée par M. Charles Maurras [4]. Je n'en ai rien retrouvé non plus.

L'*Express du Midi* paraissait à Toulouse. Une autre édition en paraissait à Montauban, sous le titre du *Ralliement* [5]. Le 24 août 1899, une note de la rédaction annonçait qu'Amouretti devenait « collaborateur hebdomadaire » du journal [6]. Son premier article y parut le lendemain 25, et le dernier le 7 octobre 1901. Dans ce temps-là il y a publié environ 70 articles.

*Revues générales de Paris.* — En 1891, Amouretti publia dans les *Matinées espagnoles, nouvelle revue internationale*, un article *A propos des « Spectacles contemporains » du vicomte E.-M. de Vogüé* [7].

1. Parmi les articles de lui-même qu'Amouretti avait rassemblés vers la fin de sa vie, il y en avait 17 parus dans le *Réveil de la Provence.*

2. Trois de ces contes ont été rééd. par M. Gustave de Jarrie dans la *Revue de Cannes et du littoral*, 1re année, n° 9, 28 nov. 1903, p. 6-8 (*L'Histoire de M. le curé de Grasse*), n° 11, 12 déc. 1903, p. 6-9 (*Moussu Franciot*), et n° 15, 1904 (*Vieille légende*). [Je dois l'indication de ce dernier à une communication de M. M. Bertrand, le n° en question manquant à l'exemplaire de la Bibl. nat.]

3. 28 et 31 août 1903.

4. *Gazette de France*, 3 sept. 1903.

5. La Bibl. nat. ne possède pas le *Ralliement* pour cette époque. La collection s'en trouve aux archives départementales de Tarn-et-Garonne. L'archiviste, M. Benjamin Faucher, a bien voulu vérifier que le *Ralliement* publiait les mêmes articles sous la même date que l'*Express du Midi*.

6. Voir une autre note, n° du 29 août 1899, et la notice nécrologique d'Amouretti dans ce journal (28 août 1903).

7. 31e année, p. 404.

Digitized by Google

Plus tard il fut secrétaire de la rédaction de la *Revue politique et littéraire*, dite *Revue bleue* [1], et y publia huit articles de 1893 à 1896 [2].

Il fut aussi secrétaire de la rédaction de la *Quinzaine* à partir de 1896 [3], et y publia un article [4].

*La Libre parole.* — C'est le premier journal de Paris auquel Amouretti collabora régulièrement. Ce ne fut d'ailleurs que quelques jours. Édouard Drumont fonda la *Libre parole* pour y continuer les campagnes « antisémites » commencées dans ses livres. Le premier numéro parut le 20 avril 1892. Il contenait un article d'Amouretti [5], chargé de la rubrique *A l'étranger*. Trois autres articles [6] seulement suivirent celui-là. Amouretti fut congédié par Drumont sans ménagement, en pleine salle de rédaction, sous le prétexte que sa collaboration manquait de couleur et d'intérêt.

*L'Observateur français et la France nouvelle.* — Ayant ainsi dû quitter la *Libre parole*, Amouretti chercha un autre journal. M. Charles Maurras, qui collaborait déjà à l'*Observateur français*, l'y fit entrer. Le premier article d'Amouretti y parut dans le numéro du 17 mai 1892, et sa collaboration y continua régu-

1. Gubert, discours aux obsèques d'Amouretti ; Froment de Beaurepaire, dans le *National*, 9 avr. 1900, et dans le *Soir*, 9 sept. 1903.

2. *Le Rejet du home rule* (30e année, t. LII, p. 375); *Kossuth et la nationalité hongroise* (31e année, 4e série, t. I, p. 397); *le Procès d'une nation : les Roumains de Hongrie* (même vol., p. 628); *En Orient, deux coups d'état : le roi Milan, Stamboulof* (même vol., p. 722); *les Grèves d'Amérique* (t. II, p. 117); *la Guerre de Corée* (même vol., p. 244); *l'Anniversaire de Bismarck* (33e année, 4e série, t. III, p. 438); *d'Assab à Adoua, les Italiens en Afrique* (33e année, 4e série, t. V, p. 338). — D'après M. Bérenger (p. 16), l'article sur les Roumains de Hongrie aurait été traduit en roumain : cette traduction n'a pu être trouvée.

3. Froment de Beaurepaire et Gubert, *ibidem ;* Dimier, *Souvenirs*, p. 228; *Annuaire de la presse* pour 1897, p. 189, pour 1898, p. 200.

4. *Les projets de réforme fiscale, leurs résultats pratiques* (vol. XI, p. 502).

5. *Un monopole juif.* Cet article, relatif aux agences d'informations, fut cause d'un incident entre Amouretti et M. Émile Meyerson, collaborateur de l'Agence Havas (Maurras, dans l'*Action française*, 11 oct. 1913).

6. *La crise italienne. Main mise par les juifs sur les ministres des finances* (21 avr.). — *Un scandale juif en Suisse* (22 avr.). — *Les juifs dans le socialisme. Pour un fait personnel. Les erreurs de Jacques de Saint-Cère* (24 avr.).

Digitized by Google

lièrement jusqu'au jour où le journal cessa de paraître. Elle se compose d'environ 670 articles [1].

L'*Observateur français*, publié sous la direction de Denis Guibert, défendait la politique du « ralliement ». Vers le même temps, la *France nouvelle* passa sous la même direction et devint une sorte de succédané, plus tard même une simple deuxième édition de l'*Observateur*. Ces deux journaux paraissaient le soir et antidatés : l'*Observateur* était en vente « à partir de 4 heures du soir », et la *France nouvelle* « à partir de 7 heures ».

C'est à partir du numéro du 29 mai 1892 que la *France nouvelle* commença à publier les mêmes articles que le numéro de l'*Observateur* portant la même date. Les articles d'Amouretti paraissaient donc dans les deux journaux, sauf un petit nombre d'exceptions. Mais ils ne paraissaient pas toujours le même jour dans les deux; d'autre part, ils étaient souvent sous des titres différents ou avec des signatures différentes, ou bien signés dans un des journaux et anonymes dans l'autre [2]. Dans ces deux journaux, Amouretti a signé de son nom, de ses initiales et du pseudonyme J. François (qui n'est autre chose que ses deux premiers prénoms non usuels) [3], ou des initiales de ce pseudonyme.

En 1895, ces deux journaux paraissent avoir été loin de faire de bonnes affaires. Ils cessèrent de paraître après le numéro du 20 avril. Cependant, une nouvelle société en ayant pris la direction, ils purent revivre quelques jours. Le numéro du 30 avril fut le premier publié par la nouvelle société, mais celui

1. Extraits de deux de ces articles dans l'article de Charles Benoît, p. 422-423 : 1° de « La fusion... » à « ... inutile » (*Obs. fr.* et *Fr. nouv.*, 19 oct. 1894); 2° de « Qu'on ne se le dissimule pas... » à « ... révolutionnaires » (*Obs. fr.* et *Fr. nouv.*, 9 mars 1895).

2. Des articles en grand nombre, signés dans l'*Observateur*, sont anonyme dans la *France nouvelle*, principalement en 1893. Inversement, un article signé dans la *France nouvelle* (8 janv. 1893) est anonyme dans l'*Observateur* (9 janv.).

3. Par une erreur de l'employé du journal chargé de composer les sommaires, on trouve dans un sommaire de la *France nouvelle* (19 avr. 1894) Jean François ; il aurait fallu Joseph François. Quand il a signé de ces deux prénoms, jamais Amouretti n'a écrit du premier autre chose que l'initiale.

Digitized by Google

du 6 mai fut le dernier [1]. Les deux journaux publiaient un article d'Amouretti dans ce numéro du 6 mai.

*La Cocarde.* — En même temps qu'il collaborait à l'*Observateur français,* Amouretti le fit quelque temps à la *Cocarde*, tant que ce journal eut M. Maurice Barrès[2] pour directeur. Cette direction dura six mois : du numéro du 5 septembre 1894 à celui du 7 mars 1895[3]. La *Cocarde* paraissait le soir et antidatée. Elle était « formée des éléments les plus divers », et même un peu contradictoires.

« Dès le début d'octobre 1894 », Amouretti confiait à M. Charles Maurras que « les allures révolutionnaires de la *Cocarde* le faisaient souffrir dans sa chair ». Il finit par se retirer [4]. Autant qu'on puisse s'en rendre compte en dépouillant la collection du journal, cela dut être vers la fin de décembre 1894. D'ailleurs, il rentra à la *Cocarde* quelque temps avant que M. Barrès en abandonnât la direction.

Un seul article d'Amouretti parut signé de ses initiales : ce fut

1. L'*Observateur français* disparut définitivement. Quant à la *France nouvelle*, le titre fut relevé par une direction toute différente, à partir du 6 octobre 1895.

2. Amouretti connaissait M. Maurice Barrès avant de collaborer à la *Cocarde* et fut un de ceux qui l'aidèrent dans sa campagne électorale en 1893 (*Écho de Paris*, 8 sept. 1893). Voir Maurras, dans l'*Action française*, 4 juin 1912 (reprod. dans *l'Étang de Berre*, p. 189).

3. Barrès, *Scènes et doctrines du nationalisme* [1902], p. 14. — Eugène Nolent, *Un fragment de l'histoire du régionalisme, de la « Cocarde » aux « Lézardes »*, dans l'*Action régionaliste*, 1904, III^e année, p. 225, 257. — Articles de M. Barrès réédités et annotés par M. Nolent sous le titre *De Hégel aux cantines du Nord*, 1904. — Ch. Maurras, *Il y a dix ans, note sur la « Cocarde » de Barrès*, dans l'*Action française*, 1904, t. XVI, p. 49 (réponse à M. Nolent), 204 (lettre de M. Nolent et réponse à cette lettre), avec *errata*, p. 143, 322; *le Fédéralisme de Maurice Barrès*, dans la *Nouvelle revue*, 1895, t. XCV, p. 383; *l'Idée de décentralisation*, 1898, p. 16; *M^me Paule Minck*, dans la *Gazette de France*, 2 mai 1901 (rééd. avec retouches dans *Quand le Français ne s'aimaient pas*, 1916, p. 166); *Enquête sur la monarchie*, dans la *Gazette de France*, 28 août 1901 (rééd. dans l'éd. de 1909, p. 133). — Henri Clouard, *la « Cocarde » de Barrès*, 1910 (lettres de MM. Barrès, René Boylesve, Eugène Fournière, Alfred Gabriel; extraits d'articles de MM. Barrès et Maurras).

En dépit de cette littérature assez abondante, il y aurait encore une étude à faire de la *Cocarde* et de sa place dans le mouvement intellectuel contemporain.

4. *Action française*, 1904, t. XVI, p. 56.

Digitized by Google

dans le dernier numéro (7 mars 1895). Il a signé des pseudonymes Bezaudun et Lérins [1] 30 autres articles parus dans les numéros du 28 octobre [2] au 28 décembre 1894. D'autres ont été publiés anonymes : l'un d'eux (pour la défense des courses de taureaux : 16 octobre 1894) est identifié grâce à une mention de M. Charles Maurras [3]. La part d'Amouretti dans cette « fumeuse et orageuse collaboration » ne fut pas sans importance; mais elle n'apparaît pas suffisamment à celui qui dépouille la collection du journal. C'est ce qui a trompé M. Clouard : « Peut-être », lui a écrit à ce sujet M. Maurice Barrès, « le nom de Frédéric Amouretti tiendra-t-il dans votre esquisse moins de place que ce grand et charmant esprit n'en tenait dans notre maison. »

*Le Soleil.* — L'*Observateur français* ayant cessé d'exister, Amouretti entra au *Soleil* [4]. Son premier article parut dans le numéro du 26 mai 1895. Le *Soleil* avait été fondé par Édouard Hervé. C'était alors un journal monarchiste, mais avec une tendance au libéralisme, par où se prolongeait en quelque sorte la tradition de l' « orléanisme ».

Amouretti y collabora à deux reprises. La première dura jusqu'à la fin de 1898. On était alors au plus fort des troubles civils de l'affaire Dreyfus. Édouard Hervé et son frère Jacques Hervé de Kérohant, qui exerçait au journal les fonctions de rédacteur en chef, inclinaient vers le parti « dreyfusien » [5]. Depuis octobre 1898, la Ligue de la patrie française était en formation [6] : Amou-

1. Les îles de Lérins, près de Cannes, sont bien connues. Bezaudun est un village et un ancien château de l'arrondissement de Grasse.

2. Extrait de l'article du 28 oct. 1894 dans l'article de Charles Benoit, p. 427-428 (de « Lorsque... » à « ... foyers intellectuels »). Charles Benoit a reproduit deux autres passages extraits de cet article (p. 423 et 424), qui sont non pas d'Amouretti, mais bien des citations d'Émile de Laveleye (*Le Gouvernement dans la démocratie*, 1891, t. I, p. 79-80) insérées par Amouretti dans son article.

3. *L'Idée de décentralisation*, p. 16. Extrait de cet article dans l'article de Charles Benoit, p. 426-427.

4. En même temps que son ami M. Charles Maurras, dont le premier article y parut le 25 mai.

5. Pour cette raison, M. Charles Maurras venait de se retirer : son dernier article parut au *Soleil* du 15 décembre.

6. Sur les origines et les débuts de ce groupe, voir Maurice Barrès, *La Patrie française, ligue patriotique*, dans le *Journal*, 2 janv. 1899 (reproduit très

Digitized by Google

retti avait pris part aux démarches préliminaires, et c'est lui qui avait mis en relations MM. Louis Dausset et Gabriel Syveton avec M. Charles Maurras. Enfin, le 20 décembre, un comité d'initiative fut formé qui rédigea un manifeste signé de 47 noms, qu'on fit passer de main en main pour recruter de nouveaux adhérents ; mais le comité, n'ayant encore arrêté aucune ligne de conduite ferme, entendait que ce manifeste ne fût pas publié, dans la crainte qu'une « publicité prématurée » ne compromit le succès de l'entreprise. Le 30 au soir, Amouretti le montra dans la salle de rédaction du *Soleil*, mais sans en autoriser la publication. Et cependant le numéro du *Soleil* du lendemain 31 contenait manifeste et signatures. Amouretti protesta le jour même par une lettre et donna sa démission de collaborateur du *Soleil* ; sa lettre n'y fut pas publiée et il n'en fut même pas fait mention. Il la porta alors à la *Gazette de France*, où elle parut dans le numéro des 2-3 janvier 1900 [1]. Son dernier article au *Soleil* avait paru au numéro du 26 décembre.

Mais Hervé de Kérohant, devenu directeur politique du *Soleil*

remanié dans *Scènes et doctrines du nationalisme*, p. 65-67), et les mêmes *Scènes*, p. 4, 68-95, 100 ; *le Procès de la Patrie française*, 1899, avec préface par Louis Dausset ; L. Dausset, *Historiq. de la Ligue de la patrie française*, dans l'*Almanach de la Patrie française* pour 1900, p. 11 ; Georges Bonnamour, *Gabriel Syveton*, 1907, p. 21-37, 261 ; Ch. Maurras, *l'Enquête sur la monarchie*, 1909, p. 162-166, et articles à la *Gazette de France*, 12 et 21 mars 1899, 20 avril 1902 ; Maurice Pujo, articles de l'*Action française*, 24 mai 1900 (reproduit le 11 mai 1916), 1er juillet 1914 ; Henri Vaugeois, notice nécrologique d'Amouretti ; Amouretti, articles à la *Gazette de France*, 5, 6, 7, 8, 21 janvier, 17 février 1899, et à l'*Express du Midi*, 20 janvier et 12 février 1900 ; etc.

1. Dans le numéro du 4, il publia encore une *Explication nécessaire*.

Le manifeste fut reproduit par le *Journal* et le *Temps*, 1er janv. 1899 (cf. l'*Éclair*, 2 janv., et le *Temps*, 4 janv.). Le comité provisoire se déclara « étranger à la publication ». Hervé de Kérohant commença par en accepter la responsabilité (*Soleil*, 2 janv. ; cf. au sujet de son article de ce jour, *Liberté*, 3 janv., *Gazette de France*, 4 janv.). Mais, quelques jours plus tard, il prit prétexte d'un entretien de François Coppée pour demander la constitution d'un jury d'honneur. Coppée refusa de se mêler de cette affaire (*Soleil*, 9 janv. ; *Liberté*, 10 janv. ; *Gazette de France*, 11 janv. ; le *Soleil* n'a pas publié la réponse de Coppée). Le 18 janvier, sur sa demande, Hervé de Kérohant présenta sa défense devant l'Association des journalistes parisiens, et prétendit n'avoir pas pris part à la publication, étant alors trop préoccupé de la santé de son frère, qui était, en effet, à peu de jours de sa mort. L'association consentit à enregistrer cette défense dans une « délibération » (*Soleil*, 19 janv.).

Digitized by Google

le 14 janvier 1899 (son frère était mort le 4 janvier), échoua dans sa tentative de convertir au « dreyfusisme » les milieux « conservateurs » où son journal se lisait. En présence des désabonnements qui se produisirent, il dut abandonner la direction politique du *Soleil :* son nom disparut du titre du journal le 1er novembre 1899.

Amouretti rentra alors au *Soleil*. Son premier article parut au numéro du 10 novembre 1899 [1]. Il y collabora régulièrement jusqu'au moment où la maladie le contraignit au repos. Son dernier article parut au numéro du 25 septembre 1901. Il a donné au *Soleil* environ 300 articles en 1895-1898 et 70 en 1899-1901 [2].

*La Gazette de France.* — Ayant donné sa démission de collaborateur du *Soleil,* Amouretti entra à la *Gazette de France*, qui avait publié sa lettre de démission [3]. Il y écrivit régulièrement durant les mois de janvier et février, puis ses articles s'espacèrent. Ils sont en tout au nombre d'une trentaine. Le dernier parut dans le numéro du 9 novembre 1899. Un article isolé d'Amouretti parut encore en 1901 à la *Gazette*, au numéro du 7 avril.

*L'Action française.* — Au mois de juin 1899, un nouveau groupe se forma à l'instigation d'Henri Vaugeois, pour réunir les adhérents de la Ligue de la patrie française déçus par l'importance de plus en plus grande que les préoccupations électorales prenaient pour les chefs de cette ligue. Ce groupe prit le nom d'Action française et publia une revue sous ce titre,

1. M. Charles Maurras y rentra aussi en même temps : premier article le 16 nov.

2. Dans la leçon d'ouverture du cours qu'il a fait à l'Institut d'action française en 1907 (éd. dans la *Gazette de France*, 1er mars 1907), M. J. Bainville a lu des articles d'Amouretti, parus au *Soleil*, sur « la légende du libéralisme anglais », Gladstone et Édouard VII (20 mai 1898, 5 déc. 1900, 27 janv. et 20 mars 1901) et « le mariage du prince de Naples » (20 août 1896). On a réimprimé, avec une note liminaire de M. Ch. Maurras, un article sur Édouard VII (27 janv. 1901) et un sur Canovas (11 août 1897) [cf. au sujet de ce dernier, Maurras dans la *Gazette de France*, 2 août 1904], et, avec une note liminaire de M. René de Marans, trois articles sur la question d'Autriche (3 juill. et 11 sept. 1897, 16 mai 1900), dans la *Revue critique des idées et des livres*, 1909, t. IV, p. 97-116, et t. VI, p. 231 ; 1910, t. IX, p. 266.

3. N° du 2-3 janvier 1899. La *Gazette de France* paraissait le soir et antidatée.

Digitized by Google

paraissant deux fois par mois [1]. Amouretti fit partie du comité de rédaction [2] et publia trois articles dans la revue en 1900 et 1901 [3]. Cependant il ne tint dans l'activité de ce groupe à ses débuts qu'une place assez effacée.

*L'agence Paris-nouvelles.* — Cette agence d'informations internationales fut fondée en 1899 par un compatriote d'Amouretti, Amédée Saissy. Un des premiers concours que Saissy s'assura fut celui d'Amouretti, qui fut un des principaux collaborateurs et même le sous-directeur de l'agence. « On avait inauguré à *Paris-nouvelles* », a écrit Amouretti lui-même, « la dépêche commentée, et même on ne se bornait pas à traduire des fragments de journaux, on les expliquait. » Dès lors, une très grande partie du temps d'Amouretti fut employée à la rédaction du bulletin de l'agence [4]. Saissy mourut le 3 avril 1901. Je ne sais ce que devint l'entreprise après sa mort.

*Publications posthumes.* — Elles sont en très petit nombre, et il ne semble pas qu'Amouretti ait laissé de manuscrits qui puissent être imprimés. M. Charles Maurras a publié en mars 1905

1. Sur les origines et les débuts de ce groupe, voir les premiers numéros de la revue, notamment une note de J. Caplain-Cortambert, 1899, t. I, p. 38-41; Maurice Pujo, *Un essai de nationalisme intellectuel*, dans les *Annales de la Patrie française*, 1900, 1re année, p. 113; Léon de Montesquiou, articles de l'*Action française*, revue, 1913, t. XXXII, p. 157, journal, 30 nov. 1913, 9 mars, 15 juin, 3 juill. 1914; Ch. Maurras, *Enquête sur la monarchie*, 1911, p. 243; etc.

2. *A propos d'un article de Maurice Barrès*, note de la rédaction dans l'*Action française*, 1899, t. I, p. 562 (reproduit dans Barrès, *Scènes et doctrines du nationalisme* [1902], p. 98).

Amouretti assista aussi au premier « dîner de l'*Appel au soldat* » organisé par l'Action française : Maurras, compte rendu dans l'*Action française*, 1900, t. III, p. 181 (reproduit dans Barrès, *Scènes*, p. 112).

3. *Les Deux sénateurs, ploutocrate et politicien* (2e année, t. II, p. 109; *Fustel de Coulanges* (t. III, p. 733) [Extraits rééd. dans la *Gazette de France*, 2-3 nov. 1900; dans Ch. Maurras, *l'Étang de Berre*, 1915, p. 301-305; lus par Louis Dimier à la célébration du 75e anniversaire de Fustel de Coulanges (18 mars 1905) et réimpr. dans le compte rendu de cette cérémonie (*Action française*, 7e année, t. XVIII, p. 25; avec tir. à part)]; *Frédéric Mistral* (3e année, t. V, p. 21) [Reproduction d'un article déjà paru à l'*Express du Midi* et au *Ralliement*, 17 juin 1901 (extr. rééd. dans l'article de Ch. Benoit, p. 420-421, 425).]

4. Froment de Beaurepaire, dans le *National*, 9 avr. 1900. — Maurras, *Enquête sur la monarchie*, 1909, p. 392. — Amouretti, *M. Amédée Saissy*, dans le *Soleil*, 7 avr. 1901.

Digitized by Google

une note sur *le Gouvernement des partis en Europe en 1901* [1], qui « n'a pas été écrite de la main d'Amouretti, mais presque sous sa dictée ». *Dictateur et roi* est un projet de manifeste rédigé par M. Charles Maurras dans l'été de 1899, et auquel Amouretti fit quelques additions; ce document a été publié pour la première fois en 1903 [2], quelques jours seulement avant la mort d'Amouretti, ce qui autorise à le réunir ici aux publications posthumes. Enfin Charles Benoit a recueilli de la bouche de M. Charles Maurras et publié [3] six vers provençaux d'Amouretti.

P.-F. Fournier.

Décembre 1921.

1. *Action française*, t. XVII, p. 367. — On peut comparer avec des articles d'Amouretti sur le même sujet, *Soleil*, 25 avr. 1900 et 6 févr. 1901. Cf. Criton [Maurras], dans l'*Action française*, 26 août 1913.

2. *Action française*, 1er août 1903, t. X, p. 193; rééd. dans Ch. Maurras, *Enquête sur la monarchie*, 1909, p. 538-559.

3. *Revue critique des idées et des livres*, 1912, t. XIX, p. 433. — Traduction en français de ces vers dans Maurras, *l'Étang de Berre*, p. 297.

Digitized by Google

# CHRONIQUE DES ARCHIVES

**Allemagne.** — D'après les renseignements publiés par *The Naval and Military Record* (28 janvier 1920, p. 54), une grande quantité de documents officiels auraient été détruits par les officiers de marine allemands lors des mutineries de Kiel et de Wilhelmshaven d'octobre 1918. Une partie des archives de l'amirauté a également disparu. Les publications effectuées par l'amiral von Tirpitz et annoncées par les amiraux von Scheer, qui commandait à la bataille du Jutland, et von Ingemohl, qui commandait à celle du Dogger Bank, ne pourront donc être confrontées désormais avec les sources officielles allemandes.

**Belgique.** — Dom Hugues Lamy signale dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1922, pp. 203-209, l'importance des archives des abbayes de Tongerloo et de Saint-Michel d'Anvers, dont il prépare l'inventaire.

**Canada.** — Les Archives publiques d'Ottawa viennent de s'enrichir d'une précieuse collection de documents offerts par Sir Leicester Harmsworth; ce sont les papiers Monckton, de premier ordre pour la période de l'histoire canadienne qui s'étend à la fin du régime français et aux débuts de l'occupation anglaise; on y trouve entre autres une série de lettres du commandant Wolfe et de son aide de camp Thomas Bell, d'un intérêt capital pour l'histoire du siège et de la capitulation de Québec, et un journal du chevalier de Léry, qui défendit la ville. Cette collection occupera une salle spéciale dans le nouveau bâtiment des archives canadiennes.

**Espagne.** — L'Archivo histórico nacional de Madrid a publié un nouveau volume d'inventaire : *Catálogo alfabético de los documentos referentes a Hidalguias conservados en la Sección de Consejos suprimidos* (Madrid, Rivadeneyra, 1920; in-8 de 158 p.).

— D'autre part les *Actas de las Cortes de Castilla* se sont enrichis d'un 43e volume, comprenant les actes du 5 juillet 1625 au 17 février 1626 (Madrid, Fortanet, 1920; in-4 de 438 p.).

— Les sceaux des archives de Catalogne sont décrits par Fern. de

Digitized by Google

Sagarra, qui vient de publier le tome II de sa *Sigillografia catalana* (Barcelona, Henrich, 1922; in-folio de XXXV-435 p. et 222 pl.).

— La *Colección general de Documentos relativos a las Islas Filipinas existentes en el Archivo de Indias de Sevilla* est parvenue à son 5e volume (Barcelona, Tasso, 1923), in-4 de XX-349 p.).

— On sait toute la valeur des archives particulières du duc de Medinaceli, l'une des plus riches d'Espagne. Le conservateur de ses collections, M. A. Paz y Melia, vient de faire paraître le tome II des *Documentos (Series de los mas importantes) del Archivo y Biblioteca del Excmo Sr. Duque de Medinaceli* (Madrid, 1922; in-4 de 563 p. et 86 pl.).

**France.** — Les Archives nationales ont reçu un nouveau versement important de l'administration des télégraphes (période de 1869 à 1889); deux liasses des commissions militaires qui siégèrent après le coup d'État du 2 décembre (ministère de l'intérieur); et quelques pièces concernant Fouquier-Tinville, qui proviennent de la collection Lucas de Montigny et ont dû être volées antérieurement. Le chanoine Dumont a légué ce qui reste aujourd'hui des riches archives du château d'Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise) et de la famille de Gourgues; Mme Desbrest a offert un dossier (en partie polilique) provenant du marquis de Bonnay, pair de France et agent de Louis XVIII pendant l'émigration.

Un nouveau règlement général des archives départementales ayant été promulgué le 1er juillet 1921, remplaçant celui du 6 mars 1843, l'administration en a profité pour publier une brochure intitulée : *Loi, décrets, arrêtés, règlements et instructions concernant le service des archives départementales* (Melun, 1922; in-8 de 148 p.). Cette brochure contient le tableau des documents conservés dans les archives départementales et dans les sous-préfectures qui sont susceptibles d'être supprimés, tableau qui a été tiré aussi à part (Melun, 1922; in-8 de 80 p.).

— Le *Recueil des chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs*, par J. Depoin, s'est augmenté de deux nouveaux volumes, t. IV-V (Paris, 1921-22); les textes sont presque entièrement empruntés aux Archives nationales.

— M. Ed. Maugis poursuit la publication des *Documents inédits concernant la ville et le siège du bailliage d'Amiens*, t. III (1397-1471), extraits des archives du Parlement de Paris et de la Cour des aides. Ce vol. in-4 de IV-437 p. fait partie de la série des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*.

— Sous le titre d'*Études et Documents pour servir à l'histoire de l'art français du XVIIIe siècle* (Paris, 1921; in-4 de XII-188 p.), M. Georges Wildenstein a publié une série de procès-verbaux d'expertises d'œuvres d'art pour les années 1712-1791, d'après les originaux conservés dans le fonds du Châtelet aux Archives nationales.

Digitized by Google

— Des notes, suivies d'extraits, sur un manuscrit de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand (XVe siècle) intéressant ses possessions de Harnes en Artois, retrouvé aux Archives nationales, sont imprimées par M. Henri Nowé dans le *Bulletin de la Commission roy. d'histoire de Belgique*, 1923, t. 87, pp. 13-38.

ALPES-MARITIMES. — MM. Baréty ont donné aux Archives départementales le fonds du Magistrat de Santé de Nice (XVIIIe-XIXe siècles), que leur père, l'érudit docteur Baréty, avait sauvé lors de la destruction du bâtiment de la Santé. Ce fonds se compose de 27 liasses et registres pour la période antérieure à la Révolution, qui ont été insérés dans la série B, et de 191 liasses pour la période de 1815 à 1860, qui sont classées dans le fonds sarde. — M. Navello a remis 18 registres (délibérations, cadastres, etc.) provenant des Archives municipales de Clans (XVIIe-XIXe siècles). — Les Archives de l'inspection académique, précieuses pour l'histoire de l'enseignement public à l'époque sarde et de sa réorganisation après l'annexion, sont désormais conservées aux Archives départementales. — Un important lot de documents judiciaires et notamment de papiers provenant de la *Prefethua* de Nice — tribunal de première instance sous l'ancien régime — a été retrouvé à la Bibliothèque municipale par M. Levrot, conservateur, et transféré aux Archives départementales, où cette institution n'était pas représentée.

On a entrepris le versement à la Préfecture des Archives du Greffe du Tribunal civil de Nice, qui se composent des fonds du Sénat et du Tribunal de Préfecture de Nice de 1814 à 1860, des registres de l'insinuation de la province de Nice (1814 à 1860), et de l'état civil de la ville de Nice pendant la Révolution et l'Empire ainsi que des registres de catholicité des communes de la province depuis 1814.

L'archiviste achève l'inventaire de la série L et il a entrepris le répertoire du Fonds sarde (1814-1860).

La mission qui lui est confiée tous les ans à Turin lui permet de dépouiller à l'Archivio di Stato le fonds « Nizza e contado », dont il publie le répertoire dans la revue *Nice historique*. Robert LATOUCHE.

CALVADOS. — Ont été donnés aux Archives départementales des documents révolutionnaires sur Pont-l'Évêque et de nombreux papiers sur les familles normandes. Ont été acquis le chartrier de Longueville (près d'Isigny, depuis le XIVe s.), et les titres de famille des Révérend. — Le dépôt annexe de Bayeux s'est enrichi de recherches sur le protestantisme dans le diocèse de Bayeux, et de papiers provenant de la confrérie de l'Immaculée-Conception en l'église Saint-Patrice de la même ville.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Dons à signaler aux Archives départementales : deux registres des prisons militaires de La Rochelle sous la

Digitized by Google

Restauration; documents de l'ancien état civil colonial d'Acadie et de Saint-Pierre-et-Miquelon (1763-1776); papiers des familles Cacaud et Le Berthon de Bonnemie. Réintégrations : Registres de la municipalité cantonale de Pons (an IV-an VIII) et liasse du prieuré de Saint-Vivien de Pons. Dépôts : minutes notariales de Me Pallard, de La Rochelle (1680-1801) ; titres des anciens établissements hospitaliers de la ville de Pons, remontant au XIIIe siècle. — Le Dr Picard a dressé une table alphabétique très détaillée des registres de délibérations de la commune de Jonzac. — Avec un zèle très louable, M. Fr. de Vaux de Foletier s'est rendu deux fois à Londres à l'effet de poursuivre dans les archives anglaises des recherches sur le siège de La Rochelle et la période avoisinante (1626-1628), en vue de suppléer à la pauvreté des fonds rochelais pour cette période.

Dordogne. — M. Robert Villepelet a réuni sur les archives et les anciens archivistes de la Dordogne une série de notes et documents inédits dans le *Bulletin de la Société hist. et archéol. du Périgord*, 1922, pp. 118-138.

Isère. — Les récents dons et acquisitions ayant enrichi les Archives départementales comportent notamment des documents sur Crémieu; quatorze registres de notaires de Vaujany (1574-1715); quelques pièces relatives au duc de Lesdiguières; tout ou partie des archives communales de La Garde, Pontcharra-sur-Bréda, Pont-en-Royans et Saint-Antoine; les papiers des familles Beaumont des Adrets, Bonniel, Rolland, Monet et Doudard de La Grée; une liasse relative à la Grande-Chartreuse; l'état civil ancien de Notre-Dame de Commiers; divers documents concernant des localités du Dauphiné.

Loir-et-Cher. — Les papiers des familles d'Aubrèves, Bergeron et Delagrange sont entrés au dépôt départemental.

Lozère. — Quelques notes historiques sur les archives communales de Mende, par M. R. Rohmer, ont paru dans les *Archives du Gévaudan*, publication de la *Société des sciences de la Lozère*, t. III (1921), pp. 273-288.

Manche. — M. Émile Vivier a attiré l'attention sur les archives de La Haye-Pesnel pendant l'époque révolutionnaire (*Revue de l'Avranchin*, 1920, pp. 118-125, 182-189).

Marne. — De M. Gaston Robert nous signalerons un travail très complet sur les archives de la commune de Rilly-la-Montagne (*Travaux de l'Académie de Reims*, 1921, t. 135, pp. 167 à 208).

Nord. — M. Paul Denis du Péage publie dans le *Bulletin de la Société d'études de Cambrai* la liste alphabétique des testaments et actes olographes existant aux archives départementales du Nord (1920, pp. 42-68).

Digitized by Google

— Le tome II des *Documents relatifs à l'histoire des subsistances dans le district de Bergues pendant la Révolution*, publié et annoté par les soins de Georges Lefebvre, fait partie de la collection de Documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française (Lille, 1921; in-8 de 704 p.).

Oise. — Un récolement récent des archives municipales de Senlis a fait constater la disparition, pendant la guerre, des pièces les plus anciennes et les plus précieuses de la série AA et partie de la série BB (en tout 75 chartes).

Rhin (Bas-). — Des archives municipales de Strasbourg M. Rod. Reuss a extrait des correspondances adressées au maire de la ville pendant la Révolution, Fr. de Dietrich, pour les publier dans *Revue d'Alsace*, 1921, pp. 34-48 et 175-196.

Rhin (Haut-). — M. Paul Leulliot publie, sous le titre de *Les Jacobins de Colmar* (Strasbourg, libr. Istra, 1923; in-8 de xxxiv-503 p.), les procès-verbaux annotés de la Société populaire de Colmar pendant les années 1791 à 1795, d'après les archives locales.

Seine-et-Marne. — Les archives départementales se sont enrichies de la collection meldoise de Ch. Le Blondel (xiiie-xixe s.), des notes recueillies par Eug. Thoison sur les familles gâtinaises, d'une liasse de titres provenant de la seigneurie de Moïssy-Cramayel ou intéressant Crouy-sur-Ourcq et Châteaulandon.

Seine-et-Oise. — La collection des Documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française s'est enrichie de deux volumes de A. Defresne et F. Évrard : *Les subsistances dans le district de Versailles de 1788 à l'an V; Documents* (Paris, Leroux, 1921-22; 2 vol. in-8).

— Le service des archives a été transféré dans un local de la rue Neuve. Entre autres dons récents, sont à signaler : titres des seigneuries de Magnanville, de Nesles-la-Vallée, de Buloyer et de Romainville à Magny-les-Hameaux; papiers de la famille Paris (d'Étampes) et de ses alliées; titres du fief de la Fouilleuse à Rueil (depuis le xve siècle); papiers de J. Chennevières sur Pontoise et la région; terrier de la seigneurie de Génicourt (xviiie s.). La direction de l'enregistrement a complété le versement fait par elle il y a vingt ans (biens nationaux, biens d'émigrés, biens de la liste civile sous le Gouvernement de juillet et le second Empire).

Vienne. — Les Archives départementales se sont enrichies du fonds de l'ancienne juridiction consulaire de Poitiers (depuis 1678) et du fonds du tribunal de commerce antérieurement à l'an VIII. — La ville de Châtellerault a remis les registres de la Société des amis de la Constitution (devenue Société populaire) de cette ville (1791-an III); la

Digitized by Google

ville de Loudun les registres de la Société populaire (ans II-III). — Me Desmarets, notaire, a déposé la suite de ses minutes, de 1714 à l'an IV. — Les manuscrits de la Société des antiquaires de l'Ouest, déposés aux Archives départementales, se sont accrus des titres de la terre du Breuil-Mingot (XVIIe-XVIIIe siècles).

**Grande-Bretagne.** — Les archives d'Irlande seront mieux connues désormais, grâce à un petit guide de Herbert Wood, *Guide of the Records deposited in the Public Record Office of Ireland* (Dublin, 1919; in-16); — que l'on complétera par celui de Rob. H. Murray, *Short Guide to the principal classes of documents preserved in the Public Record Office* (London, 1919; in-8).

— Pour être renseigné sur le dépôt des archives des Indes à Londres, on devra se reporter à un petit volume de W. Foster, *Guide of the India Office Records* (*1600-1858*) (London, 1919; in-8).

**Italie.** — Les Archives du Vatican continuent d'être explorées avec succès. Dans la Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome a paru le dernier fascicule des *Lettres closes de Benoît XII* (édit. Daumet, 1920), comprenant l'introduction et l'index; — la fin de la table des *Registres d'Innocent IV* (édit. Berger, 1920); — l'introduction aux *Lettres communes de Jean XXII* (édit. Mollat, 1921); — et le dernier fascicule du tome III des *Registres de Boniface VIII* (édit. Digard, 1921).

— Dans l'*Archivio storico siciliano*, t. XLII (1918), G. La Mantia a publié les instructions données par Philippe III, roi d'Espagne, à Francesco Quingles lorsqu'il occupa la fonction d'archiviste de la secrétairerie des vice-rois de Sicile en 1642, avec de curieux détails sur les mesures à prendre en vue de la conservation et de la consultation de ces archives, ainsi que sur leurs vicissitudes jusqu'au début du XVIIe siècle.

**Pays-Bas.** — MM. G. Van Es et H. L. Driessen ont dressé l'état des nombreux registres d'ancien état civil, tant réformé que catholique, qui sont conservés dans le dépôt des archives d'État de Nord-Hollande à Haarlem : *Inventaris der Doop-, Trouw-, Begraaf- en Successie-Registers berustende in het Rijks-archief-Depot in Noord-Holland* ('s Gravenhage, Landsdrukkerij, 1922; in-8 de II-64 p.).

— La collection des *Verslagen omtrent 's Rijks oude Archieven* s'est enrichie de 4 nouveaux volumes. Le rapport de 1920, t. XLIII ('s Gravenhage, 1922; in-8 de VIII-804 et VIII-444 p.) nous apporte la liste des anciennes archives féodales de Hollande dont il existe des papiers dans les archives d'État, avec l'indication des localités où ils sont conservés; un rapport de F. O. Dentz sur les archives de la Guyane; un rapport sur les études et les examens de l'École d'archivistes de



Digitized by Google

La Haye ; une longue liste des acquisitions ; puis des inventaires de différents dépôts, parmi lesquels nous citerons ceux du couvent d'Émaüs dans le pays de Stein, des familles de Duivenvoorde, Hoeufft et Constant de Rebecque. de la commune de Stolwijk, des anciennes archives de Curaçao; de la collection Schimmelpenninck (arch. d'Arnheim); de la seigneurie de Zunderdorp-Nieuwendam (arch. de Haarlem), de l'hôpital Sainte-Anne de Groningue (arch. de Groningue). — Dans le rapport de 1921, t. XLIV (1922; in-8 de VIII-523 et VIII-369 p.), outre les mêmes renseignements généraux que ci-dessus, un supplément a été ajouté au répertoire sommaire des archives des affaires étrangères, affaires générales (1831-1848), commission des frontières françaises et belges, légations, consulats pour le XIXe siècle; des inventaires des archives de la seigneurie d'Alblasserdam, des archives judiciaires de Leide, des archives des possessions néerlandaises de la côte de Guinée, etc., sont joints.

**Portugal.** — MM. Jaime Cortesão, directeur de la Bibliothèque nationale de Lisbonne, et Raúl Proença, chef des services techniques à la même bibliothèque, viennent de répandre une brochure : *Idée générale sur les nouvelles règles de catalogation des bibliothèques portugaises* (Lisboa, Oficinas gráficas da Biblioteca nacional, 1923; in-8 de 39 p.), qui est la reproduction d'une communication par eux faite au récent Congrès international des Bibliothécaires. Après avoir exposé les méthodes rénovatrices adoptées en cette matière à Lisbonne depuis 1919, ils déclarent s'être inspirés des règles spéciales aux bibliothèques américaines, françaises, allemandes et espagnoles, et n'avoir abouti à une réglementation définitive qu'après une discussion sévère et un contrôle par l'application directe, en empruntant à chacune de ces réglementations différentes leurs meilleurs éléments. Limiter le plus possible l'arbitraire personnel du bibliothécaire, multiplier le nombre des références, uniformiser et dédoubler les vedettes, tel a été le but poursuivi pour arriver à une plus grande rigueur bibliographique et au classement le plus pratique; la question des catalogues idéographiques, celle des réimpressions à titres variables, celle des sur-titres, les difficultés provenant des différences alphabétiques dans les diverses langues, ont été prévues et étudiées avec le plus grand soin. Les nombreux modèles de cartes figurés dans la brochure en augmentent l'intérêt et seront appréciés des spécialistes.

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

**Allemagne.** — Sous ce titre : *Ein Denkschrift Hinkmars im Prozess Rothads von Soissons*, E. Perels a montré que les feuillets 15-33 du manuscrit 2606 de la bibliothèque de Berlin, contenant un mémoire anonyme sur le droit ecclésiastique, avait pour auteur l'archevêque de Reims Hincmar (*Neues Archiv*, 1922, t. XLIV, pp. 43-400).

**Autriche.** — D. Germain Morin, dans la *Revue bénédictine*, 1922, p. 265-274, attire l'attention sur des fragments pélagiens inédits qui font partie du ms. 954 de la Bibliothèque nationale de Vienne ; sur 15 feuillets, 10 sont des palimpsestes.

— Un livre d'heures exécuté vers 1460 pour Olivier de Coëtivy appartient à la même bibliothèque ; M. le comte Durrieu l'a étudié ainsi que d'autres manuscrits paraissant provenir du même atelier, qui serait celui du peintre Henri de Vulcop (*Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1921, pp. 301-317).

**Belgique.** — La *Revue des Questions scientifiques*, en 1923, publie un savant article du P. H. Bosmans sur le « Philotechnes de Jordanus de Nemore » d'après Pierre Duhem et le manuscrit de cet ouvrage possédé par la bibliothèque de la ville de Bruges.

— Un autre manuscrit de la même bibliothèque a été étudié au point de vue artistique par Eb. Schenk zu Schweinsberg : *Die Illustrationen der Chronik von Flandern ; Hds. 437 der Stadtbibliothek zu Brügge, und ihr Verhältnis zu H. Memling* (Strassburg, Heitz, 1922 ; in-8 de 77 p. et 8 pl.).

— La vente de la bibliothèque du couvent de Saint-Jacques à Liége en 1788 a fait l'objet d'une courte notice dans la *Revue bénédictine*, 1922, p. 55-59. Cette collection est aujourd'hui dispersée.

— On doit à M. Félicien Leuridant une notice sur *La Bibliothèque du château de Belœil* (Bruxelles et Paris, 1923 ; in-8 de 39 p. et fig.), propriété de la maison de Ligne, célèbre depuis le XVIIe siècle et riche d'environ 25000 volumes, où le prince Charles-Joseph avait fait inscrire ce vers de Delille :

**L'esprit a des plaisirs immortels comme lui.**

Digitized by Google

Dans l'incendie qui consuma une partie du château en 1900, elle fut heureusement préservée, et s'augmente de jour en jour de livres précieux pour les bibliophiles. La notice comprend une description des principaux manuscrits, religieux, militaires, littéraires, historiques, diplomatiques, et une liste des ouvrages dédiés à des princes de Ligne.

— En Belgique sont nés deux nouveaux periodiques consacrés spécialement aux bibliothèques : le *Bulletin der openbare bibliotheken*, organe officiel publié par le Ministère des sciences et arts (Brussel, Guyot, in-8), dont le premier numéro porte la date de janvier 1922 ; — et *La Bibliothèque publique* (Bruxelles, 18, rue Ernest Solvay), qui parait dix fois l'an, depuis le mois de mars 1922 (prix d'abonnement : 15 fr., et étranger 20 fr.).

**Danemark.** — A la bibliothèque royale de Copenhague on peut voir un livre d'heures ayant appartenu au cardinal Charles de Bourbon ; ce beau manuscrit a été étudié par F. Winkler dans la *Zeitschrift für bildende Kunst*, 1920, pp. 195-206 et 252-256 (avec pl.).

**France.** — La maison Catala frères a repris la publication, interrompue par la guerre, de la collection de fac-similés de manuscrits. Cette reprise débute par la reproduction des 63 miniatures de Jean Fouquet ou de son école qui décorent un exemplaire de la traduction française par Pierre Bersuire de l'*Histoire romaine* de Tite-Live (mss. français 273-274 de la Bibliothèque nationale).

— La *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXXXIII (1922), a publié deux nouveaux articles de M. Henri Omont, l'un sur un manuscrit (du xe siècle) des Fables d'Avianus, illustré, récemment entré à la Bibliothèque nationale ; l'autre sur un manuscrit de l'Apocalypse, d'une époque peut-être un peu antérieure, également illustré (à rapprocher du ms. 99 de Valenciennes) : ces deux textes sont réunis sous le n° 1132 des nouv. acquisitions latines.

— La Bibliothèque de l'Arsenal s'est enrichie récemment du magnifique don de la collection théâtrale formée pendant près d'un demi-siècle par M. Georges Douay.

— Un obituaire de Saint-Paul de Lyon récemment entré à la Bibliothèque nationale a fait l'objet d'une communication de M. Henri Omont (*Comptes Rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1921, pp. 69-72).

— De M. Hild. Kjellman vient de paraître : *La deuxième collection anglo-normande des miracles de la sainte Vierge, et son original latin, avec les miracles correspondants des mss. français 375 et 818 de la Bibliothèque nationale* (Paris, Champion, 1922 ; in-8 de LXXXI-368 p.).

— Le manuscrit de Herbert of Bosham conservé à Arras a été étudié par Th. Craib dans l'*English historical Review*, 1920, t. XXXV, p. 218 224.

— Deux écrits inédits de Witelo sur la démonologie, conservés dans

Digitized by Google

un manuscrit du XVe siècle de la Bibliothèque nationale (ms. latin 14796), ont été décrits par A. Birkenmayer « Studya nad Witelonem » (*Archiwum komisji dla badania historij filozofyi w Polsce*, Krakow, 1921 ; in-8 de 149 p.).

— Le Dr E. Wickersheimer a tiré du manuscrit 2120 de la bibliothèque de Strasbourg un opuscule, le « Régime de santé », dont l'auteur est Jean Chanczelperger, bachelier de l'Université de Bologne; il l'a publié en 1921 dans *Janus*, t. XXV, p. 245-250.

— Après un premier fascicule, paru en 1908 dans la *Revue des Bibliothèques* et tiré à part, M. Henri Dehérain nous donne un second fascicule du *Catalogue des manuscrits du fonds Cuvier conservés à la bibliothèque de l'Institut de France* (Hendaye, Observatoire d'Abbadia, 1922; in-8 de [IV-]-XII-76 p.) : ce sont surtout les papiers personnels et la correspondance du célèbre naturaliste.

— Dom A. Wilmart a reconstitué la bibliothèque de l'abbaye de Cluny au XIe siècle (*Revue Mabillon*, 1921, pp. 89-124).

— M. G. Baumont a écrit une notice historique sur la bibliothèque de Saint-Dié dans le *Pays lorrain*, 1920, pp. 241-250 et 311-318, et décrit quelques-uns des livres que possède cet établissement dans le *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine*, 1921, p. 7-17.

— Les collections plantiniennes de la bibliothèque d'Avranches sont décrites dans la *Revue de l'Avranchin*, 1921, pp. 167-170, par M. Jean Seguin.

— De nombreux documents, la plupart du moyen âge, intéressant Sens et le Sénonais, ayant fait partie de la collection Tarbé, appartiennent aujourd'hui à la bibliothèque de Reims ; M. Maurice Prou en a donné le texte intégral dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. XXXII, pp. 5-154, et à part : 1921 ; in-8 de 160 p.

— On doit à M. Ch. Hirschauer la publication de curieuses notes sur l'histoire de la bibliothèque de Versailles pendant la guerre de 1870 (*Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, 1920-21, pp. 172-179).

**Grande-Bretagne**. — M. G.-F. Warner et J.-P. Gilson ont acquis des droits nouveaux à la gratitude des travailleurs en publiant le *Catalogue of western manuscripts in the Old Royal and King's Collections* (London, 1921 ; 4 vol. in-4), qui sont deux des fonds les plus riches du British Museum, et comprennent au total 2300 volumes. Avec la très sagace introduction historique de M. Gilson et l'album de 125 planches qui forme le tome IV, ce catalogue est un modèle de science et d'érudition.

— Signalons d'autre part la publication de James Weale et L. Taylor, *Early stamped bookbindings in the British Museum* ; *Descriptions of 385 blindstamped bindings of the XII-XV centuries* (London, Longmans, 1922; in-8 de IV-171 p. et pl.).

Digitized by Google

— Grâce à M. R. Fawtier, nous possédons un supplément au catalogue des manuscrits latins de la John Rylands Library (de Manchester), comprenant ceux qui y sont entrés depuis 1908, au nombre de 149; il a paru dans le *Bulletin of the John Rylands Library*, vol. VI, et à part: Aberdeen, 1921; in-8 de 21 p.

— La célèbre bibliothèque de la « Faculty of Advocates » d'Édimbourg, créée en 1682 sur l'initiative de Sir George Mackensie, enrichie par de multiples et précieuses donations, favorisée du dépôt légal depuis 1709, et dont les collections sont estimées à 725000 volumes (sans compter les manuscrits, les cartes et la musique), est toujours propriété privée, bien que considérée comme la bibliothèque nationale de l'Écosse. Il fut question récemment d'une reconstitution nouvelle de ce dépôt comme établissement d'État, mais la situation financière n'a pas permis, pour le moment, de réaliser cette opération souhaitée par tous.

**Italie.** — Dans la *Rivista d'Italia* (1920, p. 29-44), le professeur Barbagallo a inséré un article sur les bibliothèques italiennes, qui, en dépit de leur nombre (3584 dans la statistique de 1915), n'offrent que des ressources tout à fait insuffisantes pour le travail scientifique. — G. Bn.

— Le catalogue des manuscrits hagiographiques latins de la bibliothèque du chapitre cathédral d'Ivrée (Piémont), dressé par le P. Alb. Poncelet, est publié dans les *Analecta Bollandiana*, t. XLI (1923), pp. 326-356.

**Pays-Bas.** — Le *Gids voor de Bibliotheek der Universiteit van Amsterdam* (Amsterdam, 1922; in-8 de 50 p.), complément du guide paru en 1919, renseigne sur les nouveaux catalogues, les changements de personnel, les acquisitions, les règlements et la statistique de cet établissement.

**Turquie.** — D'importantes recherches sur l'histoire de la bibliothèque Serai à Constantinople, depuis le XVIe siècle, par Em. Jacobs, ont été imprimées dans les *Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie*, phil. Klasse, 1919, t. XXIV (151 p.).

Digitized by Google

# CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

**Bibliographie algérienne.** — M. André Julien consacre à *La question d'Alger devant l'opinion de 1827 à 1830* (Oran, impr. Fouque, 1922; in-8 de 36 p.; extr. du *Bulletin de la Soc. de géogr. et d'archéol. d'Oran*, t. XLII) quelques pages de bibliographie très fouillée, critique et méthodique, étudiant une à une les sources de cette page de notre histoire coloniale, d'abord dans la presse, puis dans les ouvrages généraux et brochures de circonstance. Aux articles qu'il a déjà fait paraître sur la conquête de l'Algérie depuis plusieurs années, l'auteur en ajoute aujourd'hui un nouveau qui affirme sa compétence en pareille matière et sa parfaite connaissance de la question.

**Bibliographie suisse.** — Il n'est peut-être pas inutile d'indiquer sommairement les principales bibliographies qui à l'heure actuelle sont publiées régulièrement en Suisse, au point de vue historique. Voici d'abord, comme supplément annuel à la « Zeitschrift für schweizerische Geschichte », une *Bibliographie der Schweizergeschichte* (la dernière parue, Zürich, 1923, in-8 de 126 p., a été dressée par Helen Wild); — puis W.-Jos. Meyer, bibliothécaire de Berne, nous donne une *Bibliographie zur Geschichte des Kantons Bern* (tir. à part, pp. 170-195 des publications de l' « Historischer Verein » de Berne (Bern, 1923; pour l'année 1922); — de même Fritz Heusler une *Basler Bibliographie* (tir. à part, 19 pp., des publications de la Société historique de Bâle (Basel, 1922; pour l'année 1922); — puis J.-K. Brandstetter continue la publication de sa *Literatur der V Orte von den Jahren 1919 und 1920* (tir. à p.; Stans, von Matt, 1922); — et Paul-Edmond Martin est l'auteur d'une *Revue des publications historiques de la Suisse romande* (tir. à p. de la *Revue historique vaudoise*, p. 376-398; Zürich, Leemann, 23; pour le premier semestre de 1922).

**Bibliographie dalmate.** — Une bibliographie des ouvrages nouveaux relatifs à l'art et à l'histoire dalmates se trouve aux pages 158-162 du *Vjesnik* publié par la Société d'arch. et d'hist. dalmate, t. XLV 1922). Dans le même volume, pp. 64-102, importante contribution bibliographique à la question des « martiri salonitani ».

Digitized by Google

**Bibliographie de l'Indochine.** — Le sujet, déjà traité par MM. Maybon et Cordier, vient d'être repris par M. Paul Boudet, qui s'est appliqué à donner une moisson de renseignements précis, bien choisis, mis à la portée de tous, dans la *Revue indochinoise*, t. XXXV (1921), pp. 399-490, sous ce titre : « Pour mieux connaître l'Indochine ; Essai d'une bibliographie ». C'est une excellente mise au point.

**Bibliographie sténographique.** — Un *Saggio di una bibliografia stenografica italiana* a paru en 1921, sous la signature de G. Aliprandi, dans *La Bibliofilia* d'Olschki (Firenze).

**Bibliographie de l'ancienne poésie catalane.** — Le bibliographe érudit qui a nom J. Massó Torrents a fourni à l'*Anuary de l'Institut d'Estudis catalans*, tome V (1913-1914), une très remarquable contribution sous le titre de « Bibliografia dels antics poetes catalans », où l'on trouvera la description raisonnée de tous les manuscrits et imprimés ; elle occupe les pages 3 à 276 du volume, et peut être recommandée comme un modèle du genre.

**Bibliographie de La Bruyère.** — Le « La Bruyère » de la collection des Grands Écrivains était depuis longtemps épuisé. La nouvelle édition, remaniée et mise à jour par M. Gustave Servois, vient d'être heureusement terminée (Paris, Hachette, 1922-23); le 4e et dernier volume est en grande partie consacré à la bibliographie des éditions du grand écrivain, décrites avec un soin méticuleux et une admirable connaissance du sujet, et à l'indication des nombreux travaux qui ont paru jusqu'à ce jour sur La Bruyère et les « Caractères ».

**Bibliographie de Voltaire.** — Comme supplément au monument érigé jadis par G. Bengesco à la gloire de Voltaire, nous citerons le récent opuscule de Paul Wallich et Hans von Müller, *Die deutsche Voltaire-Literatur des achtzehnten Jahrhunderts* (Berlin, 1921 ; in-16 de 78 p.). Il comprend deux parties : la première est la liste chronologique, de 1734 à 1800, des éditions allemandes des différentes productions de Voltaire ; la seconde est un index des mêmes classé par genre d'ouvrages.

**Bibliographie de Baudelaire.** — Elle a été traitée d'une façon très satisfaisante par Ernest Raynaud, *Charles Baudelaire, Étude biographique et critique, suivie d'un essai de bibliographie et d'iconographie baudelairienne* (Paris, Garnier, 1922; in-8 de III-411 p.).

**Bibliographie Mahan.** — Une bibliographie du célèbre tacticien et historien naval américain l'amiral Mahan est fournie par l'important ouvrage qu'a consacré à celui-ci M. Ch. Carlisle Taylor, *The life of admiral Mahan* (New York, Doran, 1920 ; in-8).

Digitized by Google

**Bibliographie de Ferdinand de Saussure.** — L'activité prodigieuse de ce savant ne pourra être mieux appréciée que par le monument bibliographique élevé à sa mémoire : *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure* (Genève, Sonor, 1922; in-8 de 641 p.).

**Bibliographie de Lacordaire.** — Un petit livre intitulé : *Morceaux choisis et Bibliographie de Lacordaire* (Paris, libr. des Saints-Pères, s. d. [1922]), et signé par M. Gabriel Ledos, nous donne d'importants extraits des lumineuses conférences et d'autres œuvres du célèbre dominicain, et aussi, — ce qui mérite d'être consigné ici, — une bibliographie lacordairienne aussi complète et aussi soignée qu'on peut le souhaiter (pp. 401-549) ; elle compte plus de 1000 numéros comprenant les œuvres d'une part, les ouvrages le concernant d'autre part ; ce travail laisse loin derrière lui l'index bibliographique mis par l'abbé J. Favre en tête de son « Lacordaire orateur » (1908) et peut être consulté en toute confiance.

**Bibliographie de V. Pareto.** — M. G. Rocca, en appendice à un article qu'il a écrit en collaboration avec C.-E. Ferri sur le grand économiste V. Pareto (*Conversando con Vilfredo Pareto*), a dressé la bibliographie des travaux, — ouvrages et articles — de celui-ci dans la *Réforme sociale*, sept.-oct. 1923, t. XXXV, p. 412-418.

**Bibliographie systématique italienne.** — Nous croyons devoir signaler la manifestation bibliographique de la Bibliothèque fondée à Milan en 1915, via Ugo Foscolo, 5. C'est une *Biblioteca dei maestri italiani*; *Guida bibliografica*, qui, en 324 pages, fournit l'indication des meilleurs ouvrages italiens à consulter avec classification systématique par spécialités, et grâce à des collaborations diverses ; la partie « religion » est traitée par Gallarati et Scotti ; la partie « pédagogie » par Lombardo et Radice ; la partie « économie sociale » par Bachi ; l'histoire par Volpe et Mondolfo ; la géographie par Ricchieri. — G. Bn.

**Bibliographie judiciaire.** — Dans le *Bulletin de l'Académie delphinale* (1920, pp. 101-154), M. Louis Grimaud donne une bibliographie analytique des discours de rentrée prononcés de 1811 à 1902 au Palais de justice de Grenoble.

**Histoire du papier.** — Le tome XXXI du *Bulletin de la Société neuchâteloise de Géographie* (1922) est rempli par un important travail de W. Habicht sur les industries de Serrières à travers les âges ; un des chapitres est consacré à l'histoire de la fabrique de papier existant toujours dans la localité et qui est parmi les plus anciennes de la ville (elle remonte à l'année 1477). Les documents recueillis ont été suffisants pour suivre l'évolution de cette industrie sans trop de lacunes.

Digitized by Google

**Histoire de l'imprimerie.** — M. Léon Germain de Maidy attire l'attention sur des ordonnances monétaires, imprimées en 1512 à Saint-Nicolas-du-Port par Nicolas Simon, dans le *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine*, 1920, pp. 8-13.

— Dans les *Annales de l'Académie roy. d'archéologie de Belgique*, t. LXVII (1919), pp. 41-134, M. F. Donnet étudie en détail la famille des imprimeurs anversois Trognaesius (de Trogney) et dresse une nomenclature des ouvrages sortis de leurs presses de 1565 à 1646.

— Le vol. IV des *Analecta Montserratensia* (1922) contient un certain nombre de mémoires et documents parmi lesquels nous citerons la publication d'un certain nombre de lettres pontificales (1290-1409) relatives aux prieurs du monastère de Montserrat, et un article bibliographique de Jordi Rubió sur les différentes bulles incunables du même monastère, déjà étudiées par K. Hæbler et Miguel y Planas, et attribuées ici à Joan Luchner, typographe installé à Montserrat même à l'extrême fin du xv^e siècle : ce travail, qui complète celui de Dom Albareda, précédemment paru dans les *Analecta* (t. II, 1919, pp. 11-166) et qui semble définitif, est accompagné de fort belles planches. — Dans le même tome II, pp. 167-178, D. F. Bruner Prieto avait décrit l'exemplaire unique du *Missale benedictinum* imprimé à Montserrat en 1499 ; cet exemplaire, malheureusement incomplet, a été découvert sur les rayons de la Bibliothèque nationale de Santiago (Chili).

**Les incunables de la Bibliothèque cantonale de Fribourg.** — La première livraison du tome XI des *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg* (Fribourg, 1917 [20] ; in-8) est remplie par le catalogue des incunables de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg qu'a dressé Wilh-Jos. Meyer, ancien sous-bibliothécaire (pp. 57 à 246 et 8 pl.). Ces livres, antérieurs à l'an 1500, sont au nombre de 378, provenant pour la plupart des couvents supprimés, et 30 d'entre eux n'avaient encore été décrits nulle part. M. Meyer a travaillé d'après les meilleurs modèles, et, s'il s'est contenté d'une description sommaire pour les incunables bien connus (la partie bibliographique est toujours très soignée), il s'est au contraire étendu assez longuement sur les productions inédites des ateliers français, suisses et allemands. Spécialement nous avons constaté la présence d'un second exemplaire du fameux *Missale speciale* de la collection Rosenthal dont il a été plusieurs fois question dans le « Bibliographe moderne » ; cet exemplaire, paginé, incomplet d'un seul feuillet, ayant plusieurs filigranes d'origine essentiellement bâloise ou alsacienne, a été trouvé dans la bibliothèque du couvent des Capucins à Romont ; et la publication de M. Meyer est enrichie de plusieurs fac-similés tirés de cet incunable, que M. Mortet, dans l'ouvrage dont il est rendu compte plus loin, attribue plutôt à Schoiffer qu'à Gutenberg.

Digitized by Google

**Les livres liturgiques de l'église de Chartres.** — Après quelques travaux de détail sur les anciens livres liturgiques en usage dans le diocèse de Chartres, il y avait encore place pour une étude historique, à laquelle s'est attaché M. Maurice Jusselin, auteur d'un excellent article imprimé dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XVI (et à part : Chartres, imp. Félix Lainé, 1923; in-8 de 63 p.); mais l'auteur n'a pas poussé ses recherches au delà du XVIe siècle. Après quelques intéressantes pages sur l'état de la librairie à Chartres vers l'an 1500, écrites à l'aide de nombreux documents inédits, et une affirmation en faveur de l'impression à Chartres du missel de 1482, l'auteur passe en revue les antiphonaires, évangéliaires, épistoliers, légendiers, missels, processionnaux et autres que lui ont révélés les actes qu'il a pu recueillir.

**Publications périodiques catalanes.** — Leur bibliographie a été dressée par J. Givanel Mas et L. P. de Givanel, *Publicacions periodiques barceloneses escrites en llengua catalana desde 1879 a 1898* (Barcelona, impr. de la Casa de Caridad, 1920; in-4 de 23 p.).

**La question du dépôt légal.** — Elle a été traitée une fois de plus dans le *Mercure de France* (1922, t. 154, pp. 713-728, t. 155, pp. 411-421, t. 156, pp. 122, 132) où tour à tour MM. F. Roches, Eug. Morel et Vuibert ont exprimé leur opinion et leurs idées, très différentes à la vérité. L'un réclame depuis longtemps des améliorations, qui sont combattues par d'autres; ce qui plaît au bibliothécaire et au bibliographe déplaît aux libraires; on n'est guère près de s'entendre. Il n'est pas moins vrai que, d'une statistique d'avant-guerre, il résulte que le dépôt légal ne reçoit guère que 60 °/o des ouvrages imprimés, que sur 1500 ouvrages non reçus et réclamés par la Bibliothèque nationale il n'en arrive qu'un tiers, que des lacunes plus ou moins graves sont constatées dans plus des deux tiers des périodiques et que pour les estampes le service est presque inexistant. On a beau protester; la situation ne change guère!

**Éditions clandestines de Bourdaloue.** — Elles ont fait l'objet d'un article du P. Alex. Brou dans les *Études religieuses*, 1920, p. 302-321.

**La Société des bibliophiles anversois.** — Cette Société vient d'entreprendre la publication d'un nouveau Bulletin qu'elle intitule : *De Gulden Passer* ou *Le Compas d'Or*, qui est, comme on sait, la marque de Plantin. Il sera spécialement consacré à l'étude de l'histoire de la typographie anversoise et de tout ce qui s'y rapporte. Le premier fascicule paru (Antwerpen, 1922; in-8 de 96 p. et pl.) nous apporte un excellent aperçu de son programme; nous y relevons les articles du P. B. Kruitwagen, *De Incunabeldrukker en Lettersteker Henric Pieterssoen die lettersnider van Rotterdamme;* — de Paul Bergmans, *Un impri-*

Digitized by Google

*meur-musicien du XVI^e siècle* (*Tielman Susato*); — de Maurits Sabbe, *Th. Crajenschot en de Antwerpsche Boekverkoopers*; — de A.-J.-J. Delen, *Antwerpsche Drukkersmerken*; — de Em. Van Heurck, *Une ancienne édition anversoise de Pierre de Provence* (1587). Le fascicule, abondamment illustré, renferme en outre des variétés bibliographiques et un bulletin des prix atteints dans les ventes récentes par les anciennes impressions anversoises.

**Publications de la Bibliographical Society.** — Les publications de cette Société depuis 1914 ont été les suivantes : *A Hand-list of english Books in the Library of Emmanuel College, Cambridge, printed before MDCXLI* (1915) ; — *Abstracts from the wills and testamentary Documents of printers, binders and stationers of Cambridge from 1504 to 1699*, by G. J. Gray and W. Mortlock Palmer (1915) ; — *A Register of middle english religious and didactic verse*, I, by Carleton Brown (1916); — *English printed Almanacs and prognostications; a bibliographical History to the year 1600*, by E. F. Bosanquet (1917) ; — *Fifteenth century english Books; a Bibliography of books and documents printed in England and of books for the english market printed abroad*, by L. Gordon Duff (1917).

La *Bibliographical Society* a en outre distribué à ses membres, en 1919 et 1920, deux nouveaux volumes de *Transactions*.

Les articles composant le tome XIV sont les suivants : Alf. W. Pollard, *The work of Bruce Rogers printer* (pp. 9-22) ; — E. Marion Cox, *Lyons as a literary centre in the XV-XVI centuries* (pp. 23-38); — G. A. Aitken, *Notes on the bibliography of Matthew Prior* (pp. 39-68) ; — G.-F. Barwick, *The law regulating printing and publishing in France* (pp. 69 108) ; — H. B. Wheatley, *Shakespeare' s editors 1623 to the XX century* (pp. 145-174) ; — Ch. Welch, *The City printers* (pp. 175-242) ; — G.-F. Barwick, *The laws regulating printing and publishing in Italy* (pp. 311-324).

Les articles composant le tome XV sont les suivants : E. Gordon Duff, *Scottish bookbinding* (pp. 95-114) ; — D. Waley Singer, *Hand-list of scientific manuscripts in the British Isles during from before the XVI century* (pp. 185-209) ; auxquels est joint un index général des volumes XI à XV.

Depuis 1920, la *Bibliographical Society* a créé une revue trimestrielle, *The Library*, dont on trouvera le détail dans un prochain numéro ; puis elle a inauguré d'autre part une série de *Supplements to the Transactions*. Le n° 1 est de M. R. James, *Lists of manuscripts formerly owned by Dr. John Dee* (1527-1608) (Oxford University Press, 1921 ; in-8 de II-40 p.) ; — le n° 2 de S. Gaselee, *The Spanish books in the Library of Samuel Pepys* (1921 ; in-8 de 49 p.).

Digitized by Google

# COMPTES RENDUS & LIVRES NOUVEAUX

## REVUES SPÉCIALES

1. — Revue des Bibliothèques (janvier-juin 1922) : Henri Lemaître, La nouvelle loi belge sur les bibliothèques publiques ; — Ph. Renouard, Imprimeurs et libraires parisiens de 1470 à la fin du XVIe siècle ; — M. Cauchie, Le poète Jean Dupin, émule et continuateur de Loret; — R. Doré, Bibliographie des « Livres jaunes » à la date du 1er janvier 1922 ; — E. Jovy, Le testament d'un médecin connu et apprécié de Pascal, Antoine Menjot; — (juillet-décembre 1922) : Fr. Ritter, La police de l'imprimerie et de la librairie à Strasbourg depuis les origines jusqu'à la Révolution française; — F. Charbonnier, Pamphlets protestants contre Ronsard; — Ch. Beaulieux, A propos d'un exemplaire du « Dictionnaire français-latin » de Rob. Estienne; — C. Couderc, Bibliographie historique du Rouergue [suite]; — M. Cauchie, Documents pour servir à l'histoire littéraire du XVIIe siècle (Nicole Jamin, le médecin Citoys, le voyage de Bois-Robert en Italie) ; — E.-G. Ledos, Usages suivis dans la rédaction du Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale ; — R. Doré, Essai d'une bibliographie des Congrès internationaux.

2. — Het Boek (1922) : E. R. Kluyver, Stempels van NP op Groningsche banden; — H. Logeman, Een raadsel in de Nederlandsche Holberg-Bibliographie; — J.-F. van Someren, De opleiding van wetenschappelijke bibliotheek-ambtenaren ; — W. De Vreese, Een Noordnederlandsch handschrift met verlichterien uit het midden XVe eeuw; — K. R. Gallas, De rubrick « Philadelphia » in de XVIIIe eeuw; — C. P. Burger, Eene verzameling XVIe-eeuwsche boekjes en fragmenten; — J.-H. Hessels, Laurens Janszoon Coster verdraaid en verminkt; — Fr. Kossmann, De refereyn-en liedboekjes van de Antwerpsche Loterij (1574); — C. P. Burger, D. Coornhert (1522-1922); — M. Sabbe, Een Plantijnsch bandje; — E. Kronenberg, Van der verveerlicken aenstande tyt endechristes; — G. J. Hoogewerff, Noord-Nederlandsche verluchtingskunst en een oude Klosterbibliotheek; — Z. W. Sneller, Een schrijven van Lucas J. Wagenaar aan N. Adriaensz, van Adrichem, koopman te Delft;

Digitized by Google

— C. P. Burger, Een geleerde schoolmeester (Nic. Brontius, de Douai) en een geleerde boekdrukker (Ant. De Goys); — B. Kruitwagen, De miniatuur « Moralisatio seraph » in handschrift Bibl. Univ. Utrecht 252; — B. Kruitwagen, Ernst Voullième als incunabelvorscher; — W. De Vreese, De legende van Sint-Haringus; — C. P. Burger, Nieuwe zestiende-eeuwsche vondsten; — A. van Schelven, Een catalogus van den Amsterdamsche boekverkooper Cornelis Claesz; — B. Mendes da Costa, « Vorstius spreekt »; — C. P. Burger, Een Engelsche vertaling van het leeskaartboek van Wisbuy.

3. — Nordisk Tidskrift för Bok-och Biblioteksväsen (1922, n° 1): H. Schück, Två boktryckare och bokbindare från boktryckarekonstens första årtionden i Sverige; — K. Haebler, Ulrich von Hutten und Christoph Hos; — K. B. Wiklund, De första lapska böckerna; — T. Haapanen, Missale Hafniense vetus; ett hittills okändt danskt missale tryckt i Mainz af Peter Schöffer onckring 1484; — V. Madsen, Fragment af Missale Hafniense vetus i Kjœbenhavn; — J. Ansteinsson, Norges Tekniske Hœlskole; Hovedbiblioteket; — (n° 2): A. Lindhagen, Vallentuna-Kalendariets helgonlängd; — G. Carlquist, Visingsborgsboktryckaren Johan Kankels Kalenderanteckningar; — (n° 3): G. Carlsson, Mäster Beros of Lödöse bibliotek; — A. Malin, Bidrag till nordisk bokhistoria under medeltiden; — H. Ehrencron-Müller, H. Maj. Kongen af Danmarks Bibliotek; — I. Collijn, Nyfunnet fragment af en 26-radig Donat tryckt med Gutenbergs 42-radiga bibeltyp; — (n° 4): L. Nielsen, Aeldre dansk Litteratur; tyske Biblioteker; — J. D. Landmark, Om et exemplar av Kong Frederik den andens « Sprüche i Videnskabsselskabets Bibliotek i Trondhjem; — A. Lindhagen Om, betydelsen af uttrycket festum terræ; — J. Rudbeck, Om Grolier-bandens härkomst; med anledning af ett till Sverige nyförvärfvadt Grolier-band. — Nordisk bibliografisk litteratur under åren 1920-1921.

4. — Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos (enero-junio 1922): M. Lasso de la Vega, Un gentilhombre de José I; El marqués de Arneva; — V. Pascual y Beltrán, El Carmelita fray C. Castañeda, historiador y orador; — V. Castañeda, Relaciones geograficas, topográficas e históricas del reino de Valencia [suite]; — C. Viñas Mey, Una página para la historia del helenismo en España [fin]; — Catálogo de sellos españoles de la Edad Media del Archivo histórico nacional [suite]; — Guia de Museos (Museo arqueológico provincial de Tarragona).

5. — Magyar Könivszemle (1922): P. Gulyás, La bibliothéconomie des communistes [fin]; — R. Lavotta, Systématisation nouvelle des pièces de musique de la bibliothèque Széchényi; — V. Hóman, Rédaction des fiches des « libelli graduales »; — E. Sàgi, Bibliographie des dictionnaires et des grammaires hongroises [fin]; — P. Lugasy, La miniature persane; — Z. Baranyai, Supplément à la « Bibliographie française de

Digitized by Google

la Hongrie » de Kont; — La bibliothèque d'Alexis Bethlen en 1683; — La bibliothèque de Jean Haunold en 1595; — Nouvelle loi [hongroise] sur le dépôt légal; — P. Gulyás, Les bibliothèques hongroises et la paix de Trianon.

---

## LIVRES NOUVEAUX

**A Manual of Archive Administration,** including the problems of War Archives and Archive Making. by Hilary Jenkinson, lecturer on palæography and archives in the University of London. Oxford, Clarendon Press, 1922; in-8 de xx-243 p.

Voici un nouveau manuel d'archivistique, qui fait partie d'une série de publications relatives à l'histoire sociale et économique de la guerre mondiale, sous le patronage du Carnegie Endowment for International Peace. Cela peut paraître assez singulier au premier abord, mais en fait il s'agit pour l'auteur de donner des instructions précises et bien définies aux archivistes chargés de classer les documents de la guerre; un chapitre leur est spécialement consacré.

M. Jenkinson a considéré néanmoins qu'il était nécessaire d'examiner la question de plus loin, et c'est ce qu'il l'a amené à étudier l'histoire et l'évolution des archives dans leur ensemble, à définir le rôle de l'archiviste et à exposer (en utilisant le manuel Muller-Feith-Fruin qu'il cite fréquemment, d'après l'édition française) les théories de classement et d'inventaire, et ce qu'il appelle la « défense physique » et la « défense morale » des archives; car, en Angleterre comme en France, on a eu longtemps pour les archives un mépris qui nous prive aujourd'hui d'une foule de documents précieux. Il a donné également de sages conseils pour la suppression des papiers inutiles, déclarant une sélection nécessaire, en particulier pour les papiers modernes, à seule fin d'éviter une accumulation qui deviendrait désastreuse; mais cette sélection doit être raisonnée et prudente. C'est ce que l'on a compris naguère en France.

En somme, livre utile, bien présenté, mais où le problème est envisagé surtout au point de vue anglais ; ce qui est très naturel.

H. S.

---

**Mémoires pour servir à l'explication de la Carte géologique détaillée de la France. Le Jura,** par Emm. de Margerie. Première partie : **Bibliographie sommaire du Jura français et suisse** (orographie, tectonique et morphologie). Paris, Imprimerie nationale, 1922; in-4 de xii-642 p. avec 183 fig., 8 pl. et album de 5 cartes. [Ministère des Travaux publics.] — Prix : 150 fr.

La réputation de M. Emmanuel de Margerie comme géologue n'est

Digitized by Google

plus à faire, et de toutes les régions qu'il a étudiées, celle du Jura lui est sans doute la plus familière. Comme, d'autre part, il a donné maintes preuves incontestables de sa maitrise en bibliographie, on peut penser qu'un ouvrage signé de lui, si considérable soit-il, où ces deux sciences sont étroitement liées et subordonnées l'une et l'autre, ne saurait manquer d'attirer l'attention du monde savant tout entier.

L'attente n'a pas été vaine. Si l'auteur s'excuse d'avoir beaucoup tardé à signer le dernier bon à tirer de son livre, aucun de ceux qui auront la joie de l'examiner et de s'en servir, d'admirer la valeur du texte et le luxe de l'illustration, qui soupçonnent tout ce qu'il a fallu y entasser de science et de documentation, ne songera à lui en faire un reproche ; le Service géologique éprouvera d'autre part quelque fierté à voir son éminent collaborateur mettre par là le sceau à sa réputation mondiale.

La matière est divisée en douze chapitres ainsi disposés : 1° Bibliographies ; 2° Généralités ; 3° Cartes topographiques et Hypsométrie ; 4° Cartes géologiques ; 5° Cartes et croquis tectoniques ; 6° Études géologiques régionales ; 7° Principales coupes figurées ; 8° Travaux spéciaux sur les dépôts quaternaires et les anciens glaciers ; 9° Travaux spéciaux sur le tracé des cours d'eau et la sculpture du sol ; 10° Études hydrologiques et spéléologiques (régime des cours d'eau, sources, cavernes) ; 11° Travaux spéciaux sur les lacs et les tourbières ; 12° Tremblements de terre. Le tout terminé par la bio-bibliographie des géologues jurassiens, suisses en majeure partie. Encore a-t-on laissé de côté, comme l'auteur a soin de nous en avertir, les documents d'ordre exclusivement minéralogique, paléontologique, économique, agronomique ou touristique, qui eussent donné à l'ouvrage des dimensions exagérées. L'ordre chronologique a été suivi dans chacun des chapitres, et l'index alphabétique général réunit tous les noms cités. La présence de très nombreux dessins, figures et cartes anime ce recueil véritablement unique dans le domaine de la bibliographie géologique.

Nous n'avons encore là qu'une première partie, où M. de Margerie a réuni les énormes matériaux, classés avec la méthode la plus sûre, d'un livre qu'il doit écrire sur le Jura. Le prélude de cette œuvre magistrale (qu'il a qualifiée modestement, je ne sais pourquoi, de bibliographie sommaire) est déjà par lui-même et à lui seul un monument d'une haute science et d'une rare perfection. H. S.

---

**Les sources de l'histoire de France ; XVII^e siècle** (1610-1715), par Émile Bourgeois et Louis André. III (Biographies), Paris, Auguste Picard, 1923 ; in-8 de XII-372 p. [Manuels de bibliographie historique.] — Prix : 12 fr. 50.

Dix années ont passé depuis l'apparition du volume précédent, consacré aux « Mémoires et lettres ». Mais le manuscrit de cette troisième

Digitized by Google

partie, rédigé dès 1914, n'a pu être imprimé que très récemment, après avoir été complété et mis à jour.

Il semble que, plus les auteurs avancent dans leur travail, plus les difficultés s'accumulent et plus le nombre des articles répertoriés s'accroît. Peut-être même, par excès de générosité, se sont-ils crus dans l'obligation d'indiquer même des livres qui méritaient à peine d'être mentionnés, si mince étant le secours qu'on en peut attendre; ils se sont embarrassés, par exemple, d'un certain nombre de recueils ou travaux généalogiques, d'une utilité douteuse, et ils l'ont si bien compris eux-mêmes qu'ils les ont souvent négligés dans la table provisoire qui termine le volume (par exemple Alsace, Aubusson, Budes, Cardaillac, Chasteigners, Estrades, Forbin. La Fare, La Valette, Rieux, etc.); il est d'ailleurs inexact d'écrire qu'il n'existe pas d'ouvrage particulier sur la famille de Forbin. J'eusse été assez disposé à voir passer également sous silence les ouvrages de Michel de Marolles (n° 1485), d'Auvigny (n° 1489), de Ceriziers, Cattier, Fromentières, Le Clerc, Marcel, Serapion (n° 1496), Lemoyne (n° 1518), Le Bossu, Faure (n° 1531), et quantité d'autres qui ne seront d'aucune utilité aux historiens. Il semble que les auteurs n'aient voulu nous faire grâce d'aucune de leurs lectures.

Car ils ont lu ou tout au moins parcouru toutes les biographies, notices, oraisons funèbres qu'ils ont pu rencontrer, et c'est là un énorme mérite, dont il convient de les féliciter hautement. Ils expriment sur chacune d'elles leur opinion personnelle, et il semble que l'on puisse toujours leur accorder confiance. Leur jugement est sain et toujours modéré. Peut-être la bibliographie moderne laisse-t-elle parfois à désirer (par ex. aux mots Ph. de Champagne, Harlay, Le Camus, Ornans, Peiresc, Priolo, Paget), mais le cas est vraiment assez rare. Et devant l'énorme quantité de dépouillements effectués, de documents produits, de renseignements fournis, on serait mal venu à paraître vouloir diminuer la valeur de la publication en énumérant quelques vétilles et en signalant quelques rares omissions. Disons bien haut, au contraire, que nous sommes en présence d'une bibliographie précieuse et d'un mérite indiscutable.

H. S.

---

**Bibliographie alsacienne. Revue critique des publications concernant l'Alsace.** I (1918-1921). Strasbourg-Paris, libr. Istra; London, Oxford University Press; New York, Columbia University Press, 1922; in-8 de XII-362 p. — Prix : 20 fr.

De 1909 à 1913, la *Bibliographie lorraine* publiée annuellement par la Faculté des lettres de Nancy sous la direction du professeur R. Parisot renfermait un bulletin alsatique annexe, dû à l'excellente collaboration de R. Reuss. Sur le modèle de sa sœur aînée, la *Bibliographie*



Digitized by Google

*alsacienne* dont nous annonçons l'apparition et que les professeurs de l'Université de Strasbourg, réunis autour du professeur Albert Grenier, viennent de créer, sera désormais autonome et promet d'être annuelle. Exceptionnellement, pour cette fois, elle comprend toutes les publications parues de novembre 1918 jusqu'à la fin de 1921.

Cet instrument de travail, de premier ordre, est l'œuvre de plusieurs collaborateurs qui se sont partagé la charge d'étudier, d'analyser et de critiquer, s'il y a lieu, tous livres et articles de périodiques touchant l'Alsace dans tous les domaines du présent et du passé. Ainsi la géographie est traitée par M. H. Baulig, l'archéologie préhistorique et gallo-romaine par M. A. Grenier, l'histoire par MM. F. Kiener, Chr. Pfister, R. Reuss, G. Pariset et J.-E. Gerock, l'histoire des arts par M. C. Schneegans, la lingustique et le folklore par MM. E.-H. Lévy et E. Tonnelat, l'histoire littéraire par M. Schlagdenhauffen, l'économie et les finances par M. W. Oualid, l'économie rurale et sociale par M. A. Beaucourt, l'hygiène par M. le Dr Vaucher et le Dr Schmutz, les questions administratives et financières par M. J. Delpech. Médecins, juristes et économistes se sont joints aux historiens pour nous présenter une image exacte de la production intellectuelle de l'Alsace pendant ces premières années d'après-guerre, un guide précieux et parfois assez développé : je noterai, par exemple, tout ce qui concerne la question du port de Strasbourg et le régime des chemins de fer d'Alsace-Lorraine, les critiques des théories de M. Tourneur-Aumont sur l'Alémanie, les comptes rendus très développés des livres du pasteur J. Adam sur l'histoire de l'église protestante de Strasbourg (pp. 131-138), de F. Eccard sur la domination allemande en Alsace, de R. Reuss sur l'Alsace au XVIIe siècle (pp. 74-79), des histoires générales d'Alsace dues à R. Wackernagel (pp. 46-54) et à K. Staehlin (pp. 56-61). Je pourrais multiplier les exemples à l'infini, mais cela n'augmenterait ni le mérite de l'ouvrage ni le bien que l'on en doit penser.

H. S.

---

**Bibliographie de l'histoire de Gand** depuis l'an 1500 jusqu'en 1850. Répertoire méthodique et raisonné des écrits anciens et récents concernant la ville de Gand dans les temps modernes, par Victor Fris. 1er fascicule. Gand, A. de Tavernier, 1921; in-8 de 258 p.

Ce livre est la suite de la « Bibliographie de l'histoire de Gand jusqu'au XVe siècle », parue en 1907. Il est pour cette grande cité belge ce qu'est la publication de MM. Bourgeois et André pour la France. L'auteur, historien de Gand, connaît son sujet à fond et se meut avec la plus grande aisance au milieu de tous ces recueils d'actes, ces sources narratives, ces écrits modernes (politiques, juridiques, sociaux), qui sont analysés en détail, et pour lesquels M. Fris distribue tantôt l'éloge, tantôt le blâme, à bon escient. On ne peut souhaiter

Digitized by Google

rien de mieux pour une bibliographie locale, et il serait à désirer qu'en Belgique d'autres érudits provinciaux, s'inspirant de sa méthode, de tous points excellente, nous dotent de semblables répertoires.

Un deuxième fascicule comprendra l'histoire financière, religieuse, artistique, littéraire, morale et topographique de Gand. Puisse-t-il ne pas se faire trop attendre ! H. S.

---

**Bibliographie méthodique des parlers de Savoie** (langue et littérature). Introduction à l'histoire du langage en Savoie, par JOSEPH DÉSORMAUX. Annecy, Impr. commerciale, 1923; in-8 de 318 p. — Prix : 20 fr.

M. Désormaux, à qui l'on doit déjà de nombreux travaux de linguistique, de sémantique, de phonétique et de littérature dialectale, qui s'est livré à une vaste enquête sur l'état actuel des parlers en Savoie et a signé plusieurs articles de bibliographie philologique, dont le « Dictionnaire savoyard » (avec Aimé Constantin, 1902) a été excellemment apprécié, qui prépare enfin une importante publication documentaire sur le folklore de la Savoie, est un spécialiste trop averti pour que nous ne soyons pas convaincus, avant d'ouvrir le livre nouveau dont nous avons transcrit le titre, de nous trouver en présence d'une œuvre d'une importance exceptionnelle.

L'impression qui se dégage de cette riche bibliographie, lorsqu'on l'a parcourue et étudiée, n'est point faite pour démentir ces prévisions. Bien au contraire : on demeure pénétré d'admiration pour un travail d'une érudition aussi exacte et aussi étendue, où rien n'a été négligé comme source d'information philologique, depuis les textes du moyen âge jusqu'aux compositions patoises publiées par les journaux locaux et aux chansons anonymes imprimées en feuilles volantes si facilement dispersables. M. Désormaux est aussi familier avec les archives qu'avec la bibliographie rétrospective et la bibliographie courante. Son ouvrage, très compréhensif, s'étend à la faune, à la flore, aux vocabulaires techniques, à l'argot des métiers, à la lexicographie, à l'onomastique, aussi bien qu'à la morphologie et à la phonétique proprement dite. Il vient se placer, d'égal à égal, à côté de la bibliographie de Gauchat et Jeanjaquet pour la Suisse romande (dont nous avons précédemment rendu compte), et il serait vraiment bien souhaitable que toutes nos provinces où le langage et la littérature ont leur vitalité propre fussent dotées d'un semblable instrument de travail.

S'il prend envie à quelque érudit languedocien, béarnais, limousin, périgourdin, saintongeais, picard, lorrain, de se livrer à une exploration aussi fructueuse et aussi soignée, il n'aura pas de guide plus sûr et plus recommandable que le livre de M. Désormaux.

H. S.

---

Digitized by Google

**Bibliographie des Recueils collectifs de poésies du XVIe siècle** (du *Jardin de Plaisance*, 1502, aux *Recueils de Toussaint du Bray*, 1609), par FRÉDERIC LACHÈVRE. Paris, Champion, 1922; in-4 de VIII-613 p. — Prix : 80 fr.

« Cette Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVIe siècle avait été projetée sur le modèle de notre Bibliographie des recueils collectifs publiés de 1597 à 1700. Comme le coût véritablement prohibitif de l'impression et du papier nous interdit de publier la deuxième partie (Pièces classées par auteurs avec notices bio-bibliographiques), la troisième partie (Table générale des pièces anonymes) est ici la seconde et dernière, de façon à présenter un ouvrage complet. »

Ainsi M. Lachèvre présente un nouvel ouvrage au public qui, loin de le blâmer d'une telle décision, devra lui être vivement reconnaissant d'avoir eu le courage — coûteux — de nous doter, pour le XVIe siècle, d'un travail analogue à celui qu'il avait précédemment consacré au XVIIe. Nous sommes en présence du dépouillement considérable, entrepris avec amour, d'un grand nombre de recueils, dont quelques-uns rarissimes, où les noms les plus réputés (Marot, Melin de Saint-Gelais, Eustorg de Beaulieu, Bonaventure des Périers, Gilles Corrozet, Marguerite d'Angoulême, Baïf, Remi Belleau, Roger de Collerye), voisinent avec de réels inconnus. Qui donc pourrait se vanter de posséder les recueils de François Gomain, les deux éditions (l'une rouennaise, l'autre lyonnaise) du *Printemps de madame Poésie*, celles du *Paragon des joyeuses inventions* ou du *Thrésor des joyeuses inventions*, et les quatre éditions de *Récréation et passe-temps des Tristes* ? Qui donc se souvient aujourd'hui d'une petite plaquette publiée en 1596 en l'honneur de Jean Sarrasin par ses amis, et de *L'amie des amies, imitation d'Arioste*, par Bérenger de la Tour d'Albenas ? Qui connaît les différentes impressions du *Boutehors d'oysiveté* et de la *Synathrisie* ? M. Lachèvre est aussi bien renseigné sur les poésies catholiques que sur les poésies protestantes; il excelle à nous décrire les « entrées » de princes et de souverains, les « épitaphes et tombeaux » de personnages célèbres. Il nous fournit aussi une précieuse table générale des pièces anonymes ou signées d'initiales, avec l'indication du nom des auteurs lorsqu'elles ont pu être attribuées. Il a droit à toute notre gratitude et à toute notre admiration pour ce beau travail. Et si quelque jour un supplément apparaît nécessaire, — M. Lachèvre le laisse d'ores et déjà entrevoir, n'ayant pas la prétention d'avoir tout retrouvé, — nous le supplierons de faire un nouvel effort pour compléter la brillante série de ses travaux bibliographiques.

H. S.

---

Digitized by Google

**Bibliothèque nationale. Catalogue des manuscrits de la collection Baluze**, par Lucien Auvray et René Poupardin. Paris, Ernest Leroux, 1921; in-8 de xxviii-653 p. et portrait.

Baluze mourut le 28 juillet 1718. Par disposition testamentaire, il avait légué sa bibliothèque et ses papiers à l'une des filles de son imprimeur et ami François Muguet; sa bibliothèque, considérable (11000 ouvrages), fut vendue en détail après publication d'un catalogue, en 1719; ses manuscrits, au nombre de 957, et ses papiers (chartes originales et copies en grand nombre) furent peu après cédés à la bibliothèque du roi pour 30000 livres. Chartes et copies, contenues dans sept armoires, qui constituent aujourd'hui la collection Baluze à la Bibliothèque nationale, furent reclassées presque aussitôt dans un ordre différent par Boivin, alors garde des manuscrits, puis rétablies autant qu'il fut possible, peu d'années après, dans l'ordre primitif par les soins de l'abbé de Targny, successeur de Boivin. Plusieurs catalogues, depuis cette époque, en furent dressés, plus ou moins sommaires, plus ou moins satisfaisants. Mais, en deux siècles, la collection a subi des pertes bien fâcheuses, faute de numérotation, de reliure et d'estampille; ces pertes portent principalement, on doit s'en douter, sur les autographes qui ont toujours le don de la convoitise d'amateurs peu scrupuleux; et les quelques récupérations obtenues depuis 1851 (la dernière date de 1920) sont bien faites pour nous permettre de constater la valeur toute spéciale de ces documents soustraits et non encore réintégrés.

Si nous rappelons que Baluze avait recueilli chez lui les papiers de Mazarin, de Richelieu et des Colbert, ceux de Gaston d'Orléans, de Claude de Mesmes, comte d'Avaux, l'un des plénipotentiaires français au congrès de Munster, les papiers de plusieurs diplomates de marque (marquis d'Effiat, comte de Sabran), ceux de Fouquet et des Chifflet, de Malherbe, de Marca, des PP. Sirmond et Morin, si l'on songe à l'extraordinaire correspondance qu'il échangea avec tous les savants de son temps, si l'on se souvient de ses travaux pour la maison de Bouillon et sur le Limousin, on aura une idée de l'importance et de la variété de cette collection.

Commencé par M. Poupardin, ce catalogue détaillé et définitif a été terminé par M. L. Auvray, qui a employé toute sa science et son érudition à identifier tous les personnages cités; la table, notamment, est un modèle de précision. Quant à la copieuse et remarquable préface de M. Auvray, qui aurait sans doute grossi le volume outre mesure, elle a trouvé place dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (1920, pp. 93-174)[1], et l'une des publications se complète par l'autre. Ce travail fait grand honneur à son auteur et à l'établissement auquel il appartient. H. S.

1. Il en existe un tirage à part.

Digitized by Google

**Catalogues des « Bibliothèque et Musée de la guerre ». Catalogue méthodique du fonds allemand de la Bibliothèque,** rédigé par Jean Dubois avec la collaboration de Charles Appuhn. Introduction par Camille Bloch. Tome I (La Crise internationale). Paris, E. Chiron, 1921; in-8 de xviii-292 p. [Publications de la « Société de l'Histoire de la guerre », première série.]

La Bibliothèque de la guerre, fondée avec les collections Henri Leblanc, conserve aujourd'hui plus de 80000 ouvrages. Les diverses séries qu'elle comprend sont loin encore d'être définitivement constituées, mais elles sont déjà assez riches pour que leur catalogue puisse être publié avec profit. Le premier volume paraît aujourd'hui. Il inaugure une série de trois tomes consacrés aux livres publiés dans les deux principaux pays ennemis, et qui éveillent de ce fait un grand intérêt. Le fonds dont l'inventaire commence à paraître comprend plus de 10000 ouvrages parus en Allemagne et 1200 ouvrages parus en Autriche-Hongrie. On a joint à leur liste, car ce catalogue vise à être aussi une bibliographie, l'indication d'environ 15000 articles de revue.

L'introduction nous renseigne sur la façon originale dont le classement méthodique a été obtenu. Les ouvrages n'ont pas été répartis dans les divisions d'un cadre préconçu. L'établissement de ce cadre, au lieu d'être la première opération du classement, en a été la dernière. La carte de chaque ouvrage a reçu une rubrique de matière uniquement déterminée par l'objet du livre, les différentes cartes ont ensuite été groupées suivant leur vedette, et le cadre de classement s'est trouvé constitué, sans plan rigide, d'après les livres qu'il s'agit de présenter ; « ainsi, se modelant lui-même sur la matière historique qu'il doit faire connaître à travers les publications où elle s'est inscrite, ce souple et objectif catalogue reflète véritablement les nuances et les péripéties de l'histoire dont il est destiné à rappeler les traces et les témoignages ». Entre cette méthode et la méthode déductive il y a peut-être moins de distance qu'il ne paraît. Je doute, en effet, qu'un cadre de classement ne soit jamais déterminé sans tenir compte de l'expérience et qu'il ne soit pas amendé au cours de son application. D'autre part, sous peine d'être entraîné dans des subdivisions excessives, il faut bien, en partant de la matière à classer, modifier les rubriques pour les rapprocher et permettre un groupement. A un second degré de la façon de procéder, le mode de classement traditionnel tombe dans la méthode empirique et le nouveau dans la méthode logique, des deux côtés il s'agit d'un compromis, qui est inévitable.

Le catalogue est divisé en deux parties : la crise internationale, la vie nationale. Le présent volume a trait à la première partie, on y a fait entrer : 1° les ouvrages ou articles traitant de la crise internationale proprement dite; 2° les ouvrages on articles sur les questions politiques, économiques, sociales et intellectuelles d'ordre général. Les notices sont établies avec la précision et le soin le plus louables. Des

Digitized by Google

résumés de quelques lignes sont donnés de temps à autre, ils sont très utiles, mais on n'aperçoit pas la raison de leur existence pour tel ouvrage plutôt que pour tel autre. Dans la transcription des titres, l'article allemand est toujours abrégé sous la forme *d.*; je ne crois pas ce système heureux, l'économie n'est pas notable et il est charitable d'éviter une maladresse au lecteur qui hésite sur le genre d'un mot.

La récente guerre a suscité des sentiments trop profonds, elle a mis en jeu de trop vastes intérêts pour que l'heure soit venue de la considérer avec sérénité. Les historiens, acteurs ou témoins de si graves événements, ne peuvent que recueillir des témoignages et les classer. Dans la paix des cœurs, d'autres éprouveront ces matériaux et essaieront de construire. Alors l'œuvre accomplie par la Bibliothèque de la guerre apparaîtra du plus haut prix.

C. BRUNEL.

---

**Les origines et les débuts de l'Imprimerie d'après les recherches les plus récentes**, par CHARLES MORTET, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Paris, Aug. Picard, 1922; in-4 de VIII-99 p. et album de 21 pl. en phototypie. [Société française de Bibliographie.]

Depuis Augustin Bernard, dont le livre sur les origines de l'imprimerie en Europe date de 1853, nous ne possédions en France aucun ouvrage critique sur cette passionnante question. La Société française de bibliographie a donc été bien inspirée en éditant l'important travail de M. Mortet, l'un des érudits les plus qualifiés, par son long enseignement à l'École des Chartes et par sa connaissance approfondie de la matière, pour en parler savamment. Le moment était d'autant plus propice que, depuis le commencement du XX^e siècle, de nouveaux exemplaires de très anciennes impressions, jusqu'alors inconnues, ont été mis en lumière, des documents d'archives ont vu le jour, qui permettent, avec l'aide des progrès de la technique photographique et la multiplication des fac-similés, d'établir des comparaisons et de faciliter des suggestions qui n'étaient pas possibles autrefois.

On sait que la question des origines de l'imprimerie est débattue depuis longtemps, et que Hollandais et Allemands, à très peu d'exceptions près, apportent dans leurs travaux des idées préconçues et tendancieuses qui nuisent à la rigueur de leurs conclusions; la question Waldfoghel et la question Gutenberg-Schoiffer sont elles-mêmes controversées; il s'en faut que la lumière soit entièrement faite sur ces différents points. Mais il semble que M. Mortet, plus désintéressé que ses devanciers étrangers, plus exempt de parti pris, nous apporte une saine appréciation et interprétation des textes et des monuments figurés sur lesquels il est possible de discuter. Très modéré dans ses jugements, très réservé dans ses affirmations, M. Mortet persiste à penser que la vérité réside dans un juste milieu, dans une opinion moyenne

Digitized by Google

qui, sans faire à Gutenberg une aussi large part que le voudraient les bibliographes d'outre-Rhin, ne lui dénie pas cependant, parmi les premières impressions de Mayence, toute œuvre de quelque importance; il conviendrait désormais d'élargir et de hausser en toute justice, plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici, la part de Pierre Schoiffer dans les débuts de la typographie, les progrès réalisés par lui ayant pour origine la découverte d'un moyen nouveau de fabriquer les types en métal fondu, et son habileté technique étant démontrée et attestée par une innovation qui ne peut être mise en doute.

Le présent travail n'est pas seulement un exposé des questions que nous venons d'indiquer brièvement. Il contient des pages excellentes sur les origines de la technique typographique, ainsi que sur la ressemblance qui existe entre les premiers livres imprimés à Mayence et les livres manuscrits contemporains, ressemblance dont les fac-similés joints permettent de vérifier la complète exactitude.

Les planches, toutes de la grandeur des originaux, sont empruntées à : 1°) la *Biblia Pauperum* (xylogr.); 2°) le *Speculum humanæ salvatonis* (xylogr.); 3°) le *Defensorium Virginis Mariæ* de Fr. de Retza (xylogr.); 4° l'*Ars moriendi* (xylogr.); 5°) le Donat de Deventer (xylogr.); 6°) l'*Abecedarium* de Haarlem; 7°) le Calendrier astronomique de Wiesbaden; 8°) le *Weltgericht* de Berlin et le Donat de Paris (typogr.); 9°) la Bible à 36 lignes; 10°) la Bible à 42 lignes; 11°) le Donat de P. Schoiffer; 12°) la Lettre d'indulgences de 1454 (ms.); 13°) la Lettre d'indulgences de 1454 (impr.); 14°) le Missel de Toul (ms.); 15° et 16°) le *Psalmorum codex* de 1457; 17°) le *Missale speciale* de la collection Rosenthal; 18°) la *Biblia latina* de 1462; 19°) le Missel de Sainte-Geneviève (ms.); 20°) le *Catholicon* de 1460; 21°) le livre des *Vier historien* de 1462. Ensemble bien choisi et remarquablement exécuté.

Que les amateurs de beaux et bons livres se hâtent d'acquérir celui de M. Mortet, tiré à petit nombre et bientôt introuvable !

H. S.

---

*Le Gérant*, C. Baudin.

---

BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUES ET DEMONTROND.

Digitized by Google

75

AUG 4 1924

VINGT ET UNIÈME VOLUME. NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1922-1923

# LE BIBLIOGRAPHE MODERNE

## Courrier international des Archives et des Bibliothèques

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

M. HENRI STEIN

SOMMAIRE DU NUMÉRO 126. — NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1922-1923

1. **Les Archives toulousaines de la Réformation générale des Eaux et forêts**, par M. Henry de Coincy, inspecteur des eaux et forêts.
2. **Notice sur un manuscrit français de la bibliothèque de Danzig**, par M. Henri Stein.
3. **L'organisation des archives locales en Angleterre**, par M. F. de Vaux de Foletier, archiviste de la Charente-Inférieure.
4. **Chronique des Archives** (France et Étranger).
5. **Chronique des Bibliothèques** (France et Étranger).
6. **Chronique bibliographique** (France et Étranger).
7. **Comptes rendus et livres nouveaux.** (*Voir le détail au verso.*)

PARIS

AUGUSTE PICARD

LIBRAIRE-EDITEUR

82, rue Bonaparte, 82

1923

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

## OUVRAGES ANALYSÉS

Dans les comptes rendus de la présente livraison :

F. C. Lonchamp : *Bibliographie générale des ouvrages publiés ou illustrés en Suisse et à l'étranger de 1475 à 1914.*

V. Pogorelov : *Opis na starite petchatani Bulgarski knigi.*

L. Tonelli, L. Piccioni, P. Egidi, A. Solmi, G. Fumagalli, P. de Francisci, L. Russo : *Guide Bibliografiche.*

P. Pansier : *Histoire du livre et de l'imprimerie à Avignon du XIVe au XVIe siècle.*

E. Tromp : *Étude sur l'organisation et l'histoire de la communauté des libraires et imprimeurs de Paris* (1618-1791).

---


# LE BIBLIOGRAPHE MODERNE

**paraît depuis 1897**

*(Archives, Bibliothèques, Bibliothéconomie, Bibliographie théorique et pratique, Histoire de l'imprimerie, du livre et du papier)*

**ABONNEMENT ANNUEL (France et Étranger). . . 15 fr.**

*Prière d'adresser toutes communications à* **M. Henri STEIN.**
*38, rue Gay-Lussac, à PARIS (Ve)*


Digitized by Google

# LES ARCHIVES TOULOUSAINES

DE LA

## RÉFORMATION GÉNÉRALE DES EAUX ET FORÊTS

La Réformation générale des Eaux et Forêts, provoquée par Colbert à la suite des abus de toute espèce qui s'étaient développés depuis le début du XVII^e siècle dans le personnel forestier et dans les forêts elles-mêmes, fut décidée par arrêt du Conseil du 15 octobre 1661. Des Commissaires réformateurs, munis de pleins pouvoirs, furent désignés pour asseoir la propriété forestière, réglementer les coupes et les usages et supprimer les offices inutiles. Ils vérifièrent les arpentages des forêts, l'assiette des coupes, procédèrent aux adjudications, réorganisèrent le Service des Eaux et Forêts d'après les prescriptions de l'ordonnance de 1669.

Les résultats des travaux des Commissaires réformateurs ont été des plus importants pour l'avenir des forêts françaises, et les archives qui les concernent constituent une source de documentation précieuse, pouvant avoir encore de nos jours des applications pratiques.

Ces archives ont malheureusement disparu dans bien des régions, mais existent à Toulouse dans leur quasi intégralité pour tout ce qui concerne la réformation dans le ressort de la grande maîtrise du Languedoc (généralités de Toulouse et de Montpellier) et dans le Béarn, le Labourd, la Basse Navarre et le pays de Soule. Elles contiennent en outre certaines pièces concernant la réformation dans les généralités de Bordeaux et



Digitized by Google

de Montauban. C'est dire qu'elles intéressent l'histoire forestière de tout le Sud-Ouest de la France et celle des régions de l'Aveyron et du Lot, de l'Hérault, du Gard, de l'Ardèche, du Vivarais et du Velay (la généralité de Montpellier comprenait en effet les diocèses de Saint-Pons, Narbonne, Béziers, Agde, Lodève, Montpellier, Nîmes, Alais, Uzès, Viviers, Le Puy et Mende).

Ces documents de la Réformation se trouvent à Toulouse :

1° Aux Archives départementales (Préfecture);

2° Aux Archives du Parlement (annexe des précédentes);

3° A la Bibliothèque de la Ville.

Nous avons fait le relevé des inventaires sommaires existant dans les trois dépôts. Leur publication simultanée, en dehors du point de vue de la curiosité historique, peut être intéressante pour les forestiers, les magistrats et les hommes d'affaires qui ont fréquemment à faire des recherches à l'appui des questions forestières proprement dites ou juridiques qu'ils ont à traiter. C'est ainsi que, grâce à ces documents, nous avons pu éclaircir au début de 1914 une affaire épineuse d'anciens usages dans une forêt communale du Tarn et des questions de propriété dans les forêts de l'Aude (Montagne-Noire).

L'inventaire des documents existant aux *Archives départementales* est la reproduction, sauf quelques notes succinctes, des inventaires établis au moment même de la Réformation.

Le registre $A^{10}$ contient le relevé des titres, renseignements, procès-verbaux, plans et jugements concernant la Réformation pour chacune des maîtrises du ressort de la Grande maîtrise du Languedoc.

Le registre $A^{11}$ (5 tomes) a trait aux ventes faites dans la Grande maîtrise de 1667 à 1685.

Le registre $A^{12}$ (2 tomes) renferme les règlements faits par les réformateurs (défrichements, audiences, coupes, etc.), les jugements des grands-maîtres, des maîtres particuliers et autres officiers, et des arrêts divers.

Le registre $A^{13}$ (2 tomes) est le double de $A^{12}$ à peu de chose près.

Le registre $A^{14}$ indique les ressorts des maîtrises, la réglementation des coupes et usages dans les forêts de chaque mai-

Digitized by Google

trise, les jugements et condamnations prononcés en la Réformation de chaque maîtrise.

Les registres $A^{15}$ et $A^{16}$ se rapportent aux jugements de réformation et au bornage pour les forêts de la maîtrise particulière de Villemur, et le registre $A^{17}$ aux mêmes matières pour la maîtrise particulière de l'Isle-Jourdain.

Les indications concernant les archives de la Réformation déposées au *Parlement* sont très sommaires, car aucun inventaire détaillé de ces archives considérables n'a encore été établi; nous les avons prises dans les tables récapitulatives existant sur place.

A la *Bibliothèque de la Ville* nous avons établi une liste des documents signalés comme concernant la Réformation et le célèbre réformateur L. de Froidour, en les plaçant non dans l'ordre des numéros, mais dans un ordre qui permette des recherches faciles au point de vue forestier; nous avons ensuite analysé en détail le manuscrit 672 qui contient des renseignements importants au point de vue de l'histoire générale de la Réformation en Languedoc.

On remarquera que les manuscrits 599, 600 et 671 ont trait à la réformation des forêts dans une grande partie du nord de la France (Ile de France, Brie, Picardie, etc.); leur présence à Toulouse s'explique par le fait que de Froidour avait collaboré à la réformation dans ces provinces avant d'arriver en Languedoc.

On remarquera également que les manuscrits 652 et 659 à 661 ne se rapportent pas à la matière des Eaux et Forêts ; mais ils font partie des dossiers Froidour et nous les avons relevés à ce titre.

Henri DE COINCY,
*Inspecteur des Eaux et Forêts.*

Digitized by Google

I

# ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-GARONNE

## Série A

A². — Tome Ier. — *Inventaire général des Archives du Roy de la Trésorerie de Tolose*, 1669, 1670; du folio 137 au folio 178. — Les forêts; aux folios 137-140, table alphabétique des titres inventoriés du folio 141 à folio 178 et contenus dans l'armoire 7.

### A. 10

Registre in-folio, relié basane, 452 feuillets papier (1670-1675).

Inventaire général des titres, renseignements, procès-verbaux, plans, figures et jugements concernant la *Réformation générale des Eaux et Forêts* du département de la Grande Maitrise de Toulouse, fait par MM. de Froidour et de Héricourt, commissaire et procureur de la Réformation.

Table de marbre de Toulouse, folio 4.

*Maîtrise particulière de Toulouse*, folio 22,

| | | |
|---|---|---|
| et ses subdivisions, savoir : | Châtellenie de Verdun | folio 25 |
| Jugerie de Villelongue | Siège de Castelsarrazin | — 28 v° |
| — | Siège de Montech | — 30 |
| — | Siège de Villemur | — 35 |
| — | Siège de Buzet | — 37 |
| — | Siège de Lavaur | — 41 |
| Jugerie d'Albigeois | Siège de Gaillac | — 42 |
| — | Siège de Valence | — 50 v° |
| — | Siège de Pont d'Albi | — 53 |
| — | Siège royal de Castelnau de Montmirail | — 54 v° |
| — | Viguerie d'Albi et ses enclaves | — 56 |
| — | Baronnie de Lombers au Comté de Castres | — 56 v° |
| — | Baronnie de Bérens au Comté de Castres | — 58 |
| Judicature de Terre Basse d'Albigeois : | Siège à Giroussens | — 59 |
| Sénéchaussée de Montauban : | Viguerie de Montauban | — 62 |
| | Judicature de Caussade | — 62 v° |
| | Judicature de Cos | — 63 |
| | Judicature de Moissac | — 65 |

Digitized by Google

*Maîtrise de Castelnaudary*, folio 69, et ses subdivisions :
Châtellenie de Castelnaudary — 71
— de Laurac — 76 v°
— de Revel — 85
— d'Avignonet
— de Villefranche
Judicature de Villelongue, siège à Puylaurens, folio 94.
Châtellenie de Montréal.
Viguerie de Cabardès.
*Maîtrise de Castres, transférée à Saint-Pons* folio 102, et ses subdivisions :
Judicature de Villelongue, Siège de Puylaurens — 115
Judicature de Carcassonne : Châtellenie de Cabardès — 120
Viguerie de Minervois — 124
— de Béziers — 140
*Maîtrise de Quillan* folio 148 et ses subdivisions :
Bailliage de Sault — 158
Viguerie de Fenouillèdes — 165
Viguerie de Félines : pays de Termenès — 169
Viguerie de Limoux — 173
Viguerie de Carcassonne au delà de la rivière l'Aude — 176
Pays de Donnezan : Châtellenie de Quérigut — 177
Diocèse de Mirepoix — 178
Pays de Foix — 179
Moulins et péages sur la rivière l'Aude — 180
*Maîtrise de Montpellier* folio 188, et ses subdivisions :
Étangs du Bas Languedoc — 190
Bois du diocèse de Montpellier — 197
— de Nimes — 199
— de Lodève — 203
*Maîtrise de Villeneuve de Berc* folio 206, et ses subdivisions :
Vivarais — 208
Velay — 211
Uzège (diocèse d'Uzès) — 214
*Maîtrise de Rodez* folio 222, et ses subdivisions :
Bailliage de Marsillac — 223
— de Ségur — 224
— de Cambolas — 227
— de Saint-Geniès — 229
— de Laguiolle — 230

Digitized by Google

Bailliage de Millau folio 232
— de Saint-Affrique — 235
— de Saint-Sernin — 239 (en blanc)
— de Villefranche — 240 d°
— de Najac — 241
— de Villeneuve — 242
— de Peyrusse — 244
— de Sauveterre — 246
Rouergue : Sénéchaussée de Cahors — 247
— — de Figeac — 250
— — de Gourdon — 252
*Maîtrise de l'Isle-Jourdain* folio 254, et ses subdivisions :
Comté de l'Isle-Jourdain — 258
Vicomté de Gimont — 267
Comté de Commenge. Châtellenie de Muret — 268
— — — Samatan — 270
Le Gaujagois — 274
Judicature de Verdun — 275
Siège de Sainte-Foy — 277 v°
Vicomtés de Lomagne et Auvillars — 280
Comté de Gaure — 282
— des Bruilhois — 287 v°
— de Fezensac : Collecte d'Auch — 288
— — — de Vic —
— — — de Jégun —
— de Fezensaguet — 292
— d'Astarac — 293
Judicature de Rieux pour les lieux situés sur la rive gauche de la Garonne — 296
Viguerie de Toulouse — 300
*Maîtrise de Commenge* folio 302, et ses subdivisions :
Siège de Saint-Gaudens — 302
Vicomté de Nebouzan : Châtellenie de St-Gaudens — 310
— — St-Blancard — 311 v°
— — Cassagnabère 313
— — Sauveterre — 315
— Viguerie de Mauvezin — 316 v°
Vallée de Magnoac — 319 v°
— d'Aure — 325
— de Nistos — 326 v°
— de Barousse — 328

Digitized by Google

Commenge : Châtellenie d'Aurignac folio 329 v°
— de Salies — 340
— de Castillon
composée des 4 vallées de Moulis, Betmale, Biros et Ballongue — 344
Châtellenie de Pontac — 346
composée des vallées de :
Frontignès — 346
Bavartès — 347 v°
Layrisse — 348 v°
Luchon — 350 v°
Oueil — 353 v°
Bès — 354
Châtellenie de l'Isle-en-Dodon — 356
— ou baronnie d'Aspet — 359 v°
Vicomté de Couserans — 363
Aides de Commenge
Marquisat de Montespan — 365 v°
Dépendances du marquisat de Montespan dans la vallée de Loron, Bordères et autres lieux — 366 v°
Lance d'Encausse — 368
Petit Commenge rattaché au Languedoc — 369 v°
Comté de Rivière : Châtellenie de Montréjeau — 371 v°
Vallée de Loron — 373
— Larboust — 374 v°
Châtellenie de Boulogne — 375
— ou Siège de Galan — 376
Vallée de St-Béat — 377
*Comté de Foix. Maîtrise de Pamiers* folio 380
— Bailliage de Mérens — 381
— — d'Ax — 382
— — Lordat — 384 v°
— — Château-Verdun — 386
— — Vic de Sos — 387
— — Quié — 389
— — Tarascon — 392
— — Montgaillard — 394 v°
— — Labastide de Sérou — 398
— — Camarade — 399 v°
— — du Carla — 401 v°
— — de Saverdun — 402 v°

Digitized by Google

*Comté de Foix.* Bailliage de Varilles et Pamiers folio 404 v°
— Châtellenie de Montréal — 407
— Judicature de Rieux — 408 v°
— Châtellenie de Saint-Julien — 413 v°
*Maîtrise de Tarbes ou Vic-de-Bigorre* folio 414, et ses subdivisions :
Comté de Bigorre : Quarteron de la ville de Tarbes fol. 415
— — de Bagnères — 419
— — de Vic — 420 v°
— — de Lourdes — 424
— — de la vallée de l'Extrême — 428
— — d'Avantaigue — 429
Comté de Rivière : Châtellenie de Maresac — 429 v°
— — de Beaumarchais — 430
— Pays de Fittes et Refittes — 430 v°
— Pays de Rivière-Basse, élection d'Armagnac, — 432
Comté de Pardiac — 434 v°
Comté d'Armagnac, Bas Armagnac
Collecte de Nogaro — 437 v°

## A. 11

*Tome 1er.* Registre in-folio, relié basane, 459 feuillets papier (1667-1676). Registre des ventes des forêts dépendantes du ressort de la grande maîtrise de Toulouse, paraphé par M. de Froidour, Commissaire Réformateur.

*Tome 2.* Registre de même, 266 feuillets (1677-1680), *ut supra.*

*Tome 3.* Registre in-folio, relié (1681), *ut supra.* Celui-ci contient des formules imprimées de procès-verbal d'adjudication, remplies à la main par les greffiers de M. de Froidour.

*Tome 4.* 333 feuillets papier (1672-1783) ; *ut supra.*

*Tome 5.* 453 feuillets papier (1684-1685) ; *ut supra.*

## A. 12

*Tome 1er.* Registre in-folio, relié basane, 481 feuillets papier.

Folio 4. Juillet 1673. Rapport de M. L. de Froidour sur l'exécution de sa commission de Réformateur des Eaux et Forêts de la grande maîtrise de Toulouse.

— 50. 1665. Ordonnance de M. Tubeuf pour la clôture générale des forêts de la Grande Maîtrise.

— 54. Janvier 1667. État des officiers de la Grande Maîtrise, leurs noms, qualités, gages, droits de chauffage et autres.

Digitized by Google

Folio 74. 21 mars 1667. Avis de M. de Froidour pour le règlement provisoire ou général des forêts et du siège de la Table de marbre de Toulouse.

— 107. Juillet 1668. Jugement des Commissaires réformateurs contre le sieur Jean Caulet, sieur de Cadars, Grand Maître des Eaux et Forêts de Toulouse, Provence, Dauphiné et Béarn.

— 145. Juillet 1668. Jugement des mêmes contre le sieur de Flottes, Grand Maître enquêteur et Général Réformateur de la Grande Maîtrise de Toulouse, etc.

— 181. Juillet 1668. Jugement des mêmes contre le sieur de Campistron, Procureur au siège de la Table de Marbre de Toulouse.

— 207. Juillet 1668. Avis des Commissaires Réformateurs donné en conséquence de l'édit de suppression des Grands Maîtres pour le règlement général de la Table de marbre et de son ressort.

— 261. Juillet 1668. Avis des Commissaires Réformateurs pour les règlements des bois des bénéfices, des communautés ecclésiastiques et séculières et des particuliers.

— 293. Juillet 1669. Règlement entre les officiers des maîtrises particuliéres du ressort de la Grande Maîtrise de Toulouse et ceux de la Table de marbre pour la connaissance en première instance du fait de la visite des rivières.

— 303. Juillet 1669. Procès-verbal de présentation par les officiers des Eaux et Forêts supprimés des contrats d'acquisition de leurs offices pour la liquidation de leurs finances.

— 315. Mai 1670. Avis des Commissaires Réformateurs sur la liquidation de la finance des officiers des Eaux et forêts de la G. M. de Toulouse.

— 329. Mai 1670. Observations des Commissaires Réformateurs sur quelques articles de la nouvelle Ordonnance des forêts de 1669 qui semblent ne pouvoir être pratiqués dans le ressort de la G. M. de Toulouse.

— 341. 17 avril 1669. Arrêt du Conseil d'État pour la liquidation par les Commissaires Réformateurs de la finance des officiers des Eaux et forêts supprimés et la réorganisation par les mêmes des maîtrises particulières.

— 352. 5 mai 1670. Avis des Commissaires Réformateurs pour le règlement du ressort de la G. M., du nombre des maîtrises particulières et des grueries en dépendant, du ressort de chacune d'elles, du nombre des officiers, de leurs gages et autres droits, mesure de leurs visites, et de l'établissement de la juridiction des juges en dernier ressort.

— 404. Janvier 1670. Rapport d'experts contenant la visitation des

Digitized by Google

terres défrichées dans les forêts des maîtrises de Pamiers et Saint-Gaudens ou Commenge, et leur avis pour l'inféodation des dites terres.

Folio 408. Février 1670. Rapport d'experts contenant la visitation des terres défrichées dans les forêts des montagnes de la maîtrise de Saint-Pons et leur avis, etc.

— 391. Septembre 1669. Ordonnance de M. de Froidour portant que les terres arpentées dans les forêts seront visitées par experts pour, iceux ouïs, être donné avis au roi sur les repeuplement ou inféodation d'icelles.

— 399. Décembre 1669. Rapport d'experts concernant la visite des terres défrichées dans les forêts des montagnes des pays de Sault, Fenouillèdes et Donnezan.

— 413. Mai 1670. Avis des Commissaires Réformateurs pour l'inféodation et le repeuplement des terres défrichées dans les forêts des maîtrises de Quillan, Pamiers, Saint-Gaudens et Saint-Pons.

— 423. Mai 1671. Jugement contradictoire par lequel le syndic général de Languedoc est débouté du privilège de la pêche prétendu par les habitants de ladite province.

— 427. Mars 1671. Règlement pour le fait de la pêche des rivières, rédigé par les Commissaires Réformateurs.

— 449. Novembre 1671. Addition au règlement ci-dessus.

— 451. Mai 1671. Règlement pour les audiences du siège de la Table de marbre.

— 455. Avril 1672. Procès-verbal de rédaction des mesures du pan, de la perche et de l'arpent de Toulouse aux mesures du pied de Roy, de la perche et de l'arpent de Paris que le roi veut qu'on emploie dans tous les arpentages et mesurages concernant les Eaux et forêts. (Imprimé.)

— 464. Mars 1672. Arrêt du Conseil d'État pour l'enregistrement aux greffes des grandes maîtrises et maîtrises particulières des règlements généraux de réformation et de coupes de bois et de recépages faits par les Commissaires Généraux établis pour la Réformation des Eaux et forêts du Royaume. (Imprimé.)

— 465. Mars 1672. Arrêt du Conseil d'État portant que MM. de Bezons, de Sève et de Froidour donneront des commissions de garde des Eaux et forêts valables pour trois ans aux personnes qu'ils estimeront les plus capables de remplir cette charge. (Imprimé.)

— 467. Avril 1672. Arrêt du Conseil d'État portant confirmation des règlements proposés par les Commissaires Réformateurs pour les coupes qui doivent être établies dans les forêts de

Digitized by Google

chaque maîtrise particulière et les usages dont les dites forêts sont chargées. (Imprimé.)

*Tome 2.* — Registre in-folio, relié basane, 302 feuillets papier (les 17 derniers blancs).

Recueil des actes relatifs à la Réformation Générale des Forêts. 1673.

Pièces concernant la réformation de la maîtrise particulière de Toulouse. Table en tête (folios 3 à 7).

Rapport de M. de Froidour (Voir le 1er volume).

Jugements contre les maîtres particuliers des Eaux et forêts et autres officiers.

Avis pour le règlement des coupes des forêts de la dite maîtrise.

Avis pour le règlement des fonctions et droits des officiers et la garde et l'administration des forêts de la Maîtrise.

Ordonnance portant pouvoir aux officiers de la Maîtrise de connaître du fait des Eaux et forêts dans l'étendue des pays ci-mentionnés.

Ordonnance pour les officiers de la Maîtrise contre ceux de la Table de marbre pour la connaissance en première instance du fait de la visite des rivières.

Avis donné en conséquence de l'édit de 1669 pour le règlement des coupes des forêts de la Grande Maîtrise et des usages dont les dites forêts sont chargées.

Jugement qui déboute les habitants du Languedoc du privilège de la pêche.

Règlement de la pêche.

Lettres patentes portant établissement du siège de la Maîtrise particulière de Toulouse à Villemur et d'un siège de grurie à Albi dans le ressort de ladite maîtrise.

Ressort de la maîtrise particulière de Toulouse.

Réduction de la mesure de Toulouse à la mesure royale de Paris. (Imprimé.)

Arrêt pour l'enregistrement des règlements généraux de la Réformation aux greffes des maîtrises.

Pouvoir aux Commissaires Réformateurs de nommer pour trois ans des gardes forestiers.

Arrêt du Conseil portant confirmation des avis des Commissaires Réformateurs concernant les coupes dans les forêts et les usages dont elles sont chargées.

## A. 13

*Tome 1er.* — Registre in-folio, relié basane, 507 feuillets papier. [Double de A 12 avec cette différence qu'il est précédé d'une table, qu'il ne contient pas le rapport de M. de Froidour (la place où ce rapport devait être transcrit a été réservée), et qu'on y trouve intercalé au

Digitized by Google

milieu du jugement contre M. de Cadars un « procés-verbal de visitation de la forêt de Saint-Rome en 1666 », dont la table ne fait pas mention.]

*Tome 2.* — Registre in-folio, relié basane, 305 feuillets papier (les 16 derniers blancs).

Double du tome II de A [13] [avec table].

## A. 14

Registre in-folio, relié basane, 732 feuillets papier (1667-1670). Réformation des Eaux et forêts du département de la Grande Maîtrise de Toulouse, faite par MM. les Commissaires députés par le Roy en 1667, 1668, 1669, 1670.

Folio 1. Avis concernant l'établissement des maîtrises particulières et d'une chambre de Réformation.
— 40. État de la maîtrise particulière de Toulouse.
— 64. Ressort de la maîtrise de Castelnaudary.
— 76. — de l'Isle-Jourdain.
— 98. — de Quillan.
— 110. — de Rodez.
— 138. — de Saint-Pons de Thomières.
— 152. — de Montpellier.
— 168. — de Villeneuve-de-Berc.
— 182. — de Saint-Gaudens.
— 189. — de Tarbes ou Bigorre.
— 215. — de Pamiers.
— 229. Avis pour le règlement des coupes et des usages assignés sur les forêts de la maîtrise de Toulouse.
— 249. Id. de Castelnaudary.
— 261. Id. de l'Isle-Jourdain.
— 277. Id. de Rouergue.
— 299. Id. de Commenge.
— 346. Id. de Bigorre.
— 358. Id. de Foix.
— 382. Id. de Quillan.
— 428. Id. de Saint-Pons.
— 454. Id. de Montpellier.
— 464. Id. aux pays de Vivarais, Uzèje et Velay.
— 486. Avis au Roi touchant l'inféodation des terres défrichées.
— 494. Avis au Roi touchant le don de la forêt de Fréjerolles aux Jésuites d'Albi.
— 504. Avis pour le règlement des coupes et usages des forêts de la maîtrise d'Angles.
— 516. Remarques et observations sur quelques articles de

Digitized by Google

l'Ordonnance de 1669 qui semblent ne pouvoir être pratiqués dans le ressort de la Grande Maîtrise.

Folio 534. État des jugements et condamnations rendus en la réformation générale des forêts de la maîtrise particulière de Toulouse par les Commissaires Réformateurs, Bezons, Tubeuf, Froidour.

— 550. État des jugements rendus pour les forêts de la généralité de Montauban, Rouergue, Quercy, Armagnac, Lomagne, Astarac, Rivière-Verdun, Comté et Rivière.

— 580. État des jugements rendus pour les forêts de la susdite Grande Maîtrise de Toulouse situées dans les plaines du département de Guienne, ès généralités de Bordeaux et Montauban.

— 596. État des jugements rendus pour les forêts dans la généralité de Montauban, maîtrise de Commenge : Châtellenie de Muret, Castillonnés, Salies, l'Isle-en-Dodon, Samatan, Frontignès, vallées de Font, Bavartès, de Lairisse, de Luchon, d'Oueil, de Larboust, de Saint-Béat, baronnie d'Aspet, Aides de Commenge, vallée de Louron.

— 631. État des jugements rendus pour les forêts de la maîtrise de Commenge, Châtellenies de Salies, Aurignac, l'Isle-en-Dodon, Rivière-Verdun, Nébouzan, Magnoac, Aides de Commenge, Quatre-Vallées, Baronnie d'Aspet, vallées de Saint-Béat et Lairisse, seigneurie de Larboust, vallées de Vallongue, Couserans.

— 673. État des jugements rendus pour les forêts au comté de Bigorre, Rivière-Basse et Bas-Armagnac.

— 680. État des jugements rendus pour les forêts au ressort de la maîtrise du comté de l'Isle-Jourdain.

— 689. État des jugements rendus pour les forêts au comté de Foix, judicature de Rieux et pays adjacents.

— 711. État des jugements rendus en la Réformation Générale des Eaux et forêts du département de la Grande Maîtrise de Toulouse et généralité de Guyenne : pays de Foix, de Bigorre, les Quatre-Vallées et pays abonnés.

— 725. État des jugements rendus aux pays de Rouergue et Quercy.

## A. 15

Première partie de la Réformation Générale des Eaux et forêts de la maîtrise particulière de Toulouse, établie à Villemur, contenant les procès-verbaux de bornage, visite et mesurage, avec les plans des forêts dépendantes de la maîtrise et les jugements rendus. Réformation sur le fait desdites forêts.

Registre petit in-folio, relié demi-parchemin; il avait primitivement 686 feuillets; mais « les feuillets 25 à 168 inclus (contenant les procès-

Digitized by Google

verbaux des forêts), 218 à 275 inclus, 584-614 (de la Grésigne, Giroussens et Valence) ont été extraits du présent registre pour être déposés dans les bureaux de l'Inspecteur des forêts du département du Tarn (Toulouse, 6 frimaire an XII). Signé : Dralet. » Du folio 2 à folio 19 : table.

Folio 170. Forêt de Garrigue Clare près Montricoux ; plan, avec une petite vue cavalière de Montricoux.
— 196. Forêt de Sivens près Gaillac d'Albigeois (plan).
— 276. Forêt de Gaborn près Lavaur (plan).
— 289. Forêt de Buzet, plan avec quatre petites vues cavalières des villes de Buzet et de Bessières, des villages de Genel et Paulhac.
— 353. Forêt de Villemur ; plan avec petites vues cavalières de la ville de Villemur et de l'église de Montbalen.
— 373. Forêt de Montech : plan avec petites vues cavalières de la ville de Montech, des châteaux de Cadars et Bernauze, de l'église de Brial, du village de la Court.
— 468. Forêt de Saint-Porquier (plan) et bois de Fromissart.
— 501. Forêt du Vigard ou de Verdun ; plan avec petites vues cavalières de la ville de Verdun, du château de la Fitte, de l'église de Mauvers, du château de Rapin, du château du sieur de Margestaud, du village d'Aucamville, du château de Lautru, du village de Sabènes.
— 553. Forêt de Thuries au Consulat de Pampelonne ; plan avec petites vues cavalières des ruines du château de Thuries et du village de La Rive.
— 615. Buissons de Berens et Saint-Félix, près Gaillac. Plan.
— 627. Forêt de Fréjerolles près Albi ; plan avec petite vue cavalière d'Albi.
— 671. Forêt de la Forestette au Consulat de Fauch ; plan.

## A. 16

Registre in-folio, relié peau verte, 298 feuillets papier (il en avait 336 ; les feuillets 299-336 ont été détachés).

Réformation des Forêts. « Plan des bois des Communautés assis dans le ressort de la Maitrise particulière de Toulouse établie à Villemur, ensemble les jugements rendus en procédant à la réformation d'iceux. »

Bois de La Barthe à Castelginest.
Bois du Chapitre Saint-Sernin à Castelginest.
Bois des dames de Lespinasse.
Bois de Gagnac (sans plan).
Bois de Bruguières.
Bois de Saint-Sauveur.

Digitized by Google

Bois d'Estaquebiou près Saint-Geniès.
Bois de Buzet.
Bois de Bessières.
Bois de Vacquiers.
Bois de Pinel à Villariès.
Bois de Fronton.

Les autres bois figurés et réformés par jugement appartiennent à des communes des départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne.

### A. 17

Registre in-folio, relié peau verte, 515 feuillets papier.

Janvier 1673. « Première partie de la Réformation Générale des Eaux et forêts de la maîtrise particulière de l'Isle-en-Jourdain, contenant les procès-verbaux de bornage, visite et mesurage, avec les plans des forêts dépendantes de ladite maîtrise et les jugements rendus en réformation sur le fait desdites forêts » par MM. de Froidour et de Héricourt, commissaire et procureur de la Réformation. Table.

Folio 22 à 174. Forêt de Bouconne (plan).
— 177 à 216. Forêt de Saint-Thomas (plan).
— 218 à 260. Forêt de la Barthe au Fousseret (plan).
— 261 à 285. Gruerie de Fleurance au comté de Gaure.
— 290 à 342. Forêt de la Ramée (plan).
— 344 à 415. Forêt de Réjaumont (plan).
— 419 à 432. Bois de Clarac, commune de Lupiac en Armagnac (plan).
— 454 à 456. Bois de Pellauque, Corbère, Grand et Petit Bedat, commune de Demu en Armagnac (plan).
— 459 à 479. Bois de Mazons à Castillon en Armagnac (sans plan).
— 482 à 502. Bois d'Ordan en Armagnac (plan).

## II

## ARCHIVES DU PARLEMENT A TOULOUSE

Le répertoire des documents de la Réformation au Parlement donne les affaires par ordre alphabétique et dans l'ordre alphabétique par maîtrises.

Le nombre des tomes concernant les maîtrises particulières est de 30, savoir :

Maîtrise de Toulouse, 5 tomes.
— Castelnaudary, 2 tomes.

Digitized by Google

Maîtrise de Saint-Pons, 3 tomes.
— Quillan, 2 tomes,
— Montpellier, 2 tomes.
— Villeneuve-de-Berg, 2 tomes.
— Rodez, 2 tomes.
— L'Isle-Jourdain, 3 tomes.
— Comminges, 5 tomes.
— Pamiers, 2 tomes.
— Tarbes, 2 tomes.

Le nombre d'arrêts, jugements, procès-verbaux et ordonnances rendus à l'occasion de la Réformation est indiqué dans le tableau ci-après :

**MAITRISES**

| | Toulouse | Castelnaudary | Saint-Pons | Quillan | Montpellier | Villeneuve de Berg | Rodez | L'Isle-Jourdain | Comminges | Pamiers | Tarbes |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | 35 | 6 | 25 | 18 | 4 | 6 | 8 | 10 | 41 | 20 | 15 |
| B | 80 | 22 | 55 | 29 | 11 | 10 | 6 | 30 | 59 | 18 | 25 |
| C | 33 | 30 | 58 | 43 | 13 | 13 | 21 | 29 | 56 | 40 | 23 |
| D | 5 | 8 | 8 | 9 | 2 | 2 | 3 | 5 | 8 | 10 | 1 |
| E | 4 | 2 | 6 | 10 | 4 | 1 | 1 | 3 | 17 | 1 | 2 |
| F | 50 | 4 | 20 | 27 | 3 | 4 | 6 | 17 | 13 | 10 | » |
| G | 63 | 9 | 17 | 10 | 3 | 6 | 8 | 19 | 32 | 11 | 3 |
| H | 1 | 3 | 7 | 2 | » | » | 2 | 2 | 2 | » | 2 |
| I, J | 8 | 1 | 5 | 8 | 1 | 4 | 3 | 10 | 13 | 4 | 5 |
| L | 24 | 29 | 25 | 15 | 4 | 7 | 18 | 45 | 62 | 22 | 27 |
| M | 58 | 13 | 42 | 26 | 23 | 12 | 13 | 25 | 57 | 33 | 24 |
| N | » | 1 | 3 | 14 | » | 1 | 4 | 5 | 4 | 3 | 3 |
| O | 1 | » | 3 | 1 | 2 | » | 1 | 4 | 4 | 3 | 5 |
| P | 46 | 10 | 29 | 20 | 8 | 6 | 8 | 22 | 24 | 15 | 12 |
| Q | » | » | » | 25 | » | 2 | » | » | 1 | 2 | » |
| R | 29 | 15 | 23 | 17 | 2 | 4 | 17 | 7 | 11 | 4 | 2 |
| S | 29 | 12 | 25 | 21 | 2 | 8 | 15 | 16 | 29 | 14 | 10 |
| T | 38 | 1 | 9 | 6 | 3 | 2 | 5 | 13 | 15 | 5 | 14 |
| U | » | » | » | » | » | » | » | » | 2 | » | » |
| V | 52 | 11 | 12 | 13 | 2 | 20 | 8 | 8 | 12 | 8 | 7 |
| | 556 | 177 | 372 | 314 | 87 | 108 | 147 | 273 | 462 | 223 | 180 |

Total général : 2889

Digitized by Google

III

## BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE TOULOUSE

### Dossiers de Froidour

Manuscrit 655. Recueil de déclarations, règlements et arrêts concernant les taxes et droits des officiers de justice.

— 657. Recueil de déclarations, édits et règlements concernant l'établissement des greffes et autres objets qui s'y rapportent. Subdélégation donnée à M. de Froidour.

— 658. Recueil de divers documents relatifs à l'administration, à la justice et aux finances. Commission à MM. les maitres des requestes députés dans les provinces (1664), par Barillon... Mémoire sur la refformation des forests, etc.

— 668. Recueil de divers édits, arrêts et règlemens concernant les Eaux et forêts de 1538 à 1669 (un de 1538, un de 1549, un de 1580, les autres de 1606 à 1669).

— 669. Recueil semblable (de la fin du XVIe siècle à 1640).

— 670. Recueil semblable (de 1639 à 1680).

— 672. Recueil d'édits, arrêts des Parlements et du Conseil, d'actes divers relatifs à l'administration des forêts en Languedoc[1] (1667-1672).

— 666. Recueil d'édits et ordonnances sur le fait de la pêche (1292-1669).

— 667. Recueil d'ordonnances, arrêts et règlemens concernant les Eaux et forêts, et notamment le fait de la chasse (1669-1682).

— 647 à 650. Subdélégations et Commissions de MM. les Intendants des provinces de Languedoc et de Guienne.

Tome I : 55 actes de 1667 à 1676.
Tome II : 48 — de 1677 à 1679.
Tome III : 32 — de 1679.
Tome IV : 18 — de 1680.

[351 E. Instruction pour la vente des bois du Roy. Toulouse, Bosc, 1678, in-8.

[255 E. Instruction abrégée pour les gardes des Eaux et forêts dans le Languedoc. Toulouse, Boude, 1683.]

— 682. Recueil de diverses pièces concernant la maitrise des Eaux et forêts de Toulouse (1535-1681).

— 679. Bornage des forêts de la maitrise de Toulouse en 1677.

1. L'analyse de ce recueil est donnée plus loin.



Digitized by Google

Manuscrit 653. Recueil de diverses pièces concernant les domaines de la Couronne et en particulier ceux de Villemur (1675 et années suivantes).

— 674. Visite générale de la forêt de Bouconne et autres (1676).

— 688. Inventaire des titres et actes de la maîtrise de l'Isle-en-Jourdain (1681).

— Inventaire des registres, titres et papiers de la maîtrise particulière de Comminges, fait l'an 1679.

— 675 à 677. Visite de la maîtrise de Comminges en 1676 et 1679.

Registre des procès-verbaux et ordonnances rendus par le Grand Maître des Eaux et forêts en 1677 en ses visites de Comminges.

— 643. Relation d'un voyage en Comminges et Bigorre (XVII^e siècle).

— 644. Mémoire du pays et des états de Nebouzan.

— 646. Mémoire du pays et des états de Bigorre.

— 645. Mémoire du pays de Soule et Labourd.

— 680-681. Bornage des forêts de la maîtrise de Castelnaudary (1676).

— 686. Inventaire des registres, titres et papiers de la maîtrise particulière de Castelnaudary (1682).

— 678. Visite de la maîtrise de Quillan en 1676 (avec plan de la région Roquefort-Sainte-Colombe).

— 689. Inventaire des registres, titres et liasses de la maîtrise de Quillan (1682).

Recueil de plusieurs pièces, ventes, assiettes, bornages et taxations des années 1687 et 1688 pour les maîtrises de Quillan, Saint-Gaudens, L'Isle-Jourdain, Rodez, Villemur, Castelnaudary, Mazamet, Foix, Villeneuve-de-Berg et les grueries d'Albi et de Fleurance.

— 683. État des ventes des bois de la Grande Maîtrise de Toulouse (de 1666 à 1670).

— 684. Registre des ventes ordinaires faites dans le département de la Grande Maîtrise de Toulouse en 1685, pour être exploitées en 1686.

— 685. Ventes ordinaires des bois du roi en 1686 par le grand maître Timoléon Legras, écuyer, seigneur de Maisoncelle et Baspré.

— 599. Instruction pour la confection du papier terrier du comté de Marle (châtellenie de La Fère et comté de Ham).

— 600. Bornage des forêts de la maîtrise de La Fère en Picardie (1666).

— 671. Réformation Générale des Eaux et forêts dans le dépar-

Digitized by Google

tement de l'Ile-de-France, Brie, Perche, Picardie et pays reconquis.

Manuscrit 663. Mémoires et actes concernant le canal de communication des Deux-Mers.

— 664-665. Recueil de pièces et mémoires concernant le chemin depuis Montpellier jusqu'à Brioude[1] en 1668.

— 652. Mémoires et autres pièces concernant le huitième denier des taxes des biens ecclésiastiques (1676-1678).

— 659-661. Mémoires concernant l'Université de Toulouse, les collèges qui en dépendent et les collèges des villes épiscopales de la province de Languedoc.

— Mémoires relatifs à la réforme des Universités de Toulouse, de Montpellier et de Cahors (1681-1683). Édits concernant les collèges de la province de Languedoc.

### Analyse détaillée du manuscrit 672

Ce volume contient des édits, lettres patentes du roy et arrêts du Conseil d'État et Commissions de Sa Majesté donnés pour la Réformation Générale des Eaux et forêts du département de la Grande Maîtrise de Toulouse.

Folio 2. Arrêt du 26 mars 1665. Les communautés et particuliers prétendant avoir des droits sur les forêts de Sa Majesté devront produire leurs titres dans la quinzaine devant MM. de Bezons et de Cadars.

— 7. Arrêt de même date. Les officiers du siège de la Table de marbre procéderont à l'instruction et au jugement de toutes instances portant amende ou restitution jusqu'à 250 livres et les maîtres particuliers jusqu'à la somme de 10 livres.

— 10. Commission de M. de Bezons, commissaire du roi en ses conseils, intendant de la justice, police et finances de la province du Languedoc pour la Réformation des Eaux et forêts de la Grande Maîtrise de Toulouse (2 juin 1665).

— 18. Commission de M. Tubeuf, commissaire du roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, intendant, etc. (2 juin 1665).

— 27. Arrêt du Conseil d'État du 12 août 1665. Il sera procédé par MM. de Bezons et Tubeuf, « à l'assiette, mesurage, martelage et balivage de telle quantité de bois abroutis et de telle fustaye étant sur le retour qu'ils jugeront nécessaire pour le rétablissement des forêts de la Grande Maîtrise de Toulouse pour tenir lieu des ventes au plus offrant ».

1. Intéressant pour le flottage de la Loire.

Digitized by Google

Folio 31. Commission de M. de Froidour (3 mars 1666).

— 36. Commission de M. de Héricourt, conseiller au présidial de Soissons, pour faire fonction de procureur du roi en la Réformation (2 juin 1665).

— 38. Commission de M. Valentin Prioux, pour servir de greffier en la Réformation (3 mars 1666).

— 39. Commission de M. de Pellot, conseiller du roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel et intendant de justice, police et finances en Guienne pour la Réformation générale des Eaux et forêts au département des généralités de Bordeaux et Montauban [pour le ressort de la Grande Maîtrise de Toulouse] (8 avril 1666).

— 40. Commission de M. de Héricourt pour faire fonctions de procureur du roi des Eaux et forêts de la Grande Maîtrise de Toulouse au département des généralités de Bordeaux et Montauban (8 avril 1666).

— 42. Arrêt du 6 mai 1666. Tous prétendants à des droits dans les forêts représenteront leurs titres devant MM. les commissaires de Sa Majesté.

— 57. Arrêt du 15 juillet 1666. Il sera procédé par MM. de Bezons, Tubeuf et de Froidour, à l'assiette, martelage et ballivage de telle quantité d'arpents de bois abroutis et de recépages qu'ils estimeront nécessaires pour le rétablissement des forêts de la Grande Maîtrise de Toulouse.

— 62. Commission de M. Aymé Riquier pour la réception des deniers provenant des condamnations et restitutions qui seront rendus par les Commissaires députés (26 septembre 1666).

— 64. Arrêt du 31 mars 1667. Visitation par les commissaires de la Réformation sera faite de la forêt de la Ramée, et avis sera donné à S. M. sur la commodité et incommodité d'un haras qu'on proposait d'y établir.

— 67. Édit du roi, d'avril 1667, portant suppression des officiers des grandes Maîtrises des Eaux et forêts anciens et alternatifs, réduction des officiers des maîtrises particulières à un maître, un lieutenant procureur du roi, garde marteau, etc., et gardes, et d'un gruyer et greffier pour les bois détachés et éloignés des maîtrises.

— 74. Arrêt du Conseil d'État, du 20 mai 1667. MM. Pellot et de Froidour sont commis à l'effet de procéder à la Réformation des bois et forêts des pays de Béarn, Labour, Basse Navarre et Soule.

— 80. Arrêt du 20 mai 1667. Il sera procédé par les commissaires députés ès provinces de Guienne et Languedoc, chacun dans l'étendue de son département et par les commissaires députés

Digitized by Google

pour la Réformation au département de Toulouse, à l'assiette, martellage, ballivage de telle quantité de bois qu'ils aviseront pour tenir lieu des ventes de l'année 1668.

Folio 83. Ordonnance de M. Claude Pellot pour l'examen du susdit arrêt (20 juillet 1667).

— 84. Arrêt du Conseil d'État, du 15 septembre 1667. Il sera procédé par MM. de Bezons, Tubeuf et de Froidour à la vente des coupes des bois et forêts du roi pour l'année 1668.

— 86. Arrêt du 29 septembre 1667. Les jugements rendus par les commissaires sans l'assistance des gradués, soit en matière civile ou en matière criminelle, seront exécutés.

— 91. Ordonnance de M. Pellot pour faire contraindre par logement effectif de quatre gardes les communautés ou particuliers dénommés à ses jugements au paiement des amendes y contenues (Pau, 1er novembre 1667).

— 93. Arrêt relatif au paiement des sommes portées aux jugements de condamnation (17 novembre 1666).

— 98. Arrêt pour l'exécution des jugements rendus en la Réformation à la Grande Maîtrise de Toulouse (12 mars 1668).

— 100. Lettres patentes royales du 8 mai 1668 pour la fourniture de bois de rames pour les galères et vaisseaux.

— 106. Arrêt du 6 août 1668. Il sera procédé par les commissaires députés en la province de Guienne et M. de Froidour à l'assiette, martelage et ballivage des bois abroutis dans lesdites provinces pour les ventes de 1669.

— 110. Même arrêt pour le Languedoc (6 août 1668).

— 114. Mémoire pour les commissaires ordonnés par le roi pour la Réformation générale des Eaux et forêts du royaume, ensemble pour les Grandes Maîtrises établies pour la conservation desdites forêts (20 août 1668), signé Colbert.

— 118. Arrêt du 15 mai 1669, qui ordonne l'établissement des officiers de la Maîtrise particulière des Eaux et forêts du comté de Lauraguais au siège royal de Castelnaudary.

— 125. Arrêt du 3 juin 1669, qui commet Aymé Riquier pour faire la réception des deniers des ventes des bois de la Grande Maîtrise, avec la commission attachée.

— 128. Arrêt du 26 août 1669 commettant les commissaires pour assiette, etc. et adjudications des ventes de futaie pour 1670.

— 132. Arrêt du 9 octobre 1669, portant évocation au Conseil de la procédure faite contre les habitants d'Angles pour la dégradation et le défrichement des forêts royales.

— 136. Arrêt du Conseil d'État, du 6 janvier 1670, contre la comtesse de Turillac, sur appel pour deux condamnations de 3000 livres.

Digitized by Google

Folio 142. État des munitions que le sieur Jacques Agier, marchand, demeurant à La Rochelle, s'oblige de fournir et livrer par chacune année dans les arsenaux de la marine de S. M. à Rochefort et Brest (26 août 1669)[1].

— 170. Arrêt du 30 octobre 1670, par lequel S. M. surseoit pendant les années 1671 et 1672 à l'exécution des articles de la nouvelle ordonnance concernant les bois des ecclésiastiques.

— 184. Arrêt du 5 mars 1671, portant que le sieur de Lafont, — lieutenant général du siège de la Table de Marbre, sera tenu de résider à Toulouse.

— 187. Arrêt du Conseil d'État, du 7 mars 1671 (manuscrit) et lettres patentes (imprimées) portant que le siège des Eaux et forêts de la Maîtrise particulière de Toulouse sera fixé à l'avenir en la ville de Villemur, celui de Lauraguais en la ville de Castelnaudary, celui de Castres en la ville de Saint-Pons, et celui de Commenge en la ville de Saint-Gaudens, diminution du ressort de la Maîtrise particulière de Montpellier et augmentation de celui de la Maîtrise de l'Isle-Jourdain, création des Maîtrises particulières de Quillan, Villeneuve-de-Berg, Rodez, Pamiers, Tarbes, et des grueries d'Alby sous le ressort de la maîtrise de Villemur, Mende sous le ressort de la maîtrise de Montpellier, Saint-Girons et Aveux sous le ressort de la maîtrise de Saint-Gaudens, et Nogaro sous le ressort de la maîtrise de Tarbes, et conservation de la gruerie établie à Fleurance sous le ressort de la maîtrise de l'Isle-Jourdain.

— 287. Arrêt du 10 décembre 1671 sur l'instance relative aux habitants d'Angles, portant condamnation et réglementation d'usagers.

— 301. Arrêt du 5 mars 1662 portant que les règlements de Réformation seront enregistrés aux greffes des Grandes Maîtrises et Maîtrises, et exécutés de point en point. (Imprimé.)

— 303. Arrêt du 19 mars 1672 donnant pouvoir à MM. de Bezons, de Sève et de Froidour de commissionner des gardes pour trois ans. (Imprimé.)

— 305. Arrêt du 11 avril 1672 pour la confirmation des règlements portés par les avis des commissaires du roi pour la Réformation pour les coupes de la Grande Maîtrise de Toulouse qui doivent être établies et des usages dont les forêts sont chargées. (Imprimé.)

1. Important pour la mâture de Bayonne.

Digitized by Google

# NOTICE

## SUR UN MANUSCRIT FRANÇAIS

DE LA

## BIBLIOTHÈQUE DE DANZIG

---

### (Les Chereau et leurs Traités d'architecture)

---

On voit exposé à l'hôtel-de-ville de Villeneuve-sur-Yonne, entre Sens et Joigny, un feuillet de parchemin d'environ un mètre de hauteur, qui figure l'élévation géométrale de la façade ajoutée, au XVIe siècle, à l'église Notre-Dame de cette localité. Au bas de ce dessin, on lit ces mots d'une écriture contemporaine : « Ce portrait a été signé ne varietur par les à présent maregliers de l'église de Villeneuve le Roy, de Jehan Chereau, me architecte et tailleur de pierres, demeurant à Joigny, et des notaires soubzsignez, suyvant le marché passé par devant les ditz jurez cejourd'hui entre lesdits maregliers et Chereau »[1]. De la date, il ne reste que celle du jour et du mois (10 septembre) ; celle de l'année a disparu. Mais on peut dans une certaine mesure la rétablir, car, sur le pignon extérieur de l'église de Villeneuve, on lit distinctement cette inscription également ancienne, qui corrobore la légende précédente :

CE PORTRAIT A ESTÉ FAIT PAR IEHAN CHERIAU.
1575.

1. Ce texte, accompagné de commentaires, a été publié par Ad. Lance et A. de Montaiglon dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1872, pp. 174-176.

Digitized by Google

D'importants travaux ont été, vers cette époque, exécutés dans cet édifice, si l'on en croit une autre inscription qui apparaît derrière le buffet des grandes orgues, contre le mur de la nef[1] :

LE . 6 . IOVR . DAPVRIL . 1573 . LES . TOVRS . FVRENT .
COVMĀCE . A REFAIRE .

D'autre part, en l'église Saint-Jean de Joigny, au-dessus des grandes orgues, sur le pignon intérieur de la nef, une inscription en grandes lettres capitales du XVIe siècle se lit ainsi[2] :

CESTE . NEIF . ET .
VOULTE . DEPVIS . LE .
IVBE . JVSQVES . ICY .
A . ESTE . CONDVICTE .
PAR . IEHAN . CHERIAV .
ENFANT . DE . IOIGNY .

Si Bauchal n'a pas fait allusion à ce dernier texte, il a du moins, grâce à la communication de Lance et Montaiglon, fait une place, dans son *Dictionnaire*[3], à l'architecte Jean Chéreau. Et si Bauchal avait connu le manuscrit de la bibliothèque de Danzig qui fait l'objet de la présente notice, et que j'ai pu examiner à loisir, il eût augmenté l'article qu'il a consacré à Jean Chéreau d'un renseignement nouveau.

*
* *

Ce manuscrit[4] n'est autre, en effet, qu'un « Livre de l'architecture de Jehan Cheriau, tailleur de pierre, natif de Joygni » ; et il ne paraît jamais avoir été édité[5]. C'est un petit volume

1. Paul Quesvers et Henri Stein, *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, t. II (1900), p. 530. — La part des travaux accomplis par Jean Chéreau à Villeneuve-sur-Yonne a été fort justement établie dans la monographie de cette église par mon ami tant regretté Eugène Lefèvre-Pontalis (*Congrès archéologique d'Avallon*, 1907, p. 665-670).

2. Même ouvrage, t. II, p. 342.

3. *Nouveau Dictionnaire des architectes français* (1887), p. 118.

4. Ms. 2280. Cf. O. Günther, *Katalog der Handschriften der Danziger Stadtbibliothek*, III (1909), p. 232.

5. Ce traité ne paraît qu'ébauché et non terminé.

Digitized by Google

in-4 (34 × 22) de 128 feuillets sur papier, illustré d'un assez grand nombre de dessins à la plume incontestablement dus à l'auteur lui-même, et dont nous ne croyons pas inutile de donner ici le détail :

Fol. 4 v° : « Le toisé des cheminées ».

Fol. 6 : « Le toisé des bâtiments ».

Fol. 8 : « Le toisé des pavillons et autres édifices quarrez ».

Fol. 10 à 27 : *blancs*.

Fol. 28 : « Que c'est que cosmographie, et en quoy elle diffère de la géographie et corographie ».

Fol. 29 : Figures de dessin linéaire.

Fol. 30 : « Figures de dédales ».

Fol. 31 v° : Figures de dessin linéaire.

Fol. 32 v° : « Figures de cartouches ».

Fol. 34 : « De la mesure de l'homme ».

Fol. 34 v° : Figures d'animaux.

Fol. 35 v° à 40 : Figures de volutes, oves, feuilles d'acanthe, fleurs de lys et autres.

Fol. 42 v° à 44 v° : Figures de portes et perrons, doriques et autres.

Fol. 45 v° : « De la mesure des parties et des espèces de la géométrie practicale ».

Fol. 46 : Figure de portique.

Fol. 46 v° : « Mesure du pié de France. »

Fol. 46ᵃ : « Mesure du pied antique et palme romain ».

Fol. 46ᵃ v° : « Figure fasse de lougis servant de boutique pour les marchant », et, au-dessous, plan dudit logis.

Fol. 47 v° : Figures de vases.

Fol. 48 : « Fasse de lougis et boutique par le devent ».

Fol. 48 v° : Vases.

Fol. 49 : « Montez ou fassade du plantz marcquez V et servent boutique par le devent ».

Fol. 50 v° : « La manière de trouver la ligne orientale et occidentale et aussi celle du midi et de septemtrion par l'ombre du souleil ».

Fol. 51-52 : Figures de perspectives, avec explications [sorte de traité de perspective].

Fol. 53 : « Plantz en perspective ».

Fol. 54 v° : Figures de frises et de corniches.

Fol. 55 v° : « Corniche des Thuillerie aux faubours de Sainct Honoré à Paris ».

Fol. 56 v° : « Ordonnance aux enrichicemens du devant des piedz droictz des porte ou huserie qui sont aux Thuillerie ».

Fol. 57 : « Autre corniche des Thuillerie ».

Fol. 58 : Figure d'une cheminée.

Digitized by Google

Fol. 59 : « Manteau du devant d'une cheminée ».

Fol. 59 v° : « La forme d'un niveau sur la figure d'un triangle équilatéral ».

Fol. 60 v° : Figure d'une règle à niveau.

Fol. 62 : « De la mesure des lignes droites ».

Fol. 63 v° : « De la mesure des lignes perpendiculaires ».

Fol. 64 v° : « De l'umbre droicte et de l'umbre verse ».

Fol. 65 : « Le moyen pour mesurer les longueurs par le carré géométrique ».

Fol. 65 v° : « Le moyen de mesurer haulteurs perpendiculairement à plomb ».

Fol. 66 : Autre moyen.

Fol. 67 : « Aultre moyen de mesurer les haulteur inaccessibles ».

Fol. 67 v° : « Moyen pour mesurer toutes longueurs et distances ».

Fol. 68 v° : Plan d'un château.

Fol. 69 : Montée en perspective.

Fol. 69 v° : Tour.

Fol. 70 : Montée d'escalier.

Fol. 70 v° : « Le plan de Madri du chasteau de Boulongne près Paris. »

Fol. 71 v° : Figures de montées en perspective.

Fol. 72 v° : Le plan d' « Asier ».

Fol. 73 v° : Le plan d' « Ansilfranc ».

Fol. 74 : Vue du même château.

Fol. 74 v° : Plan des caves d' « Ansilfran ».

Fol. 75 v° : Plan de « Chambour ».

Fol. 76 : « Les sept arts libéraux, les sept arts non libéraux, les sept arts mécaniques ».

Fol. 77 à 80 : Cosmographie (division d'une sphère). Diverses figures de cadrans et d'horloges.

Fol. 80 v° : Vents principaux.

Fol. 86 : « Manière de tirer et pourtraire une carte de un lieu à un autre ».

Fol. 89 : « Des corps solides ».

Fol. 90 : Figure d'une colonne d'ordre toscan.

Fol. 90 v° : Figure d'une colonne d'ordre dorique.

Fol. 91 : Figure d'une colonne d'ordre ionique.

Fol. 91 v° : Figure d'une colonne d'ordre corinthien.

Fol. 92 : Figure d'une colonne d'ordre composite.

Fol. 92 v° : Figures diverses d'ordre toscan.

Fol. 93 v° : Figures diverses d'ordre dorique.

Fol. 94 v° : Figures diverses d'ordre ionique.

Fol. 95 v° : Figures diverses d'ordre corinthien.

Fol. 96 v° : Figures diverses d'ordre composite.

Fol. 97 v°-101 : Figures diverses de chapiteaux.

Digitized by Google

Fol. 102 v° : « Le planct et traict de géométrie de la neif des haultes voutes de l'église de Sainct Jehan à Joigny faicte en parqueitz et enrichiz ainsi que le voyez suivant les présentes figures. »

Fol. 103 à 119 : Figures géométriques diverses.

Fol. 120 à 122 : Recettes diverses pour faire de l'encre et de l'eau forte, pour polir le marbre.

Fol. 122 v° : Règle d'extraction de la racine carrée.

Fol. 123 : De l'arpent, de la corde, etc.

Fol. 127-128 : Règles d'arpentage.

Tel est, avec quelque désordre on le voit, le contenu de ce volume abondamment illustré. On remarquera surtout, au fol. 102 v°, les dessins préparatoires aux travaux qu'accomplit Jean Chéreau à l'église Saint-Jean de Joigny. On remarquera également les exemples tirés des châteaux des Tuileries, de Madrid près de Paris, d'Ancy-le-Franc, de Chambord et d'Assier en Quercy : ce qui semble indiquer que l'architecte de Joigny et de Villeneuve-sur-Yonne ne se confina pas dans sa province.

Un dessin représentant, au fol. 50, un roi debout, tenant une épée, ayant une toque sur la tête et un casque devant lui, accompagne une sorte de dédicace commençant par ces mots : « Sire, le plaisir de Voustre Majesté, etc. », et paraissant indiquer que Jean Chéreau avait l'intention d'offrir son travail au roi Charles IX [1]. Voici, en outre, un avis au lecteur, emprunté au fol. 48, qui n'est pas sans intérêt pour juger l'auteur [2] :

« Ami lecteur, estant ces jours passez non moins de repos et qu'en voulonté de m'emploiger à quelque chouse nécessaire pour ne perdre le temps, et pour ce je vous prie que recepviés ce mien petit labeur et entendements, en ce que j'ay peu praticquer estant sur les champs, et pour le commancement est de diverse et plusieurs belle invensions touchant le faict d'architecture; et par ce que le tout despend de belle et nouble science de géométrie : qui contient peu d'escriture, combien toutesfoys qu'il soyt nécessaire aussi bien que les discours de perspective, lequel sont de grand labeur et difficile à comprandre; néanmoins il faut venir là et sçavoyr quelz desains et ouvrages on veult faire avent que les gecter et faire en perspective : ces petiz motz senble par aventure estre mal agréable à quelques parties des hommes, ce néan-

1. Le manuscrit serait, en effet, un peu antérieur à 1573.
2. Je respecte, bien entendu, orthographe et ponctuation.

Digitized by Google

moins je vous en ay mis quelque reigle en ce présant livres, et en suivent vous verrais quelque reigle de mathématique. Et daventage d'aultre chouse diverse et souvenance, desquelles peult en former un jugement à la pensée tel que à l'endroyct des édifices l'on peut avoyr congnoyssance des parties belle et comode, et éviter les diforme et choysir les plus convenable. Pour ces causes donc et aultre raisons, je laisseray premierement aller le quart et reviendray à la reigle généralle des cinq ordre de colonne antique fort utiles et nécessaire avec leurs proportions et mesure, pour apliquer aux bastiment et devent de lougis et aultre lieulx tel que bon semblera à l'architecte; je vous veuil encoure présanter ci après ces volumes de traictz et lignes, assés garnie de secreitz de géométrique, qui me faict bien auzer dire que l'architecte qui aura congnoyssance desdictz traictz et lignes ne sçauroyt prandre excuse qu'il ne puisse trouver une infinité de belles invensions et faire chouse qui seurpasseront l'opignion, et sçavoir de plusieurs qui s'atribue le non et titre d'architecte, n'i mettant suffisantes raisons ne propre démonstrations, pourveu qu'on les veuille entendre et recepvoyr en payement. Et seront les dictes démonstrations extraicte de géométrie : c'est la plus subtile, plus ingénieuse et plus inventée de toute les disipline, qui est les quatre seurs de la mathématique, elle prand son commansement des chouses manifestes et signament d'arithmétique qui est tant nécessaire pour tous estats qu'avec grande raison les hommes bien avisez la font apprandre à la jeunesse, car il n'i a science ni art méchanique ou mestier quelque vous le sçachiez donner qui ne se ayde et tire quelque proufict et usage d'arithmétique et géométrie. Je produiray donc tant seullement certeines règles et divisions de ligne par moy pratiquée, comme réduire la superficie ronde à la superficie du carré aux plus juste qu'il m'a été de pousible, comme pourrez voyr par la figure, et plusieurs aultres lignes comme parallelogramme aultrement appeller cadrangles, et aultre ligne comme triangle équilatéral, lozange estant en cadrangle, et plusieurs aultres lignes, desquelz ladicte ligne réduicte à leurs carré, et aultre figure délectable qui pourront bien aysément tomber en l'intelligence des hartisans; davantage si je me voulloys amuzer à traicter de plusieurs chouse senblable qui me vienne en la mémoyre, cause que je seroys trop longt à le réciter, et par aventure en mieulx en cest endroyct qui est la causse que je feray fin. Supliant très humblement et de bonne voulonté les lecteurs d'iceluy vouloyr prandre en gré le tout. Et sci par fortune il se trouve quelque chouse mal couchée, escripte, figurée ou démonstrée, mon vouloyr amiablement excuser et panser que je me recongnoys homme aussy estre subgect à faillir et à péché, car je sçay combien sont malicieulx les jours présants et les oreilles de plusieurs chatouleuses, comme aussy les jugements corrompus et dépravez; de sorte qu'ilz estiment le plus souvent un doux miel estre très amer fiel.

Digitized by Google

Les bons et sages sçauront le tout fort bien et sagement interpretter et en faire leur proufict, moyennant la grâce de Dieu, lequel je supplie très humblement, ami lecteur, qui lui plaise vous mainthenir en ces graces longue et heureuse santé tout le temps de voustre vie. »

On nous saura gré, sans doute, d'extraire encore du manuscrit de Danzig cette page (fol. 52 v°) où l'architecte expose ses idées et sa théorie :

« Il avient souvente foys que l'architecque ou maistre masson veult faire montrer tout d'une veue le dehors et le dedans de quelque bastiment, et pour ce faire, c'est que premierement toute euvre il doibt tirer en perspective tout le plantz de son édifice, puis rehaulser et reprandre seur ledict plant les parties qu'il vouldra estre veues, laissant les aultres en platte forme pour exprimer le demeurant de l'édifice. Mays pour maitre un plantz comme il appartient en perspective, fault premièrement qu'il mette ce plant en sa propre forme et après le rédige en perspective. Qui voudra donc profiter en cest art, il ne lui fault laisser derrière aucune difficulté, ains mettre entierement son labeur et employger tout son esprict à ce qu'il entende bien toutes les particularitez que je propose afin d'en tirer consentement et profict avec le temps : car qu'il voudra passer maintenant ceste figure et tantost l'aultre, il ne feroit gueres bien ses besongnes en cest endroit. Toutesfoys je me suis tousjours emploiger de rendre les chouse entendibles le plus qu'il m'a esté de pousible ; sachant que qui aura bonne intelligence de ceste pratique sans grand peine pourra tirer en perspective des choses que plusieurs estimeroient merveilleusement difficiles, le moyen donc de tirer ceste présante figure en perpestive ce peulx assez clarement comprandre par elle, et tousjours tenir en mémoire que les lignes diagonales sont celles qui gouvernent tout l'ouvrage, quand elle se entrecroysent avec les lignes orizontalle ; et combien que l'on pouroit faire plusieurs et diverses fassons de plant à l'exemple de ce subgect, lesquelz y aplicant leur estude pouront avec ce petit de lumière en faire d'autres à leur fantasies selon les euvres qui ce présanteront. Ainsi qui voudra relever seur un plant les parties d'un bastiment qu'il désirera estre veue, fauldra qu'il fasse avant tout euvre le carré en sa propre forme, le mesurant seur les mesme ligne qui fera la largeur dudict plant, puis dresse avec l'esquierre toute les parties pour venir aux raccourcissement. »

* * *

Au fol. 1 du même manuscrit, quelques mentions historiques locales, de la même main, et suivies de la marque de propriété

Digitized by Google

de Jean Chéreau, « A maistre Jehan Chereau, m^e architecte demeurant à Joigny », sont encore à relever [1] :

« Le lundy 25 janvier 1597, la terre trembla au pays d'Ivernoys (*sic*), au château de Vefvre, parroisse de Rouy [2].

« Le dimanche 25 octobre 1609, l'église des Capucins de la ville de Joigny fut dédiée, et la dédicace fut faicte par Monsieur l'Evesque d'Auxerre, en présence de Monseigneur le Cardinal de Gondy, seigneur et comte de Joigny [3].

« Le vendredy 22 novembre 1591, à 4 heures et demyes du matin, la ville de Joigny faillit à estre prise par le sieur de Tannerre par un pétard, lequel pétard fut attaché à la grille près la porte aux Malades, dont le pétardier y fut tué, et plusieurs capitaines et soldats et beaucoup d'autres soldatz blessez, avec ledict sieur de Tannerre lequel faillit à y demeurer et y fut bien blessé [4]. »

***

Si le « Livre de l'architecture » de Chéreau, architecte à Joigny au XVI^e siècle, n'a jamais vu le jour, un de ses descendants peut-être, nommé Jacques Chéreau, également architecte et assez inconnu comme tel [5], a au contraire obtenu le 20 septembre 1747 un privilège général du roi, enregistré à la Chambre des libraires-imprimeurs de Paris le 26 septembre suivant, pour lui permettre d'éditer un *Essay sur les cinq ordres d'architecture* dont il était l'auteur.

J'emprunte ce renseignement au volume lui-même qui paraît être très rare et dont je n'ai pu voir qu'un seul exemplaire, celui de la Bibliothèque nationale [6]. Encore cet exemplaire se présente-t-il dans des conditions assez étranges, étant paginé

1. Elles apportent la preuve que Jean Chéreau vivait encore en 1609 ; les travaux de cette époque à l'église de Villeneuve doivent donc bien lui être attribués.

2. *Vesvres*, c^ne de Rouy, cant. de Saint-Saulge (Nièvre).

3. Les Capucins furent établis à Joigny en 1606 par le cardinal de Gondi, évêque de Paris.

4. Ce renseignement précise le récit emprunté aux « Mémoires » de Sully par A. Challe, *Histoire des guerres du Calvinisme et de la Ligue dans l'Auxerrois*, t. II, p. 156.

5. Il n'est pas mentionné par le *Dictionnaire* de Bauchal.

6. Sous la cote *Inv. V 1378*. — Les autres bibliothèques parisiennes ont été visitées sans succès.

Digitized by Google

102 à 150, avec un titre, suivi d'un avant-propos, à la page 102.

Sur ce titre est une composition allégorique de l'Architecture, symbolisée par une femme debout tenant un livre dans la main gauche et désignant d'une baguette qu'elle tient dans la main droite le titre du volume gravé sur un mur concave; un homme, des enfants ailés, les attributs de l'architecture, puis au fond une balustrade, une corniche, des arcades, un dôme complètent le tableau qui est une composition de N. Le Sueur [1], avec la mention : *M. Aubert sculpsit* [2].

L'avant-propos (p. 103) débute ainsi :

« Parmy le grand nombre d'Auteurs qui ont traité des cinq ordres d'Architecture, Palladio, Scamozzi et Vignole sont les plus approuvés. Ce dernier est le plus généralement suivi, cependant, suivant le sentiment des célèbres Architectes, l'on ne doit point le suivre dans certaines parties, surtout dans quelques proportions générales, » etc.

A la suite, des pages entières contiennent des dessins de colonnes, pilastres, entablements, impostes et architraves de l'ordre toscan, puis des ordres dorique, ionique, corinthien et composite, avec notice explicative pour chacun de ces dessins sur la page correspondante. Çà et là, au bas des pages, de jolis culs-de-lampes ont finement gravés. A la page 143, sont figurées les proportions d'un dôme; aux pages 144 à 150, diverses portes d'entrée et portes monumentales. Jusqu'à plus ample informé, nous tenons cette publication pour incomplète et inachevée, mais il nous a semblé du moins curieux de rapprocher cette entreprise, même rudimentaire, de Jacques Chéreau [3] du manuscrit de Jean Chéreau égaré aujourd'hui dans une lointaine bibliothèque où l'on ne songerait certes pas à le chercher.

Henri Stein.

1. Le graveur parisien Nicolas Le Sueur, mort en 1764.

2. Michel Aubert (1700-1757), qui a gravé de nombreuses œuvres de Watteau, de Boucher, d'Oudry (cf. Meyer, *Künstlerlexikon*).

3. Serait-il le même que le marchand d'estampes et graveur du XVIII^e siècle, bien connu, Jacques Chéreau (1688-1776), demeurant à Paris rue Saint-Jacques, mort à quatre-vingt-huit ans, sur qui on consultera le *Dictionnaire* de Jal, Herluison dans ses *Artistes orléanais* et J.-J. Guiffrey, *Académie de Saint-Luc* (1915), p. 221? Cf. U. Thieme, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, t. VI (1912), pp. 461-462.

Digitized by Google

# L'ORGANISATION DES ARCHIVES LOCALES

## EN ANGLETERRE

---

Il n'y a pas, déclarons-le tout de suite, d'organisation générale des archives britanniques. Cela ne surprendra pas quiconque sait ce qu'est la vie administrative du Royaume-Uni et à quel point la décentralisation, le *selfgovernment* la caractérisent. Donc, point de hiérarchie, pas de coordination, pas de méthodes d'ensemble. A Londres, le *Public Record Office*, placé sous l'autorité du *Master of rolls* et du *Deputy keeper of records*, et qui correspond d'assez près à nos Archives nationales, est une institution admirable. Mais il n'a point de rapports avec les archives locales. Celles-ci sont isolées entre elles. Abandonnées à la vigilance de leurs possesseurs, elles sont, suivant l'intérêt inégal qu'on leur porte, tenues avec soin ou complètement négligées. Leur situation n'est pas, cependant, sans préoccuper aussi bien les pouvoirs publics que les érudits. A plusieurs reprises, et récemment encore, le gouvernement a chargé une commission spéciale d'enquêter sur leur état et de préparer leur réforme [1].

1. Cf. *Reports from the select committee appointed to inquire into the state of Public Records of the Kingdom, etc.* London, 1800, in-fol. — *Reports from the Commissioners appointed by his Majesty to execute the measures recommended by a select committee of the House of Commons respecting the Public Records of the Kingdom, 1800-1812. With an account of their proceedings*, London, 1812, in-fol. — *Reports from the commissioners... of the Kingdom, 1800-1819.* London, 1820, in-fol. — *General report to the King in Council from the honourable board of the Public Records...* London, 1837, in-fol. — *Local Records Committee. Reports of the committee appointed to enquire as to the existing arrangements for the collection and custody of*

Digitized by Google

D'autre part, bien des savants anglais, — il n'est pas hors de propos de citer leur témoignage, — ont eu l'occasion d'apprécier nos Archives départementales, « dont l'organisation, écrit l'un d'eux, est l'envie des historiens de l'autre côté du Détroit. Celui qui a bénéficié, durant de longs mois, de l'accès à ces admirables collections d'archives tient à exprimer sa gratitude envers ceux qui les ont créées et ceux qui les administrent aujourd'hui avec tant de courtoisie »[1]. Frappés des facilités de travail qu'ils trouvaient dans les départements français et dans les provinces belges, ils devaient souhaiter d'en rencontrer de semblables dans leur pays. Précisément, depuis le dernier quart du XIXe siècle, et sous l'impulsion de John Richard Green, ils avaient commencé d'explorer l'histoire, encore presque inconnue, de leurs comtés, de leurs villes et de leurs villages. C'est à un bref aperçu de l'état actuel et des projets de réorganisation des archives locales publiques en Angleterre[2] qu'est consacrée la présente étude.

Ces catégories d'archives sont fort nombreuses[3]. On distingue celles des « branches de l'administration centrale agissant localement », c'est-à-dire des cours de justice, de l'armée (régiments), de l'Amirauté (arsenaux), des Douanes (ports extérieurs), de l'Agriculture et des Pêches, des Postes, et celles des « administrations proprement locales », — cours de comtés, cours de coroners, conseils de comtés, conseils urbains et de districts, town trusts, paroisses civiles, etc. Il faut ajouter à

*local Records, and as to further measures which it may be advisable to take for the purpose.* London, 1902, in-fol. — *Royal Commission on Public Records. Third report of the Royal Commission on public records appointed to inquire on the state of public records and local records of a public nature of England and Wales.* Vol. III (part I). London, 1919, in-fol.

1. C. H. Haskins, *The Normans in European history* (1916), p. 67.

2. Des archives de l'Angleterre proprement dite et du pays de Galles. Il ne sera pas question de celles d'Écosse ou d'Irlande ni des îles Anglo-normandes.

3. Pour leur étude générale, voir : Walter Rye, *Records and recordsearching : a guide to the genealogist and topographer.* London, 1888, in-8. — G.-R. Sims, *A manual for the genealogist, topographer and legal professor*, London, 1888, in-8. — Ch. Gross, *The sources and literature of English history from the earliest times to about 1485*, 2e éd., London, 1915, in-8. — Hilary Jenkinson, *A manual of archive administration. Including the problems of war archives and archive making*, London, 1922, in-8.



Digitized by Google

cette liste celle des administrations publiques mais indépendantes : corps ecclésiastiques (diocèses, archidiaconés, chapitres, paroisses, maisons religieuses), palatinats (Chester, Durham, duché de Lancastre), bourgs et autres « corporations » (bourgs, cités, villes, universités, compagnies coloniales, etc.). Il sera surtout question, dans ces pages, des archives d'institutions dont on trouve à peu près l'équivalent dans les dépôts d'archives publiques françaises, c'est-à-dire des archives de comtés, qui peuvent se comparer dans une certaine mesure à nos archives départementales, et des archives de villes et de paroisses civiles et religieuses, qui correspondent à nos archives municipales.

Mais, rappelons-le, il n'y a pas de règles générales. Ainsi, chaque comté traite ses archives à sa guise. Si nous étudions, à titre d'exemple, celles du Bedfordshire, c'est qu'elles sont administrées avec un soin particulier et qu'il est assez probable qu'elles serviront de modèles à d'autres [1].

Ces archives ne dépendent aucunement de l'État, qui n'a même pas sur elles de droit de surveillance. Elles appartiennent, d'une part, au Conseil de comté (*County council*), d'autre part à la Cour des Sessions trimestrielles (*Quarter sessions*). En théorie le lord lieutenant du comté en est responsable, car il a parmi ses titres celui de gardien des archives, *custos rotulorum* [2]. Mais, dans leur ensemble, c'est le *County Records Committee* qui les administre. Ce comité, composé de neuf membres du County council, élus par le Conseil, tient trois ou quatre séances par an. Son président actuel (*chairman*), M. G. Herbert Fowler, s'occupe régulièrement des archives et fait fonction d'archiviste, mais sans aucune rétribution. Chaque année, il adresse au Conseil un rapport sur son service. Il est aidé par un « assistant » spécial, le *clerk of records* (dont l'emploi n'existe que

1. L'auteur tient à exprimer sa reconnaissance à M. G. Herbert Fowler, CBt, Ph. D., président du Comité des archives du comté de Bedford, pour son obligeance à lui ouvrir les archives dont il a la garde, et à lui expliquer le fonctionnement de son administration.

2. On sait que le lord lieutenant de comté a un rôle surtout représentatif et qu'il n'y a pas dans l'administration anglaise de fonctionnaire qui corresponde au préfet français.

Digitized by Google

dans un petit nombre de comtés). Cet employé des archives est également subordonné au *clerk of the peace*, qui est le secrétaire général de toute l'administration du comté, puisque, à la fois, secrétaire du County council, greffier des Quarter sessions, secrétaire de la lieutenance (*clerk to the Lieutenancy*) et du « County returning office ».

Trois catégories, dans ces archives : celle du Conseil de comté (institué par la loi du 13 août 1888 pour régler toutes les affaires administratives et financières de cette circonscription territoriale); celle de la Cour des Quarter sessions (qui administrait le comté jusqu'en 1888 et qui depuis lors est un organisme purement judiciaire [1] ; celles, peu nombreuses, des sheriffs (anciennement *vicecomites*) et des lieutenants du comté [2]. Il s'y ajoute des archives déposées aux Archives du comté, sans en être la propriété, savoir, d'une part, des archives familiales, d'autre part des archives ecclésiastiques, celles de l'archidiacre, remontant au XVIe siècle, qui ont été remises au *Shirehall* en 1922 pour y être conservées et classées (elles avaient été très négligées auparavant). Enfin, l'archiviste a commencé récemment, par voie d'acquisitions, une collection de documents divers concernant le comté.

Normalement, et en dehors de ces dépôts, dons et acquisitions, ces archives s'accroissent par les versements qu'effectuent les divers bureaux et comités du Conseil de comté (Éducation, Finances, Ponts et chaussées, Service des aliénés, Maternité, Hygiène, etc.), les Quarter sessions, le lieutenant de comté et le sheriff. Des suppressions de papiers périmés peuvent être opérées avec l'autorisation du Records committee; aucun règlement ne détermine les catégories ni les délais de suppression, sauf pour les papiers des finances.

1. A Bedford, les plus anciennes de ces archives sont du XVIIe siècle. En général, les archives des comtés anglais remontent à cette époque. Cinq ou six de ces comtés ne possèdent pas de documents antérieurs au XVIIIe siècle; sept ou huit en ont du XVIe. Les archives des comtés gallois (à part le Brecknock et le Denbigshire) sont moins bien conservées. Beaucoup de séries judiciaires présentent des lacunes à l'époque de la Guerre civile.

2. Les papiers de la lieutenance sont surtout relatifs aux affaires militaires du comté. L'office est une fondation de Henri VIII.

Digitized by Google

Le cadre de classement qui a été adopté à Bedford — car il n'y a aucun cadre obligatoire — repose sur un ordre alphabétique des matières : c'est en quelque sorte le système du dictionnaire. Chaque série ou sous-série est représentée par une, deux ou trois initiales. Voici, à titre d'exemple, quelques rubriques : AC, Agricultural Committee; AV, Asylum visiting Committee; CC, County Council ; CCC, County Council correspondance; CCE, County Council real Estate; CCL, County Council letter books; CCM, County Council minutes ; CCO, County Council orders; CCP, County Council reports; QS, Quarter sessions, etc., etc. Un répertoire manuscrit, qui doit être prochainement publié, a été dressé par M. Fowler.

Les communications sont faites régulièrement aux administrations, exceptionnellement aux particuliers. Pour ceux-ci, l'accès des archives n'est pas un droit, mais une faveur. En fait, les demandes d'admission sont assez rares. Du reste, l'exiguïté du local et l'absence de salle de travail empêcheraient un public nombreux de fréquenter les archives et n'en permettraient pas la surveillance. Jusqu'à présent, l'autorisation n'est guere accordée qu'à des historiens locaux. Pour tous les *students*, les communications sont gratuites, tandis que les gens de loi, solicitors, etc., ou leurs représentants, ont des droits à payer pour consulter les documents de caractère administratif ou juridique[1]. Il n'est pas délivré d'expéditions authentiques[2]. Il est loisible au clerk of the peace de remettre, moyennant finances, des copies, mais qui n'ont pas de valeur légale.

Le local, qui fait partie de l'hôtel du comté (*Shirehall*), ne se compose que de deux salles où sont emmagasinés parchemins et papiers. C'est là aussi que travaillent l'archiviste et son employé, ainsi que les chercheurs autorisés. On voit les inconvénients que cette disposition présente, tant au point de vue des facilités de travail du personnel qu'au point de vue de la sécurité

1. Cette distinction est observée au Public Record Office, où les chercheurs sont admis, suivant le but de leurs recherches et la nature des documents, gratuitement dans le *Literary search room* ou à titre onéreux dans le *Legal search room*.

2. Seul le Public Record Office en délivre.

Digitized by Google

matérielle des collections. On n'a pas négligé, néanmoins, les précautions contre l'incendie : ainsi les portes sont métalliques. Les travées sont aussi de métal et roulent sur des rails : de cette façon, la place est économisée à l'extrême. Les documents y sont rangés par registres, liasses ou boîtes verticales ; les plans sont roulés en tubes de carton ; les pièces de quelque importance sont estampillées. Un grand soin est apporté à ces opérations.

Rarement les archives des comtés ont été l'objet d'autant de sollicitude intelligente que celles du Bedfordshire. Et là où des mesures analogues ont été prises, elles sont trop récentes. Aussi faut-il regretter soit la dispersion, soit la disparition totale de bien des titres anciens. Les uns sont annexés à des archives familiales : c'est ainsi que le marquis de Salisbury conserve les plus vieux rôles des Quarter sessions d'Hertfordshire ; et c'est chez les descendants des lords lieutenants, plutôt que dans les bureaux des clerks of the peace, qu'il faut, le plus souvent, chercher les *Lieutenancy papers*. On trouve aussi beaucoup de ces pièces dans les collections qu'ont formées des érudits, isolés ou réunis en sociétés savantes : les anciennes archives du Buckinghamshire sont actuellement la propriété de la *Buckinghamshire archaeological Association*. Des bouquinistes, des sollicitors en détiennent d'autres par fragments, et il y a enfin bien des pertes qui paraissent définitives.

Si jusqu'à ces dernières années les historiens ont rarement utilisé les archives des comtés, c'est qu'elles sont insuffisamment classées et cataloguées. Un petit nombre d'entre elles ont été pourvues de répertoires imprimés dans l'excellente collection officielle des *Reports of the historical manuscripts Commission* (Wiltshire, Essex, Worcestershire), ou publiées par les soins des autorités locales (Middlesex, Hertfordshire, Bedfordshire, Worcestershire, Stropshire, Derbyshire, Nottinghamshire) ou encore par des sociétés savantes (Wiltshire, Yorkshire, North Riding).

Les archives municipales [1] sont composées et conservées dif-

1. Cf. Charles Gross, *A bibliography of British municipal history, including gilds and parliamentary representation*. New-York, 1897, in-8°. — F. J. C. Hearnshaw, *Municipal Records*, London, 1918, in-8°.

Digitized by Google

féremment suivant que les « bourgs » sont des « bourgs de comté » ou non (*county* ou *non-county boroughs*). Mais il faut observer que d'anciens bourgs importants ont perdu dès avant la fin du moyen âge leur *corporate status* et aussi que des villages sont devenus des villes par un soudain accroissement de leur population. En principe, les archives suivent le sort du bourg : quand le bourg existe encore, elles sont conservées comme autrefois ; quand il a été *disfranchised*, elles sont souvent perdues, en totalité ou en partie, en dépit de la *statutary provision* édictée pour leur sauvegarde (section 9 [2] du *Municipal corporations act* de 1883). Le défaut de conservation est pour une bonne part le résultat du *Local Government act* de 1888 qui, par le groupement en districts urbains ou ruraux des villes (*towns*) non reconnues comme *boroughs*, efface les anciennes délimitations et détruit l'individualité de beaucoup d'anciennes villes et paroisses au point de vue de leur administration et de la garde de leurs archives.

Signalons les principales séries que renferment les archives de villes [1] : chartes municipales, leurs ampliations et confirmations [2], correspondances, registres de délibérations (*council books*) ; comptes de sénéchaux, chambellans et autres fonctionnaires, importants pour l'histoire économique ; documents corporatifs, parmi lesquels les *Gild rolls and Ordinances*, archives de guildes (*merchant gilds* et *craft gilds*) dont un grand nombre ont été publiées [3]. Citons aussi : les archives d'écoles, d'hôpitaux, d'institutions diverses de bienfaisance, qui ont eu une existence indépendante, *corporate* ou *quasi-corporate*, mais se

1. Au Public Record Office, les principales séries de documents à consulter pour l'histoire municipale sont : les *Anglo-Saxons charters and laws*, le *Domesday book*, les *Charter rolls* (1189-1517), les *State papers* et parmi ceux-ci notamment les *Court rolls*, les *Minister's accounts*, les *Rental and Surveys*, les *Hundred rolls* du règne d'Édouard Ier et les *Rolls of Parliament* (1278-1503).

2. Beaucoup de ces chartes ont été récemment publiées : celles de Bristol, Cambridge, Colchester, Gloucester, Leicester, Norwich, Nottingham, Southampton. Voir aussi les *British borough charters* de Ballard.

3. Mais le plus souvent ce sont les corporations qui gardent leurs archives. Les statuts des guildes ont été analysés par Charles Gross dans *The Gild Merchant* (1890).

Digitized by Google

sont peu à peu étroitement associées avec les administrations municipales. Enfin, il y a les *Court rolls*, archives de cours civiles que possédaient les cités ou les bourgs, et des cours criminelles établies dans les villes à charte avec une juridiction et des pouvoirs semblables à ceux des grandes Cours de Centaines (*Hundred courts*), ou même de la cour du sheriff ; les villes des ports avaient aussi des cours d'amirauté. Ces archives judiciaires remontent parfois au XIIIe ou XIVe siècle et se suivent jusqu'à l'époque de l'abolition de la cour, ou même jusqu'à nos jours, lorsque la cour médiévale est parvenue à survivre au milieu des juridictions rivales.

Conservées à l'hôtel de ville (*townhall* ou *guildhall*) ou quelquefois dans un bâtiment annexe, les archives municipales sont généralement à la garde du *town clerk*, qui correspond au secrétaire de mairie français ; celui-ci n'a pas souvent des connaissances en rapport avec la valeur historique des documents qui lui sont confiés. La cité de Londres rétribue un véritable archiviste, le *Records clerk*, mais son exemple n'est pas imité. Il est encore assez difficile d'avoir accès aux archives municipales : pour cela, l'autorisation formelle du *Common Council* est souvent nécessaire. Très longtemps, les archives des villes ont été laissées à l'abandon, et, en bien des endroits, dilapidées. C'est ainsi qu'au début du XIXe siècle, lors de la construction du nouveau guildhall de Plymouth, son chartrier était dans la rue, et n'importe qui pouvait s'y approvisionner de parchemin. Weymouth n'avait d'autre dépôt, pour ses collections, qu'une écurie, d'où un particulier, en se les faisant céder, les sauva d'une destruction certaine. A Hereford, une femme qui avait la charge du townhall vendit comme papiers hors d'usage les premiers registres du conseil. Des faits analogues ont dû se produire à une date relativement récente. C'est depuis 1870 que les chartes les plus anciennes de Lincoln ont disparu. Les inventaires des grandes bibliothèques, telles que le British Museum et la Bodléienne, et les catalogues des ventes aux enchères donnent de nombreux exemples de la désagrégation des archives municipales, ainsi dispersées dans les collections publiques ou privées.

Digitized by Google

Cependant bien des villes s'enorgueillissent encore de riches archives : ainsi Exeter, Londres, York, Preston, Norwich, Gloucester, Bristol, Shrewsbury, Chester, Lincoln, Oxford, Reading, Winchester, Maidstone, Bedford. Plusieurs d'entre elles ont tenu à en publier des extraits ou des répertoires. L'Angleterre a d'ailleurs été précédée dans cette voie par l'Écosse [1].

Les localités de moindre importance que les villes proprement dites ou bourgs, les paroisses civiles (*civil parishes, townships*) — dont les limites ne sont pas toujours les mêmes que celles des paroisses ecclésiastiques, — ont aussi leurs archives, qui représentent l'activité des divers fonctionnaires communaux : *churchwardens* (marguilliers qui cumulent avec leurs attributions religieuses des fonctions civiles, comme de convoquer l'assemblée générale ou *vestry*, de répartir l'impôt, etc.), *overseers of the poors* (chargés de l'assistance publique), *surveyors of highways* (agents voyers), *constables* (agents de police). Le *Vestries act* de 1818 confiait à l'assemblée des habitants le soin de désigner les gardiens et le lieu de dépôt des archives civiles de la paroisse. Le Local Government act de 1894 transfère ce pouvoir de la vestry au *parish council* ; il charge le conseil de comté d'enquêter périodiquement sur la façon dont les archives sont tenues, et de prendre des mesures, si besoin est, pour leur préservation. Mais il est rare que, comme dans le Stropshire, le conseil de comté use des droits que la loi lui confère. Très peu de paroisses ont pu garder la série complète de leurs archives civiles : la moitié des paroisses d'Angleterre n'en possède pas d'antérieures au début du XIXe siècle. Ces lacunes sont dues au manque de surveillance, aux changements fréquents des fonctionnaires, au caractère même des documents qui sont rapidement considérés comme dépourvus d'utilité pratique.

Les archives ecclésiastiques sont de deux sortes : diocésaines et paroissiales [2]. Les premières sont à la garde des évêques, des

1. Publications de la *Scottish Burgh Society* et des *Records of the Convention of Royal burghs.*

2. Il n'est question ici que des archives conservées par le clergé de l'Église anglicane.

Digitized by Google

chapitres ou des archidiacres. Les archives épiscopales comprennent les registres officiels de l'évêque (institutions de bénéfices, ordinations, visitations), les papiers des *Consistory courts*, les *marriage licenses*, les titres concernant les propriétés diocésaines, etc. Elles sont en général gardées par le *Bishop's registrar*, — souvent un solicitor exerçant dans la localité, — qui les détient d'habitude à son domicile : ce procédé, outre qu'il n'est pas sans danger pour la conservation des documents, en rend l'accès difficile aux érudits. Quelquefois aussi, le chartrier est placé dans une salle du palais épiscopal ou dans la cathédrale. C'est aussi dans la cathédrale, ou dans un local en dépendant, que sont aménagées les archives capitulaires (les chapitres de Lincoln, Salisbury, Bath et Wells en possèdent de considérables). Les archives d'archidiaconés sont plus dispersées et plus négligées que les précédentes. Celles d'Oxon, Bercks et Bucks sont déposées à la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford; celles de Bedford, on l'a vu plus haut, à l'Hôtel du comté. Dans l'ensemble, à part le cas, encore rare, d'un dépôt de ce genre, la consultation des archives ecclésiastiques est malaisée : leur emplacement ne s'y prête guère; d'autre part, le clergé, qui a longtemps manifesté à l'égard des historiens une certaine méfiance (constatée par les rapports officiels), maintient çà et là des tarifs de communication presque prohibitifs.

Les archives paroissiales (religieuses) renferment, outre des papiers de caractère ecclésiastique, les comptes de fabrique (*churchwardens accounts*), des pièces cadastrales (*Title apportionment awards and plans*, *Inclosure awards*, deux groupes dont la nature est mal définie et que l'on considère tantôt comme ecclésiastiques, tantôt comme civils [1]), enfin les registres de baptêmes, mariages et sépultures [2]. Cette dernière série, qui,

1. Aussi ces groupes de documents figurent-ils souvent parmi les archives civiles des paroisses.

2. Pour les registres paroissiaux, consulter : Burn, *History of parish registers*. — R.-E. Chester-Waters, *Parish registers in England; their history and contents with suggestions for securing their later custody*, 2e éd., London, 1887, in-8. — Arthur Meredyth Burke, *Key to the ancient parish registers of England and Wales*, London, 1908, in-8°, 163 p. (Cet ouvrage donne la liste alphabétique de toutes les paroisses, avec les dates des plus ancien

Digitized by Google

en France, est réunie depuis le 31 décembre 1792 aux archives communales (et en constitue, le plus souvent, la seule partie ancienne), n'a pas cessé d'être regardée, en Angleterre, comme ecclésiastique. Le nombre et la précision des mesures législatives prises à leur sujet prouve l'importance que le pouvoir central a toujours attachée à leur tenue régulière et à leur conservation. La création de l'état religieux remonte à Thomas, lord Cromwell, vice-gérant de Henri VIII pour les affaires ecclésiastiques, qui en 1538 ordonna à tous curés ou vicaires d'inscrire, chaque dimanche, sur des registres spéciaux, en présence de l'un des fabriciens, les baptêmes, mariages et sépultures de leurs paroissiens, et de garder ces livres dans des coffres sûrs, munis chacun de deux clefs. Il est à constater que cette institution a précédé et peut-être inspiré l'institution française analogue : encore François Ier, dans l'ordonnance de Villers-Cotterets (août 1539), ne parlait-il que de l'enregistrement des baptêmes. L'injonction fut renouvelée par Édouard VI en 1547 et Élisabeth en 1559. En 1597 une constitution prescrivait d'envoyer périodiquement à l'évêque des copies des registres. Le 70e article des canons ecclésiastiques de 1604 enjoignait de reproduire sur de nouveaux registres toutes les indications qui figuraient sur les précédents depuis 1538 et de recevoir désormais les déclarations, chaque dimanche, devant deux fabriciens. Pendant le Protectorat de Cromwell, en 1653, l'état religieux fut remplacé par l'état civil ; la tenue et la garde des registres étaient attribuées à des secrétaires élus pour trois ans par les habitants de la paroisse ; on enregistrait les naissances et non les baptêmes. La Restauration ramena la législation antérieure, mais en lui apportant, par l'ordonnance du Parlement de 1664, quelques précisions : dans chacune des églises ou chapelles d'Angleterre et de Galles, un livre de vélin devait mentionner pour chaque baptême, outre les noms du baptisé, ceux des parents, et les dates de la naissance et de la cérémonie religieuse, pour chaque sépulture, la date de la mort. Depuis le 1er janvier 1813 (*Rose's act* de 1812),

registres paroissiaux conservés, en notant les lacunes dans les collections, les publications qui ont été faites de ces registres, etc.). — A. Hamilton Thompson, *Parish history and records*, London, 1919, in-8.

Digitized by Google

les baptêmes, mariages et décès sont inscrits sur trois registres différents : des modèles uniformes sont établis pour chaque catégorie. Depuis la loi du 17 août 1836 [1] (entrée en vigueur le 1er juillet 1837, modifiée et refondue en 1874), l'enregistrement est laissé au clergé, mais les registres sont tenus en double, et les duplicata sont envoyés à Londres et conservés au *General Registrar Office,* à Somerset House, où le public peut les consulter moyennant le paiement d'un shilling pour chacun, ou d'une guinée pour une « recherche générale ».

Les registres « non-paroissiaux », c'est-à-dire des non-conformistes (y compris les Quakers) sont également déposés à Somerset House (commissions de 1836 et 1857, *Marriage act* de 1898). On y trouve aussi les registres des églises françaises, wallonnes, allemandes, hollandaises et suisses [2]. Ceux des Quakers et des synagogues sont considérés comme valables depuis 1836, et les mariages sans cérémonie religieuse sont enregistrés par le *Superintendent registrar.* Notons que bien des mariages de catholiques romains et dissidents sont portés sur les registres tenus par le clergé anglican, puisque, jusqu'en 1806, aucun mariage n'était réputé légal s'il n'avait été célébré dans l'église paroissiale (*Marriage act,* 6 et 7, *Will.* IV, *cap.* 85).

En dépit des règlements, il s'en faut de beaucoup que les collections de registres paroissiaux soient complètes. Remarquons d'abord que la constitution de 1597, qui prescrivait d'en exécuter des duplicata pour les évêques, n'a été que bien rarement observée. Quant aux lacunes des originaux, il faut les attribuer à des négligences de deux sortes : soit dans l'enregistrement, soit dans la conservation [3]. Des raisons fiscales sont, dans une assez large mesure, à l'origine des premières. Ainsi, comme

1. Cette loi ne s'applique qu'à l'Angleterre. Des mesures analogues ont été prises pour l'Écosse (lois de 1854, 1855, 1860) et l'Irlande (loi de 1863).

2. Nombre de ces registres ont été publiés par la *Huguenot Society of London,* fondée en 1885 (notamment ceux des églises françaises de Southampton, Norwich, Canterbury).

Les registres de la *French ambassador's chapel* remontent à 1793 (cf. G. R. Sims, *op. cit.*, p. 382).

3. Cf. *Mysteries of parish registers*, dans *Journal of the British archaeological Association*, nouv. sér., t. XXII (1916), p. 108-109).

Digitized by Google

pendant les guerres de Guillaume III contre la France, l'État avait établi une taxe nouvelle à percevoir pour chaque inscription de naissance ou de mariage, certains clercs s'arrangèrent pour ne pas faire payer l'impôt; l'un d'eux note naïvement sur son registre : « Il n'a pas été fait de déclaration depuis quelques années afin d'éviter la taxe [1]. » Il arrivait aussi que le vicaire se contentait de tenir au jour le jour un cahier de brouillon et ne transcrivait en fin d'année, sur le livre officiel, que les actes rémunérés.

Les registres pouvaient être victimes, d'une autre manière, de l'esprit trop pratique de leurs gardiens. C'est ainsi que chez un clerc de Plungar (Leicestershire), qui cumulait ses fonctions paroissiales avec celles d'épicier, ils servaient à envelopper les marchandises. Un autre clerc en distribuait les feuillets de parchemin à ses filles, qui les transformaient en patrons à dentelle. D'autres les vendaient à des amateurs. Si, à des fautes de ce genre, nous ajoutons les simples oublis dans la transmission de ces archives lorsque les bénéfices changeaient de main, les accidents de toutes sortes, incendies surtout, qui pouvaient survenir, bien des lacunes s'expliquent. Cette période de négligences continuelles semble avoir pris fin, mais des abus se produisent encore parfois, et ils restent toujours possibles tant qu'un contrôle général n'est pas organisé. C'est seulement dans quelques circonscriptions que les archidiacres et les doyens ruraux inspectent les archives paroissiales.

Les indications, forcément sommaires, qui viennent d'être données sur l'état actuel des principales catégories d'archives locales, prouvent que cet état, dans l'ensemble, n'est pas satisfaisant. Çà et là, des réformes heureuses ont été accomplies; mais, dues à des initiatives particulières, elles restent isolées; le besoin se fait sentir d'une coordination que seul le gouvernement peut réaliser. Le « Local Records Committee » de 1902, la commission royale de 1919 ont désigné les trois objectifs principaux qu'ils avaient en vue : assurer aux archives locales des

1. Un acte de 1783 (Georges III) fixa un droit de 3 pence à percevoir pour la couronne à chaque enregistrement. Les curés ou vicaires prélevaient pour leur peine 2 shillings par livre.

Digitized by Google

lieux de dépôt convenables, avec les meilleures garanties de conservation, les classer avec soin, enfin en faciliter l'accès au public. Ces buts ne peuvent être atteints sans qu'une autorité centrale ne les décide et, au besoin, ne les impose.

Là d'ailleurs est peut-être la difficulté, dans un pays aussi décentralisé que l'Angleterre, et où les multiples autorités locales restent jalouses de leur indépendance. Pourtant, il y a déjà un précédent : un pouvoir de contrôle, en ce qui concerne celles des archives judiciaires qui appartiennent à la couronne, les *King's judicial records*, a été attribué au Master of rolls ; il est confié, pratiquement, à son second, le Deputy keeper of the public Records. On étendrait ce pouvoir sur les autres archives locales de caractère public.

Par qui le Maître des rôles ou son adjoint feront-ils exercer ce contrôle ? Il n'est pas question de créer un cadre d'archivistes régionaux, mais de prélever parmi le personnel du Public Record Office (actuellement insuffisant, mais qu'il ne serait pas nécessaire de beaucoup augmenter), un corps d'inspecteurs des archives locales. Ces fonctionnaires auraient pour mission, non seulement de surveiller ces archives, mais encore de régler leur arrangement, d'approuver ou de modifier les conditions de leur accès au public, de prescrire à l'occasion leur transfert dans des dépôts mieux appropriés. Villes et comtés pourraient donc, sans l'intervention de l'État, nommer à leur guise, sous des titres divers, leurs archivistes. Mais ceux-ci seraient aidés dans leur tâche par les directives qu'ils recevraient d'hommes du métier.

Cette centralisation qui s'impose dans une certaine mesure, quelques novateurs l'avaient projetée excessive : ils ne demandaient rien moins que de remplacer les dépôts disséminés dans le royaume par un dépôt central[1]. Une si énorme accumulation de documents dans la capitale est à peine réalisable et ne serait pas souhaitable non plus, car ce projet se heurte autant à des difficultés matérielles qu'aux résistances du patriotisme

1. On a surtout demandé, à plusieurs reprises, de rassembler à Londres tous les registres paroissiaux antérieurs à 1837.

Digitized by Google

régional. Le maintien des dépôts locaux permet d'étudier dans son vrai cadre l'histoire locale, de s'y intéresser davantage et de la mieux comprendre.

Mais une trop grande dispersion présente aussi des inconvénients. C'est pourquoi la Commission de 1919 suggère de réunir, toutes les fois que cela sera possible, dans un même bâtiment et sous une même surveillance, les archives civiles de comtés et les archives ecclésiastiques. D'une façon générale, elle estime qu'il serait facile et profitable de conserver sous un même toit des collections de provenances diverses et appartenant à des propriétaires différents. On a vu qu'à Bedford l'heureuse initiative de M. G. H. Fowler a déjà réalisé partiellement ces vœux.

Les bâtiments où reposent les archives devront, d'une part, présenter toutes les garanties de sécurité désirables, — que les délégués du Maître des rôles exigeront sans se contenter de la simple bonne volonté des autorités locales, — d'autre part se prêter au travail des érudits. Ils auront ainsi des salles de lecture bien aménagées et pourvues de livres de références. On en faciliterait l'accès aux chercheurs, au lieu de les décourager par des horaires d'admission mal commodes ou par des taxes prohibitives, comme on l'a souvent fait jusqu'à présent. Si le principe de la gratuité n'est pas adopté, s'il reste loisible aux possesseurs des archives de n'ouvrir leurs collections que moyennant finances, du moins faudrait-il des tarifs raisonnables et non plus laissés à la fantaisie des clerks of the peace, des secrétaires de mairie et des registrars ecclésiastiques. Il faudrait aussi que le public pût obtenir, et à des prix modérés, des copies certifiées et des photographies de documents. La liberté des communications demeurerait théorique, si elle était restreinte en fait par le désordre des collections : donc, il faut classer celles-ci et en dresser sans tarder des répertoires sommaires, de préférence à des inventaires par échantillons ou à des publications partielles, telles que les *select calendars* dont certaines villes se sont offert le luxe presque inutile. Par contre ce serait étendre à l'excès la liberté des communications, si on les autorisait ailleurs que dans les salles d'archives ou de bibliothèques publiques.

Digitized by Google

Toutes ces règles visent spécialement les archives municipales d'une certaine importance, les archives de comtés, celles aussi des cours de justice et des corps ecclésiastiques qui y seraient en quelque sorte annexées. Une législation précise, — non plus seulement « permissive », mais « positive », comme disent les Anglais, — attribuerait aux conseils de comtés le devoir strict plutôt que le simple droit de surveiller les archives des paroisses. Celles-ci dépendraient en dernier ressort du Public Record Office. Il y aurait lieu de prévoir, outre les inspections périodiques, des inspections spéciales lors de chaque changement dans le personnel paroissial. Certaines pénalités pourraient en être la sanction.

En résumé, la réglementation future, telle qu'elle est conçue par les commissions gouvernementales et attendue par le public, se rapprocherait, dans une certaine mesure, de celle qui est appliquée en France. Une hiérarchie similaire serait créée. D'une part, les archives locales des diverses catégories relèveraient d'une autorité centrale, celle du Maître des rôles, directeur des Archives d'Angleterre. D'autre part, les archives des comtés, mieux aménagées, mieux classées, enrichies, sous forme de dépôts, de fonds administratifs, ecclésiastiques et de familles, ouvertes plus libéralement aux travailleurs, rempliraient à peu près le rôle de nos archives départementales. Et ce serait pour le plus grand profit des historiens anglais, et aussi des historiens français, qui ont encore tant à glaner dans les archives d'outre-Manche.

F. DE VAUX DE FOLETIER,
*archiviste de la Charente-Inférieure.*

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE DES ARCHIVES

**Belgique.** — La seule charte sauvée de l'incendie des belles archives d'Ypres a été publiée par M. Henri Pirenne avec un intéressant commentaire dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 86 (1922), p. 1-10 : Un conflit entre le magistrat yprois et les gardes des foires de Champagne en 1309-1310.

**Espagne.** — Un nouveau volume d'*Acta Aragonensia* (Berlin, Rothschild, 1922 ; in-8 de LX-583 p.) comprend la correspondance diplomatique du roi Jaime II d'Aragon pour les années 1291-1327 ; l'introduction contient d'intéressants développements sur les archives de la couronne d'Aragon à Barcelone et de l'île de Majorque.

— Dans le *Boletin del Centro de studios americanistas* de Séville, t. IX (1922), M. P. Torres Lanzas poursuit la publication du Catalogue de l'Archivio general de Indias (seccion III ; Casa de la Contratacion de Indias).

**France.** — Les archives des ports maritimes dépendant du Ministère de la Marine sont partout en voie de classement. Nous avons même à signaler deux petits inventaires récents, l'un de A. Tollemer, *Répertoire numérique des archives de l'arrondissement maritime de Cherbourg* (série K, Travaux hydrauliques) (Paris, Impr. nationale, 1922 ; in-8 de 24 p.) ; — l'autre de F. Marec, *Répertoire numérique des archives de l'arrondissement maritime de Lorient* (série A) (Paris, Impr. nationale, 1922 ; in-8 de 16 p.).

— MM. Louis André et Émile Bourgeois ont fait paraître les deux premiers volumes du *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France* ; Hollande (1648-1720), d'après les originaux des Archives du Ministère des Affaires étrangères (Paris, de Boccard, 1922-1923 ; in-8 de LXXVI-545 et 560 p.).

ALLIER. — M. Léon Burias a tenté de reconstituer le trésor des chartes des Bourbon-Busset en se servant d'un inventaire des titres du château de Busset rédigé vers 1780 (*Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts du Bourbonnais*, t. XXV, 1922, p. 125-137, et t. XXVI, 1923, p. 29-44 et 103-111).

ALPES-MARITIMES. — Dans ses *Études historiques sur le comté de Nice*

Digitized by Google

(Nice, 1922; in-4 de 23 p.; extr. de *Nice historique*), M. Robert Latouche étudie la formation des archives des Alpes-Maritimes, raconte les démarches faites à Turin sous le Directoire pour négocier le retour des archives du Sénat de Nice et de l'ancienne Intendance, signale les travaux d'inventaire effectués sous le gouvernement sarde et tout ce qui a été fait pour l'enrichissement de ce dépôt depuis sa constitution définitive en 1860, et rend justice à ses prédécesseurs. Ce dépôt est d'ailleurs aujourd'hui en excellentes mains.

CHARENTE. — Sur l'importance du versement des documents judiciaires effectué il y a peu de temps aux Archives départementales, voir une note de M. Léon Burias dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, 1922, p. CXXX-CXXXII.

BOUCHES-DU-RHONE. — Les Archives départementales sont entrées en possession d'un lot de documents des XVe-XVIIIe siècles concernant la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer et découverts dans la chapelle haute de l'église de ce lieu.

CÔTE-D'OR. — La comtesse de Galard a offert aux Archives départementales les papiers de la terre de Pagny-sur-Saône et dépendances, qui remontent au XIIIe siècle. Un versement considérable a été fait par les bureaux de l'enregistrement (800 reg. de formalité de 1807 à 1821, 1900 reg. de comptabilité des domaines nationaux, 388 reg. et tables concernant l'administration générale des domaines du roi au XVIIIe siècle). Des versements non moins importants ont été faits par la Cour d'appel de Dijon (dossiers du tribunal criminel, an IV-an XII, et dossiers de la Cour de justice criminelle, an XII-1816); par les tribunaux de première instance (reg. et dossiers d'audiences correctionnelles, 1791-1870; fonds de la Cour prévôtale de la Côte-d'Or, 1816-1818; reg. de jugements forestiers, an IV-1860; fonds du tribunal de commerce de Semur, an IV-1869; quelques minutes de notaires; quelques registres d'insinuations; collection des doubles des registres paroissiaux pour la totalité des communes des arrondissements de Beaune et de Dijon : 862 volumes dont un certain nombre remontent au XVIe siècle; par le tribunal de commerce de Dijon (documents antérieurs à 1851 et remontant à 1606, mais séries assez incomplètes); par les justices de paix de Châtillon-sur-Seine, de Semur, d'Is-sur-Tille (avec, pour cette dernière localité, une liasse de procédures du XVIIIe siècle et les procès-verbaux du bureau de conciliation du district pour 1790 et années suivantes), et enfin d'Arnay-le-Duc, où ont été récupérés également les papiers d'une vingtaine de justices seigneuriales de l'ancien bailliage, un registre d'écrou (1754-1780) et trois liasses du directoire du district.

EURE. — Les papiers de la seigneurie de Vendreuil ont été incorporés aux archives départementales.



Digitized by Google

EURE-ET-LOIR. — Les archives du château de Denonville ont été offertes aux Archives départementales par son propriétaire.

GIRONDE. — M. Billaudet a remis au dépôt départemental les papiers qu'il tenait de son grand-père, ingénieur en chef des ponts et chaussées, et qui intéressent spécialement les ports de Bordeaux et de Libourne.

MARNE (Haute-). — Les archives municipales de Bourmont possédaient un fonds d'État consistant en papiers du bailliage et sénéchaussée de Bourmont et La Mothe, papiers des établissements ecclésiastiques supprimés en 1789, archives du district et de la municipalité de canton ; registres et papiers provenant de quelques paroisses voisines. Le tout, y compris les archives municipales de l'ancien régime, a été transféré au dépôt départemental.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — L'abbé Demange a fait remise aux Archives départementales d'un assez grand nombre de documents provenant des archives du chapitre de la cathédrale de Toul, très maltraitées et dispersées à l'époque révolutionnaire.

MOSELLE. — L'ancien fonds de la cour impériale de Wetzlar pour la Lorraine, indûment détenu jusqu'ici par les Allemands, a été restitué aux archives de la Moselle.

NIÈVRE. — Du greffe du tribunal de Château-Chinon sont venus les papiers des bailliages locaux (ancien régime et Révolution). L'administration des domaines a remis une quantité considérable de registres d'actes judiciaires de la période révolutionnaire et de l'Empire, et de documents relatifs aux biens nationaux. Ont été offerts des papiers provenant d'anciens notaires de Decize et intéressant tous les environs. Ont été également donnés les papiers Du Bourg de Bozas, conservés jusqu'ici au château de Prye (68 liasses depuis le XIIIe siècle), concernant la région des Amognes, les forges de Prie et d'Imphy, et différentes localités de Brie, de Bourgogne, d'Auvergne, du Forez et du Vivarais.

— L'archiviste départemental a constaté à Saint-Aubin-les-Forges la disparition de certains registres paroissiaux.

TARN. — Dans une récente inspection, l'archiviste du Tarn a eu le regret de constater, dans le dépôt municipal de Labruguière, l'absence totale de 89 piéces de parchemin, de 1750 pièces papier et de 8 registres qui constituaient tout le fonds communal de l'ancien régime et qui étaient encore en place il y a une vingtaine d'années.

TARN-ET-GARONNE. — Les archives municipales de Montauban, longtemps restées à l'abandon et presque inaccessibles, viennent d'être déposées aux Archives départementales. A cette occasion M. B. Faucher a signalé un très ancien inventaire imprimé de ces archives (1662) dans les *Annales du Midi*, t. XXXIV (1922), p. 416-419.

Digitized by Google

VAR. — Six notaires de Toulon ont déposé leurs anciennes minutes aux Archives départementales; l'ensemble forme un total de 2000 registres environ, et les plus anciens sont du XVe siècle.

VIENNE. — M. E. Audouin a formé un recueil de tous les documents concernant la commune et la ville de Poitiers de 1063 à 1327, qui constitue le tome XLIV des *Archives historiques du Poitou* (Poitiers, 1923; in-8 de LXXVIII-389 p.).

ALGÉRIE. — M. Ch. Braibant a publié dans la *Revue africaine*, 1922, p. 39-84, un bon inventaire des archives de l'amirauté d'Alger.

**Grande-Bretagne.** — Nombreuses sont les récentes publications anglaises de documents d'archives d'après les grands dépôts de Londres: *Year Books of Edward II*, t. XIV, 1 (1312-1313), edit. by P. Vinogradoff et L. Ehrlich (London, Selden Society, 1921; in-8 de XL-180 p.); — *Year Books of Edward II*, t. XVIII (1315), edit. by W. C. Bolland (London, Selden Society, 1920; in-8 de LIII-278 p.); — *Calendar of State Papers*; *Domestic* (sept. 1680-dec. 1681), preserved in the Public Record Office, edit. by F. H. Blackburne Daniell (London, Stationery Office, 1921; in-8 de IX-805 p.); — *Calendar of Fine Rolls preserved in the Public Record Office*, t. VI (Edward III, 1347-1356) (London, Stationery Office, 1922; in-8 de VII-620 p.); — *Acts of the Privy Council of England 1613-1614* (London, Stationery Office, 1922; in-16 de X-741 p.).

— Les archives locales ont fourni également leur contingent de documents inédits: *The Records of Dover; The Charters Record books and papers of the Corporation*, by J. B. Jones (Dover, 1921; in-8 de IV-210 p.); — *Newington Longeville Charters*, edit. H. E. Salter (Oxford, 1921; in-8 de XLVI-1124 p.); — *Registers of the Church of Le Carre and Berwick Street*, edit. by W. and S. Minet (London, Huguenot Society, 1921; in-8 de X-58 p.).

**Italie.** — L'abbé H. Grange a terminé par un second fascicule paru en 1922 la publication commencée en 1911 (Nimes; in-8 de 525 p.) d'un *Sommaire des lettres pontificales concernant le Gard, émanant des papes d'Avignon.*

— Un terrible incendie a détruit, à la fin de janvier 1924, l'Archivio generale civico de Milan, situé dans la via Signoria (Palazzo Trivulzio), et une partie des archives de la chancellerie de la Cour d'assises, qui y confinait. La perte des archives communales de Milan est irréparable.

**Paraguay.** — Sur les archives de la capitale du Paraguay, on peut consulter une notice de Juan F. Perez, *Los archivos de la Asunción del Paraguay* (Buenos Aires, Instituto de investigationes historicas, 1923; in-8 de 42 p.).

Digitized by Google

# CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

Le Congrès international des bibliothécaires et des bibliophiles, qui s'est tenu à Paris du 3 au 9 avril 1923, a réuni un assez grand nombre d'adhérents venus de pays voisins et lointains. D'intéressantes communications y ont été faites, dont nous reparlerons quand elles auront paru en volume. Des vœux ont été adoptés par les différentes sections, qui paraissent pour la plupart ou trop particuliers, ou trop irréalisables, et dont nous retiendrons ceux-ci : Accorder la personnalité civile aux bibliothèques ; rendre les prêts plus accessibles et les règlements moins disparates ; obliger les éditeurs à inscrire la date de publication sur les livres qu'ils éditent ; développer les bibliothèques spécialisées ; créer entre les bibliothèques générales et spéciales une entente pour l'achat des livres étrangers. A l'occasion du Congrès, a eu lieu au Pavillon de Marsan une exposition de manuscrits à peintures, de livres à gravures et de reliures, dont le catalogue suivant consacrera le souvenir : *Le Livre français des origines à la fin du Second Empire* (Paris, Morancé, 1923 ; in-16 de VIII-115 p. et pl.).

— A lire : de Marcel Clavié, dans la *Revue de France*, n° du 15 décembre 1922, « La vie des bibliothèques ; Du manque de liaison entre le lecteur et la bibliothèque ». Beaucoup d'observations justes.

— A consulter : *Résumé du cours préparatoire aux examens de bibliothécaire*, par P. Otlet et L. Wouters (Bruxelles, Le Service social, 1922 ; in-8 de 127 p. et fig.) ; mais se rappeler que les auteurs préconisent le système de l'Institut bibliographique de Bruxelles, celui de la classification décimale, pour laquelle on continue à faire une propagande active : *La classification décimale ; Exposé du système et tables abrégées* (Bruxelles, Palais Mondial, 1921 ; in-8 de 42 ff.).

**Allemagne.** — Une bonne contribution à l'étude d'un manuscrit provenant de l'empereur Maximilien est celle de G. Leidinger, *Albrecht Dürers und Lukas Cranachs Handzeichnungen zum Gebetbuche Kaiser Maximilians I in der Bayerischen Staatsbibliothek zu München* (München, Riehn und Reusch, 1922 ; in-folio de 28 p. et 58 pl.).

— Les feuillets palimpsestes du manuscrit 6333 de la même bibliothèque de Munich ont fait l'objet d'un travail du P. E. Munding dans :

Digitized by Google

*Königsbrief Karls des Grossen an Papst Hadrian über Abt Bischof Waldo von Reichenau* (Beuron, 1920; in-8 de VIII-68 p. et fig.).

**Autriche.** — Une longue et sérieuse étude de J. Bick sur les scribes des manuscrits grecs conservés à Vienne a paru dans le *Museion* (Wien), t. I (1920); elle comporte 127 pages de texte et 52 planches.

— Signalons une étude sur un manuscrit à miniatures de la bibliothèque nationale de Vienne, due à M. Konrad Escher : *Die deutsche Prachtbibel der Wiener Nationalbibliothek und ihre Stellung in der Basler Miniaturmalerei des XV Jahrhunderts* (Wien, Halm und Goldmann, 1923; in-folio avec 48 fig.).

**Belgique.** — M. Th. Simar a publié dans l'*Annuaire de la Société des bibliophiles et iconophiles de Belgique* (1920) le catalogue des anciennes cartes d'Afrique que possède la bibliothèque du Ministère des Colonies.

— Dans une brochure de M. G. Vander Meylen, *Excursion à Mariemont* (Bruxelles, Vve Mommon, 1922; in-8 de 28 p. et pl.), sont décrites les curiosités bibliographiques de la bibliothèque de feu Raoul Warocqué.

**Bulgarie.** — L'*Annuaire de la Bibliothèque nationale de Plovdiv*, que le directeur de cet établissement, M. B. Diakovitch, vient de publier pour l'année 1921 (Plovdiv, impr. P. Belovejdov, 1923, in-4 de 208 p. avec fig. et pl.) nous donne quelques renseignements intéressants sur la vie de ce centre scientifique. Sur 2892 ouvrages entrés en 1921, la grosse majorité naturellement est bulgare (2308); les anglais (191), les français (130), les allemands sont plus nombreux que les russes (96) et que les ouvrages en d'autres langues. Le nombre des lecteurs (15789) est sensiblement le même que celui des lecteurs de l'année précédente (15784); ce sont les étudiants qui en forment la grosse partie (8586). L'annuaire nous fournit une liste de revues et journaux parus en Bulgarie en 1921.

**Espagne.** — Dans les *Estudios Franciscanos* (1920-1921), et à part (Barcelona, 1921; in-8 de 34 p.), on trouvera une bonne étude sur l'histoire de la bibliothèque des Capucins de Palma de Mallorca (île de Majorque).

— Un fragment espagnol du Graal, conservé dans un manuscrit de la bibliothèque nationale de Madrid, a été décrit par K. Pietsch dans *Modern Philology*, t. XVIII (1920-21), p. 147-156, 591-596.

— M. C. Fabre a publié dans *The Romanic Review*, t. XIII (1922), p. 1-17, deux poèmes inédits de Peyre Cathala, poète du XIIIe siècle, d'après un manuscrit de la Biblioteca de Catalunya à Barcelone.

**Finlande.** — Un manuscrit gascon, trouvé en Finlande, est signalé

Digitized by Google

par O. J. Tallgren dans les *Neuphilologische Mitteilungen*, t. XXIV (1923), p. 18.

**France.** — Les Amis de la Bibliothèque de Lyon ont fait paraître deux fascicules de *Documents paléographiques, typographiques, iconographiques*, extraits des collections de la Bibliothèque de la ville de Lyon (Lyon, 1923, in-4).

— M. F. Raugel signale l'intérêt du manuscrit 6 de la bibliothèque municipale de Montpellier pour l'étude des hymnes et des neumes, dans le tome VIII, 2e série, des *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier* (1920), p. 1-6.

— M. Pierre Marot étudie la formation de la bibliothèque municipale de Neufchâteau dans un article de *La Révolution dans les Vosges* (et à part : Épinal, impr. vosgienne, 1922; in-8 de 12 p.) ; il évoque le souvenir du premier bibliothécaire Herbinot et rappelle que le premier fonds fut surtout constitué avec les livres provenant de l'abbaye des Prémontrés de Mureau, dont il existe à Neufchâteau un catalogue ancien. — Du même auteur nous sommes heureux de signaler le *Catalogue des incunables de la bibliothèque de Neufchâteau* (Épinal, impr. vosgienne, 1923 ; in-8 de 39 p. et 2 pl. ; extr. du *Bulletin de la Soc. d'émul. des Vosges*). dressé d'après les meilleures méthodes, et où l'on trouvera, en appendice, un état des bibliothèques religieuses du district de Neufchâteau qui complète son premier travail. Le nombre des incunables est de 39, parmi lesquels figure une édition lyonnaise (de l'année 1496) de Georges de Bruxelles qui ne se trouve dans aucune autre bibliothèque française; çà et là sont rectifiées certaines assertions de Copinger et de Mlle Pellechet.

— Le manuscrit latin 17730 de la Bibliothèque nationale, épave d'un codex d'origine présumée dauphinoise, contient quelques petites pièces françaises du xve siècle qu'a publiées la *Romania*, 1923, p. 279-282.

— Un traité astronomique du ixe siècle (manuscrit 404 de la bibliothèque de Valenciennes) a été l'objet d'une notice détaillée de M. Esposito dans *Modern Philology*, t. XVIII (1920-21), p. 177-188.

**Grande-Bretagne.** — M. R. Fawtier, dans la *Romania*, 1923, p. 321-342, a consacré une notice à un recueil factice de quelques feuillets (ms. français 6) de la Ryland's Library de Manchester ; on y trouve notamment une vie de saint Alexis, du xiiie siècle, et un poème de Henri d'Arcy sur l'Antechrist, de la même époque ; ces deux textes sont joints à la notice.

**Italie.** — Le P. Ferdinand Delorme traite, dans un article de l'*Archivum franciscanum historicum*, 1922, p. 23-70, de la « legenda antiqua S. Francisci » tirée du manuscrit 1046 de la bibliothèque de Pérouse.

— Dans un volume publié par la ville de Sienne en l'honneur de

Digitized by Google

Dante, *Dante et Siena* (Siena, tip. Lazzeri, 1921; in-4 de VIII-459 p. et pl.), M. F. Iacometti étudie les manuscrits et éditions dantesques que possède la bibliothèque communale de Sienne.

— Le tome I (1920) du *Bollettino e Rivista della Società filologica friulana* renferme un article de G. B. Corgnal sur quelques traités religieux manuscrits des XVIII^e-XIX^e siècles de la bibliothèque municipale d'Udine; le tome II (1921) une notice sur d'anciens fragments manuscrits latino-friulains du XIV^e siècle conservés dans le ms. 1253 de la bibliothèque municipale de Vérone.

— L'Istituto Ferrini dei Palinsesti, de Rome, a inauguré la publication de son « Corpus Palinsestorum » par un volume consacré aux *Fasti consulares* de la bibliothèque de Vérone (1923; in-4).

— L'abbaye du Mont-Cassin poursuit la publication du catalogue des manuscrits qu'elle possède; elle vient de faire paraître la 2^e partie, comprenant les cod. 101 à 200.

**Suède.** — Aux vingt-sept manuscrits espagnols des bibliothèques suédoises, décrits dans le tome XXXVI de la *Revue hispanique* par M. P. Högberg, M. L. Pfandl a ajouté quelques notices supplémentaires dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, t. CXLIV (1922), p. 241-249.

Digitized by Google

# CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

**Les pièces historiques imprimées sous le règne de Louis XI** — La Société des Bibliophiles français vient de distribuer à ses membres et de mettre en vente une importante et luxueuse publication de MM. Émile Picot et Henri Stein : *Recueil de pièces historiques imprimées sous le règne de Louis XI, reproduites en fac-similé, avec des commentaires historiques et bibliographiques* (Paris, Fr. Lefrançois, 1923 ; in-4 de x-372 p. de texte avec pl. et fig., et IV-311 p. de fac-similés). Les impressions du XVe siècle ainsi reproduites, expliquées et annotées, sont au nombre de onze : Poème de Guillaume Fichet composé en l'honneur du cardinal Philippe de Lévis (Rome, 1473); — Le Temple de Mars de Jean Molinet (1476 et éditions postérieures) ; — « Burgundesch Legende » (deux édit., Strasbourg, 1477, et Augsburg, 1477, avec traduction française); — Chronique rimée des guerres de Bourgogne, de Conrad Pfettisheim (Strasbourg, 1477, avec traduction française) ; — Chronique rimée des guerres de Bourgogne, de Hans Erhart Tuesch (Strasbourg, 1477, avec traduction française) ; — « La deffense de Monseigneur le duc et Madame la duchesse d'Austriche et de Bourgongne » (Bruges, 1478); — Exhortation d'Antonio Gratia Dei aux sujets de Maximilien pour combattre les Français (Louvain, 1478) ; — Poème adressé par Lodovico Bruni à Maximilien après la bataille de Guinegate (Louvain, v. 1479) ; — Traité d'Arras du 22 décembre 1482 (Paris, 1483, et autres éditions) ; — Articles de la trève de Picquigny du 29 août 1475 violés par le traité d'Arras [The Promisse of matrimonie] (London, 1483) ; — Le Chevalier délibéré, d'Olivier de La Marche (éditions diverses). Tous ces textes réunis ici et existant à l'état unique ou presque dans diverses bibliothèques de France, d'Angleterre, de Belgique et d'Allemagne, sont décrits, rapprochés et commentés au point de vue historique avec beaucoup de soin.

**Bibliographies dantesques.** — Une bibliographie chronologique des travaux de tous genres consacrés par des Anglais à Dante a été dressée par les soins de Paget Toynbee : *Britain's tribute to Dante in literature and art* (London, Milford, 1921 ; in-8 de XVI-212 p.).

— D'autre part on doit à M. Stan. P. Koczorowski a publié une biblio-

Digitized by Google

graphie très soignée des traductions de Dante en polonais et des travaux qui lui ont été consacrés par des Polonais : *Bibliografia dantesca in Polonia*; *Dante w Polsce* (Kraków, 1921 ; in-8 de 88 p.).

**Livres pour aveugles.** — Il existe depuis 1921 un *Catalogue général des ouvrages imprimés pour les aveugles en France, Belgique et Suisse romande* (Abbeville, impr. Paillart, 1921 ; in-8 de 59 p.).

**Expositions bibliographiques.** — L'exposition bibliographique qui a été organisée à Bourges, du 24 juin au 8 juillet 1923, a permis d'admirer un certain nombre de richesses appartenant tant à la bibliothèque de cette ville, fondée par testament d'Anne de Lévis-Ventadour en 1662, qu'à certaines collections particulières parisiennes et locales ; on y remarquait de précieux manuscrits des XIIe-XVe siècles, des œuvres de Jean de Montluçon, des incunables, des éditions de Geoffroy Tory, de curieux livres romantiques et de belles éditions contemporaines; le souvenir en sera conservé par le catalogue qu'a dressé M. Jean Béreux : *Ville de Bourges*; *Exposition d'art. Le livre ancien et moderne* (Bourges, impr. Tardy, 1923; in-16 de 160 p. et fig.).

— Une autre exposition qui a eu lieu à la Bibliothèque royale de Belgique a eu aussi son catalogue, rédigé par M. Aug. Vincent : *Exposition de l'histoire de la typographie en Belgique au XVe siècle; Catalogue des livres exposés* (Renaix, impr. Laherte-Courtin, 1922; in-16 de 36 p.).

— La Bibliothèque de la ville de Besançon a organisé en 1922 une exposition temporaire de manuscrits enluminés du IXe au XVe siècle qui réunissait quelques spécimens très remarquables de l'art de la miniature au moyen âge; en 1923 elle a convié les curieux à admirer une autre exposition intéressant l'histoire des débuts de l'imprimerie et celle de l'utilisation de la gravure sur bois dans l'illustration du livre (elle n'avait pour cela qu'à puiser dans ses belles richesses en incunables d'origine variée), ainsi que des spécimens des premières impressions comtoises.

— A Lyon, M. Marius Audin a voulu fêter la mémoire d'un imprimeur lyonnais du XIXe siècle (né en 1799) qui eut son heure de célébrité pour avoir donné à ses publications un aspect artistique inaccoutumé et pour être revenu aux formes ornementales de la Renaissance : Louis Perrin. A ce propos il a, dans la *Revue du Lyonnais* de janvier 1923 (p. 1-122 avec pl.) passé en revue en un rapide et solide aperçu tout l'ensemble de l'histoire typographique lyonnaise, et en même temps écrit la préface du catalogue d'une exposition bibliographique fort intéressante qu'il a organisée : *Ville de Lyon. Impressions de Louis Perrin et quelques livres lyonnais du XVIe siècle* (Lyon, impr. Audin, 1923; in-4 de XII-204 p. et 48 pl.).

— A Dijon, exposition de manuscrits à peintures de la Bibliothèque,

Digitized by Google

à propos de laquelle M. Charles Oursel a publié quelques notes érudites dans le *Bulletin de l'Académie de Dijon*, 1922, p. 71-77.

— A Florence, exposition de livres dantesques avec catalogue : *Esposizione del Libro dantesco, edito nell' anno MCMXXI*; *Catalogo* (Firenze, Cennini, 1922; in-16 de 22 p.).

— A Londres, exposition de curiosités rares en livres et manuscrits avec catalogue : *First Edition Club; A bibliographical Catalogue of the First Loan Exhibition of books and manuscripts* (London, 1922; in-8 de 178 p.).

— A Cambridge, ont eu lieu au même moment (juin 1922) trois expositions bibliographiques, la première à la bibliothèque de l'Université, la seconde au Fitzwilliam Museum, la troisième au Corpus Christi College : cette dernière, la plus intéressante des trois, était presque entièrement composée de la bibliothèque (nombreux et remarquables manuscrits) formée par Matthew Parker, archevêque de Canterbury sous le règne d'Élisabeth.

**Bibliotheca belgica.** — Après un certain temps d'arrêt, la publication de la *Bibliotheca Belgica*, sous la direction savante de MM. Alph. Roersch et Paul Bergmans, a repris avec les fascicules 195-197 (Gand, Vanderpoorten, 1921-1922; in-16, 310 ff. et pl.); ils contiennent des notices de M. Hoc sur B. Fisen, C. Gevartius, Hubert Goltzius et Nonnius.

**Bibliographie des sciences sociales.** — De même, après trois ans de suspension de publication, la *Bibliographie der Sozialwissenschaften* (Berlin, Engelmann), a reparu en 1922 (pour 1919) par fascicules mensuels, subdivisés en dix chapitres consacrés aux généralités, à la sociologie générale, à la sociologie spéciale (État, famille, morale, religion, civilisation), à l'économie sociale théorique, à l'économie sociale pratique, à la politique sociale, à la politique proprement dite, aux finances, à la démographie, à la colonisation, à la statistique.

**Publications officielles d'Italie.** — Par ordre du ministre des finances d'Italie a paru récemment un *Indice generale delle pubblicazioni edite dallo Stato e del suo concorso* (Roma, libr. dello Stato, 1923); il comprend deux parties, l'une consacrée aux publications administratives et parlementaires, l'autre réservée aux publications d'ordre scientifique.

**Bibliographies américaines.** — M. Narcisso Binayân, après avoir en 1919 dressé le bilan de la bibliographie des bibliographies rétrospectives relatives à la République argentine (*Revista de la Universidad de Buenos Ayres*, t. XLIII, p. 114-149), a consacré à la bibliographie des bibliographies relatives au Paraguay quelques pages des *Humanidades*, revue paraissant à La Plata, t. III (1922), p. 449-457.

Digitized by Google

D'autre part on doit à M. L. Montt un travail consacré à la bibliographie chilienne qui a paru, pour les années 1780 à 1818, par fragments, dans la *Revista chilena de historia y geografia*, du t. XXVI (1918), p. 420-453, au t. XLI (1922), p. 416-455, et qui sera continué.

**Bibliographies polonaises.** — On trouvera la liste des bibliographies rétrospectives polonaises dans le volume de M. M. Handelsman, *Jasadii metodologii histori* (Zamosc, 1921 ; in-8 de XII-256 p.), pp. 76-95. Le même volume donne la description des principaux dépôts d'archives et des principales bibliothèques polonaises (pp. 61-75).

**Bibliographie algérienne.** — La publication officielle intitulée : *Gouvernement général de l'Algérie. Direction des territoires du Sud; Les territoires du sud de l'Algérie; Exposé de leur situation* comprend une 3e partie purement bibliographique et cartographique (Alger, Carbonnel, 1923 ; in-8 de IV-322 p.).

**Bibliographie des matières grasses.** — A la suite de l'Exposition coloniale qui a eu lieu à Marseille l'an dernier, l'Institut colonial de Marseille a publié les *Mémoires et rapports sur les matières grasses* lus au « Congrès de la production coloniale de l'Exposition » (Marseille, 1922; in-4 de VIII-480 et VIII-212 p.). Dans le premier volume de cette publication (pp. 405-468) on trouvera, grâce à la collaboration zélée de Mlle D. Montel, un essai d'une bibliographie récente de la production des matières grasses, que les spécialistes apprécieront.

**Bibliographie météorologique.** — La Royal Meteorological Society de Londres a entrepris une *Bibliography of meteorological literature* qui paraît par fascicules ; le 3e vient de paraître (1923) et s'arrête à la page 74.

**Bibliographies géologiques.** — En 1923 a paru le premier numéro d'une *Bibliographie des sciences géologiques*, publiée par la Société géologique de France (Paris, in-8 de 36 p.), et destinée à tenir le public au courant de tout ce qui s'imprime dans ce domaine.

— Le tome XLIV des *Mémoires de la Société scientifique de l'Isère* (Grenoble, 1923 ; in-8 de XIV-413 p.) est tout entier rempli par un précieux travail dû à la collaboration de MM. W. Kilian et O. Nicaud : *Répertoire de la bibliographie géologique du sud-est de la France (Alpes françaises et Provence)* comprenant les publications relatives à la géologie, à la paléontologie, à la minéralogie, à la pétrographie et aux sciences connexes, groupées par ordre alphabétique des noms d'auteurs, par matières et par régions (6720 nos).

— Pour la Saxe, bon travail de Kurt Pietzsch : *Die geologische Literatur über den Freistaat Sachsen aus der Zeit 1870-1920* (Dresden, Kaufmann, 1922 ; in-8 de XII-232 p.).

— Pour la République argentine, travail méritoire de Enr. Sparn :

Digitized by Google

*Bibliografia de la geologia, mineralogia y paleontologia de la Republica Argentina hasta el año 1899* (Córdoba, Academia nacional de Ciencias, 1921 ; in-8 de 93 p.).

**Périodiques anglais.** — Le *Times* a publié en 1920 la liste complète, par ordre chronologique de fondation, des journaux et périodiques de toute nature publiés en Angleterre et dans le pays de Galles de 1620 à 1920; ce volume de 313-L-XXV p. a pour titre : *Trecentenary Handlist of English and Wells newspapers, magazines and reviews.*

**La production bibliographique anglaise en 1623.** — M. Alfred Pollard, dans un supplément du *Times* du 13 décembre 1923, s'est donné pour mission d'étudier la production bibliographique anglaise de l'année 1623 et ce qu'il en reste; il aboutit à cette conclusion : 145 livres ont été imprimés cette année-là, et sur ce nombre 115 ont pu être identifiés dans différentes bibliothèques anglaises.

**Histoire de l'imprimerie.** — La lutte a repris sur la question Coster-Gutenberg, et a fait naître une nouvelle brochure de K. Vos, *De Costerlegende ontward? Enkele opmerkingen naar aandeiling van Gottfried Zedler's « Von Coster zu Gutenberg »* (Haarlem, Enschédé, 1922; in-8 de 40 p.). Faute d'arguments nouveaux, on continue à discuter dans le vide.

— M. Joseph Pierre s'est posé (*Revue du Berry*, 1923, p. 14-17) la question de savoir quel est le premier livre imprimé à Bourges, et il opine pour 1530. Malheureusement cet auteur est tout à fait ignorant de l'état de la question, et son article n'a aucune valeur. L'article de notre collaborateur M. Samaran (*Bibliographe moderne*, 1909, p. 342) a fait connaître un imprimeur à Bourges dès 1489, puis on en signale un autre en 1510.

— Le *Bulletin de l'Académie de Besançon*, 1922, p. 89-124, donne, sous la signature de M. Alb. de Vregille, de copieux détails sur l'imprimerie particulière créée par Toussaint Lange en 1626 et continué jusqu'en 1634 par le curé Jean Vernier, à Pin-l'Émagny (Haute-Saône).

**Bibliographie des hommes de science italiens.** — M. Aldo Mieli a terminé naguère le tome Ier d'un grand répertoire bio-bibliographique des savants d'ordre scientifique d'Italie, comprenant les philosophes, mathématiciens, astronomes, physiciens, chimistes, naturalistes, biologistes, médecins et géographes (Roma, Nardecchia, 1920-1923; in-4 avec fig.) : *Gli Scienziati italiani d'all' inizio del medio evo ai nostri giorni.* Les notices, dues à de nombreux collaborateurs, sont insérées à mesure qu'elles sont prêtes, sans ordre alphabétique ni chronologique; ainsi, dans ce volume, Galilée et le naturaliste Ulisse Aldrovandi voisinent avec le chirurgien U. Borgognoni (XIIIe siècle) et le physiologue Luigi Luciani, mort en 1914; il contient 58 notices en 455 pages.

Digitized by Google

# COMPTES RENDUS & LIVRES NOUVEAUX

## REVUES SPÉCIALES

1. — Revue des Bibliothèques (1923) ; Z. Tobolka, Les bibliothèques publiques dans la République tchécoslovaque; — Em. Chatelain, Notice sur Léon Dorez ; — G. Rouillard, Les papyrus grecs de Vienne ; — A Kolb, Un manuscrit alsatique de la bibliothèque de Belfort ; — M. Cauchie, Documents pour servir à l'histoire littéraire du XVIIe siècle (Claude Malleville, Claude Auvry, les trois Habert, l'avocat Mascaron); — E. G. Ledos, Usages suivis dans la rédaction du Catalogue général de la Bibliothèque nationale [fin] ; — Ph. Renouard, Imprimeurs parisiens [suite] ; — C. Couderc, Bibliographie historique du Rouergue [suite] ; — Th. W. Koch, La bibliothèque publique de Pétrograd ; — P. Casanova, L'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie par les Arabes ; — E. Jovy, L'Almanach spirituel de M. Pascal ; — G. Leboyer, L'exemplaire de Cambrai de l'*Astronomiæ Mechanica* de Tycho Brahe ; — A. de Poorter, Les manuscrits de l'abbaye bénédictine d'Oudenbourg à la bibliothèque de Bruges.

2. — Het Boek (jan.-jun. 1923) : E. Kronenberg, Van den ghedinghe tusschen eenen coopman ende eenen jode ; — J. H. Hessels, Eene drukkerij buiten Mechelen voor 1466 ; — M. Sabbe, Vijf vroeg 16e eeuwsche Zuidnederlandsche drukken ; — C. P. Burger, De Gazeta de Amsterdam ; — B. Kruitwagen, Rondom een ontbekenden Nederlandschen incunabel [Boethius, Deventer, 1489] ; — W. Mulder, Een Deventersch Ockham-handschrift ; — Fr. Kossman, Mr. Johan Kœnerding's letterkundige betrekkingen ; — L. van Miert, Een zeldzaam werkje van Martinus Duncanus ; Een onopgemerkte Elsevierdruk ; — F. Wilson, De bibliotheek van den Volkenbond ; — C. P. Burger, Perkamenten Leerboekjes ; — M. Sabbe, Ameet Tavernier [XVIe s.] ; — B. Kruitwagen, Nederlandsche prenten uit de XV-XVI eeuw ; — P. Lehmann, Das älteste Bücherverzeichnis der Niederlande.

3. — Magyar Könyvszemle (1923) : Th. Rédey, L'exposition Petöfi de la bibliothèque Széchényi ; — P. Gulyás, Le sort du livre en Hongrie

Digitized by Google

jusqu'à nos jours ; — J. Holub, La préparation scientifique des bibliothécaires et des archivistes ; — Y. Kádár, Les œuvres posthumes de P. Rakodezay à la bibliothèque du Musée national ; — J. Baross, Petöfi dans les belles-lettres ; — E. Jakubovich, Dévastation de livres à Guylafehérvár en 1277 ; — C. d'Isoz, Un « Gloria » en notation musicale bilingue (avec neumes) à la bibliothèque du Musée national hongrois ; — E. Hoffmann, Un peintre d'armoiries au service du roi Matthias Corvin [1470] ; — E. Bartoniek, Un manuscrit médiéval [cérémonial] de la bibliothèque Széchényi ; — F. Zsinká, Notes marginales en caractères turcs de la chronique hongroise (ms. de la Biblioth. nationale de Vienne).

4. — Nordisk Tidskrift för Bok-och Biblioteksväsen (1923) : H. Schück, Sedvanerätten inom 1700-talets boktryckerier ; — H. O. Lange, Fra Wendelin fra Speyers Bogtrykkerpraxis ; — K. Haebler, Der älteste Missaldruck des Bartholomeus Ghotan ; — O. Wieselgren, Martinus Brunnerus stambok ; — L. Amundsen, Om Brevsamlingen ved Universitetsbiblioteket i Kristiania ; — E. Jebsen, En Felleskatalog over skandinaviske Boeker i amerikanske Biblioteker ; — G. Kohfeldt, Briefwechsel schwedischer und dänischer Gelehrten mit dem Rostocker Orientalisten O. G. Tychsen ; — T. Rudbeck, Christophe Plantin som bokbindare ; — I. Collijn, Det äldsta svenska tricket ; Ett nyfunnet Remigius-fragment ; — W. Munthe, Kompakte Bogmagasiner ; — E. Voullième, Die Indulgenzbulle Papst Sixtus IV zum Besten des Wiederaufbaus der Stiftskirchen zu Erfurt (1473) ; — H. O. Lange, Johann Snells Bedebog ; Breviarium Raceburgense (1502) : Den foerste europaeiske Bog trykt i Macao ; Det foerste Bogtrykkeri i Bremen ; — E. Voullième, Ein Druck des Iohann Snell aus seiner ältesten Lubecker Zeit ; — B. Claussen, Zu den Lübecker Brevierdrucken Joh. Snells ; — L. Nielsen, Aeldre dansk Litteratur i Norge ; — L. Collijn, Bokföraren Laurentz Albrecht i Lübeck ; — L. Amundsen, Miscellanea fra palaeotypsamlingen i Universitetsbiblioteket i Kristiania ; — I. Collijn, Nytt fynd av Dialogus creaturarum-fragment i Lübeck ; — R. Paulli, Det saakaldte Decamerons-fragment fra 1550 erne ; — L. Samzelius, Nordisk bibliografisk litteratur under år 1922 ; — I. Collijn, Aksel Andersson.

5. — Le Compas d'Or (Anvers) (1923, nos 1-3) : B. Kruitwagen, De Incunabeldrukker en lettersteker Henric Pieterssoen die lettersnider van Rotterdamme (c. 1470-1511) ; — P. Bergmans, Un imprimeur musicien (Tielman Susato) ; — M. Sabbe, Th. Crajenschot en de Antwerpsche Boekverkoopers ; — A. J. Delen, Antwerpsche Drukkersmerken ; — E. H. van Heurck, Une ancienne édition anversoise de P. de Provence ; — B. Becker, Thierry Coornhert et Christophe Plantin ; — M. Sabbe, Een liedeken van de « Violieren » op den vrede te Cateau-Cambresis ; — A. Geerebaert, Nog een Nederlandsche Cato-vertaling.

Digitized by Google

# COMPTES RENDUS

**Bibliographie générale des ouvrages publiés ou illustrés en Suisse et à l'étranger de 1475 à 1914 par des écrivains et des artistes suisses,** suivie de tableaux synoptiques et récapitulatifs, par F. C. Lonchamp. Paris et Lausanne, Librairie des Bibliophiles, 1923; in-8 de II-500 p. — Prix : 150 fr.

Cet important répertoire n'est pas consacré à tous les ouvrages édités par des Suisses, soit en Suisse, soit à l'étranger, mais principalement aux ouvrages *illustrés* et rares ; il comprend en effet : les livres remarquables, recherchés pour leurs illustrations ; les recueils d'estampes, de costumes, de lithographies, de caricatures, etc. ; les principaux livres curieux au point de vue typographique (incunables, premières impressions, productions d'impressions particulières); les éditions princeps ou originales. Il tient donc à la fois du Brunet, du Vicaire et du Cohen. C'est une nouveauté pour la Suisse et nous devons en savoir beaucoup de gré à M. Lonchamp, très qualifié pour entreprendre un pareil travail.

De Urs Graf et de Holbein à Girardet et à Steinlen, en passant par les Merian, les Hegi et les Burnand, nombreux sont les Suisses qui ont contribué à l'illustration du livre et ont disséminé leur talent dans des lithographies, des bois gravés, des eaux-fortes, des vignettes et des frontispices, qui ornent des volumes rares ou de luxe, aujourd'hui fort recherchés par les bibliophiles. On trouvera répertoriées un grand nombre d'éditions d'auteurs connus, comme J. Ammann, S. Brandt, Fischart, Gessner, Lavater, Spitteler, Töppfer, Viret, Zwingli, par exemple, des bibles, des missels et autres ouvrages liturgiques, des *Voyages*, des *Almanachs*, etc.

Imprimé sur beau papier français, ce livre se présente sous un aspect agréable à l'œil ; la typographie est soignée, et je n'aurais que peu de corrections à proposer si les ouvrages en langue latine édités à Bâle au XVe et au XVIe siècle par Wenssler, Kesler, Amerbach, Bergmann, Furben, Froten, Cratander ou autres n'étaient pas immanquablement désignés avec l'adresse *Basilae* au lieu de *Basileae*.

A la suite des 3400 notices énumérées dans le répertoire par ordre alphabétique de noms d'auteurs, on trouvera une série de tableaux synoptiques et récapitulatifs où les mêmes ouvrages sont catalogués d'après le lieu et la date de publication, et où ils sont classés par genre (livres illustrés, recueils, livres curieux avec ou sans figures) ; puis une liste des typographes ayant exercé au XVe et au XVIe siècle, en Suisse, d'après l'ordre des localités, une liste des principaux ouvrages imprimés avant 1801 dans les villes, bourgs, villages et monastères du territoire actuel de la Confédération, et une liste chronologique de la

Digitized by Google

propagation de l'imprimerie de 1468 à 1800; différents tableaux de livres recherchés et célèbres au point de vue littéraire, et classés suivant les différentes matières; enfin une table des artistes et un index des ouvrages cités d'après le premier mot du titre. Il y a là de quoi contenter les plus difficiles. Amateurs et libraires, bibliographes et historiens de l'art, bibliothécaires et collectionneurs auront ainsi les plus grandes facilités pour retrouver la trace d'un livre rare ou collationner un exemplaire, ou se renseigner sur l'existence de telle ou telle édition recherchée. L'apparition de répertoires de ce genre ne peut qu'être encouragée et louée. H. S.

---

**Opis na starite petchatani Bulgarski Knigi** (1802-1877), sust. ot Valerii Pogorelov, profesor na Donskiet Universitetet. Sofia, Durchtchavna Petchatnitsa, 1923; in-8 de [II-]VI-796 p.

Il existait déjà un certain nombre de répertoires bibliographiques bulgares. Le plus ancien, simple essai très spécial, n'était qu'une liste des livres publiés à Constantinople jusqu'en 1852: *Spisok na Bolgarskie Knigi*, par J.-V. Popov (Tsarigrad, 1852; in-16 de 15 p.). Vint ensuite le petit travail de J. K. Jirecek, *Knigopis na Novo Bulgarska Knichtchnina 1806-1870* (Viena, 1872, in-8 de 48 p.), qui est le catalogue de la littérature néobulgare ou bulgare vulgaire (par opposition au slavon d'église). Et nous arrivons ainsi aux publications plus importantes de A. Teodorof, *Bulgarski knigopis siestavenié;* I (Sofia, 1893, in-8), comprenant la période 1641-1877; et de A. Teodorof-Balan, *Bulgarski knigopis za sto godini 1806-1895; Materiali* (Sofia, 1909, in-8).

Le nouveau volume que vient de faire paraître la direction de la Bibliothèque nationale de Sofia, et qui est signé par un professeur de l'université de Rostov-sur-le-Don, marque un progrès sensible sur toutes les bibliographies précédentes; il peut être considéré comme le vade-mecum indispensable de la littérature bulgare pour les trois premiers quarts du XIXe siècle; les livres et brochures catalogués ont été examinés avec soin et décrits par un spécialiste qui les a vus et qui les connaît bien: M. Pogorelov donne en effet un aperçu et même parfois des extraits de la plupart des livres qu'il énumère, et ce ne fut pas une mince besogne si l'on songe que cet inventaire général des anciens livres imprimés bulgares ne compte pas moins de 1636 numéros, et qu'une bonne partie de ces livres est sortie de presses étrangères à la Bulgarie (Constantinople, Odessa, Smyrne, Bucarest, Belgrade, Vienne, Moscou, Rome, Paris, etc.). L'ordre est établi chronologiquement, avec un index alphabétique détaillé des auteurs et des anonymes. H. S.

---

Digitized by Google

**Guide Bibliografiche :** Luigi Tonelli, *La Critica* (Roma, 1920, in-16 de IV-111 p.) ; — Luigi Piccioni, *Il Giornalismo* (Roma, 1920 ; in-16 de 67 p.) ; — Pietro Egidi, *La storia medioevale* (Roma, 1922, in-16 de II-219 p.) ; — Arrigo Solmi, *La storia del Diritto italiano* (Roma, 1922 ; in-16 de II-99 p.) ; — Giuseppe Fumagalli, *La Bibliografia* (Roma, 1923 ; in-16 de XC-169 p.) ; — P. De Francisci, *Il Diritto romano* (Roma, 1923 ; in-16 de 143 p.) ; — Luigi Russo, *I Narratori* (Roma, 1923 ; in-16 de 214 p.).

Depuis 1919, la Fondazione Leonardo per la Cultura Italiana publie à Rome une série de guides bibliographiques dont la liste est donnée ci-dessus, et à laquelle il convient d'ajouter les premiers parus, consacrés à la géographie, à la botanique, au théâtre, à l'histoire de la médecine, à la langue et à la littérature latine.

Cette collection, dont l'objet est d'aider au mouvement intellectuel et de mieux faire connaître l'état actuel de la production nationale italienne sur tous les sujets, rappelle assez bien la collection des « Bibliographies » publiées à Paris il y a une vingtaine d'années par la Société des études historiques, et l'entreprise similaire créée en Belgique depuis lors. Elle n'a toutefois pas le caractère international que présentaient les précédentes, et à ce titre elle répond peut-être mieux à un besoin ; peut-être sera-t-elle capable d'intéresser davantage le public italien, et aussi de développer le cycle complet des disciplines auxquelles elle peut prétendre, si ses ressources sont suffisantes. Il ne faudrait pas croire cependant que le public étranger à l'Italie se désintéressera de cette entreprise : c'est le contraire qui doit être vrai.

En effet les juristes ont tout intérêt à connaître la production italienne sur le droit romain et italien ; de même les historiens sur l'histoire médiévale italienne ; de même les critiques littéraires et les amateurs d'études de littérature comparée pourront se référer aux guides de Tonelli et de Russo, ce dernier étant une vive et complète critique de tous les littérateurs italiens contemporains, depuis d'Annunzio, Fogazzaro, Grazia Deledda, dont la célébrité est mondiale, jusqu'à ceux dont la renommée n'a guère dépassé les frontières de la péninsule. Et le volume dû au très compétent Fumagalli donne l'état actuel des bibliographies italiennes, et sera pour tous un instrument de travail infiniment précieux.

N'omettons pas d'ajouter que la plupart de ces travaux ne sont pas uniquement des répertoires. Ils débutent, chacun dans sa sphère propre, par une longue préface où est étudié le mouvement des lettres et des idées au XIXe siècle, et constituent une revue, abrégée et claire, des sources étudiées, des méthodes suivies, des progrès accomplis, des hommes à qui l'on est redevable de ces progrès. Ces longues préfaces de Tonelli, d'Egidi, de Solmi, de Fumagalli, de Russo se recommandent par d'excellentes qualités.

La Fondazione Leonardo per la Cultura Italiana est entrée dans une voie éminemment utile et qui peut devenir féconde. Il faut en remer-



Digitized by Google

cier et le directeur M. Formiggini et ses excellents collaborateurs. Nous donneront-ils bientôt une bio-bibliographie des écrivains italiens du moyen âge et de la Renaissance, qui serait appelée à un grand succès ? C'est le vœu que je formule en terminant. H. S.

---

**Histoire du livre et de l'imprimerie à Avignon, du XIVe au XVIe siècle,** par P. Pansier. Avignon, Aubanel frères, 1922; 3 vol. in-8 de vi-207, 190 et 216 p. avec pl. et fig. — Prix : 100 fr.

L'auteur s'est proposé ici de faire revivre l'Avignon intellectuel du moyen âge et de faire sortir de l'oubli le monde des imprimeurs, des libraires, des écrivains, des relieurs et des enlumineurs qui vécurent à l'ombre du château des papes en nombre imposant. Il s'est imposé un travail considérable, fouillant les archives locales (et spécialement notariales) avec un zèle très méritoire et une patience de longue durée. Il a recherché les ouvrages et plaquettes imprimés dans la même ville, et, dans ce but, interrogé les bibliothèques publiques et privées; s'il n'a pas vu par lui-même et retrouvé tous les volumes indiqués, du moins a-t-il consciencieusement indiqué les sources où les renseignements ont été puisés ; il a enfin agrémenté sa publication de reproductions d'un certain nombre de titres de volumes rares, de marques, et même de quelques feuillets de manuscrits enluminés. Sans doute pourra-t-on lui reprocher de n'avoir pas étendu ses investigations au delà d'un certain rayon, s'étant contenté des richesses que lui offraient les collections d'Avignon, de Carpentras et d'Aix ; mais comme les bibliothèques de ces villes sont riches en productions locales, il n'est guère probable que les listes dressées par M. Pansier puissent être très sensiblement augmentées. Depuis longtemps, on souhaitait posséder pour Avignon un recueil de ce genre, que beaucoup d'autres villes moins importantes possédaient déjà.

Voici la division de l'ouvrage : le tome Ier est consacré aux XIVe et XVe siècles, le tome II au XVIe siècle, le tome III renferme les pièces justificatives et les tables.

Le tome Ier lui-même se subdivise en un certain nombre de chapitres où sont étudiés les écrivains, copistes et enlumineurs de la cour et de la chancellerie pontificale, et ceux qui travaillaient pour l'évêché, pour les cardinaux, pour les couvents. Aux renseignements déjà fournis par les travaux de Müntz, de Faucon, d'Ehrle, de Labande, M. Pansier en ajoute de nouveaux qui n'ont pas moins d'intérêt que les précédents, et il a retrouvé des œuvres modestes, mais méritantes, de l'enlumineur Bernard, de Toulouse, que nous sommes ainsi à même d'apprécier; il nous présente des copistes et des artistes venant de partout, d'Italie (Casal, Milan, Lodi, etc.), d'Espagne, des diocèses de Lyon, de Besançon, de Mayence, de Beauvais, d'Amiens, de Léon ; mais il y a toute apparence qu'il ne convient pas d'appeler un écrivain breton

Digitized by Google

Mathieu « Bovis » et un écrivain picard Florent « de Sabulo » (Du Gravier ?) en leur conservant leur nom latin[1], comme on aurait le droit de le faire s'ils étaient méridionaux. Puis sont passés en revue : les bibliothèques avignonnaises des xv^e et xvi^e siècles dont les catalogues ont été conservés ou pour lesquelles des achats ont été faits (il en reste malheureusement bien peu de chose) ; le commerce des livres (en partie accaparé par les Juifs), le prix des manuscrits, les contrats entre particuliers et enlumineurs, les contrats d'apprentissage, les relations avec les imprimeurs lyonnais[2] ; et on notera (p. 136-145) le curieux inventaire, dressé en 1491, de la plus importante librairie avignonnaise de cette époque, tenue par un Italien (de Vérone) dont le nom a été francisé : Paul de Boterines.

M. Pansier, qui étudie en détail la question Waldfoghel, est peu favorable à l'opinion de l'abbé Requin et aux travaux de celui-ci, dont il critique vivement les conclusions; peut-être va-t-il un peu loin en déniant toute valeur aux documents découverts par son prédécesseur. De même s'inscrit-il en faux contre l'opinion de M^lle Pellechet sur Georges Serre, qu'elle a classé comme imprimeur à Avignon en 1502 (*Biblioth. de l'École des Chartes*, 1889, p. 579), et en qui il ne veut voir qu'un simple libraire.

Le tome II est pour le xvi^e siècle ce que le premier est pour le xv^e. Il appelle les mêmes éloges et les mêmes remarques. Parmi les nombreux libraires, imprimeurs et relieurs, une place importante est réservée au typographe Jean de Channey, probablement originaire de Casal en Piémont, dont l'atelier fut très achalandé et fonctionna de 1511 à 1540 ; à Barthélemy Bonhomme, qui vint de Lyon pour installer, en 1542, à Avignon, un dépôt de livres auquel il adjoignit une imprimerie en 1552; et à Pierre Roux, l'un de ses successeurs, qui publia de 1557 à 1586 un certain nombre de volumes et plaquettes dont beaucoup sont devenus très rares (M. Pansier en a retrouvé 42).

Ce volume contient plusieurs catalogues de bibliothèques avignonnaises du xvi^e siècle, notamment celle du Florentin Alessandro Capponi (1504), celle d'un étudiant du collège Saint-Michel (1501), où se trou-

1. De même, Pierre de Montejoco, étudiant, originaire du diocèse de Viviers, (p. 73), est certainement un Montjeu; Gilbert Boati, clerc du diocèse de Bourges (p. 89), est évidemment Bouat; Perrin Castellan, écrivain de musique, originaire du diocèse de Cambrai (p. 103), est un Chastelain, etc. — Je ne saurais admettre non plus un Alain de Haya, un Jean Textoris, originaires du diocèse de Quimper, un Griffoni, qui est venu des bords du Rhin, un Lozeleti, qui est Rémois, un Trahendi, prêtre du diocèse de Poitiers; et il fallait proposer des traductions convenables et faciles à trouver pour les noms de l'imprimeur Jean de Riparia, qui était Manceau, et de l'écrivain de lettres de forme Durand Costeyracii, Auvergnat du diocèse de Saint-Flour.

2. M. Pansier parle de l'imprimeur lyonnais Jean Sybert ou Sibert, oubliant son origine allemande; il faut écrire Syber.

Digitized by Google

vaient vingt-cinq volumes tous imprimés, celle du chirurgien Gauthier Dupont (1507), celle du médecin juif B. de Nover (1506), celle plus modeste de l'abbaye de Senanques (1507). Quelques recherches sur les graveurs, un petit chapitre sur les papeteries de Sorgues et d'Entraigues au XVe siècle (et de Caderousse au XVIe), sur les papiers importés de Pignerol, une note additionnelle sur l'impression des œuvres musicales d'Auzias Genet, complètent ces recherches.

Abondantes, bien choisies, pleines de renseignements nouveaux et précieux [1], les cent quarante-cinq pièces justificatives du tome III terminent utilement cet ensemble.

---

**Étude sur l'organisation et l'histoire de la communauté des libraires et imprimeurs de Paris** (1618-1791), par Édouard Tromp. Nimes, impr. Chastanier, 1922; in-8 de 208 p.

Thèse de doctorat en droit, ainsi divisée en neuf chapitres : I. Organisation corporative des libraires et imprimeurs avant leur constitution en communauté; II. Composition de la communauté et maîtrise; III. Assemblées de la communauté et bureau syndical; IV. Réglementation dont le bureau syndical devait assurer l'exécution; V. Attribution et pouvoirs des officiers de la communauté; VI. Exercice du droit de surveillance et visite des imprimeries; VII. Privilèges et immunités des imprimeurs et libraires; VIII. Gestion et compte du syndic; IX. Fonctionnement matériel et installations successives de la Chambre syndicale.

Il y a peu de nouveauté dans ce travail, les différentes questions qu'il traite ayant fait antérieurement l'objet d'intéressantes recherches de la part de MM. Mellottée, Delalain, Lepreux et autres; mais la jurisprudence qui y est relative est consciencieusement étudiée. On aurait été heureux de voir développer davantage les paragraphes relatifs à la surveillance des libelles et à la visite des imprimeries; on aurait vu avec plaisir le texte de M. Tromp appuyé de quelques exemples bien choisis. H. S.

---

## LIVRES NOUVEAUX

### *Archives*

Gli Archivi comunali; origine, storia, legislazione, riordinamento, conservazione, per Gius. Sisto. Nooi, tip. Cressati, 1922; in-8 de x-207 p.

1. Mais publiées avec quelques fautes de lecture.

Digitized by Google

AREZZO. — L'archivio musicale del Duomo di Arezzo nel secolo XVI, per Fr. Coradini. Arezzo, tip. Aretina, 1922; in-8 de 51 p.

BOURGES. — Les archives municipales de Bourges antérieures à 1790. Notice historique; Répertoire numérique des séries, par Charles Desages et Jean Béreux. Bourges, impr. Dusser et Larchevêque, 1922; in-4 de XXVI-75 p.

DURANGO. — Archivio de la Tenencia de corregimiento de la Merindad de Durango. Catalogo de los manuscritos, por Flor. Amador Carrandi. Bilbao, Junta de Cultura vasca, 1922; in-8 de VIII-307 p.

S' GRAVENHAGE. — De archieven van kloosters en andere stichtingen in Delfland, door J. M. Sernée, S. W. A. Drossaers en W. G. Feith. 's Gravenhage, Nijhoff, 1921 ; in-8 de XII-509 p.

KJOEBENHAVN. — Meddelelser om Rigsarkivet met Landsarkiverne for Aarene 1906-1915, na K. Erslev. Kjoebenhavn, Reitzel, 1920; in-8 de 116 p.; — for Aerene 1916-1920. Kjoebenhavn, Reitzel, 1922; in-8 de 68 p.

LÜBECK. — Lübische-Nordische Ausstellung des Staatsarchivs und der Staatbibliothek (sept. 1921). Lübeck, Schmidt, 1921; in-8 de 39 p.

MIDDELBURG. — Het Archief van de staten van Zeeland en hunne gecommitteerde raden (1574-1795), door K. Heeringa. 's Gravenhage, Nijhoff, 1922; in-8 de XL-166 p.

NANTES. — Ville de Nantes; Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790. T. III. Nantes, impr. du Commerce, 1919; in-4 de X-394 p.

ROMA. — Archivo de la embajada de España cerca de la S. Sede. T. III (Indice analitico de los documentos del siglo XVIII), por el P. J.-M. Pou y Marti. Roma, impr. Pontificia, 1921; in-8 de V-405 p.

SACHSEN. — Inventare der nichtstaatlichen Archive der Provinz Sachsen. I (Reg-Bez. Magdeburg); 1 (Kreis Neuhaldensleben), von W. Moellenberg. Halle, Hendel, 1917; in-8 de VIII-79 p.

— Inventare der nichtstaatlichen Archive im Kreise Springe (Niedersachsen), von A. Peters. Hannover, Gersbach, 1920; in-8 de V-210 p.

STOCKHOLM. — Meddelanden från Svenska Riksarkivet. Ny földj; 48-50. Stockholm, Norstedt, 1920; in-8, p. 399 à 601; — Ny földj; 51-53. Stockholm, Norstedt, 1922; in-8, p. 1 à 186.

VARSOVIE. — Die Handschriften des Finanzarchivs zu Warschau zur Geschichte der Ostprovinzen des preussischen Staates. Posen, Jolowicz, 1917; in-8 de XLIX-290 p.

*Index de périodiques*

*Annales de droit commercial et industriel français, étranger et inter-*

Digitized by Google

*national.* Table générale (1886-1914), par Paul Magnin. Paris, Rousseau, 1922 ; in-8 de VIII-563 p. (45 fr.).

General-Register zur *Zeitschrift der bernischen Juristenvereins*, Bd. LIII bis LVII (1917-1921), von Paul Dumont. Bern, Wyss, 1922; in-8 de II-182 p.

*Zeitschrift für Handelswissenschaft und Handelspraxis*; Sach-und Schlagwortregister für Jahrg. I-XV (1908-1923), von G. Rost. Stuttgart, Poeschel, 1923; in-4 de 64 p.

Register zum *Zoologischen Anzeiger*, Bd. XXXVI-XL, und *Bibliographia Zoologica*, Bd. XVIII-XXII, von Eug. Korschelt. Leipzig, Engelmann, 1922; in-8 de IV-695 p.

*Annalen der Physik;* Beiblaetter, Bd. XXXI-XLIII, Register bearb. von W. Strobel, Leipzig, Barth, 1922 ; in-8 de IV-652 p.

*Zeitschrift für physikalische Chemie;* vol. C (Register Bd. XCI-C). Leipzig, Akad. Verlag, 1922 ; in-8 de IV-616 p.

*Zeitschrift für physikalische Chemie, Stöchiometrie und Verwandschaftslehre.* Namen-und Sachregister zu den Bd. LI-LXXV, von F. W. Küster. Leipzig, Haessel, 1922; in-8 de VI-650 p.

*Zeitschrift für anorganische und allgemeine Chemie;* General-Register der Bände LI-C (1906-1917), bearb. von Arth. Rosenheim und I. Koppel. Leipzig, Voss, 1922; in-8 de VIII-600 p.

*Zeitschrift für Kinderheilkunde;* General-Reg. für Bd. I-XXX, von M. Lewitt. Berlin, Springer, 1922; in-8 de 106 p.

*Revue des Questions scientifiques ;* Table analytique des vol. de la 3e série (1902-1921). Louvain, 1922 ; in-8 de X-162 p. (7 fr.).

*Royal Society of South Australia*; Index to the Transactions, Proceedings and Reports, vol. XXV-XLIV, and to the Memoirs, vol. I-II. Adelaide, Gillingham and Swann, 1922 ; in-8 de II-194 p.

Index of the *Journal of Philology* (1868-1920). Cambridge, Classical Society, 1923; in-8 de 32 p.

Index of the archival Publications of the *Literary and historical Society of Quebec* (1824-1924). Québec, l'Evenement press, 1923; in-8 de 215 p.

*Études carmélitaines* historiques et critiques sur les traditions, les privilèges et la mystique de l'Ordre, par les Carmes déchaussés. Table générale analytique depuis 1911 jusqu'à 1922 inclusivement. Petit-Castelet, P. Marie-Joseph du Sacré-Cœur, 1923 ; in-8 de 365 p.

8e Table générale de la *Revue historique*, t. CVI (1911) à CXXXVI (1920). Paris, Alcan, 1923 [1922]; in-8 de 196 p.

Index of the Publications of the *Louisiana historical Society* (1895-

Digitized by Google

1917), by H. P. Dart, in *Louisiana historical Quarterly*, t. V (1922), p. 431-446.

*Bibliothèques*

Bibliothécaires d'antan, par Th. Wesley Koch. Paris, Champion, 1922; in-16 de 67 p.

Introduction à la psychologie bibliologique. La psychologie de la création des livres, de leur distribution et circulation, de leur utilisation par les lecteurs, les écoles, les bibliothèques, les librairies. Théorie et pratique, par Nicolas Roubakine. Paris, Povolozky, 1922; in-8 de IV-XII-604 p.

Las Bibliotecas del Estado, por el Conde de Vallellano. Barcelona, tip. la Academia, 1922; in-4 de 31 p.

The public Library, by Ern. A. Baker. London, O' Connor, 1922; in-8 de 245 p.

Instructions sommaires pour l'organisation et la réorganisation des bibliothèques populaires, par Oscar Colson. 3e édit. soigneusement revue. Liége, impr. Olivier, 1922; in-8 de 36 p.

County rural Libraries, their policy and organisation, by Robert D. Macleod. London, Grafton, 1923; in-8 de 292 p.

Bollettino delle opere moderne straniere acquistate dalle Biblioteche pubbliche governative del regno d'Italia (1886-1900); Indice alfabetico dei autori, per G. Guli. Roma, Loescher, 1920; in-8 de 769 p.

L'organisation d'une bibliothèque nationale de guerre, par Th. Heyse. Gand, Vanderpoorten, 1923; in-8 de 44 p. et pl.

AMSTERDAM. — Catalogus van boeken en tijdschriften der handelseconomische Bibliotheek aanwezig in de openbare leeszaal en bibliotheek te Amsterdam. 's Gravenhage, Nijhoff, 1923; in-8 de IV-384 p.

BASEL. — Kleiner Katalog der pädagogischen Abteilung der Universitätsbibliothek. Nachtrag 2 (1916-1922), von W. Schalch. Basel, Werner-Riehm, 1923; in-8 de IV-30 p.

BERLIN. — Katalog der Bibliothek des Reichspatentamts. Berlin, Reichsdruckerei, 1923; in-8 de VII-1983 p. et 5998 col.

BOLOGNA. — I codici danteschi della biblioteca universitaria di Bologna, per Carlo Frati. Firenze, Olschki, 1923; in-8 de VII-187 p. et fig.

BOLTON. — Bolton Public Libraries; Catalogue of books in the Central lending and reference Libraries on genealogy, heraldry, biography. Bolton, 1922; in-8 de 286 p.; — on music, Bolton, 1923; in-8 de 112 p.

BRUXELLES. — Bibliothèque royale. Catalogue des ouvrages mis à la

Digitized by Google

libre disposition des lecteurs dans la salle de lecture de la section des Imprimés. Renaix, impr. Leherte-Courtin, 1923; in-8 de x-97 p.

— Catalogue de la bibliothèque d'art et d'art appliqué d'Isabella Errera. Bruxelles, 1922; in-8 de 120 p.

CAMBRIDGE. — A supplementary handlist of the Muhammadan manuscripts, including all those written in the arabic character, preserved in the Libraries of the University and Colleges of Cambridge, by Edw. G. Browne. Cambridge, University Press, 1922; in-8 de 348 p.

— Catalogue of Hebrew manuscripts in the collection of Elkan Nathan Adler. Cambridge, University Press, 1921; in-4 de 228 p. et fig.

CHARLEROI. — Université du Travail; Bibliothèque Alfred Langlois. Catalogue. 2e édit. Charleroi, Impr. provinciale, 1922; in-8 de 720-VI p.

DARMSTADT. — Bucheinbände aus dem XIV-XIX Jahrhundert in der Landesbibliothek zu Darmstadt, herausg. von Adolf Schmidt. Leipzig, Hiersemann, 1921; in-folio de 41 p. et 100 pl.

DIJON. — Catalogue de la bibliothèque de la Chambre de commerce de Dijon. Dijon, impr. Jobard, 1920; in-8 de VIII-189 p.

HELSINGFORS. — Verzeichnis der mittelalterlichen Handschriftenfragmente in der Universitätsbibliothek zu Helsingfors. I (Missalia), von Toivo Haapanen. Helsingfors, Finnische Litteratur-Gesellschaft, 1922; in-8 de XXXVI-216 p.

KJOEBENHAVN. — Universitetsbibliotekets Organisation eg Fremtid, af J. C. Kall. Kjoebenhavn, Gyldendal, 1922; in-8 de 104 p.

— Katalog over den kongelige Veterinaer-og Landbohoejskoles Bibliotek. Tillaeg omfattende Biblioteks Tilvaekst 1895-1916. Kjoebenhavn, Bang, 1921; in-8 de 1300 p.

— Katalog over Ehrvervelser af nyere udenlandsk Litteratur ved Statens offentlige Biblioteker 1919 (Accessionskatalog), af Sven Dahl. Kjoebenhavn, Gad, 1920; in-8 de 362 p.; — 1920 (Accessionskatalog), af Sven Dahl. Kjoebenhavn, Gad, 1921; in-8 de 364 p.

LIÉGE. — Bibliothèque de l'Université de Liége; Accroissements en 1921. Liége, Poncelet, 1922; in-8 de 270 p.

LONDON. — British Museum; Catalogue of Western manuscripts in the old Royal and King's Collections, by Sir Georg F. Warner and J. P. Gilson. London, 1922; in-8 de XLIV-360, VII-402, IX-384 p. et 125 pl.

— Catalogue of the London Library. Supplement 1913-1920, by C. T. Hagberg Wright and C. J. Purnell. London, 1921; in-4 de 805 p.

— A descriptive Catalogue of the Library of Samuel Pepys. III (Mediaeval manuscripts), by Montague R. James. London, Sidgwick, 1923; in-8 de 128 p.

— A Catalogue of manuscripts and relics, engravings and photographs

Digitized by Google

belonging to the Wesleyan Methodist Conference. London, W. M. C. O., 1921; in-8 de 217 p.

— British Museum; Short title catalogue of books printed in Spain and of Spanish books printed elsewhere in Europe before 1601, now in the British Museum, by Henry Thomas. London, Milford, 1922; in-8 (7 sh. 6.)

— A catalogue of the sanskrit manuscripts purchased for the administrators of the Max Müller Memorial Fund, by T. R. Gambier-Parry. London, Milford, 1922; in-16 de 66 p. (6 sh.)

LUCERNE. — Katalog der Kantonsbibliothek Luzern; III, 1 (Geographie, Reisen); 2 (Hilfswissenschaften). Luzern, Klein, 1920; in-8 de VIII-360 p. (3 fr.)

MADRID. — Catálogo de los incunables existentes en la Biblioteca de la Real Academia de la Historia, por Fr. Garcia Romero. Madrid, Reus, 1921; in-4 de 182 pl. et 16 pl. (25 p.)

MAIHINGEN. — Formschnitte des fünfzehnten Jahrhunderts in der Sammlungen des fürstl. Hauses Oettingen-Wallerstein zu Maihingen; II, von E. Baumeister. Strassburg, Heitz, 1920; in-folio de 11 p. et 15 pl.

MANCHESTER. — The John Rylands Library; a brief record of 21 year's work. London, Longmans, 1921; in-8 de 58 p. (1 sh.)

— The John Rylands Library; a descriptive Catalogue of the latin manuscripts, by Montague Rhodes James. London, Longmans, 1922; in-4 et pl. (84 sh.)

MUNICH. — Catalogus codicum manu scriptorum bibliothecæ Monacensis. V, 1. Die deutschen Pergament-Handschriften 1-200 der Staatsbibliothek in München, von E. Petzet. München, Palm, 1920; in-8 de XXI-381 p. (50 mk.)

— Das Miniaturenkabinett der Münchener Residenz; Katalog, von H. Buchheit und R. Oldenbourg. München, Hanfstængel, 1921; in-folio de 28 p. et 41 pl. (600 mk.)

— Miniaturen aus Handschriften der bayerischen Staatsbibliothek in München. VI. Evangeliarum aus dem Domschatz zu Bamberg (cod. lat. 4454), herausg. von Georg Leidinger. München, Riehn und Reusch, 1921; in-4 de 37 p. et 23 pl.

— Der Codex aureus der Bayerischen Staatsbibliothek in München, von Georg Leidinger. II. München, Schmidt, 1922; in-folio de 50 pl.

— Formschnitte des fünfzehnten Jahrhunderts in der Universitätsbibliothek zu München, von E. Baumeister. Strassburg, Heitz, 1920; in-folio de 17 p. et 22 pl.

Digitized by Google

— Die Wiegendrucke Münchens; ein bibliographisches Verzeichnis, von Ern. Weil. Leipzig, Volckmar, 1923; in-4 de 36 p. et fig.

NAPOLI. — Catalogo topografico-descrittivo dei manoscritti della r. biblioteca Brancacciana di Napoli, per Alf. Miola. I. Napoli, Lubrano, 1922; in-8 de 194 p. et fig.

NEW YORK. — New York State Library; List of books in the Library for the blind (1916-1919). Albany, University, 1919; in-8 de 68 p.

— Catalogue or bibliography of the Library of the Huguenot Society of America, by P. M. Morand. New York, Lawton, 1920; in-8 de XI-351 p.

— History of the New York Library; Astor, Lenox and Tilden foundations, by Harry M. Lindenberg. London, Stevens, 1923; in-8 de 655 p. et fig.

NORRKÖPING. — Norrköpings stadsbiblioteks och museums Handlingar. I, af H. Lundgren. Norrköping, Lundberg, 1920; in-8 de 71 p. (14 g.)

NOVARA. — Incunaboli de la biblioteca civica di Novara, per C. Bustico. Novara, tip. Gaddi, 1920; in-8 de 11 p.

ORLÉANS. — Bibliothèque des archives départementales du Loiret. Catalogue sommaire des ouvrages concernant l'Orléanais et les régions limitrophes; Supplément à la 1re partie. Catalogue alphabétique, par Jacques Soyer. Orléans, impr. Pigelet, 1921; in-4 de 61 p.

OXFORD. — The Bodleian Library at Oxford, briefly described, by Falconer Madan. London, Duckworth, 1921; in-8 de 68 p. (2 sh.)

— Catalogue of printed music published prior to 1801 now in the Library of Christ Church (Oxford), by Aloys Hiff and G. E. P. Arkwright. Oxford, University Press, 1920-1923; in-8 de IV-76 et 182 p.

— A summary Catalogue of the Western manuscripts in the Bodleian Library at Oxford; II, 1, by Falconer Madan and H. E. Craster. Oxford, University Press, 1922; in-8 de 654 p.

— The Western manuscripts of the Bodleian Library, by H. E. Craster. London, Murray, 1921; in-8 de 48 p. (Helps of History.)

PARIS. — Les peintures des manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale, par E. Blochet. Paris, Société française de reproduction de manuscrits à peintures, 1914-1920; in-4 de 325 p. et pl.

— Catalogue des manuscrits de la collection des Mélanges de Colbert, par Ch. de La Roncière et P.-M. Bondois. I. Paris, Leroux, 1920; in-8 de XXII-555 p. (16 fr.)

— Collections Emmery et Clouet-Buvignier sur l'histoire de Metz et de la Lorraine, conservées à la Bibliothèque nationale; Inventaire, par Henry Omont. Paris, Klincksieck, 1919; in-8 de 162 p. (6 fr.).

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES

## DU TOME VINGT-ET-UNIÈME

### I. — Archives

Henri Stein. — L'archiviste J.-B. Berger, membre du Bureau du triage des titres ..... 30-39
Joseph Durieux. — Les Archives de la Légion d'honneur..... 106-113
Henry de Coincy. — Les archives toulousaines de la Réformation générale des Eaux et Forêts ..... 161-182
F. de Vaux de Foletier. — L'organisation des archives locales en Angleterre..... 192-207
*Chronique des Archives* (Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Paraguay, Pays-Bas). 40, 132, 208
*Livres nouveaux*..... 72, 228

### II. — Bibliothèques

Henri Stein. — Notice sur un manuscrit français de la bibliothèque de Danzig (Les Chereau et leurs Traités d'architecture). 183-191
*Chronique des Bibliothèques* (Allemagne, Arménie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Égypte, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse, Turquie) ..... 47, 139, 212
*Livres nouveaux*..... 86, 231

### III. — Bibliographie

A. de Saint-Léger. — Les diverses éditions des Lettres, Mémoires et Négociations de M. le comte d'Estrades, et la propagande antifrançaise dans la première moitié du xviii^e siècle..... 89-103
P.-F. Fournier. — Bibliographie des écrits de Frédéric Amouretti (1863-1903)..... 114-131
*Chronique bibliographique* ..... 54, 143, 216
*Index de périodiques*..... 83, 229
*Livres nouveaux*..... 76

### IV. — Histoire de l'imprimerie et du papier

Henri Stein. — Les papeteries de Castres à la fin du xviii^e siècle. 5-21

Digitized by Google

## V. — Mélanges

Émile Duvernoy. — Dom Calmet et La Galaizière..... 22-24
Paul-M. Bondois. — Une des sources de l'histoire de la Fronde parisienne : le « Journal du Parlement »..... 25-29

## VI. — Sommaires des revues bibliographiques

*Boek* (*Het*) (La Haye)..... 63, 149, 221
*Compas d'or* (*Le*) (Anvers)..... 222
*Magyar Könyvszemle* (Budapest)..... 62, 150, 221
*Nordisk Tidskrift för Bok-och Biblioteksväsen* (Stockholm)..... 63, 150, 222
*Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos* (Madrid)..... 62, 150
*Revue des Bibliothèques* (Paris)..... 62, 149, 221
*Zentralblatt für Bibliothekswesen* (Leipzig)..... 63

## VII. — Comptes rendus

André (Louis). Voy. Bourgeois (Émile).
Appuhn (Ch.). Voy. Dubois (J.).
Arritio (D. de). — Biblioteca de la E. Diputacion de Vizcaya.... 67
Auvray (L.) et Poupardin (R.). — Catalogue des manuscrits de la collection Baluze..... 157
Ballester (R.). — Bibliografia de la Historia de España..... 69
Bergmans (P.). — Les imprimeurs belges à l'étranger..... 72
Bibliographie alsacienne 1918-1921..... 153
Bibliothèque du musée Calvet d'Avignon (fonds du Vaucluse)..... 66
Bourgeois (Émile) et André (Louis). — Les sources de l'histoire de France (xvii^e siècle, 3^e partie)..... 152
Désormaux (J.). — Bibliographie méthodique des parlers de Savoie. 155
Dubois (J.) et Appuhn (Ch.). — Catalogue méthodique du fonds allemand de la Bibliothèque et Musée de la Guerre..... 158
Egidi (P.). — La storia medioevale..... 225
Francisci (P. de). — Il Diritto romano..... 225
Fris (V.). — Bibliographie de l'histoire de Gand de 1500 à 1850.. 154
Fumagalli (G.). — La Bibliografia..... 225
Jenkinson (H.). — A Manual of Archive administration..... 151
Lachèvre (F.). — Bibliographie des recueils collectifs de poésies du xvi^e siècle..... 156
Lonchamp (F.-C.). — Bibliographie générale des ouvrages publiés ou illustrés en Suisse et à l'étranger de 1475 à 1914..... 223
Margerie (E. de). — Bibliographie du Jura français et suisse.... 151
Martin (abbé J.-B.). — Bibliographie lyonnaise; I..... 70
Mortet (Ch.). — Les origines et les débuts de l'imprimerie..... 159
Nielsen (L.). — Dansk Bibliografi 1482-1550..... 71
Pansier (P.). — Histoire du livre et de l'imprimerie à Avignon du xiv^e au xvi^e siècle..... 226
Piccioni (L.). — Il Giornalismo..... 225
Pogorelov (V.). — Opis na starite petchatani Bulgarski knigi.... 224
Poupardin (R.). Voy. Auvray (L.).

Digitized by Google

Russo (L.). — I Narratori..... 225
Schmidt (Ch.) — Les sources de l'histoire des territoires rhénans de 1792 à 1814 dans les archives rhénanes et à Paris..... 65
Solmi (A.). — La storia del Diritto italiano..... 225
Tonelli (L.). — La Critica ..... 225
Tromp (E.). — Étude sur l'organisation et l'histoire de la communauté des libraires et imprimeurs de Paris..... 227
Uppsala Universitets Biblioteks Minneskrift..... 67
Walter (J.). — Ville de Sélestat; Catalogue général de la Bibliothèque municipale..... 66

## VIII. — Matières spéciales des chroniques

Agen (biblioth. d') ..... 50
Alger (biblioth. d')..... 51
Algérie (arch. d')..... 45, 211
Algérienne (bibliogr.)..... 143, 219
Allemagne (arch. d')..... 40, 132
— (bibliogr. historique d'). 54
— (biblioth d')..... 47, 139, 212
Allier (arch. de l')..... 208
Alnwick Castle (biblioth. d') .. 51
Alpes (bibliogr. géolog. des).. 219
Alpes-Maritimes (arch. des). 134, 208
Américaines (dissertat.) ..... 61
Américaniste (bibliogr.) ..... 55
Amsterdam (biblioth. d')..... 53, 142
Anglais (périodiques) ..... 220
Anglaise (bibliogr.)..... 220
Anvers (arch. d')..... 132
— (impr. à)..... 146, 148
Apt (mss. liturgiques d') ..... 51
Argentine (bibliogr. de la République) ..... 218, 219
Arménie (biblioth. d')..... 48
— (mss. d') ..... 48
Arras (biblioth. d') ..... 140
Autriche (arch. d')..... 40
— (biblioth. d')..... 139, 213
Aveugles (livres pour) ..... 217
Avranches (biblioth. d')..... 141
Bâle (arch. de)..... 46
— (biblioth. de)..... 53
Barcelone (arch. de) ..... 41, 132, 208
— (biblioth. de) ..... 49, 213
— (impr. à)..... 49
Baudelaire (bibliogr. de) ..... 144
Belgica (Bibliotheca) ..... 218
Belgique (arch. de)..... 41, 132, 208
Belgique (biblioth. de)... 48, 139, 213
— (bibliogr. de)..... 57
Belœil (biblioth. de) ..... 139
Berlin (biblioth. de)..... 47, 139
Besançon (exposition à)..... 217
Bibliographical Society..... 60, 148
Bibliographiques (expositions). 217
Bibliothécaires (congrès de)... 47, 212
— (examens de) ..... 212
Bibliothèques..... 50, 212
— (catalogues anciens de) 49, 59, 60
Bologne (biblioth. de)..... 52
Bouches-du-Rhône (arch. des). 42, 209
Bouddhique (bibliogr.) ..... 55
Bourdaloue (bibliogr. de)..... 147
Bourges (exposition à)..... 217
— (impr. à)..... 220
Breslau (biblioth. de) ..... 47
Bruges (biblioth. de)..... 139
Bruxelles (biblioth. de)..... 213
— (exposition à)..... 217
Bulgarie (biblioth. de)..... 213
Busset (arch. de) ..... 208
Calvados (arch. du)..... 42, 134
Cambridge (biblioth. de)..... 56, 60
— (exposition à) ..... 218
Canada (arch. du)..... 132
Cantal (arch. du) ..... 42
Caresmar (bibliogr. du P.).... 49
Catalane (bibliogr. de la poésie). 144
Catalanes (publications) ..... 49
Catalans (périodiques)..... 147
Catalogne (imprimeurs de) ... 49
Charente (arch. de la)..... 209
Charente-Inférieure (arch. de la) 134
Charlemagne (biblioth. de).... 60

Digitized by Google

Chartres (impr. à) ..... 147
— (livres liturgiques de)... 147
Cher (arch. du)..... 42
Cherbourg (arch. du port de). 208
Chili (bibliogr. du)..... 219
Chimay (arch. de)..... 41
Cluny (biblioth. de l'abb. de).. 141
Coire (biblioth. de)..... 53, 59, 60
Cologne (biblioth. de)..... 48
Constantinople (biblioth. de)... 142
Copenhague (biblioth. de).... 48, 140
Cork (biblioth. de)..... 52
Corvey (biblioth. de)..... 47
Côte-d'Or (arch. de la)..... 209
Croate (bibliogr.)..... 57
Dakar (arch. de)..... 45
Dalmate (bibliogr.)..... 143
Danemark (biblioth. du)..... 48, 140
Dante (bibliogr de).. 52, 215, 216, 218
Darmstadt (biblioth. de)..... 47
Dépôt légal..... 147
Dijon (exposition à)..... 217
Dixmude (arch. de)..... 41
Dordogne (arch. de la)..... 135
Douai (biblioth. de)..... 50
Draguignan (biblioth. de)..... 51
Edimbourg (biblioth. d')..... 142
Eichstätt (arch. d')..... 40
Égypte (biblioth. d')..... 48
Erzeroum (biblioth. d')..... 48
Espagne (arch. d') ..... 41, 132, 208
— (biblioth. d') ..... 48, 213
États-Unis (biblioth. des)..... 50
Etchmiazdin (biblioth. d')..... 48
Eure (arch. de l') ..... 209
Eure-et-Loir (arch. d')..... 210
Europe orientale (bibliogr. de l') 58
Finistère (arch. du)..... 42
Finlande (biblioth. de) ..... 213
Flamande (bibliogr.)..... 58
Florence (expositions à)..... 53, 218
France (arch. de)... 41, 132, 133, 208
— (biblioth. de)..... 50, 140, 214
— (bibliogr. géologiques de). 219
— (bibliogr. de l'histoire de). 54, 56
Fribourg (biblioth. de)..... 146
Gand (biblioth. de)..... 48
Géologiques (bibliogr.)..... 219
Gironde (arch. de la) ..... 210
Grande-Bretagne (arch. de la). 45
137, 211
— (biblioth. de la)... 51, 141, 214
Granjon (caractères de) ..... 59
Guerre (bibliogr. de la Grande). 56
Hanovre (arch. de)..... 40
Hérault (arch. de l') ..... 43
Histoire d'Allemagne (bibliogr. de)..... 54
— de France..... 54, 56
— d'Italie..... 54
— du moyen âge..... 55
— tchèque..... 55
Homburg (impr. à)..... 60
Hongroise (bibliogr.)..... 58
Imprimerie..... 60
— politique suisse..... 60
— (hist. de l')..... 146, 220
Inde française (arch. de l')..... 44
Indianisme (bibliogr. de l') ... 55
Indochine (bibliogr. de l') .... 144
Indre (arch. de l')..... 43
Irlande (arch. d')..... 137
Isère (arch. de l')..... 135
Italie (arch. d')..... 46, 137, 211
— (bibliographies d') .... 54, 145, 218, 220
— (biblioth. d')..... 52, 142, 214
Ivrée (biblioth. d')..... 142
Judiciaire (bibliogr.)..... 145
La Bruyère (bibliogr. de)..... 144
Lacordaire (bibliogr. de)..... 145
Langue d'oc (bibliogr. de la).. 57
Le Caire (biblioth. de)..... 48
Lettone (presse) ..... 55
Liége (biblioth. de)..... 139
Liturgie (bibliogr.)..... 56
Liturgiques (livres)..... 51, 147
Livres (invent. de)..... 49
Loiret (arch. du) ..... 43
Loir-et-Cher (arch. de)..... 43, 135
Londres (arch. de)..... 137, 211
— (biblioth. de)..... 51, 141
— (exposition à)..... 218
Lorient (arch. du port de)..... 208
Lot-et-Garonne (arch. de)..... 44
Louis XI (pièces historiques du règne de)..... 216
Lozère (arch. de la)..... 135

Digitized by Google

Lull (bibliogr. de Ramon) .... 49
Lyon (biblioth. de)..... 214
— (exposition à)..... 217
— (impr. à)..... 59
Madrid (biblioth. de)..... 213
Mahan (bibliogr. de)..... 144
Majorque (arch. de)..... 208
— (biblioth. de) ..... 213
— (libraire de) ..... 49
Manche (arch. de la)..... 44, 135
Manchester (biblioth. de)... 142, 214
Marne (arch. de la)..... 135
Marne (arch. de la Haute-) ... 210
Matières grasses (bibliogr. des). 219
Médailles (bibliogr. des): .... 56
Météorologique (bibliogr.) ... 219
Meurthe-et-Moselle (arch. de). 210
Milan (arch. de)..... 46
Modène (arch. de)..... 46
Monroe (bibliogr. de la doctrine de)..... 61
Mont-Cassin (biblioth. du).... 215
Montpellier (biblioth. de) ... 50, 214
Montserrat (arch. de) .... 141, 146
— (impr. à)..... 146
Moravie (impr. en)..... 60
Morbihan (arch. du)..... 44
Morella (biblioth.)..... 49
Moselle (arch. de la)..... 210
Moulins (impr. à)..... 60
Munich (arch. de)..... 40
— (biblioth. de)..... 212
Navales (bibliogr. des constructions)..... 61
Neufchâteau (biblioth. de) ... 214
Nièvre (arch. de la)..... 210
Nord (arch. du)..... 135
Oise (arch. de l')..... 136
Ottawa (arch. d')..... 132
Oxford (arch. d')..... 45
— (biblioth. d')..... 51
Papier (histoire du) ..... 59, 145
Paraguay (arch. du)..... 211
— (bibliogr. du)..... 218
Pareto (bibliogr. de V.)..... 145
Paris (arch. de)..... 133, 208
— (biblioth. de). 49, 50, 140, 141, 214
Pas-de-Calais (arch. du)..... 44
Pays-Bas (arch. des)..... 137
Pays-Bas (biblioth. des).... 53, 142
Pérouse (biblioth. de) ..... 214
Pharmaceutique (bibliogr.)... 55
Pin-l'Émagny (impr. à)..... 220
Plantin (bibliogr. de) ..... 58, 59
Plovdiv (biblioth. de)..... 213
Pologne (arch. de)..... 219
— (bibliographies de). 56, 57, 219
— (biblioth. de)..... 219
Portugal (biblioth. du)..... 48, 138
Provence (bibliogr. géologique de) 219
Reconstruction économique (bibliogr. de la) ..... 61
Reims (biblioth. de) ..... 141
— (exposition à) ..... 50
Rhin (arch. du Bas-) ..... 136
Rhin (arch. du Haut-)..... 136
Riedlingen (arch. de) ..... 40
Rœdelheim (impr. à) ..... 60
Rome (arch. de)..... 46, 137, 211
— (biblioth. de)..... 52
Russe (bibliogr.) ..... 58
Saint-Dié (biblioth. de) ... 141
Saint-Gall (biblioth. de) ..... 53
Saint-Nicolas-du-Port (impr. à). 146
Santiago de Chili (biblioth. de). 146
Saône-et-Loire (arch. de).... 44
Saragosse (impressions de)... 49
Saussure (bibliogr. de F. de). . 145
Saxe (bibliogr. géolog. de la) . 219
Sceaux (bibliogr. des) ..... 56
Scientifiques italiens (bibliogr. des)..... 220
Seine-et-Marne (arch. de).... 136
Seine-et-Oise (arch. de) ..... 136
Serrières (papeteries de) .... 145
Séville (arch. de) ..... 133, 208
Sicile (arch. de)..... 137
Sienne (biblioth. de)..... 215
Sociales (bibliogr. des sciences). 56, 218
Somme (arch. de la) ..... 44
Sténographique (bibliogr.)... 144
Strasbourg (biblioth. de) .... 141
Suède (biblioth. de)..... 215
Suisse (arch. de)..... 46
— (bibliogr. de)..... 143
— (biblioth. de)..... 53
— (impr. en)..... 60
Tarn (arch. du) ..... 210

Digitized by Google

Tarn-et-Garonne (arch. de). . . 210
Tarragone (biblioth. de) . . . . 49
Tchèque (bibliogr.). . . . . 55, 57
Tongerloo (arch. de). . . . . 132
Tortosa (arch. de) . . . . . 49
— (biblioth. de). . . . . 49
Tournai (biblioth. de) . . . . . 48
Traités de paix (bibliogr. des) . 61
Trèves (biblioth. de). . . . . 48
Tunis (arch. de) . . . . . 45
Turquie (biblioth. de) . . . . . 142
Typographique (technique). . . 61
Udine (biblioth. d'). . . . . 215
Urgel (arch. d'). . . . . 49
— (biblioth. d') . . . . . 49
Valence (imprimeurs de) . . . . 49
Valenciennes (biblioth. de). . . 214
Var (arch. du) . . . . . 211
Vatican (arch. du). . . . . 46, 137, 211
— (biblioth. du). . . . . 52
Venise (arch. de). . . . . 46
Vérone (biblioth. de). . . . . 215
Versailles (biblioth. de) . . . . . 141
Vienne (arch. de) . . . . . 136, 211
— (biblioth. de) . . . . . 139, 213
Voltaire (bibliogr. de) . . . . . 144
Washington (biblioth. de). . . . 61
Wetzlar (arch. de) . . . . . 40
Würzbourg (arch. de) . . . . . 40
Ypres (arch. d'). . . . . 208

*Le Gérant*, C. Baudin.

BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUES ET DEMONTROND.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RETURN TO ➡ LIBRARY SCHOOL LIBRARY
2 South Hall 642-2253

| LOAN PERIOD 1 | 2 | 3 |
|---|---|---|
| 4 | 5 | 6 |

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS

DUE AS STAMPED BELOW

AUG 10 1976

INTERLIBRARY LOAN
AUG 2 1976
UNIV. OF CALIF., BERK.

FORM NO. DD 18, 45m, 6'76

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY
BERKELEY, CA 94720

Digitized by Google

574478

Z671
B5
1920-1923

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google